



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

«Dignior Enim Est Civitas Si Abundantiam
Rerum Habeat Ex Territorio Proprio,
Quam Si Per Mercatores Abundet».

Santi Tomae Aquinatis, De Regimine Principum, Liber II, caput 3.

«Une Cité A Plus De Dignité Si Elle Tire
Une Abondance De Choses De Son Territoire
Que Si Elle Les Reçoit Par Les Marchands».

Saint Thomas, De Regime Principum, Livre II, chapitre 3.

UNIVERSITE de METZ

FACULTE des LETTRES et SCIENCES HUMAINES

"25 ANS DE RELATIONS GERMANO-TOGOLAISES "

27 AVRIL 1960 - 27 AVRIL 1985

THESE

Orat
de Doctorat d'Histoire et Civilisation
de l'Université de Metz

présentée et soutenue

par

Jean-Baptiste Aylté AMEGAVI-ATTISSOU

EXCLU DU PRET

Sous La Direction de:

Monsieur Le Professeur Alfred WAHLL

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	
LETTRES - METZ -	
N° Inv.	1990008L
Cote	L/M2 90/2
Loc.	Magasin

A La Mémoire De Mon PAPA

A ma grand-mère maternelle
A ma mère
A ma marâtre
A mes tantes et oncles
A mes soeurs et frères
A la mémoire de ma grand-mère paternelle
A la mémoire de mes beaux-parents
A Séna Enyonam Atsupui Cécilia, à ses soeurs et frères
A Mawuko, Sénam, Grégory et Philippe
Au Révérend Père Enzo Rossi
Au Révérend Père Pierre Amédjonékou
A Monsieur Albert Somado Attiogbévi
A la mémoire du Révérend Père Malgloire d'Almeida
Au peuple togolais
A tous ceux qui souffrent dans leur corps et âme

AVANT-PROPOS

Ma gratitude profonde unit tous ceux qui par leur aide matérielle ou morale ont contribué efficacement à l'élaboration de cette thèse.

Je l'exprime avec une chaleur toute spéciale à Monsieur le Professeur Alfred Wahl, qui a bien voulu accepter, malgré ses lourdes responsabilités, diriger ce travail de recherche.

Mes remerciements les plus vifs vont à Maria et Hermann Weisenstein pour le rôle de parents qu'ils ont toujours joué pour moi pendant mon séjour en Allemagne et surtout pour leur soutien à l'aboutissement de ce travail.

Je remercie son Exc. Mgr Robert Casimir Dosseh-Anyron, Archevêque de Lomé, les Révérends Pères Pierre Dovi Kondo N'Danu et Grégoire Améganvie ainsi que tous les éducateurs de l'ancien Séminaire Saint Pierre-Claver de Tokoin, pour avoir participé à ma formation.

Je n'oublie pas non plus ceux dont le concours m'a permis de rassembler mes informations et surtout ceux qui ont mis leurs archives à ma disposition, notamment le Colonel Sepp Prentl, le Révérend Père Anton Klug, M. le député Alwin Brück, la Fondation Hanns Seidel et la Fondation Eyadéma.

Qu'il me soit permis d'adresser mes chaleureux remerciements à Paula et Comlavi Tamata Addra dont les encouragements et les conseils m'ont permis de mener à bien ce travail de recherche.

Mes remerciements vont aussi à la famille Dr. Timnaké et Fousséni Mamah ainsi qu'au Dr. Komi Kossi pour leur soutien et leurs conseils au cours de mes multiples recherches à Francfort.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Mlle Laurence Merland pour sa lecture critique du manuscrit.

J'exprime également ma reconnaissance à tous les bibliothécaires et archivistes des bibliothèques et archives visitées dont l'attitude compréhensive à mon égard et les facilités qu'ils m'ont accordées ont permis de conduire ce travail à terme.

Aux familles Husunu et Groß à Yockgrim, Scherer à Quierschied, je dis également merci.

Que M. Atah Lassey-Assiakoley soit remercié pour ses remarques critiques sur certaines parties du travail.

Que tous ceux qui de près ou de loin m'ont apporté leur soutien et que je n'ai pas pu citer trouvent ici le témoignage de ma sincère gratitude.

Saarbrücken, décembre 1988

J.-B. A. AMEGAVI-ATTISSOU

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	5
INTRODUCTION.....	19
PREMIERE PARTIE : FONDEMENTS ET INSTRUMENTS	
DES RELATIONS GERMANO-TOGOLAISES....	36
1 - Présentation du Togo.....	37
1.1. Aperçu économique du Togo.....	38
1.2. Plan de développement économique	
et social du Togo.....	48
1.3. Politique extérieure du Togo.....	52
1.31. Réglementation fiscale et douanière...	54
1.32. Code des investissements.....	54
1.321. Régime A.....	56
1.322. Régime B.....	57
1.323. Régime C.....	58
1.324. Régime D.....	59
1.33. Société nationale d'investissement et	
des fonds annexes.....	59
1.331. Fonds national d'investissement.....	60
1.332. Fonds de garantie des crédits	
aux entreprises togolaises.....	60
1.333. Fonds national d'amortissement	
de la dette publique.....	61
1.34. Chambre de commerce, d'agriculture	
et d'industrie du Togo.....	61

2 - Présentation de la République Fédérale	
d'Allemagne.....	63
2.1. Aperçu historico-géographique.....	63
2.2. Economie de la RFA.....	69
2.3. Politique africaine d'aide au développement de la RFA.....	77
3 - Etablissement des structures.....	84
3.1. Relations bilatérales.....	84
3.11. Le ministère des Affaires Etrangères.	85
3.12. Relations diplomatiques.....	86
3.13. Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit.....	90
3.131. Coopération technique.....	93
3.132. Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.....	95
3.133. Coopération financière.....	98
3.134. Kreditanstalt für Wiederaufbau.....	100
3.14. Instruments culturels.....	103
3.141. Education.....	103
3.1411. Institut-Goethe.....	103
3.1412. Inter Nationes.....	104
3.1413. Deutscher Akademischer Austauschdienst.....	105
3.1414. Carl Duisberg Gesellschaft.....	107
3.1415. Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung.....	108

3.142. Les Eglises.....	109
3.1421. L'Eglise catholique.....	110
3.14211. Bischöfliches Hilfswerk Misereor..	111
3.14212. Arbeitsgemeinschaft für Entwicklungshilfe.....	112
3.14213. Missio.....	113
3.14214. Päpstliches Missionswerk der Kinder in Deutschland.....	114
3.14215. Deutscher Caritasverband.....	115
3.1422. L'Eglise évangélique.....	116
3.14221. Brot für die Welt.....	116
3.14222. Dienste in Übersee.....	117
3.14223. Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe.....	118
3.14224. Das Evangelische Missionswerk..	118
3.14225. Kirchlicher Entwicklungsdienst...	118
3.143. Deutscher Entwicklungsdienst.....	119
3.144. Les Fondations politiques.....	120
3.1441. La Fondation Friedrich Naumann...	120
3.1442. La Fondation Hanns Seidel.....	121
3.1443. La Fondation Eyadéma.....	122
3.2. Relations multilatérales.....	126
3.21. La Communauté Economique Européenne.....	126
3.211. Les accords de Lomé.....	128
3.212. Les instruments des accords de Lomé.....	131
3.2121. Coopération commerciale.....	131

3.2122. Stabilisation des recettes d'exportation.....	132
3.22. L'Organisation des Nations-Unies....	136
3.221. Le Groupe de la Banque Mondiale..	137
3.2211. La Banque Mondiale.....	137
3.2212. International Development Agency.	138
3.2213. International Finance Corporation..	139

*
* *
*

DEUXIEME PARTIE : EVOLUTION DES RELATIONS

GERMANO-TOGOLAISES.....	142
-------------------------	-----

1 - Lent démarrage des relations

germano-togolaises de 1960 à 1967.....	143
1.1. Relations diplomatiques entre les deux pays.....	143
1.11. Echange de diplomates.....	143
1.111. Du côté allemand.....	143
1.112. Du côté togolais.....	144
1.12. Visites des personnalités du Togo et de la RFA.....	145
1.121. Les personnalités togolaises.....	146
1.122. Les personnalités allemandes.....	147

1.2. Investissements publics et privés	
allemands au Togo de 1960 à 1967.....	148
1.21. Investissements publics.....	149
1.211. Agriculture et élevage.....	149
1.2111. Villages pilotes.....	149
1.2112. Coopération allemande pour l'exploitation du manioc.....	153
1.212. Port Autonome de Lomé.....	153
1.22. Investissements privés.....	155
1.221. Brasserie du Bénin.....	156
1.222. Usine Textile de Dadjá.....	157
1.3. Rapports commerciaux entre	
les deux pays.....	159
1.31. Evolution du commerce extérieur du Togo de 1960 à 1967.....	159
1.32. Part de l'Allemagne dans l'évolution du commerce extérieur du Togo de 1960 à 1967.....	163
2 - Intensification des relations	
germano-togolaises de 1968 à 1985.....	166
2.1. Relations diplomatiques entre	
le Togo et la RFA de 1968 à 1985.....	166
2.11. Les missions diplomatiques.....	167
2.111. Les missions diplomatiques allemandes.....	167
2.112. Les missions diplomatiques togolaises.....	169

2.12. Les fréquentes visites des person- nalités togolaises et allemandes.....	169
2.121. Les personnalités togolaises.....	169
2.122. Les personnalités allemandes.....	175
2.123. Les négociations intergouvernemen- tales germano-togolaises de coopération économique.....	181
2.2. Investissements allemands au Togo.....	185
2.21. Investissements publics.....	185
2.211. Aperçu des projets réalisés et en état d'exécution.....	187
2.2111. Dans le cadre de la coopération financière.....	187
2.2112. Dans le cadre de la coopération technique.....	189
2.2113. Etude de certains projets.....	193
2.21131. Port Autonome de Lomé.....	193
2.211311. Financement du Port Autonome de Lomé.....	201
2.211312. Structure du Port Autonome de Lomé.....	203
2.211313. Trafic du Port Autonome de Lomé.....	207
2.21132. Banque Togolaise de Développement.....	209
2.21133. Barrage de Nangbéto.....	211
2.21134. Adduction d'eau de cinq villes togolaises.....	214
2.21135. Aide en marchandises.....	216

2.21136. Promotion de l'agriculture et de l'élevage avec l'aide de la RFA.....	217
2.211361. Agriculture.....	217
2.2113611. Service Phytosanitaire de Cacavéli.....	218
2.21136111. Le but du projet.....	218
2.21136112. Les résultats obtenus.....	220
2.2113612. Projet de Développement Agricole de la Région Centrale..	221
2.21136121. Le Centre Semencier de Sotoboua.....	223
2.21136122. Le Centre de Formation Agricole d'Ayengré.....	224
2.211362. Elevage.....	225
2.2113621. Centre Zootechnique d'Avétonou.....	225
2.2113622. Vulgarisation.....	229
2.21136221. L'édification des travaux villageois.....	230
2.21136222. L'élevage intégré.....	230
2.21136223. L'embouche paysanne.....	231
2.22. Investissements privés.....	232
2.221. Extension de la Brasserie du Bénin.....	233
2.222. Le Groupe Marox.....	237
2.223. L'Entreprise Dyckerhoff und Widmann.....	241
2.2231. Infrastructure.....	241

2.22311. Les travaux de l'extension du Port Autonome de Lomé.....	241
2.22312. La construction des ponts.....	243
2.2232. Hôtels et bâtiments administratifs.....	244
2.22321. Les hôtels.....	244
2.22322. Les bâtiments administratifs.....	244
2.23. Redoublement des échanges com- merciaux entre la RFA et le Togo...	246
2.231. Evolution des échanges commer- ciaux entre la RFA et le Togo.....	246
2.232. Place de l'Allemagne de l'Ouest parmi les partenaires commerciaux du Togo.....	253
3 - Relations indirectes entre le Togo et la RFA..	255
3.1. Communauté Economique Européenne.....	255
3.11. Agriculture.....	255
3.12. Transports et communications.....	258
3.13. Commerce.....	259
3.14. Autres prestations de la CEE au Togo.....	260
3.2. Le Groupe de la Banque Mondiale.....	263
3.21. Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement..	263
3.22. Association Internationale de Développement.....	265
3.221. Agriculture.....	265

3.2211. Coton.....	265
3.2212. Café et cacao.....	266
3.222. Voies de communication.....	270

*
* *
*

TROISIEME PARTIE : AMPLEUR DES RELATIONS

CULTURELLES.....	273
1 - Primauté de l'éducation.....	275
1.1. Enseignement de la langue	
allemande au Togo.....	275
1.11. Les écoles allemandes.....	275
1.12. Les écoles secondaires.....	277
1.13. Université du Bénin.....	279
1.2. Intervention de certains instituts alle-	
mands dans la propagation de la langue	
et la pensée allemandes au Togo.....	281
1.21. Institut-Goethe.....	281
1.22. Deutscher Akademischer	
Austauschdienst.....	283
1.23. Carl Duisberg Gesellschaft.....	286
2 - Les activités des Eglises.....	287
2.1. L'Eglise catholique.....	288
2.11. Les organismes centraux.....	288
2.12. Les diocèses et paroisses.....	290

2.2. L'Eglise évangélique.....	291
2.21. Brot für die Welt.....	291
2.22. La Norddeutsche Mission Gesellschaft.....	292
3 - Les liens d'amitié.....	294
3.1. Le jumelage Duisburg-Lomé.....	294
3.2. L'association bavaro-togolaise.....	298
3.21. Fondation et but.....	298
3.22. Les activités de l'association bavaro-togolaise.....	300
3.221. Domaine médical.....	300
3.222. Domaine social.....	301
3.223. Domaine agricole.....	303
4 - Deutscher Entwicklungsdienst.....	304
4.1. La santé.....	304
4.11. La formation des auxiliaires médicaux.....	304
4.12. La lutte contre la lèpre.....	305
4.2. L'animation rurale.....	305
4.3. L'enseignement technique et la formation professionnelle.....	307
4.31. L'enseignement technique.....	307
4.311. Le lycée d'enseignement technique de Sokodé.....	307

4.312. Collèges d'enseignement	
technique.....	308
4.32. La formation professionnelle.....	308
4.4. Le développement rural.....	309
4.41. L'agriculture.....	310
4.42. L'élevage.....	310
5 - Les Fondations politiques.....	312
5.1. Les Fondations Eyadéma et Seidel.....	312
5.2. Les trois autres Fondations politiques allemandes.....	316
6 - Le tourisme.....	318
6.1. Capacité hôtelière du Togo.....	320
6.11. Equipement hôtelier de Lomé.....	321
6.12. Equipement hôtelier de l'intérieur....	322
6.2. Programme touristique du Togo.....	324
6.21. Sites touristiques togolais.....	324
6.22. Touristes.....	325
7 - L'aide humanitaire.....	340
7.1. L'hôpital de Tokoin.....	340
7.2. Institut National d'Hygiène.....	344
7.3. Centre d'Appareillage Orthopédique de Lomé.....	348
8 - Le sport.....	351

CONCLUSION.....	261
BIBLIOGRAPHIE.....	266 362
ANNEXES.....	395
LISTE DES TABLEAUX.....	476
DEVELOPPEMENT DES SIGLES.....	479
TABLE DES MATIERES.....	7

*
* *
*

Introduction

Lorsqu'au début du 19^{ème} siècle, les puissances européennes subirent de sérieux revers dans les colonies américaines et se retournèrent vers le continent africain qu'elles se partagèrent avec empressement, l'Allemagne était encore occupée à parfaire son unité nationale. Pourtant il y avait eu plusieurs tentatives faites par les explorateurs, les voyageurs, les missionnaires et surtout par les commerçants allemands (installés dans les colonies des autres puissances) auprès de Bismarck pour qu'il intervienne dans la course acharnée à la colonisation que les Anglais, les Belges, les Espagnols, les Français, les Portugais étaient en train de mener dans les différentes parties du globe, notamment en Afrique. Bismarck, par contre, demeura sourd à toutes les doléances qui lui venaient des Allemands, partisans de la colonisation. Les demandes se firent plus pressantes après la victoire sur la France en 1871. Certains Allemands proposèrent même l'annexion de toutes les colonies françaises. Bismarck ne prêta pas attention à leurs revendications, il travaillait plutôt à la structuration et à la consolidation du 1^{er} Reich (Empire) allemand qui venait de voir le jour le 18 janvier 1871 à Versailles. Pour lui les colonies représentaient un gaspillage d'efforts et d'argent. Il préférait en outre l'Alsace-Lorraine aux colonies qu'il voulait laisser aux autres puissances afin de détourner leur attention, et surtout celle des Français de l'Alsace-Lorraine. Mais la fondation de la "Société africaine" en 1878 allait rendre la question des colonies encore plus vive. A partir de 1880, Bismarck commença à s'intéresser aux colonies, car ces dernières devenaient de plus en plus indispensables à l'extension des relations commerciales et à l'accroissement de la population du Reich⁽¹⁾.

1) Source: Zimmermann, Alfred, Geschichte der deutschen Kolonialpolitik, Berlin 1914, page 21.

L'Allemagne ne possédant pas de colonies avant 1884, ses ressortissants commerçants, chercheurs et missionnaires s'installèrent dans les colonies des autres puissances européennes. Les commerçants allemands, dont le premier représentant fut la famille Vietor en 1856⁽¹⁾ s'installèrent à Kéta en Gold Coast (aujourd'hui Ghana, voisin occidental du Togo actuel) zone d'occupation anglaise. En 1882 Vietor et les autres commerçants allemands installés à Kéta quittèrent cette région anglaise pour s'établir à Aného, car à partir de 1874, les fonctionnaires anglais de la Gold Coast sous la direction du fonctionnaire Firminger imposaient des taxes douanières élevées, afin de limiter le commerce allemand dans cette zone d'occupation anglaise et surtout de les empêcher de faire du commerce avec les Ashanti en guerre contre les conquérants anglais. Ceux-ci pensaient ainsi isoler les Ashanti pour venir plus rapidement à bout de leur résistance. D'autre part, l'influence anglaise était si forte dans cette région que tout ce qui n'était pas anglais était mal considéré. Ainsi il y avait souvent des différends entre la population et les commerçants non-anglais notamment les Allemands. Ces derniers se tournèrent vers leur gouvernement pour lui demander protection. Le gouvernement, à l'issue des entretiens qu'il eut avec les Sénats des villes hanséatiques libres et les commerçants des navires de guerre, fonda une commission pour la représentation des intérêts allemands sur la côte ouest-africaine. Le premier navire "S.M.S. Sophie" arriva à la rade de Petit-Popo fin janvier 1884⁽²⁾.

1) Source: Cornevin, Robert, Histoire du Togo,
Paris 1969, page 131.

2) Source: Schmidt, Rochus, Deutschlands Kolonien (West-Afrika und
Südsee), ihre Gestaltung, Entwicklung und
Hilfsquelle, zweiter Band, Berlin 1895, page 174.

Ayant quitté Kéta pour Aného, les commerçants allemands, en échange de quelques prestations, acquirent une totale liberté de commerce auprès de Kouadjovi (sorte de fondé de pouvoir du roi à Aného) en vertu du traité signé avec lui en 1882⁽¹⁾. Très tôt cette liberté de commerce des Allemands dans la région fut remise en question par un certain nombre des habitants.

Les Allemands se sentant en danger se tournèrent vers la canonnière "Sophie" du capitaine Stubenrauch qui croisait à Petit-Popo, dont nous avons parlé plus haut. Le capitaine Stubenrauch intervint et rétablit l'ordre à Aného début février 1884. Le 2 juillet de la même année, Dr. Gustav Nachtigal, commissaire du Reich et consul général à Tunis, à bord de la canonnière "Möwe" (Mouette) débarqua à son tour à Aného. Le 4 juillet il partit pour Baguida où il signa un traité de protectorat avec le roi Mlapa Premier du Togo (aujourd'hui Togoville), ce même jour, le drapeau allemand fut hissé à Baguida et le 5 à Lomé; et le nom Togo fut donné à tout le pays et devint protectorat allemand.

Une fois le sud conquis sans résistance, les Allemands s'élancèrent vers le nord à la conquête de tout le pays selon le principe de l'«Hinterland» établi à la conférence de Berlin (qui dura du 15 novembre 1884 au 26 février 1885). Si la conquête du sud s'était effectuée sans difficultés, il n'en fut pas de même pour les autres régions. Et c'est surtout au centre et au nord que les Allemands rencontrèrent des résistances à l'occupation du pays. Ils durent faire face surtout à des opposants Akposso, Konkomba, Kabré. Mais après quel-

1) Source: Schmidt, Rochus, idem, page 175.

ques guerres-éclair, les Allemands grâce à leur suprématie militaire, purent réprimer toute opposition et devinrent maîtres du pays qui avait alors une superficie de 90 000 km².

Les Allemands se mirent aussitôt à développer leur colonie, à qui ils donnèrent le nom de "*Musterkolonie*", c'est-à-dire colonie modèle, car le Togo pouvait se suffire à lui-même et n'avait pas besoin de l'aide de l'Allemagne. Mais le développement de la "*Musterkolonie*" fut arrêté par la Première Guerre Mondiale. En effet en 1914, le Togo était en Afrique de l'Ouest la seule colonie allemande, limitée au nord par l'axe français Haut Sénégal-Niger, à l'est par la colonie française du Dahomey, à l'ouest par la colonie anglaise de la Gold Coast et au sud naturellement par la mer. Par surcroît, Lomé, sa capitale, se trouve à la frontière de la Gold Coast. Cette situation joua un rôle important en 1914 dans la conquête du pays qui fut rapidement menée, les opérations militaires ayant été effectivement terminées le 27 août 1914 par la reddition allemande à Kamina. Une fois la guerre terminée en Europe en 1918, l'Allemagne renonça par l'article 119 du Traité de Versailles à toutes ses colonies qui reviennent à la Grande-Bretagne et à la France. Ainsi le Togo fut définitivement divisé en deux parties: Togo français, partie la plus vaste (55 000 km²), mais la plus pauvre; et Togo britannique, partie moins étendue (35 000 km²), mais la plus riche. Les Allemands venus tard dans la colonisation furent ainsi les premiers à abandonner leurs colonies.

En confiant les deux "Togo" à la France et à la Grande-Bretagne, la Société des Nations (SDN) leur demandait de conduire le pays à l'indépendance. Chaque puissance mandataire administrait sa partie comme elle l'entendait. La Grande-Bretagne rattacha le Togo occidental à sa colonie de la Gold Coast, tandis que la France, pour sa

part, ne voulait pas inféoder le Togo oriental à sa colonie dahoméenne, et l'administra comme une entité. Malgré ce partage, les deux parties luttèrent durant des décennies pour leur unification, car les populations des ethnies séparées aspiraient à une réunification. La lutte pour la réunification fut particulièrement violente du côté des Ewé (population du sud), mais laissa indifférentes les populations du nord. Afin de réaliser ce désir de réunification, plusieurs associations virent le jour et cherchèrent à faire reconnaître leurs revendications sur le plan international.

Les intellectuels du sud, formés dans les écoles allemandes, favorables au retour de leurs anciens colonisateurs, fondèrent à Accra le premier septembre 1924 le «Bund der deutschen Togoländer» (Ligue des Togolais Allemands) plus connu sous le nom de "Togobund". Pour contrecarrer les revendications coloniales allemandes après l'armistice de 1940, le gouverneur français du Togo Montagné fonda le 13 mars 1941 le CUT (Comité d'Unité Togolaise). Le CUT joua un rôle de premier plan dans la lutte de réunification du Togo. Comme il fut interdit en 1945 à Sylvanus Olympio de fonder un parti pour représenter le Togo "au Parlement français devant une commission chargée d'exprimer son avis sur l'application au Togo des recommandations de la conférence de Brazzaville de 1944"⁽¹⁾, il fit adhérer ses amis au CUT présidé par Augustino de Souza, qui mit toute sa fortune au service du parti, et Olympio lui-même assumait la vice-présidence. En 1946, le CUT remporta les élections et Sylvanus Olympio devint président de l'Assemblée représentative du Togo. En décembre 1947, il défendit la "question Ewé" à

1) Le Monde, 40^{eme} Année, N° 11 806 du jeudi 13 janvier 1983.

Cornevin Robert, idem.

l'ONU. Son discours fit impression. Le 9 mai 1956 l'ONU organisa un plébiscite pour résoudre le problème du Togo britannique qui décida son rattachement à la Gold Coast devenue indépendante le 6 mars 1956 sous le nom du Ghana. Les populations du nord du Togo britannique plus nombreuses que celles du sud acceptèrent l'annexion.

Les élections pour l'indépendance du Togo oriental eurent lieu le 27 avril 1958 sous le contrôle de l'ONU. Le CUT remporta la majorité absolue. Mais l'indépendance ne fut proclamée que deux ans plus tard, c'est-à-dire le 27 avril 1960 par Sylvanus Olympio⁽¹⁾. Comme la réunification des deux parties échoua, le Togo français portera seul le nom Togo et c'est de cette partie que nous traiterons dans nos recherches. A ce jour de l'indépendance du Togo, que reste-t-il encore des vestiges de l'époque allemande?

En 1960 les réalités allemandes les plus importantes au Togo (et jusqu'à nos jours) étaient les voies de communication notamment les trois lignes de chemins de fer: Lomé-Aného 44 km (ligne des cocotiers), Lomé-Kpalimé 119 km (ligne du cacao) et Lomé-Atakpamé 164 km (ligne du coton). Puis viennent les ponts sur les différents fleuves, plusieurs bâtiments qu'on reconnaît encore aujourd'hui par leur architecture massive, en béton, par exemple la cathédrale, l'école professionnelle et l'église évangélique de Lomé, la gare d'Aného, la mission catholique de Kpalimé, le logement du préfet de Notsé, le palais des gouverneurs allemands de Lomé rénové, etc... . La présence allemande au Togo en 1960 dans le domaine culturel fut dominé par l'aide de l'Eglise évangélique allemande à sa soeur du Togo, aide destinée surtout à l'évangélisation de la population "Ewé".

1) Source: Cornevin, Robert, idem.

Le Monde, 40^{eme} Année, N° 11 806 du jeudi 13 janvier 1983.

Obligée de quitter le Togo en 1914, l'Allemagne durant des décennies ne noua aucun contact avec le pays, du moins officiellement. Et ce n'est qu'en 1960 qu'elle est de nouveau présente au Togo par son ambassade et devient un partenaire privilégié par le truchement de la coopération ou de l'aide au développement. Mais avant d'aborder les grandes orientations de nos recherches, il nous a semblé important de préciser certains termes dont le sens aujourd'hui est confus et complexe. Comment parler au juste de relations ou de coopération lorsqu'on est en présence d'un pays dit développé et d'un autre dit sous-développé? C'est pourquoi une série de définitions et de précisions des termes s'impose. Que faut-il donc entendre par relations entre pays développés et pays sous-développés? Dans le cas précis du Togo, peut-on parler de coopération? Si oui, laquelle? Et si non, pourquoi?

Selon le Petit Robert, la coopération est l'*"action de participer à une oeuvre commune. Une politique par laquelle un pays apporte sa contribution au développement économique, culturel de nations moins développées"*. Ceci nous amène aussi à expliquer ces derniers concepts de développement et de sous-développement.

Le "sous-développement" au départ ne fut que la traduction de "under-development", notion mise au point par des politiciens américains pour dénoncer la faim, la misère de la majorité de l'Humanité après la Seconde Guerre Mondiale. Mais le mot est devenu un concept passe-partout de la politique internationale, avec la décolonisation qui a amené sur la scène internationale plusieurs pays qui avaient des problèmes économiques et politiques. Dès lors, les mass-media vont s'intéresser au sous-développement avant que l'opinion publique ne prenne contact avec les réalités économiques de ces pays. Plusieurs écoles et théories ont vu le jour pour expliquer ce phénomène de sous-développement, par lequel la vie de milliers de personnes est menacée.

Certains théoriciens affirment que le sous-développement serait causé par des conditions naturelles, climatiques, religieuses et démographiques qui empêchent certaines régions du globe de se développer et d'atteindre le niveau de vie, sur tous les plans, des pays dits développés. D'autres vont même jusqu'à trouver dans le sous-développement des origines raciales c'est-à-dire que les pays sous-développés ne seraient habités que par la population noire et les pays développés par la population blanche. Ils oublient que beaucoup de pays d'Amérique Latine, d'Asie et même d'Europe sont peuplés de Blancs et sont sous-développés ou bien considérés comme tels. L'Histoire nous enseigne qu'un pays sous-développé peut devenir développé: *"Si le sous-développement et ses causes étaient éternels, les pays aujourd'hui «développés», soi-disant favorisés par la nature ou de façon congénitale, véritables élus de Dieu, auraient dû toujours présenter une incontestable avance sur le reste du monde. Or la supériorité de l'Europe occidentale ne s'est nettement établie que depuis le XVIII^{ème} siècle. Pendant des millénaires, le Moyen-Orient, l'Inde, la Chine ont connu des niveaux techniques, scientifiques, culturels incontestablement supérieurs à ceux de l'Europe occidentale, qui, rétrospectivement, apparaissent comme une sorte de Far West arriéré"⁽¹⁾. Plus loin Lacoste dira: "Ce sont les races «de couleur» qui ont réalisé, jusqu'au XVIII^{ème} siècle, l'essentiel des progrès dont a bénéficié par la suite le reste de l'Humanité. Qu'aurait été l'importance de l'apport de l'Afrique noire si cette partie du monde n'avait pas été si profondément ravagé depuis le VIII^{ème} jusqu'au début du XX^{ème} siècle par le trafic des esclaves et les guerres continuelles qui en permettaient la capture? Qu'aurait été le destin de*

1) Lacoste, Yves, Géographie du sous-développement,

Paris 1981, page 254.

l'Amérique indienne sans la cassure provoquée par la colonisation espagnole "(1).

Pour les économistes, le sous-développement est caractérisé par l'absence d'industrialisation. Ainsi l'Europe avant la Révolution Industrielle était sous-développée, c'est pourquoi la situation économique et sociale des pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie d'aujourd'hui représente un caractère essentiel du sous-développement. D'autres encore, pour montrer le rôle primordial que joue l'impérialisme dans le maintien du sous-développement définissent ce dernier comme conséquence directe du colonialisme et du néo-colonialisme: "*les rapports entre pays développés et pays sous-développés sont marqués par des phénomènes de domination, d'impérialisme; la structure de leurs échanges de produits et de capitaux est originale, les politiques nationales ne sont pas indépendantes et guidées par le seul objectif de la croissance équilibrée mais soumises à des pressions publiques ou privées, internes ou extérieures, souvent décisives*"(2).

Mais l'explication la plus simpliste pour expliquer le sous-développement est la «pauvreté totale» d'après Robert Mac Namara, ancien président de la Banque Mondiale. Selon le calcul de cette dernière, près de 800 millions d'hommes vivent dans cette «pauvreté totale» caractérisée par un manque de besoins nécessaires à la survie des hommes

1) Lacoste, Yves, idem, pages 254-255.

2) Freyssinet, Jacques, Le concept de sous-développement,
Thèse pour le doctorat es sciences économiques
présentée et soutenue le 24 octobre 1963,
Université de Paris, Faculté de droit et de sciences
économiques, page 113.

(lorsque ces besoins se situent en-dessous de 3 000 calories et 100 grammes de protéine par jour et par personne)⁽¹⁾.

En résumé est pays sous-développé tout pays qui répond aux critères suivants: un retard économique; un chômage déguisé; une démographie galopante incontrôlée; la faim et la pauvreté de la majorité de la population. Mais le sous-développement avant d'être économique, est d'abord culturel et mental, car la colonisation de l'Asie et de l'Afrique qui forment aujourd'hui le bloc des pays sous-développés a signifié la soumission et la domination totale des groupes sociaux. Cette domination a entravé et bouleversé leur évolution socio-culturelle, tandis que la colonisation a été bénéfique pour certains pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, pour ne citer que ces deux, parce qu'au départ il ne s'agissait que d'une colonisation de peuplement, ce qui a fait que la colonisation qui en a suivi n'a été qu'une manière de venir en aide aux compatriotes qui s'étaient expatriés.

Les pays sous-développés sont encore appelés le "Tiers-Monde". Ce mot d'origine française a fait son apparition dans les mass-media vers les années 50, car la situation actuelle des pays sous-développés est comparée à celle qu'existait dans le Tiers Etat avant la Révolution Française de 1789. Ils sont encore désignés par le terme de "pays en voie de développement" ou celui du "Sud" par opposition au "Nord" occupé par les pays développés. Mais dans notre travail nous avons refuté le vocable de "pays en voie de développement", car nos recherches

1) Source: NOHLEN / NUSCHELER, Handbuch der Dritten Welt, Unterentwicklung und Entwicklung: Theorien, Strategien, Indikatoren - Band 1 - Hamburg 1982, pages 25-27.

nous ont montré que la plupart des pays sous-développés surtout africains n'ont pas progressé du tout depuis leur indépendance jusqu'à nos jours. Nous sommes plutôt tentés de dire "pays en voie de sous-développement". Parmi les pays sous-développés, les Nations-Unies ont catalogué certains pays très pauvres en Least Developed Countries (LLDC) et en Most Seriously Affected Countries (MSAC)⁽¹⁾.

Sur résolution de l'Assemblée plénière des Nations-Unies du 18 novembre 1971 fut formé le groupe des LLDC sur la base de trois critères:

- Produit National Brut par habitant en-dessous de 100 dollars (U.S. dollar);
- le pourcentage de la production industrielle dans le P.N.B. en-dessous de 10%;
- le nombre des analphabètes en-dessous de 20% pour la population de plus de 15 ans.

Quant aux MSAC, le Secrétariat Général des Nations-Unies a, au cours de sa session extraordinaire du 4 mai 1974, déterminé les critères suivants pour les identifier:

- Produit National Brut par habitant très faible;
- montée vertigineuse des prix de l'importation par rapport à l'exportation;
- exportations insuffisantes;
- très fort endettement;

1) Sources: NOHLEN / NUSCHELER, idem, page 19.

Entwicklungspolitik, Vierter Bericht zur Entwicklungspolitik
der Bundesregierung, pages 54-55.

Aktuell, Das Lexikon der Gegenwart,

Dortmund 1984, page 173.

- réserves monétaires très faibles.

Le Togo fait partie de Least Developed Countries depuis 1982⁽¹⁾.

Pour combattre tous ces problèmes et aider les pays sous-développés à sortir de leur misère, furent créés sur le plan international et dans chaque pays développé plusieurs organismes qui viennent en aide aux pays sous-développés. Cette aide est appelée aide au développement. Pour le commun des mortels cette aide est en fait une aumône. Mais l'aide au développement n'est pas du tout un don, mais un prêt remboursable à long terme, c'est pourquoi on parle de relations ou de coopération entre les deux pays, car cette aide est octroyée selon des accords régis par les règles internationales.

Bien que l'aide au développement soit un prêt, elle est malheureusement devenue une arme politique, économique et même militaire pour ceux qui l'octroient. Par exemple, quand la RFA a compris que ses buts de la politique d'aide au développement étaient difficiles à atteindre dans le cadre de la communauté, elle a refusé d'augmenter de 1960 à 1970 sa participation aux aides multilatérales que ce soit à la CEE ou aux organismes de l'ONU, malgré les pressions américaines. Mais quand les différents accords lui ont ouvert les frontières des colonies françaises, anglaises et belges, sa participation a presque doublé et dépassé de loin celle de la plupart des pays développés. Dès lors, son aide au développement vise un but plus économique que politique (comme nous le verrons plus loin).

1) Source: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit,
Journalisten-Handbuch Entwicklungspolitik,
Bonn 1985, page 109.

Et pour ceux qui reçoivent cette aide, elle est un moyen de survie, d'enrichissement et parfois de corruption. Ainsi l'aide au développement au lieu d'aider la population (surtout les couches les plus démunies) à relever son niveau de vie ou du moins à pouvoir manger à sa faim, porte en elle une contradiction dont les conséquences sont et seront incalculables pour l'Humanité, car *"les classes qui étaient déjà riches deviennent plus riches encore et celles qui étaient pauvres s'appauvrissent encore plus"*⁽¹⁾. Devant ce phénomène, certains théoriciens du sous-développement surtout marxistes, considérant que le sous-développement est un produit de l'impérialisme qui prend sa source dans le capitalisme en viennent à la conclusion que l'aide provenant d'un pays socialiste est la meilleure puisqu'elle ne chercherait qu'à permettre le décollage économique du pays sous-développé, tandis que l'aide capitaliste serait entachée d'impérialisme et d'exploitation systématique du pays aidé. Une conclusion pour le moins discutable au regard des réalités de ces temps derniers. Il serait erroné de croire de nos jours que les pays socialistes sont prêts à aider les pays sous-développés à sortir de leur misère. L'exemple de la Guinée et d'autres pays est encore frais dans nos mémoires. Un pays sous-développé surtout africain ne peut se développer qu'en comptant sur lui-même, en tenant compte des réalités locales et surtout que si la classe dirigeante devient plus consciente des problèmes de la couche défavorisée de la population. Car toute politique de développement d'un pays sous-développé basée sur le remplacement d'une puissance capitaliste par une puissance socialiste est vouée dès le début à l'échec. Parce que si le

1) Negreponi-Delivanis, M, Influence du développement économique sur la répartition du revenu national, Paris, 1960, page 100.

capitaliste est considéré comme l'imp̄rialiste, le pilleur le plus dangereux dont il faut se méfier comme de la peste, le socialiste quant ā lui n'est pas en odeur de sainteté quant ā ce qui concerne ses relations, sa coopération avec les pays sous-développés. A ce propos nous pouvons rapporter ce mot de Omar Bongo, président du Gabon, qui, lors de la "Rencontre franco-africaine sur la coopération" ā Libreville du 10 au 13 janvier 1987, disait *"qu'en matīre de coopération, il n'y a en vérité qu'une constante: l'argent des donateurs et autres investisseurs n'entre en Afrique que pour mieux en ressortir"*⁽¹⁾.

La RFA ne fait pas exception ā la r̄gle. Mais depuis que la crise économique mondiale a mis les pays sous-développés, surtout ceux au sud du Sahara, aux abois et a démontré que l'aide au développement suit un autre itinéraire que celui qui était prévu, la RFA a adopté une nouvelle politique d'aide au développement comme l'a souligné le ministre fédéral de la coopération économique Jürgen Warncke: *"Nous n'encourageons pas les objets de prestige, mais les mesures de nature ā renforcer ā long terme l'autonomie économique des Etats partenaires. Notre politique de développement ne peut être qu'une aide pour s'aider soi-même. Toute coopération vouée au succès présuppose que les pays en voie de développement consentent eux-mêmes des efforts efficaces"*⁽²⁾. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a mis l'accent sur certaines priorités: *"satisfaire les besoins fondamentaux et lutter contre la pauvreté absolue; le développement rural et, en particulier, les mesures de garantie de l'alimentation par les bénéficiaires eux-mêmes; la promotion de l'approvisionnement énergétique; la sauvegarde de l'environnement et l'exploitation parcimonieuse des matīres*

1) Afrique-Asie, N° 392 du 26 janvier au 8 février 1987, page 27.

2) La Nouvelle Marche, N° 1824 du vendredi 15 novembre 1985, page 3.

premières; les secteurs de l'éducation et de la formation"⁽¹⁾.

D'autre part le ministère de la coopération propose de:⁽²⁾

1) "*«désétatiser» la coopération, pour augmenter la participation croissante des Eglises et du secteur privé;*

2) *coopérer avec les associations syndicales et professionnelles des pays partenaires, parfois plus concernées que les autorités publiques;*

3) *mettre l'accent sur des projets très précis, agricoles ou éducatifs*".

Le Togo et l'Allemagne de l'Ouest n'échappent pas à cette règle de coopération. Les deux pays, l'un sous-développé et l'autre développé, étant souverains, sont des partenaires égaux en droit dans tous les domaines de la vie politique et économique. Les relations qu'ils nouent ainsi que les accords qu'ils signent s'effectuent sur des bases de relations internationales définies par les deux parties. En intervenant au Togo, la RFA met à la disposition du pays ses expériences, des ressources financières et techniques pour son développement. Ainsi notre étude n'est qu'une tentative modeste de rassemblement de recherches de "*25 Ans De Relations Germano-Togolaises - 27 Avril 1960 - 27 Avril 1985*".

En choisissant ce sujet, nous avons voulu apporter notre contribution à la connaissance du Togo et de la République Fédérale d'Allemagne et à l'étude de la coopération politique, économique et

1) *idem.*

2) *Jeune Afrique*, N° 1323 du 14 mai 1986.

culturelle entre les deux pays. Le choix de la période est lié à la conjoncture internationale:

— 1960 : c'est l'année de la course aux indépendances des colonies africaines. Le 27 avril 1960, le Togo oriental ou Togo français devint indépendant. Devenu souverain, il pouvait traiter d'égal à égal avec toutes les nations du monde et n'avait plus besoin de passer par le truchement de la puissance mandataire. Le Togo n'étant plus une "chasse gardée" française, la RFA pouvait nouer les relations telles qu'elle le souhaitait avec le nouvel Etat. Sur le plan international, le Togo jouissait de tous les droits possibles pour faire entendre sa voix.

— nous avons mené nos recherches jusqu'en 1985. Nous nous sommes intéressés particulièrement à cette période parce que l'année 1985 est désignée dans la planification togolaise comme celle du «décollage économique» du pays. Cela nous permet d'analyser ce «décollage économique», ses résultats et les investissements allemands dans cette planification.

Trois parties constitueront les pôles de notre étude:

— la première partie prendra en compte surtout un aperçu historico-géographique des deux pays afin de mieux éclairer les secteurs dans lesquels la coopération germano-togolaise est la plus avancée. Pour mieux le comprendre, il faudra avoir présents à l'esprit les instruments et les structures de la coopération germano-togolaise.

— la seconde partie se bornera à une étude des variations et de l'intensification des relations germano-togolaises.

— quant à la troisième partie, elle sera consacrée au rôle que joue la culture dans les relations entre les deux pays.

Première Partie : Fondements Et Instruments

Des Relations Germano-Togolaises

1. Présentation du Togo.

Le Togo avec ses 56 785 km² et un peu plus de 2 500 000 habitants est l'un des plus petits pays de l'Afrique occidentale et l'un des pays d'Afrique les plus densément peuplés: environ 40 hab/km². Situé entre le 6^o et le 11^o degré de latitude nord, le Togo s'étend comme une "silhouette humaine" sur 600 km de long et 55 km sur le littoral. Il est limité au nord par le Burkina-Faso (ex Haute-Volta), au sud par le Golfe du Bénin, à l'est par la République Populaire du Bénin (ex Dahomey) et à l'ouest par le Ghana. Lomé, sa capitale a acquis aujourd'hui une notoriété internationale par les différentes conférences qu'elle a accueillies et surtout pour avoir donné son nom aux trois dernières conventions signées entre la Communauté Economique Européenne (CEE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) (Lomé I, II et III) en 1975, 1980 et 1984.

Le climat est caractérisé par des inégalités de température. On distingue deux types de climat tropical: au sud un climat humide équatorial dit «libéro-dahoméen» avec une double saison de pluies (d'avril à juin et de septembre à novembre); et au nord un climat soudano-sahélien avec une seule saison de pluies (de mai à octobre). Ce qui permet de diviser le pays en deux types de végétation: les forêts au sud et la savane au nord. Le régime des pluies et la végétation influent considérablement sur l'économie du Togo comme dans tous les pays africains, parce qu'ils jouent un rôle déterminant dans le rythme des travaux champêtres et dans les productions de l'agriculture togolaise qui occupe environ 85% de la population, le Togo étant un pays essentiellement agricole.

1.1. Aperçu économique du Togo.

Bien qu'une grande partie de la population togolaise s'intéresse à l'agriculture, comme nous venons de le dire, malheureusement cette dernière n'occupe qu'un tiers des terres cultivables. Les pédologues répartissent les sols du Togo en trois catégories:⁽¹⁾

- les sols riches naturellement fertiles occupent 20% de la surface totale;
- les sols relativement riches, 40%, plus fragiles, qui nécessitent une bonification par des travaux;
- les sols pauvres, 40%.

Outre ces inégalités de sols, le Togo connaît également une inégalité d'eau selon les régions. Exceptées certaines régions comme la région des Plateaux, les monts Alédjo, la pluviométrie ne dépasse pas 1 000 mm. L'agriculture togolaise souffre de l'insuffisance de l'eau malgré l'existence de quelques cours d'eau comme le Mono et le Lac du Togo au sud, l'Oti au nord, parce que ces derniers ne sont pas mis à profit pour irriguer les champs.

Depuis l'échec des industries togolaises, et par ailleurs depuis la crise économique mondiale et la chute vertigineuse du prix des matières premières, le Togo s'est tourné vers l'agriculture qui devient la base de la politique de développement. Selon les informations que nous

1) Source: République Togolaise, Annuaire Economique Officiel, 1982/1983, page 68.

avons reçues du représentant économique de l'ambassade de la RFA à Lomé en décembre 1984, lors de nos recherches au Togo, la RFA, étant donné l'échec de l'industrialisation du Togo, met l'accent elle aussi sur l'agriculture qui occupe la priorité dans les relations germano-togolaises. Par exemple, les bourses de stage en RFA sont accordées davantage dans le domaine de l'agriculture que dans les autres domaines.

Après avoir fait un tour d'horizon de quelques problèmes que connaît l'agriculture togolaise, venons en maintenant aux productions agricoles. Au Togo on distingue quatre régions agricoles: la région Maritime, domaine de la culture du maïs, du manioc, de la noix de palme et de coco; la région des Plateaux, région la plus fertile du Togo, dominée par l'igname et par les plus importants produits agricoles d'exportation à savoir le cacao, le café et le coton; la région des Savanes sèche, montagneuse, avec la région de la Kara surpeuplée, sont occupées par la culture du mil, de l'arachide et du sorgho et c'est également le lieu de prédilection pour l'élevage. A part ces produits importants on trouve au Togo d'autres cultures comme le fonio, le riz, le haricot sec, le pois d'angol, le soja, le kapok, le sisal, le tabac, la canne à sucre; les tubercules: la patate douce, le taro, la pomme de terre; les oléagineux: le ricin, le karité et le sésame; les fruits: les agrumes, les avocats, les papayes, les bananes, les ananas, le néré; les légumes: le gombo, le piment sec, les tomates ⁽¹⁾.

1) Sources: NOHLEN / NUSCHELER, idem - Band 2 - pages 538-552.

République Togolaise, idem.

La quantité de ces diverses productions n'est jamais constante parce que l'agriculture togolaise reste encore traditionnelle c'est-à-dire qu'elle n'utilise pas les nouvelles techniques agricoles à savoir "la mécanisation, le labour attelé, les engrais chimiques, le fumier, les techniques d'irrigation ou de drainage, la sélection des graines ou des plants, la culture en terrasse dans les régions montagneuses"⁽¹⁾. D'autre part elle est à la merci de la pluie comme nous l'avons dit plus haut. Pour remédier à ce phénomène qui met la population togolaise dans la dépendance totale des intempéries climatiques et surtout pour permettre au pays d'atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire qu'il s'est assigné, plusieurs réformes de modernisation de l'agriculture ont été entreprises entre autres le développement de l'hydraulique villageoise pour la maîtrise de l'eau et la mise en valeur des terres. D'importants projets hydro-agricoles ont vu le jour dans plusieurs régions. Des fermes expérimentales (Tové, Glidji et Sotoboua) et des centres pilotes (Kabou, Kanté, Barkoïssi, Toaga) ont été créés dans le but d'expérimenter et de vulgariser les méthodes modernes. Des instituts de recherche Irto, Irct et Irho sont mis sur pied:

a) l'Irto: Institut de recherche du Togo procède, entre autres activités, à des études pédologiques;

b) l'Irct: Institut de recherche du coton et des textiles exotiques entretient au Togo la station d'Anié-Mono à Kolokopé qui assure la sélection et la multiplication des semences de cotonniers;

c) l'Irho: Institut de recherche des huiles et oléagineux fournit au Togo des semences de palmiers sélectionnés et cherche les moyens efficaces pour lutter contre la «maladie de Kainkopé» qui ravage la cocoteraie togolaise.

1) République Togolaise, idem, page 69.

Quant aux Sorad (Sociétés régionales d'aménagement et de développement) qui ont remplacé les Spar (Sociétés publiques d'action rurale), elles ont un rôle plus formateur que les autres instituts. Leur but est de former des cadres et de mettre en valeur sur le plan agricole et artisanal la région dans laquelle elles se trouvent⁽¹⁾.

Comme l'agriculture, l'élevage au Togo connaît aussi certains problèmes notamment celui du fourrage, de l'eau et des maladies. Le problème crucial est celui du fourrage qui devient rare parfois inexistant pendant la saison sèche. Des épidémies détruisent quelquefois tout le troupeau. Au Togo, on décèle les maladies suivantes qui nuisent souvent au cheptel: la trypanosomiase transmise par la mouche tsé-tsé, la peste bovine, la péri-pneumonie bovine, le charbon bactérien, la tuberculose bovine et porcine, la typhose et la pullorose oviaires⁽²⁾. Le cheptel togolais comprend les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les équins, les asins et les volailles.

— Les bovins: environ 250 000 composés des races locales, la «race des langues» au sud, le zébu au nord. De Guinée est introduite la race N'Dama. La production est insuffisante pour nourrir la population en produits laitiers et en viande. Ainsi le Togo est obligé d'importer chaque année des produits laitiers et de la viande.

— Les ovins et les caprins: le Togo compte 700 000 ovins et 750 000 caprins. Il importe des ovins et des caprins du Bénin, du Burkina-Faso et du Niger.

— Les porcins: environ 202 000. Le Togo importe de la viande de porc réfrigérée ou congelée de France et du Danemark.

1) Source: idem, page 70.

2) Source: idem, pages 76-77.

— Les équins et les asins: 1 500 chevaux et 1 000 ânes. Ils servent essentiellement d'animaux de monture.

— Les volailles: on estime à 5 640 000 le nombre de volailles au Togo.

Pour accroître son cheptel, le Togo a commencé par moderniser son élevage en introduisant des races mieux adaptées au climat et plus résistantes, en sélectionnant des animaux et en distribuant des géniteurs. Un effort a été également entrepris pour que les paysans associent l'élevage à l'agriculture et à la pêche.

Cette dernière est pratiquée dans les cours d'eau, les lacs et l'océan atlantique. La pisciculture se développe surtout dans les régions où l'absence des cours d'eau poissonneux ne favorise pas la pêche. Dans son souci d'autosuffisance alimentaire, le Togo s'est doté d'un port de pêche à Lomé afin de développer la pêche marine.

Comme la plupart des pays sous-développés, le Togo a effectué des prospections de recherches minières dans son sous-sol. Ces travaux de prospections ont abouti à la découverte de certains minerais comme les phosphates, le marbre et le calcaire qui sont actuellement les seules richesses minières exploitées.

a) Les phosphates: les phosphates du Togo constituent la principale ressource minière du pays et interviennent à plus de 50% dans les exportations. Ils ont été découverts en 1952 à la suite des travaux de recherches menés par la *"mission du Comptoir des phosphates d'Afrique du Nord venue explorer l'ensemble des formations sédimentaires de l'Afrique occidentale française... . La prospection a été méthodiquement poursuivie dans la région d'Akoumapé et a permis la mise en place d'une usine pilote. Les gisements constituent une réserve de plus de 100 millions de tonnes... . La teneur en phosphate tricalcique classe*

le minerai togolais parmi les meilleurs du monde"⁽¹⁾. Pour exploiter le minerai fut créée en 1954 la Société Minière du Bénin qui devint le 14 octobre 1957 la Compagnie Togolaise des Mines du Bénin (CTMB). La CTMB, nationalisée le 4 février 1974, est devenue Office Togolais des Phosphates (OTP).

De 500 000 tonnes en 1960, la production est passée à 3 millions de tonnes actuellement malgré la chute vertigineuse des cours sur le plan international. Toute la production est exportée par le wharf phosphatier de Kpémé⁽²⁾. Le bon sens voudrait qu'une partie soit utilisée pour la fabrication des engrais pour l'agriculture togolaise.

b) Le marbre: le Togo recèle d'importants gisements de marbre. Le gisement de Gnaoulou (environ 2 millions de réserves) est exploité depuis 1970.

c) Le calcaire: on le trouve au sud de Tokpli exploité déjà pendant la Seconde Guerre Mondiale pour la fabrication de la chaux. On en trouve également à Tabligbo (200 millions de tonnes de réserves) exploité par la Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest (CIMAO), société regroupant le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. C'est la plus grande usine de ciments de l'Afrique noire francophone.

Outre ces trois matières premières exploitées, le sous-sol togolais recèle d'autres ressources minières de faible teneur: le fer à Bas-sar et Dapaong; la chromite dans les monts Haïto et dans les collines

1) République Togolaise, idem, page 90.

2) Source: Le Flash Africain, Special Togo Nouveau N° 22, Année 1975, pages 32-37.

de Djeti et Moliendo; la bauxite dans le mont Agou; le manganèse à Basadagebi et à Dapaong; l'or dans la Kéran, le Mono, l'Amoutchou, dans la région d'Agbandi, dans l'Adélé et l'Akébou, la dolomie dans les monts Haïto.

Avec la flambée des cours de phosphates en 1974-1975, le Togo a voulu en profiter pour s'industrialiser, et surtout pour transformer ses ressources minières et diversifier ainsi ses sources de revenus. Il a été prévu à moyen terme des actions devant tendre:⁽¹⁾

– *à la restructuration de certaines unités de manière à relancer la production industrielle et à favoriser l'intégration des différentes branches à travers un processus d'échanges interindustriels;*

– *à la transformation sur place des matières premières d'origine agricole et minière en vue de satisfaire la quasi-totalité des besoins de la population en articles divers et en denrées alimentaires de première nécessité, et d'amorcer une politique cohérente d'exportation de produits plus élaborés;*

– *au renforcement de la position de certaines entreprises sur le marché international en procédant à l'extension de capacités de production".*

Le pays s'est alors lancé dans le développement des industries. Beaucoup d'investissements ont été réalisés à partir de 1976 et qui ont permis la modernisation et l'extension des industries qui exis-

1) République Togolaise, idem, page 84.

taient déjà et la mise en place de nouvelles industries:⁽¹⁾

a) les industries extractives: l'extension de l'OTP et de la Société des Salines du Togo (créée en 1969) a été entamée. Deux autres industries nouvelles, la fabrique de clinkers de la CIMAO et la fabrication de chaux à partir des gisements de dolomie ont vu le jour.

b) les industries alimentaires: la féculerie de Ganavé de la compagnie du Bénin avec la fabrication de fécule oxydée et la Société des Grands Moulins du Togo (créée en 1972), sociétés déjà existantes ont été agrandies. Parmi les autres industries alimentaires on compte la Brasserie du Bénin (le fer de lance de la coopération germano-togolaise), la société des produits laitiers du Togo (Soprolait), l'Huilerie de palme à Tafié (près d'Agou), la fabrique de pâtes alimentaires à Lomé.

c) les industries textiles: il existe au Togo deux industries textiles à Dadjá et à Kara (la compagnie togolaise de textiles, Togotex). Elles fournissent des tissus à partir du coton. La plus grande partie de la production est destinée aux marchés extérieurs tels que l'Europe, les Etats-Unis et le Canada.

d) les industries chimiques: elles comprennent la Société Togolaise des Hydrocarbures (STH) qui exploite une raffinerie de pétrole

1) Sources: Les atlas Jeune Afrique, Atlas du Togo,

Paris 1981, pages 39-41;

Voir également Bulletin de l'Afrique N° 868 du 19 mai 1976, pages 16 930 - 16 933.

à Lomé bien que le Togo ne possède pas de pétrole; l'Industrie Togolaise des Plastiques (ITP); la savonnerie de la SOCITO; la manufacture d'allumettes.

Le Togo s'est doté également d'une métallurgie (Société Nationale de Sidérurgie) qui exploite une aciérie-laminier à Lomé.

La plupart de ces industries ont été fermées à cause de la conjoncture internationale et surtout à cause d'une mauvaise planification. La raffinerie de pétrole et la sidérurgie ont été les plus touchées. Le Togo, étant un pays essentiellement agricole, doit avant tout développer son agriculture, surtout les produits alimentaires de base à savoir le manioc, le maïs, le mil, le riz et les ignames, et ce n'est qu'après cela que les produits d'exportation comme le cacao, le café, les produits de palme et du coton pourront trouver une place dans l'économie du pays, car plus le Togo se suffit à lui-même sur le plan alimentaire, plus il y a de forces pour produire les produits d'exportation et pour développer tout le pays. Malheureusement le Togo est obligé aujourd'hui, comme la plupart des pays sous-développés, d'importer des produits alimentaires de base comme le riz, les produits de blé.

Sur le plan des échanges commerciaux avec l'étranger, le Togo pratique une politique de "porte ouverte" c'est-à-dire que tout pays ou toute personne peut exporter et importer au Togo, sauf l'Afrique du Sud et l'Israël car les exportations vers ces deux pays sont officiellement interdites⁽¹⁾.

1) Source: Bundesstelle für Aussenhandelsinformation - Togo -
Wirtschaftliche Entwicklung 1982, Köln, Oktober 1983,
page 18.

C'est avec les pays européens de la CEE que le Togo a conclu jusqu'à ce jour le plus de conventions et d'accords d'échanges commerciaux. La part des pays européens socialistes et celle des pays africains et asiatiques dans les échanges commerciaux du Togo sont très faibles.

Quant au système éducatif, il est calqué sur le modèle français: "*Les systèmes d'enseignements en Afrique ont hérité, jusqu'à la caricature, de tous les défauts du système livresque, sclérosé, coupé du milieu, classes surchargées, maîtres mal formés, manque tragique de moyens matériels, programmes inadaptés aux besoins aussi bien pour le développement économique des Etats que pour le développement intellectuel des individus, etc...*"⁽¹⁾. Le français étant la langue officielle du pays, tout l'enseignement se fait en français dès le premier jour de l'école primaire. Pour la France, il faut: "*prolonger la situation de l'ère néo-coloniale afin de maintenir la sacro-sainte «influence française» à travers l'enseignement et la culture*"⁽²⁾. Certes il y a eu des réformes au niveau de l'enseignement d'histoire et de la géographie pour pouvoir adapter les programmes aux réalités nationales mais l'essentiel est toujours basé sur le système français. Tous les diplômes togolais sont reconnus par la France.

L'enseignement est divisé en quatre degrés. Le premier degré c'est-à-dire l'école primaire dure six ans sanctionnés par le C.E.P.D. (certificat d'études du premier degré), le deuxième va de la sixième en troisième, le troisième de la seconde en terminale, le quatrième de-

1) Charte de la coopération pour le développement,

Paris 4^{ème} trimestre 1983, page 12.

2) idem, page 13.

gré est l'université. Cette dernière, créée en 1972 et dénommée Université du Bénin (UB) n'était constituée que d'une école de Lettres et de Droit. Aujourd'hui elle compte toutes les grandes écoles et même l'école de médecine.

1.2. Plan de développement économique et social du Togo.

Le Togo, dès son indépendance, est confronté aux difficultés économiques comme la plupart des pays africains devenus souverains. L'indépendance économique après l'indépendance politique devient une nécessité. Pour l'atteindre, il faut connaître ses besoins, ses ressources et ses capacités économiques. A l'issue de cet inventaire, le Togo a mis sur pied un plan de développement économique et social qui permet une élaboration de projets et de programmes à financer en partie par l'épargne (épargne publique, épargne des entreprises et épargne des ménages) et par les apports de l'aide extérieure. Cette dernière l'emportera sur les sources locales comme c'est le cas le plus souvent dans l'économie sous-développée.

Le plan est quinquennal et le premier n'a vu le jour que six ans après l'indépendance, c'est-à-dire en 1966, point de départ d'une stratégie « duo-décennale » 1966-1985 (en tout quatre plans), dont l'horizon 1985 amorcera le « *décollage économique* » du Togo. Le premier et le deuxième plans désignaient cet horizon en ces termes: "*Plus que les objectifs de 1970, trop proches pour être parlants, l'horizon 1985 évoque les résultats des efforts qu'une génération peut permettre d'atteindre*"⁽¹⁾. Ainsi les objectifs de l'horizon 85 doivent viser à:

1) République Togolaise, Plan de développement économique et social 1981-1985, page 22.

- "assurer la véritable indépendance économique nationale;
- faire de l'administration une administration du développement;
- accroître la capacité productive des facteurs de production;
- assurer l'équilibre régional au niveau de la nation;
- adapter les mentalités au type nouveau de citoyen"⁽¹⁾.

L'indépendance économique que le gouvernement togolais appelle de tous ses vœux et qui est contenue dans les objectifs de l'horizon 1985 vise:⁽²⁾

- "l'autosuffisance étatique;
- l'autosuffisance des collectivités;
- l'autosuffisance des entreprises publiques et privées;
- l'autosuffisance des catégories socio-économiques et socio-professionnelles;
- l'autosuffisance des individus".

Après avoir énuméré les objectifs que les quatre plans quinquennaux se sont assignés, voyons brièvement le contenu de chaque plan:⁽³⁾

a) le premier plan 1966-1970 a posé les jalons de la planification de l'économie togolaise. Il a jeté les structures de base du développement économique. Dans ce premier plan, il a été notamment prévu de développer le milieu rural par la création d'organismes de mise en oeuvre des programmes et d'encadrement des paysans, d'aménager les

1) et 2) idem, page 27.

3) Sources: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1966-1970; 1971-1975; 1976-1980; 1981-1985.

infrastructures de communication. Le montant des investissements publics a été évalué à 20 milliards FCFA et celui des investissements privés à 8,5 milliards pour l'ensemble du plan.

b) le deuxième plan 1971-1975 avec des investissements de 76 milliards FCFA devait élever le taux de croissance du produit intérieur brut à 7,7% par an et permettre la création d'emplois supplémentaires. Dans ce second plan, l'agriculture a occupé une place de choix puisqu'elle est le fer de lance de l'économie togolaise.

Malgré les efforts fournis, les buts escomptés n'ont pas été atteints car le taux de croissance du revenu national (produit intérieur brut) n'a atteint que 5%; la production agricole, de son côté, a diminué à cause de la sécheresse qui n'a pas épargné l'agriculture.

c) en 1976, le Togo aborde son troisième plan de développement économique et social. Le troisième plan de 1976 à 1980 a prévu une somme d'investissements d'environ 251 milliards FCFA dont 162,5 milliards (64,8%) devrait provenir des sources nationales et le reste serait financé par l'étranger. La priorité de ce troisième plan est consacrée à l'infrastructure (81 milliards), l'industrie (75 milliards) et à l'agriculture (56 milliards). Un cinquième des investissements est destiné à augmenter la production de l'huile de palme, des fruits, du café, du cacao et du coton par les compagnies étatiques.

Parmi les grands projets du troisième plan, on trouve la raffinerie, la sidérurgie à Lomé et la cimenterie à Tabligbo. Mais la baisse du coût des phosphates, du café et du cacao a fait monter les dettes extérieures du Togo, et c'est pour cette raison que le FMI (Fonds Monétaire International) a accordé un crédit de 19 milliards US dollars en 1979 au Togo, afin qu'il puisse réaliser une partie de ses projets du troisième plan.

d) le quatrième plan 1981-1985 est composé d'un Programme Prioritaire Minimum (PPM) avec des investissements de 250,95 milliards FCFA et d'un Programme Complémentaire Optionnel (PCO) avec des investissements de 117,54 milliards FCFA. 161 milliards des investissements seront financés par des crédits consentis à l'extérieur.

Il a été prévu dans ce plan de porter la production des phosphates à 300 000 tonnes par an, de construire une usine d'engrais à partir des phosphates, d'élargir le port de Lomé, de construire un barrage sur le fleuve Mono qui donnera 60 MW d'électricité. A partir de ce barrage, il sera aménagé une superficie de 42 000 ha pour l'agriculture avec un investissement de 38,8 milliards FCFA, dont 15,2 milliards FCFA pour la région des Plateaux afin de planter du café, du cacao. Il a été envisagé d'accroître la production du sucre, d'ananas, d'arachides, du coton et du maïs pour l'auto-suffisance d'abord et ensuite pour l'exportation dans les pays voisins.

A l'issue du quatrième plan, le pays doit atteindre son auto-suffisance, car selon les rédacteurs de ce plan: "*Le décollage économique en 1985 auquel doit préparer le IV^{ème} Plan s'identifie à la phase de développement de notre économie qui doit être marquée par l'apparition d'automatisme de croissance. Avec son amorce, le pays est appelé à briser définitivement le cercle vicieux du sous-développement*"⁽¹⁾.

Le pays n'a pas pu gagner son pari, parce que tous les buts fixés n'ont pas été atteints. Dans certains domaines, notamment l'agriculture, beaucoup de progrès ont été faits, mais c'est surtout l'industrie qui a échoué. Les difficultés financières que connaissent de nos jours

1) République Togolaise, Plan de développement économique et social 1981-1985, page 25.

les pays sous-développés, avec la crise économique mondiale et la chute vertigineuse des prix des matières premières ne sont pas étrangères à cet échec. Il faut ajouter à cela certains investissements faits à tort et exagérément⁽¹⁾.

1.3. Politique extérieure du Togo.

Bien que le Togo, devenu indépendant, se soit tourné vers la France pour lui demander assistance comme l'ont fait la plupart des colonies à l'égard de leurs anciens maîtres, il a pourtant toujours voulu diversifier ses relations. C'est pourquoi le pays mène une politique de coopération sans exclusive avec l'ensemble des pays de la communauté internationale qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, du Nord ou du Sud, comme l'a défini le premier président du Togo Sylvanus Olympio dans son discours du jour de l'indépendance le 27 avril 1960: "*Si l'unité africaine, tant économique que politique, est le but qui nous tient le plus à coeur, cela ne signifie point que nous borderons nos horizons à la seule Afrique. Désireux de pratiquer la politique de la porte ouverte, nous entendons, au contraire, entretenir avec tous les Etats, de quelque continent qu'ils soient, des relations d'amitié basées sur une mutuelle*

1) Source: Conférence des bailleurs de fonds pour le développement du Togo, Lomé juin 1985 Volume IV - Situation et Perspectives de Développement (1985-1990) - Résumé et Conclusions, Ministère du Plan et de l'Industrie, pages 5 et 6.

compréhension et le respect réciproque des institutions de chacun"⁽¹⁾. Ceci explique la politique de non-alignement du pays prônée depuis 25 ans.

Exceptée la rupture des relations diplomatiques entre le Togo et l'Israël en 1973 sur l'initiative de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), entre le Togo et la Chine nationaliste et la Corée du Sud en 1975 à cause de la reconnaissance de la Chine Populaire et de la Corée du Nord, le Togo entretient dix-sept représentations diplomatiques à l'étranger dont six en Afrique (Ghana, Gabon, Libye, Nigeria, Zaïre, Zimbabwe), six en Europe (Belgique, France, Grande-Bretagne, R.F.A., U.R.S.S. et Vatican-UNESCO), quatre en Amérique (Etats-Unis, Canada, Brésil et Nations-Unies) et une en Asie (couvrant à la fois la Chine et la Corée du Nord).

Le Togo est membre de presque tous les organismes sous-régionaux et internationaux. De nos jours le Togo est l'un des pays qui entretient le plus d'amitiés à l'extérieur.

Comme Sylvanus Olympio, tous ses successeurs, Nicholas Grunitzky et Eyadéma Gnassingbé vont se réclamer de cette politique de la "porte ouverte" et surtout d'un libéralisme économique qui permet le développement d'un secteur privé industriel important. Pour favoriser la venue des capitaux privés sur le marché économique togolais, le pays s'est doté d'une réglementation fiscale et douanière, d'un code des investissements, d'une société nationale d'investissement et des fonds annexes, bref d'une solide administration qui garantit des avantages fiscaux aux investisseurs.

1) Revue française d'études politiques africaines, N° 82 octobre 1972, pages 64-65.

1.3.1. Réglementation fiscale et douanière.

Au Togo il n'y a pas de droits de douane proprement dits, il n'existe que le droit fiscal et la taxe forfaitaire représentative de la taxe sur les transactions (TFRTT). L'assiette du droit fiscal est la valeur CFA de la marchandise; le taux de perception est variable suivant les marchandises, seules les denrées comme les boissons fortement alcoolisées, le tabac et les animaux vivants ont des taux spécifiques. Quant à l'assiette de la TFRTT, elle est constituée par la valeur CFA augmentée des divers droits et taxes.

Il existe outre les droits fiscaux et la TFRTT d'autres taxes telles que la taxe de recherche et de conditionnement; la taxe de timbre douanier; les amendes et les confiscations; la taxe au profit du Fonds routier (perçue sur l'essence et le gas-oil); la taxe phyto-sanitaire (perçue à l'exportation de tous produits agricoles et à l'importation du thé, riz, de la pomme de terre et des fruits frais); la taxe de phare; le péage; les taxes de wharfage et de magasinage⁽¹⁾.

1.3.2. Code des investissements.

Le code des investissements du Togo, promulgué le 21 juillet 1965 par ordonnance N° 65-10, subit un premier réaménagement le 10 janvier 1973 pour favoriser les exportations de produits fabriqués. Il fut de nouveau réaménagé le 1^{er} février 1978 afin de "garantir les droits et inscrire des obligations de chacune des parties, qui, dans leur volon-

1) Source: République Togolaise, Annuaire Economique Officiel 1982/1983, pages 236 et 237.

té de coopérer dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, de l'artisanat, du tourisme, des opérations immobilières ou des services jugés d'utilité publique"⁽¹⁾. Le code des investissements vient d'être réaménagé pour la troisième fois par ordonnance N° 85 - 03 du 29 janvier 1985. Ce nouveau code accorde une large place aux investissements privés étrangers. Il se présente comme un instrument permettant d'attirer les investisseurs étrangers, c'est pourquoi il est si incitatif, attractif et prometteur. Il est garanti à toute personne physique et morale étrangère qui a procédé ou participé au financement d'un investissement au Togo, le droit de transfert des capitaux et de ses revenus. Malgré l'initiative privée que l'Etat togolais prône, il peut toutefois intervenir dans les investissements pour les orienter vers les domaines qu'il juge importants et rentables. Il participe également au capital de certaines sociétés installées sur le sol togolais.

Il existe quatre régimes d'investissements:⁽²⁾ le régime de droit commun constitue le régime A, le régime des entreprises prioritaires ou régime B, le régime fiscal de longue durée ou régime C, et le régime des entreprises conventionnées ou régime D.

1) République Togolaise, idem, page 221.

2) Sources: République Togolaise, Code des investissements et Charte des entreprises togolaises, Ministère du Plan et de l'Industrie, Loi N° 85 - 02 du 29 janvier et Loi N° 85 - 03 du 29 janvier 1985.

1.3.2.1. Régime A.

Le régime A concerne les entreprises d'exploitation agricole, d'élevage, de pêche et de forêt; les entreprises artisanales, industrielles de transformation et de montage, les industries de travaux et de services jugées d'utilité publique. Ce régime exige un investissement minimum de 5 millions de FCFA. Pour bénéficier des avantages du régime A, les entreprises doivent être dirigées par un Togolais qui détient la majorité absolue du capital, et elles doivent avoir leur siège social au Togo.

Les avantages fiscaux du régime A:

— Exonération du droit fiscal d'entrée et de la TFRTT pendant une période de cinq ans à l'importation sur les matériels et équipements ainsi que sur les pièces détachées des machines et appareils destinées à la création ou à l'extension de l'une des entreprises du régime A.

— Exemption pendant cinq ans des taxes et droits sur l'importation des matières premières nécessaires au fonctionnement des industries au cas où elles n'existent pas au Togo.

— Renouvellement de l'exonération des droits et taxes à l'importation sur les matières premières après avis de la commission des investissements.

— Exonération du droit fiscal de sortie et de la TFRTT à l'exportation sur les produits fabriqués par les entreprises du régime A.

— Les entreprises agréées au régime de droit commun bénéficient de l'exemption de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Les exonérations varient selon les zones industrielles.

— Toute entreprise du régime A bénéficie en outre d'une possibilité d'amortissement accéléré des matériels et outillages neufs, d'une

possibilité de report des déficits, de l'exonération de certaines plus-values, de l'exonération de la contribution des patentes des concessionnaires de mines.

1.3.2.2. Régime B.

Sont agréées au régime B, dit régime prioritaire, les entreprises d'exportation agricole, d'élevage, de pêche et de forêt; les entreprises de cultures industrielles, les industries de pêche, les entreprises connexes; les entreprises industrielles de préparation, de conservation et de transformation mécanique ou chimique des productions végétales ou animales; les industries de fabrication et de montage des articles et objets de grande consommation; les industries minières d'extraction, d'enrichissement ou de transformation de substances minérales et les entreprises connexes de manutention et de transport ainsi que les entreprises de recherche pétrolière. En outre, elles doivent avoir leur siège au Togo et effectuer des investissements au moins égaux à 100 millions de FCFA.

Les avantages fiscaux du régime B:

- Exemption du droit fiscal d'entrée, de la TFRTT et de la taxe locale pour les machines et matériels d'équipement pendant une période de dix ans.
- Exonération des mêmes droits pendant une période de dix ans sur les pièces détachées et les matières premières non disponibles au Togo.
- A l'exportation, les entreprises du régime B sont exonérées du droit fiscal de sortie et de la TFRTT.
- Exonération temporaire de l'impôt sur les BIC jusqu'à la

fin de l'exercice clos au cours de la cinquième année suivant la mise en service.

– Exonération de la contribution des patentes pendant l'année de mise en marche et les cinq années suivantes.

– Les entreprises agréées comme prioritaires bénéficient d'une réduction de 50% du tarif des droits d'enregistrement.

1.3.2.3. Régime C.

Le régime C constitue le régime fiscal de longue durée et intéresse les mêmes catégories que les entreprises prioritaires du régime B. Ce régime concerne les entreprises dont les investissements sont égaux ou supérieurs à 500 millions de FCFA et inférieurs à un milliard de FCFA pour une période de dix ans ainsi que les entreprises dont les investissements sont égaux ou supérieurs à un milliard de FCFA pour une période de quinze ans.

Les avantages fiscaux du régime C:

– Exemption pendant quinze ans du droit fiscal d'entrée, de la TFRTT et de la taxe locale pour les machines et matériels d'équipement et les pièces détachées.

– Exonération pendant quinze ans des droits et taxes sur les matières premières et autres produits nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

– Exonération de l'impôt sur les BIC et celle des patentes dans les mêmes conditions que les entreprises que les entreprises prioritaires.

1.3.2.4. Régime D.

Les entreprises conventionnées qui constituent le régime D bénéficient des avantages et des dispositions du régime C. Ses avantages fiscaux sont définis pendant une période de vingt ans avec des investissements de un à deux milliards de FCFA ou vingt-cinq ans avec des investissements supérieurs à deux milliards de FCFA.

1.3.3. Société nationale d'investissement

et des fonds annexes (SNI-FA).

LA SNI-FA fut créée par ordonnance N° 53 du 29 décembre 1971 pour financer ou participer au financement des projets de développement, pour favoriser les opérations d'investissements d'intérêt économique et social. Bref c'est un établissement financier qui est chargé de: ⁽¹⁾

- a) promouvoir l'entreprise togolaise en facilitant son accès au crédit bancaire;
- b) soutenir le rythme de l'expansion économique par un mécanisme d'investissement auto-entretenu;
- c) rationaliser la politique d'endettement de l'Etat par une structuration adéquate de la gestion de la dette publique;
- d) accroître les moyens d'action de la nation grâce à une politique appropriée de mobilisation de moyens financiers de l'épargne nationale et des investisseurs étrangers, publics ou privés, ainsi que

1) Source: Le Flash Africain, Spécial Togo Nouveau, N° 22, Année 1975, page 22.

des institutions financières internationales, en vue de la réalisation des investissements aptes à promouvoir le développement économique et social du Togo.

La SNI gère trois fonds annexes:⁽¹⁾ le fonds national d'investissement, le fonds de garantie des crédits aux entreprises togolaises et le fonds national d'amortissement de la dette publique.

1.3.3.1. Fonds national d'investissement (FNI).

Le FNI est alimenté par un prélèvement remboursable de 0,50 % du chiffre d'affaires annuel des entreprises réalisant des bénéfices non commerciaux et des entreprises industrielles, commerciales, agricoles et immobilières qui sont astreintes à la tenue d'une comptabilité régulière et complète; il est délivré au contribuable un certificat FNI. Ce prélèvement n'est remboursé que lorsque l'entreprise peut justifier d'avoir réalisé des investissements.

1.3.3.2. Fonds de garantie des crédits aux entreprises togolaises (FG CET).

Ce fonds est destiné à favoriser la promotion des petites et moyennes entreprises commerciales, industrielles et artisanales. Il garantit les crédits bancaires à court, moyen et long terme à toute entreprise togolaise dont le capital social est détenu à concurrence de 50 % au moins par les nationaux togolais. Cette garantie ne peut excéder

1) Source: idem, pages 23-24.

80 % du montant accordé et l'entreprise bénéficiaire doit justifier d'un auto-financement de 10 % au moins du montant de crédit demandé. Les activités du fonds n'ont démarré qu'au cours de l'année 1973.

1.3.3. Fonds national d'amortissement de la dette

publique (FNADP).

Le FNADP assure la dette de l'Etat, des collectivités et des établissements publics. Il a la charge d'émettre des emprunts d'Etat et d'assurer le service des emprunts dont il a pris la charge.

1.3.4. Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie

du Togo (CCAIT).

La Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie du Togo, créée en 1921 et réorganisée par le décret N° 58/78 du 23 octobre 1958, regroupe toutes les sociétés industrielles opérant au Togo pour une meilleure coordination des actions du secteur privé. La CCAIT a pour objet:⁽¹⁾

- a) la promotion de l'expansion économique et sociale;
- b) la création et la gestion des établissements nécessaires au bon fonctionnement des entreprises commerciales et industrielles;

1) Source: République Togolaise, Annuaire Economique Officiel, 1982/1983
page 119.

- c) la représentation du secteur privé auprès des pouvoirs publics;
- d) la suggestion au gouvernement de recommandations sur la politique économique et sociale;
- e) l'information des adhérents et des investisseurs sur la politique du gouvernement.

La CCAIT a édité le code des investissements, le tarif des douanes et le code des impôts. Elle fonctionne sur subventions du gouvernement.

2. Présentation de la République Fédérale d'Allemagne.

2.1. Aperçu historico-géographique.

De nos jours, on ne saurait parler de la République Fédérale d'Allemagne sans étudier les circonstances historiques de sa fondation. Ce qui nous oblige à sortir quelque peu du cadre de nos recherches.

Après la Première Guerre Mondiale (1914-1918), l'Empire allemand (Reich fondé le 18 janvier 1871 à Versailles) s'effond et la Weimarer Republik, mise en place après la défaite, connaît de graves crises politiques, économiques et sociales qu'elle ne sait résoudre. Adolf Hitler, avec son parti le «National-socialisme» (N.S.D.A.P.) apparaît aux yeux des Allemands comme le "sauveur" pour répondre aux problèmes qui submergent l'Allemagne. Et cette confiance aveugle que les Allemands ont alors en Hitler, encourage ce dernier à se prendre pour le maître incontesté du troisième Reich et du monde entier, comme le soulignent Alfred Grosser et Henri Menudier: "*Il (Hitler) est à la fois chef de l'Etat, chef de l'armée et chef du parti unique, le N.S.D.A.P. . Les bases démocratiques de la première république, celle de Weimar (1919-1933), étaient complètement détruites, l'Allemagne se trouve soumise à une dictature absolue et totalitaire, rendue possible, ne l'oublions pas, grâce au concours de ses citoyens comme le rappelle la devise: «Ein Reich, ein Volk, ein Führer»*"⁽¹⁾.

1) Grosser, Alfred / Menudier, Henri, La vie politique en Allemagne Fédérale, Paris 1978, pages 6-7.

Son désir fou de conquérir l'espace vital pour le peuple allemand provoque le 1^{er} septembre 1939 la Seconde Guerre Mondiale. Le troisième Reich recueille les succès escomptés au début de la guerre. Mais son ambition de gouverner le monde entier pousse indirectement les Etats-Unis à entrer en guerre après l'attaque japonaise de la flotte américaine à Pearl Harbor le 7 décembre 1941. L'attaque allemande de l'Union soviétique le 22 juin 1941 brise d'abord le pacte germano-soviétique signé le 23 août 1939 à Moscou, et occasionne ensuite la création d'une alliance entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Union soviétique, bien que leurs idéologies et leurs centres d'intérêts soient différents. De conférences en conférences, les Alliés cherchent à obtenir la capitulation de l'Allemagne nazie. Les plus importantes de ces conférences au cours desquelles est décidé l'avenir de l'Allemagne sont celles de Yalta et de Potsdam. A la conférence de Yalta, en Crimée (4-11 février 1945) participent l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Union soviétique. Les trois Grands d'alors décident ensemble de la politique d'après-guerre en Allemagne, ils prévoient l'abolition du National-socialisme, le partage de l'Allemagne en zones d'occupation, la création d'un Conseil de Contrôle Allié, le démontage des usines, des réparations, la cession des territoires. A la conférence de Potsdam (17 juillet - 2 août 1945), ces trois pays plus la France confirment les accords de Yalta, auxquels ils ajoutent d'autres décisions:⁽¹⁾

- 1) la démilitarisation totale de l'Allemagne;
- 2) les régions situées à l'est du fleuve Oder-Neisse reviennent à la Pologne;
- 3) expulsion des Allemands de la Pologne, de la Tchécoslo-

1) Source: Grosser, Alfred / Menudier, Henri, idem, pages 10-12.

vaquie et de la Hongrie;

4) instauration de la démocratie en Allemagne.

Le sort de l'Allemagne ainsi décidé, les Alliés n'attendent que sa capitulation sans conditions qui est signée d'abord le 7 mai 1945 à Reims par Jodl, puis le 8 mai 1945 à Berlin-Karlshorst par Keitel⁽¹⁾.

Après la guerre, l'Allemagne est divisée en quatre zones d'occupation: l'Angleterre reçoit le Nord-Ouest, les Américains et les Français le Sud-Ouest et l'Est revient à l'Union soviétique. La première conséquence d'un tel morcellement est l'entrave politique à toute action commune d'occupation par le Conseil de Contrôle Allié. A cela, il faut ajouter la mise en place de différents systèmes politiques des occupants, ce qui met en danger l'unité allemande.

Sur cette première situation d'éclatement du pays, viennent se greffer les questions relatives aux réparations de guerre. Elles mettent à dure épreuve l'unité économique allemande. En effet il avait été décidé que chaque puissance percevait les réparations dans sa zone d'occupation, l'URSS recevait en plus de cela 25% de l'industrie des zones occidentales à cause de ses pertes au cours de la guerre. Elle percevait également des vivres et des biens de consommation des zones occidentales. Ces différentes livraisons causent de permanentes tensions entre les puissances de l'Ouest et l'URSS. Pour y mettre fin, les

1) Source: Kinder, Hermann / Hilgeman, Werner, Von der Französischen Revolution bis zur Gegenwart, dtv-Atlas zur Weltgeschichte - Karten und chronologischer Abriß - Band II, Bielefeld septembre 1977, page 215.

Etats-Unis et la Grande-Bretagne créent le 1^{er} juin 1947 la Bizone qui n'est rien d'autre qu'une fusion économique des zones d'occupation américaine et britannique. L'URSS répond par la création de la Commission Economique Allemande dans sa zone.

Le programme de la reconstruction européenne du 5 juin 1947, connu sous le nom de "Plan Marshall"⁽¹⁾ est un nouvel élément de division, à cause du refus que lui opposent les pays de l'Est. La conférence des six puissances de Londres en février 1948 (y sont présents les trois Alliés occidentaux et le Benelux) recommande dans son communiqué final, la formation d'un Etat démocratique et fédéral ouest-allemand. En réponse, l'URSS quitte le Conseil de Contrôle Allié. La mise en application de la réforme monétaire (Deutsche Mark) dans les zones occidentales ainsi qu'à Berlin-Ouest pousse l'Union soviétique à organiser le "Blocus de Berlin". Grâce au pont aérien des Alliés occidentaux, la tentative soviétique de rattacher Berlin-Ouest à sa zone d'occupation échoue. La signature du pacte de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord le 4 avril 1949, l'entrée en vigueur du "Grundgesetz" (Loi Fondamentale) de la RFA le 23 mai 1949 et enfin la constitution des organes étatiques le 7 septembre 1949 consacrent la division de l'Allemagne en deux Républiques.

1) George Catlett Marshall, général et homme politique américain, né à Uniontown (Pennsylvanie) (1880-1959), fut chef d'Etat-major de l'armée de 1939-1945, puis secrétaire d'Etat du président Truman de 1947 à 1948. Il a donné son nom au plan américain d'aide au redressement économique de l'Europe occidentale. Il reçut le Prix Nobel de la Paix en 1953.

La République Démocratique Allemande fondée le 7 octobre 1949 avec une superficie de 108 333 km²⁽¹⁾ passe dans le camp soviétique tandis que la République Fédérale d'Allemagne, appelée encore Allemagne de l'Ouest, avec ses 248 717,19 km²⁽²⁾ reste dans le bloc occidental⁽³⁾.

La RFA est située entre le 55^o degré (List sur Sylt) et le 47^o degré de latitude Nord (Oberstdorf dans l'Allgäu). La plus grande distance Nord-Sud entre List sur Sylt et Oberstdorf dans l'Allgäu est de 876 km et celle Ouest-Est entre Sarrebruck et Furth im Wald est de 425 km. Avec ses 61 020 000 d'habitants en 1985⁽⁴⁾, la RFA est entourée du Danemark, de la mer du Nord et de la Belgique au nord, de la Suisse et de l'Autriche au sud, du Benelux et de la France à l'Ouest, de la RDA et de la Tchécoslovaquie à l'Est.

D'après l'Article 20 du "Grundgesetz" (Loi Fondamentale), la RFA est un Etat constitutionnel, fédéral, démocratique et social composé d'un Bund (Fédération) et de onze Länder (Etats) y com-

1) Source: Statistisches Bundesamt/Wiesbaden (Hrsg), Statistisches Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik Deutschland, page 588.

2) Source: idem, page 53.

3) Sources: Thomas, Rüdiger, Modell DDR - Die kalkulierte Emanzipation, München, Wien 1977, page 16.

Grosser, Alfred, L'Allemagne en Occident - La République Fédérale 40 ans après,
Paris 1985, pages 56-72.

4) Source: Stuttgarter Nachrichten, Donnerstag, 31. Juli 1986,

41. Jahr - 31. W.-Nr. 173, page 2.

pris Berlin-Ouest bien que les conditions des Alliés limitent sa totale souveraineté comme onzième Land de la RFA. Exceptés la Bavière et les Etats-villes comme Brême et Hambourg, tous les autres Etats sont des créations des puissances d'occupation. Citons ces onze Länder de la RFA:

			Superficie ⁽¹⁾ en km ²	Population ⁽²⁾ (1 000)
Bade-Wurtemberg,	capitale	Stuttgart	35 751,39	9 241,1
Basse-Saxe,	capitale	Hanovre	47 449,95	7 216,3
Bavière,	capitale	Munich	70 552,90	10 957,5
Brême,	capitale	Brême	404,23	665,6
Hambourg,	capitale	Hambourg	754,69	1 592,4
Hesse,	capitale	Wiesbaden	21 114,12	5 535,2
Rhénanie du Nord-Westphalie,				
	capitale	Düsseldorf	34 067,88	16 703,9
Rhénanie-Palatinat,	capitale	Mayence	19 847,23	3 624,0
Sarre,	capitale	Sarrebruck	2 567,93	1 050,8
Schleswig-Holstein,	capitale	Kiel	15 726,74	2 613,8
Berlin-Ouest			480,13	1 848,6

Le Bund et les Länder sont des Etats souverains avec leur propre constitution, juridiction, parlement, gouvernement et droit à la législation (séparation des pouvoirs). La législation des Länder est li-

1) Source: Statistisches Bundesamt/Wiesbaden (Hrsg), Statistisches Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik Deutschland, page 53.

2) Source: idem, page 53 (chiffres du 31 décembre 1984).

mitée à l'instruction publique, à la politique culturelle et à leur propre administration. Pour le reste, ils doivent se conformer à la législation de la Fédération. A la tête de cette dernière se trouve le chancelier fédéral (Kanzler), chef du gouvernement, élu pour une période de quatre ans par la majorité du Bundestag (le parlement) sur proposition du président fédéral. Ce dernier ne joue qu'un rôle représentatif (et non politique) au plan national et international. Le dixième Bundestag des élections du 6 mars 1983 comprend 520 députés, élus au suffrage universel, (dont 22 de Berlin-Ouest, avec voix consultative seulement). La coalition CDU/CSU/FDP détient la majorité des sièges (278), la SPD (193 sièges) et les Grünen (Verts) (27 sièges) forment l'opposition. Quant au second organe parlementaire de la Fédération, le Bundesrat, porte-parole des Länder, il ne comprend que 45 membres (dont 4 de Berlin-Ouest) et exerce un pouvoir de contrôle sur les travaux législatifs du Bundestag⁽¹⁾.

Actuellement, Richard von Weizsäcker (CDU) est le président fédéral et Helmut Kohl (CDU) le chancelier fédéral.

2.2. Economie de la RFA.

En 1945, l'Allemagne de l'Ouest est dans une situation très

1) Sources: Grosser, Alfred / Menudier, Henri, idem, pages 76-81.

Grosser, Alfred, L'Allemagne en Occident, idem, page 313.

Statistisches Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik

Deutschland, page 90.

dramatique à cause des énormes pertes humaines et matérielles de la Seconde Guerre Mondiale et de l'accueil de plus de dix millions de réfugiés et d'expulsés. Mais si la RFA est devenue de nos jours la première puissance économique de l'Europe (l'URSS exceptée), c'est grâce d'abord au plan américain d'aide au redressement économique de l'Europe occidentale, appelé «Plan Marshall», puis à la présence de la houille, à la remise en fonction de puissantes sociétés industrielles et financières et enfin, la discipline de la population est un facteur important de la reconstruction. Ce progrès économique a été appelé «miracle allemand» dans les années 60, car d'un Etat vaincu et en ruine à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'Allemagne de l'Ouest est devenue un Etat florissant et économiquement très puissant. Ceci a été facilité par un réseau de voies de communication très dense et surtout par un effort soutenu pour l'expansion de l'agriculture et de l'industrie.

Bien que l'industrie s'adjuge la part du lion dans l'économie de la RFA, l'agriculture n'est pas pour autant négligée. Car *"sa haute technicité et ses hauts rendements en font une des plus intensives du globe. Par l'emploi massif de matériel, de machines et de produits chimiques elle constitue un débouché appréciable pour de nombreuses branches industrielles. Les firmes exportatrices y trouvent un champ d'expérience leur permettant de mettre au point les produits qui peuvent être, par la suite, exportés"*⁽¹⁾.

L'agriculture allemande a subi de profondes modifications au cours des trois dernières décennies. Les petites exploitations qui sont les plus touchées, ont une superficie inférieure à 5 ha et sont inégale-

1) Reitel. François. Les Allemagnes. Paris 1969. page 105.

ment réparties sur le territoire. Les exploitations de 20 à 50 ha occupent aujourd'hui les 2/3 de la surface cultivable de la RFA (30% en 1950)⁽¹⁾.

Le tableau suivant illustre l'évolution des exploitations agricoles de la RFA.

1) Source: Seibt, Ferdinand / Hildebrandt, Reiner / Herold, Alfred / von Bredow, Wilfried / Wundram, Manfred, Deutschland, Remseck bei Stuttgart 1984, pages 135-140.

Evolution des exploitations agricoles (1949-1985)

Année Land	TOTAL	Surface cultivée de à ha								
		1-2	2-5	5-10	10-15	15-20	20-30	30-50	50-100	100 et plus
1949	13 279,6	442,1	1 828,7	2 860,1	2 092,1	14 51,1	1 739,5	1 504,5	8 17,3	544,1
1960	12 934,8	331,8	1 290,2	2 483,3	2 301,9	16 88,6	1 903,6	1 600,9	8 84,5	450,1
1971	12 621,8	196,9	752,5	1 551,2	1 814,7	1 831,7	2 611,5	2 176,1	1 154,5	532,7
1979	12 203,6	145,9	524,8	1 115,3	1 301,5	1 409,8	2 537,6	2 802,9	1 674,6	691,3
1981	12 111,9	141,4	499,7	1 051,7	1 229,2	1 334,9	2 458,9	2 861,8	1 797,9	736,4
1983	11 984,0	130,7	465,7	991,3	1 162,3	1 267,6	2 374,7	2 875,2	1 939,7	776,8
1984	11 952,3	128,7	456,7	969,2	1 133,7	1 242,5	2 334,7	2 880,7	2 008,8	797,2
1985	11 932,5	126,1	446,6	947,1	1 104,2	1 214,9	2 295,7	2 892,9	2 089,2	815,8
dont (1985):										
Schleswig-Holstein	1 087,7	4,3	10,4	17,4	19,7	30,0	98,0	294,7	401,5	211,7
Hambourg	14,9	0,7	0,9	1,0	1,1	0,8	1,9	3,0	3,5	1,9
Basse-Saxe	2 727,0	18,8	54,7	95,8	1 22,4	1 56,0	388,7	795,0	807,4	288,3
Brême	10,5	0,1	0,2	0,4	0,4	0,5	1,0	3,7	3,8	0,4
Rhénanie du Nord-Westphalie	16 10,4	16,1	53,7	99,3	1 23,9	1 54,1	344,5	464,5	265,2	89,0
Hesse	776,7	10,8	44,2	74,9	79,5	85,5	162,6	186,1	92,4	40,8
Rhénanie-Palatinat	719,6	13,7	42,6	74,4	74,5	71,5	135,8	173,6	111,2	22,2
Bade-Wurtemberg	14 93,4	31,0	91,0	176,7	186,4	185,4	324,0	299,5	142,6	56,9
Bavière	34 23,9	29,6	145,7	402,9	492,0	527,1	829,6	656,3	240,8	99,8
Sarre	67,0	1,0	3,1	4,2	4,2	3,9	9,2	16,2	20,6	4,7
Berlin-Ouest	1,4	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2	-

Source: Statistisches Bundesamt / Wiesbaden (Hrsg), Statistisches Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik Deutschland - 1986 138

En 1960, 4 375 800 personnes travaillaient dans l'agriculture⁽¹⁾, actuellement elles ne sont plus que 1 634 500⁽²⁾ et pratiquent une agriculture très mécanisée. L'utilisation des chevaux a considérablement diminué entre 1949 et 1976 de 1 620 000 à 340 000 pour laisser la place aux machines. C'est ainsi qu'au cours de la même période le nombre des moissonneuse-batteuses a augmenté de 18 000 à 171 000, celui des machines à traire de 6 000 à 460 000 et celui des tracteurs de 30 000 à 1 453 000⁽³⁾. *"Sur 7 exploitations, 6 disposent d'un tracteur, dont la puissance moyenne est de 22 CV (1 339 000 tracteurs en 1969). Il existe un tracteur pour 9 ha de terres agricoles. En réalité chaque paysan à temps complet dispose d'au moins un tracteur. Dans la vallée du Rhin et dans celle de la Moselle les vigneron exploitant un hectare de vigne possède presque sans exception un tracteur. Les mauvaises langues ajoutent qu'à partir d'un hectare de vigne le vigneron roule en Mercedes..."*⁽⁴⁾.

La mécanisation, l'introduction de la technique moderne dans l'agriculture, l'emploi des engrais et la sollicitude du gouvernement à l'égard des paysans permettent des rendements très considérables. La

1) Source: Statistisches Jahrbuch 1961 für die Bundesrepublik Deutschland, page 164.

2) Source: Statistisches Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik Deutschland, page 144.

3) Sources: Seibt, Ferdinand (Hrsg), idem, page 140.

DLG e.v. (Hrsg), Unsere Landwirtschaft: eine Zwischenbilanz, Frankfurt/Main 1985, pages 109-122.

4) Reitel, François, idem, page 109.

RFA produit sur de grandes surfaces des pommes de terre, du colza, de la betterave à sucre, des céréales comme l'orge, l'avoine, le maïs, le blé et le seigle. Une grande partie des céréales sert à nourrir les animaux. Des cultures spéciales à savoir la vigne, les fruits, le houblon (pour la préparation de la bière) et les légumes sont produits sur de petites surfaces. Les régions viticoles sont la vallée de la Moselle, la Sarre, le Ruwer et Nahe, la région du Haut Rhin, la Rhénanie-Palatinat, le lac de Constance, la vallée du Main (Wurzburg), la région de Margrave au pied de la Forêt-Noire⁽¹⁾.

Quant à ce qui concerne l'élevage, il a également profité de la modernisation. Les porcs occupent une grande place dans l'élevage allemand. Ils sont estimés à près de 24 282 100 têtes. On dénombre 15 626 600 bovins et ovins. Les volailles sont élevées en masse et évaluées à 71 057 100. L'élevage de chevaux progresse d'année en année⁽²⁾.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'industrie est le secteur le plus important de l'économie de la République Fédérale d'Allemagne, qui est le second pays industriel du monde derrière les Etats-Unis devant les anciennes nations industrielles comme l'Angleterre et la France.

L'Allemagne possède beaucoup de ressources minières mais

1) Source: Dloczik, Manfred / Schüttler, Adolf / Sternagel, Hans,
Der Fischer Informationsatlas Bundesrepublik Deutschland,
Fischer Taschenbuch Verlag 1982, page 70.

2) Source: Statistisches Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik
Deutschland, pages 158-159.

leur quantité est très limitée, seuls la houille, le lignite, la potasse et le sel gemme suffisent aux besoins du pays, aussi la RFA est-elle tributaire de l'extérieur quant à ce qui concerne les matières premières⁽¹⁾.

Grâce aux gisements houillers (Ruhr, Sarre) et aux gisements de fer (Peine, Salzgitter), la sidérurgie allemande a développé une puissante métallurgie de transformation multiple, et produit des aciers de qualité. La production de l'industrie automobile ne cesse d'augmenter: Daimler-Benz, Porsche à Stuttgart, BMW à Munich, Audi à Ingolstadt, Volkswagen à Wolfsburg, Ford à Cologne, Opel à Rüsselsheim, etc...⁽²⁾.

Les constructions navales, quant à elles, sont localisées dans les estuaires de l'Elbe et de Weser, dans les ports de la Baltique et de la mer du Nord à savoir Hambourg, Brême, Bremerhaven, Kiel, Lübeck et Emden etc...

L'industrie chimique qui constitue le second pilier de l'économie allemande est concentrée le long du Rhin, près des gisements de potasse, de sel gemme, de pétrole et de gaz naturel. Quatre grandes entreprises se partagent le monopole de ce secteur: Bayer, Höchst, BASF, I.G. Farben. A l'origine I.G. Farben (Interessengemeinschaft Farbenindustrie) était une fusion de BASF et de Bayer en 1925. Ces dernières ont repris leur autonomie en 1952, et I.G. Farben a changé de

1) Source: Dloczik, Manfred / Schüttler, Adolf / Sternagel, Hans,
idem, page 76.

2) Source: Statistisches Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik
Deutschland, pages 190-194.

direction mais pas de nom.

L'Allemagne de l'Ouest est aussi réputée pour la mécanique de précision et la fabrication du matériel électrique et électronique. La renommée de la Forêt-Noire dans le domaine de l'horlogerie est légendaire.

Pour écouler tous les produits de son industrie, la RFA comme toute nation industrielle a besoin du marché extérieur. C'est pourquoi l'infrastructure des transports (routes, voies ferrées, fluviales et aériennes) est dense et très développée, car elle joue un rôle prépondérant dans ses relations commerciales avec le monde extérieur. Les ports que nous avons énumérés plus haut sont les portes d'ouverture des produits "made in Germany" sur les marchés des pays étrangers. Le trafic de la Lufthansa (compagnie aérienne de la RFA) n'est pas non plus à négliger. Malgré de fortes importations de matières premières et de denrées alimentaires, la RFA les compense, grâce à son commerce extérieur florissant, par les exportations de ses produits industriels. C'est la raison pour laquelle sa balance commerciale est excédentaire. Son commerce extérieur s'est accru ces dernières années avec la politique d'ouverture sur les pays de l'Est européen. Toutefois les pays de la CEE sont ses principaux partenaires commerciaux. Etant la première puissance exportatrice mondiale, la RFA ne perd pas de vue que son avenir économique ne dépend que de ses échanges commerciaux avec le reste du monde et surtout avec le Tiers-Monde qui représente de nos jours un important marché de débouchés pour les nations industrielles. C'est pourquoi la RFA ne cesse d'accroître ses assistances, ses investissements et son influence en Afrique. Pour y arriver elle a dû franchir plusieurs étapes pour se faire connaître sur le plan international par

les pays africains en tant que seul représentant du peuple allemand, en excluant la RDA comme représentant également le peuple allemand. Ce qui nous amène à parler de la politique africaine d'aide au développement de la RFA.

2.3. Politique africaine d'aide au développement de la RFA.

De 1949 jusqu'en octobre 1969, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement de la SPD au pouvoir, la politique africaine de la RFA est placée entre le conflit Est-Ouest et ne poursuit qu'un seul but, celui de permettre la réunification des deux Allemagnes. Ces choix répondent à l'"*Hallsteindoktrin*" (la doctrine de Hallstein), comme l'appela Wilhelm Grewe au cours d'une conférence des ambassadeurs accrédités à Bonn le 8 et le 9 décembre 1955⁽¹⁾, définissant ainsi une ligne de conduite de la politique étrangère de la RFA. La "doctrine de Hallstein" interdit à tous les pays (surtout africains et asiatiques), exceptée l'Union soviétique, de nouer des relations diplomatiques avec la République Démocratique Allemande sous peine de sanctions politiques et économiques. L'aide au développement (*Entwicklungshilfe*) devenait un instrument politique. Cette doctrine ne fait que confirmer les lignes politiques de l'Ere-Adenauer (chancelier de la RFA de 1949 à 1961).

Les Allemands de l'Ouest en sont venus à cette doctrine, lorsqu'ils ont ouvert en septembre 1955 leur ambassade à Moscou qui

1) Sources: Grewe, Wilhelm, *Deutsche Außenpolitik*,
Stuttgart 1960, page 161.

Besson, Waldener, *Die Außenpolitik - Erfahrung und Maßstäbe*, München 1970, page 198.

avait auparavant noué des relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Est. Mais ils ont jugé bon que l'URSS soit une exception, car elle faisait partie des quatre puissances d'occupation qui en 1945 assuraient le pouvoir suprême en Allemagne. Sans le concours de l'Union soviétique, la réunification des Allemagnes est impossible. C'est pourquoi, nouer les relations diplomatiques avec elle était inévitable pour la RFA. En imposant la "doctrine de Hallstein" aux pays africains, la RFA espérait ainsi gagner la majorité de ces pays de l'Assemblée Générale de l'ONU qui la soutiendraient pour atteindre son but, celui de la réunification des deux Allemagnes. C'est pour cette raison que le ministère des Affaires Etrangères s'était assigné les devoirs suivants:⁽¹⁾

- 1) Rechercher des soutiens pour la RFA comme seul représentant de l'Allemagne;
- 2) Interdire les relations diplomatiques entre l'Afrique Noire et la RDA;
- 3) Protéger l'Afrique contre l'influence communiste;
- 4) Etablir des relations durables et amicales entre l'Europe de l'Ouest et l'Afrique indépendante;
- 5) Maintenir de bonnes relations avec l'Afrique du Sud.

La "doctrine de Hallstein" ne demeura pas lettre morte. Elle fut appliquée dès que le besoin s'en fit sentir. La RFA rompit ses relations diplomatiques avec la Yougoslavie en octobre 1957, avec le Cuba en 1963. Deux pays africains à savoir la Tanzanie et l'Egypte en 1965 connurent le même sort, parce que le président Nyerere changea l'am-

1) Source: Bley, Helmut / Tetzlaff, Rainer, Afrika und Bonn, Reinbeck bei Hamburg 1978, page 28.

bassade de la RDA à Sanzibar en consulat général à Dar-es-Salam en 1965, et le président Nasser d'Égypte accueille en février-mars 1965 au Caire Walter Ulbricht, chef d'État de la RDA⁽¹⁾. La politique africaine de la RFA fut couronnée de succès, car exceptés ces deux pays aucune nation africaine ne reconnut la RDA jusqu'en 1969. Ainsi la politique d'aide au développement de la RFA n'avait qu'un but politique, celui de gagner des amis qui la soutiendraient sur le plan international le moment venu. Le but économique ne vint que plus tard avec le «miracle économique» allemand dans les années 60. La RFA avait alors besoin des matières premières et des débouchés dans ces pays devenus indépendants.

Demeurée au début réticente vis-à-vis de l'Afrique, la RFA se précipita vers le continent noir quand elle eut des garanties. C'est l'indépendance des anciennes colonies qui lui ouvrit les portes, car ces pays devenus indépendants n'étaient plus la «chasse gardée» des Anglais et des Français et pouvaient dès lors traiter directement avec toute puissance étrangère. La Communauté Economique Européenne fut la dernière étape qui leva les dernières difficultés et donna plus d'élan aux relations germano-africaines en général et germano-togolaises en particulier.

L'Allemagne occidentale va d'abord dans un premier temps se fonder surtout sur le fait qu'elle n'a pas d'héritage colonial en Afrique

1) Sources: Bley, Helmut / Tetzlaff, Rainer, idem, pages 29-30.

Menudier, Henri, L'Allemagne et l'Afrique,
Défense Nationale, Août-Septembre 1981, L 1636.

et que par conséquent elle n'a rien à se reprocher et les Africains inversement n'ont rien à lui reprocher et elle profite de cet avantage pour s'installer sans gêne en Afrique. Et elle va réussir; en témoignent les différents propos qu'ont toujours tenus les vieilles générations du Togo en particulier et des anciennes colonies allemandes en général, propos que tiennent encore de nos jours certains intellectuels et dirigeants politiques africains lorsqu'ils comparent la colonisation allemande à celle de la France ou de l'Angleterre. La preuve la plus éclatante de cette conception fut la célébration le 5 juillet 1984 du "*Centenaire de l'amitié germano-togolaise*". Nous ne pourrions mieux faire que de rappeler à ce propos les termes mêmes dont fit usage l'éditorialiste de la "Nouvelle Marche" dans son numéro spécial du 5 juillet 1984: "*Cet événement historique, sans cesse renouvelé par la coopération entre les deux pays, retrouve ces jours-ci du regain par la célébration du centenaire des relations germano-togolaises. Une célébration pour commémorer les inoubliables années que passèrent ensemble nos grands-parents et pour renforcer l'amitié séculaire ainsi tissée entre nos deux peuples..... . Il suffit de parcourir nos campagnes pour s'en convaincre, pour réaliser l'immense crédit dont jouit l'Allemagne au Togo..... . C'est toute cette coopération riche et multiforme, profitable aux peuples allemand et togolais, que nous magnifions aujourd'hui par la célébration du centenaire de l'amitié germano-togolaise..... . C'est aussi le désir du peuple togolais, qui ne nourrit aucune haine contre le colonisateur d'hier*"⁽¹⁾. Entre protectorat (pour ne pas dire colonisation) et amitié, il y a là la même différence qu'entre un poisson et un quadrupède.

1) La Nouvelle Marche, Numéro Spécial du 5 juillet 1984, page 3.

Pour gagner des amis en Afrique, la RFA va jouer d'un second atout. Comme elle n'a jamais joué un rôle politique de premier plan sur la scène politique internationale, elle proclame avec fierté, qu'elle n'a jamais été tentée de prendre part active aux guerres et conflits sur le continent africain dans les années 50 et 70. Ce qui explique qu'elle n'a pas d'intérêts politiques de force en Afrique. Il serait intéressant de savoir pourtant ce que pense Bonn à propos de son aide militaire au Portugal dans ses guerres coloniales avec l'Angola et le Mosambique, à l'ancienne Rhodésie de Ian Smith et à l'Afrique du Sud. Tous ces atouts font croire aux Africains que l'aide au développement de l'Allemagne est désintéressée. Mais ne pouvons-nous que souscrire à cette observation selon laquelle "*Un pays n'a jamais d'amis, il n'a que d'intérêts*".

Grâce à ce second atout, l'Allemagne a développé sur le continent noir des idées et thèses généreuses en faveur du progrès de l'Afrique, à savoir l'égalité des peuples, des races, afin d'effacer des esprits les idées racistes de la dictature nazie, abattue par la démocratie. En Afrique, elle est bien accueillie parce que les pays africains après leur long contact avec la France et l'Angleterre ont trouvé dans le nouveau venu un ami, un libérateur ou mieux encore une puissance européenne sur laquelle ils peuvent compter. La RFA a alors fondé et structuré des organismes pour s'occuper de sa politique africaine d'aide au développement. Les investissements publics ont pris le pas sur les investissements privés demeurés encore prudents et sans expérience. Pour les encourager le gouvernement fédéral a accordé des avantages fiscaux, des crédits à taux réduits aux investisseurs privés dans les pays sous-développés. Il a créé aussi "*des conditions favorables pour les investissements dans les pays en développement en prenant en charge les risques non-commerciaux, c'est-à-dire essentiellement les risques «politiques» (expropriation, guerre, émeutes, révolution). Il accorde*

également, au moyen de ressources provenant du budget fédéral, des garanties pour les pertes pouvant résulter de moratoires, interdiction de paiements, impossibilité de transferts ainsi que dépréciation de devises pouvant en être la conséquence (risque de transfert). Ces garanties ne sont en principe consenties que s'il s'agit de placements particulièrement dignes d'encouragement ⁽¹⁾. Toutes ces garanties ont incité les milieux d'affaires allemands à partir à la conquête des marchés africains. Leurs prestations et activités sur le continent noir sont aujourd'hui légion.

Jusque dans les années 70, cette coopération avec l'Afrique n'a pas échappé à la "doctrine de Hallstein". Et ce n'est qu'avec l'arrivée en 1969 du chancelier Willy Brandt (SPD) et de la coalition SPD-FDP à la tête du pays, comme nous l'avons dit plus haut, que la RFA entame une ouverture vers les pays de l'Est appelée "*Ostpolitik*" (Politique de l'Est), par la signature du traité de Moscou du 12 août 1970 et celui de Varsovie du 7 décembre 1970. Avec l' "*Ostpolitik*", elle se libère des contraintes de la "doctrine de Hallstein" et pratique une politique extérieure digne de son expansion économique et de son influence croissante dans les relations internationales. Par ce traité de Moscou, l'Allemagne de l'Ouest reconnaît l'inviolabilité des frontières existantes en Europe y compris la frontière Oder-Neiße en tant que frontière séparant la RFA et la RDA. Ceci est suivi par la signature du "*Traité Fondamental*" (*Grundvertrag*) avec la RDA le 21 juin 1973, l'Allemagne de l'Ouest reconnaît ainsi l'existence de l'Allemagne de l'Est.

1) Marchés tropicaux et méditerranéens, Samedi 16 octobre 1965,
21^{ème} Année, N° 1 040: L'Allemagne et l'Afrique, page 2 482.

Et ce n'est pas du goût de tous les partis politiques ouest-allemands, surtout de la CDU et de la CSU qui ne cessent de prôner la politique de la réunification. Par ailleurs, certains journaux ouest-allemands comme le "Bild" et la "Welt" n'acceptent par la RDA en tant qu'Etat, c'est pourquoi ils l'écrivent toujours entre guillemets⁽¹⁾.

C'est grâce à ces rapprochements intervenus entre les deux Allemagnes, que le Togo a reconnu la République Démocratique Allemande le 27 février 1973 tout en souhaitant la réunification des deux pays par des moyens pacifiques⁽²⁾. Après l'entrée à l'ONU des Allemagnes le 18 septembre 1973, elles peuvent être représentées chacune séparément sur le continent africain.

1) Source: Kinder, Hermann / Hilgeman, Werner, idem, page 291.

2) Sources: Togo-Presse du 28 février 1973.

Bulletin d'Afrique, N° 8 035 du 1^{er} mars 1973.

3. Etablissement des structures.

La plupart des structures de la RFA d'aide au développement existent bien avant 1960, mais l'arrivée massive des pays sous-développés sur l'échiquier international et vu également l'ampleur des buts et objectifs de la présence allemande dans ces pays, la RFA avait alors besoin de modifier et de solidifier ses instruments d'aide à ces pays. Ce chapitre vise à expliciter les structures des relations bilatérales et multilatérales de la RFA.

3.1. Relations bilatérales.

Les Etats sont appelés à avoir entre eux des relations constantes dans la vie internationale moderne. Ces relations s'effectuent par l'intermédiaire d'organes qualifiés qui expriment la volonté des Etats et agissent en leur nom. Dans ce chapitre nous mettons l'accent sur l'aide bilatérale, c'est-à-dire l'aide directe que la RFA accorde au Togo. Cette aide peut être publique ou privée. Elle est publique quand elle s'effectue entre le gouvernement fédéral allemand et le gouvernement du Togo, privée quand elle est accordée par les sociétés privées allemandes aux sociétés privées togolaises ou à l'Etat togolais. La plupart des projets se font en accord avec les ministères des Affaires Etrangères, de la coopération (BMZ), des finances et de l'économie, et avec des institutions non-gouvernementales à caractère culturel.

3.1.1. Le ministère des Affaires Etrangères.

Le ministre des Affaires Etrangères est un membre prépondérant du gouvernement. C'est lui qui, en pratique, dirige les relations extérieures de l'Etat; il est investi du pouvoir hiérarchique à l'égard des agents diplomatiques. En tant que chef de la diplomatie, il a la mission d'informer son gouvernement sur l'évolution intérieure de la politique des Etats avec lesquels il s'efforce de maintenir les meilleurs rapports possibles. Il négocie de plus en plus fréquemment des accords internationaux, il veille à l'éventuelle ratification et à la publication de tous les traités et il représente l'Etat dans de multiples conférences dont certaines sont institutionnalisées. Le ministre des Affaires Etrangères devient souvent un ministre de coordination que de décision. Il engage l'Etat soit en signant les accords en forme simplifiée, soit en faisant des communications ou des déclarations sur la politique gouvernementale.

Le ministère des Affaires Etrangères de l'Allemagne de l'Ouest a joué un rôle très important dans la RFA d'après-guerre en ce qui concerne ses relations avec l'extérieur et surtout dans sa reconnaissance sur l'échiquier international. Il jouait également le rôle du ministère de la coopération avant d'en être déchargé en 1961. Bien que différents ministères de l'Allemagne Fédérale s'occupent de l'aide au développement, cette dernière est toujours patronnée par le ministère des Affaires Etrangères qui intervient au niveau des décisions les plus importantes.

Au Togo, le ministère des Affaires Etrangères représente également le ministère de la coopération. Il s'occupe de la coopération politique, économique et culturelle du Togo avec le reste du monde. C'est le ministère le plus important du Togo.

Le ministère des Affaires Etrangères est celui qui travaille plus intimement au niveau des relations diplomatiques avec l'ensemble des chefs de missions diplomatiques accrédités auprès d'un Etat. Les chefs de missions diplomatiques constituent le Corps Diplomatique présidé par un doyen qui, dans les pays de chrétienté, est traditionnellement le nonce.

3.1.2. Relations diplomatiques.

Le terme diplomatie vient du mot grec "διπλωμα" = "diplôme", c'est-à-dire document. Selon Littré le diplôme signifiait: "acte plié en double et émanant des souverains", parce qu' *"au temps de l'Empire romain, tous les passeports, les laissez-passer de circulation sur les routes impériales et les sauf-conduits des voitures étaient timbrés sur plaques métalliques doubles, pliées et cousues d'une manière spéciale. Ces permis métalliques étaient appelés «diploma». Par la suite, ce mot vint à signifier d'autres documents officiels, moins métalliques, en particulier ceux qui conféraient des privilèges, ou concernaient des accords avec les tribus ou les communautés étrangères"*⁽¹⁾. La diplomatie signifiait alors la lecture des documents. *"Les diplomates, comme le dit Marcel Merle, étaient donc les agents qualifiés pour la transmission*

1) Nicolson, Harold, Diplomatie, Neuchâtel (Suisse), 1945, pages 23-24.

des "diplômes" et l'histoire diplomatique avait pour tâche de rassembler et de commenter les documents diplomatiques, c'est-à-dire l'ensemble des documents officiels ou secrets par lesquels les Princes communiquaient entre eux, ou avec leurs représentants à l'étranger. Ces documents, d'accès souvent difficile, exigeaient un traitement spécifique et justifiaient par là même, semble-t-il, l'autonomie de cette branche de la science historique. Par la suite, le champ d'investigation des historiens spécialisés s'est élargi, à partir de l'étude des documents officiels, à l'ensemble des relations établies entre les autorités qualifiées pour diriger les affaires extérieures"⁽¹⁾.

Au cours des siècles, le mot a évolué signifiant tantôt «politique extérieure», «négociation», «branche des affaires étrangères», tantôt «habileté», «rouerie», etc... . Ainsi deux courants vont se partager la diplomatie: l'un de conception militaire et politique, l'autre de conception bourgeoise de profit. Pour le premier toute négociation doit être couronnée de succès, un échec serait une défaite. Quant au second, il préfère la négociation basée sur le bon sens et la confiance. Pour lui, il est préférable d'avoir une paix durable avec l'adversaire, la compréhension et l'amitié du rival que de le détruire. Ces deux conceptions ont influencé la diplomatie jusqu'à nos jours. Mais quant au sens que nous voulons donner aux relations diplomatiques au cours de notre étude, nous avons préféré la définition suivante de l'Oxford English Dictionary: "*La diplomatie est la conduite des relations internationales*

1) Merle, Marcel, Théorie générale des relations internationales,

Les cours de droit – Fascicule I, Paris 1973-1974, page 37.

par voie de négociation; la manière dont ces relations sont réglées par les ambassadeurs et les envoyés; l'activité ou l'art du diplomate"⁽¹⁾.

Quand deux Etats nouent des relations diplomatiques, des missions diplomatiques y sont envoyées. Elles constituent les organes de communication par excellence des relations entre l'Etat dont elles émanent et qu'elles représentent (Etat d'envoi) et l'Etat auprès duquel elles sont envoyées (Etat local ou Etat d'accueil). Les missions diplomatiques sont devenues permanentes au XV^{eme} et au XVI^{eme} siècles: "*La première mission permanente dont on retrouve la mention est celle qui fut établie à Gênes en 1455 par Francesco Sforza, duc de Milan. Cinq ans après, le duc de Savoie envoyait à Rome, comme représentant permanent, Eusèbe Margaria, archidiacre de Verceil*"⁽²⁾. Même le Saint-Siège érigea sa première nonciature permanente à Venise en 1500. Le premier nonce chez l'empereur fut nommé en 1513.

Mais l'échange des représentants permanents diplomatiques entre des Etats amis n'est devenu un droit qu'avec le Traité de Paix de Westphalie en 1648. L'observation des normes fondamentales du diplomate, ainsi que la garantie de certains privilèges et le respect de l'immunité existaient déjà. Ce n'est qu'au règlement établi lors du Congrès de Vienne en 1815 et au protocole mis au point à Aix-la-Chapelle en 1818 que les règles du droit diplomatique furent internationalisées.

1) "Diplomacy is the management of international relations by negotiation; the method by which these relations are adjusted and managed by ambassadors and envoys; the business or art of the diplomatist" — Cité par Nicolson, Harold, idem, page 14.

2) Nicolson, Harold, idem, pages 26-27.

Mais les règles modernes telles que nous les connaissons aujourd'hui furent codifiées par la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur l'immunité et les relations diplomatiques⁽¹⁾.

Les fonctions de l'agent diplomatique sont complexes. C'est un *"fonctionnaire au service de son Etat. Il obéit aux instructions qu'il reçoit de son gouvernement. Il est tout à la fois un intermédiaire, un représentant et un observateur. En tant qu'intermédiaire il porte à la connaissance du gouvernement étranger les notes et communications de son gouvernement et réciproquement. En tant que représentant il est appelé à orienter une certaine action politique, à préparer et à signer des conventions internationales"*⁽²⁾. Actuellement l'agent diplomatique est un "espion légal", selon la formule de Condillac, à cause de la nomination, auprès du chef de la mission diplomatique, d'un nombre toujours croissant de conseillers ou d'attachés d'ambassade, la plupart du temps spécialisés dans un domaine très particulier: militaire, économique, commercial, culturel et même sportif. La mission de ces "diplomates" tourne plus souvent à l'espionnage pur et simple qu'à une information acceptable pour l'Etat d'accueil. Dans ce cas, celui-ci n'a souvent d'autre ressource que d'expulser l'agent concerné comme "persona grata" pour violation du statut diplomatique en vigueur.

Depuis la Conférence de Vienne (1961), les agents diplomatiques sont classés en trois catégories:

1) Source: Fischer / Köck, Allgemeines Völkerrecht – Ein Grundriß, Eisenstadt 1983, pages 171-173.

2) Colliard, Claude-Albert, Institutions des relations internationales, Paris 1985, page 250.

- 1) les ambassadeurs ou nonces pour le Vatican accrédités auprès des chefs d'Etat;
- 2) les ministres plénipotentiaires, les inter-nonces ou les envoyés extraordinaires accrédités auprès des chefs d'Etat;
- 3) les chargés d'affaires accrédités auprès du ministre des Affaires Etrangères.

3.1.3. Bundesministerium für wirtschaftliche

Zusammenarbeit (BMZ).

L'aide au développement de la RFA se faisait jusqu'en 1961 par le truchement du ministère des Affaires Etrangères. Ce n'est qu'en 1961 sur la demande de Walter Scheel, approuvée par Konrad Adenauer, chancelier d'alors, que le "Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit" (BMZ) (ministère fédéral de la coopération économique) fut fondé⁽¹⁾. Walter Scheel, devint le premier ministre de la coopération économique jusqu'en 1966⁽²⁾. Le BMZ "couvre l'essentiel des

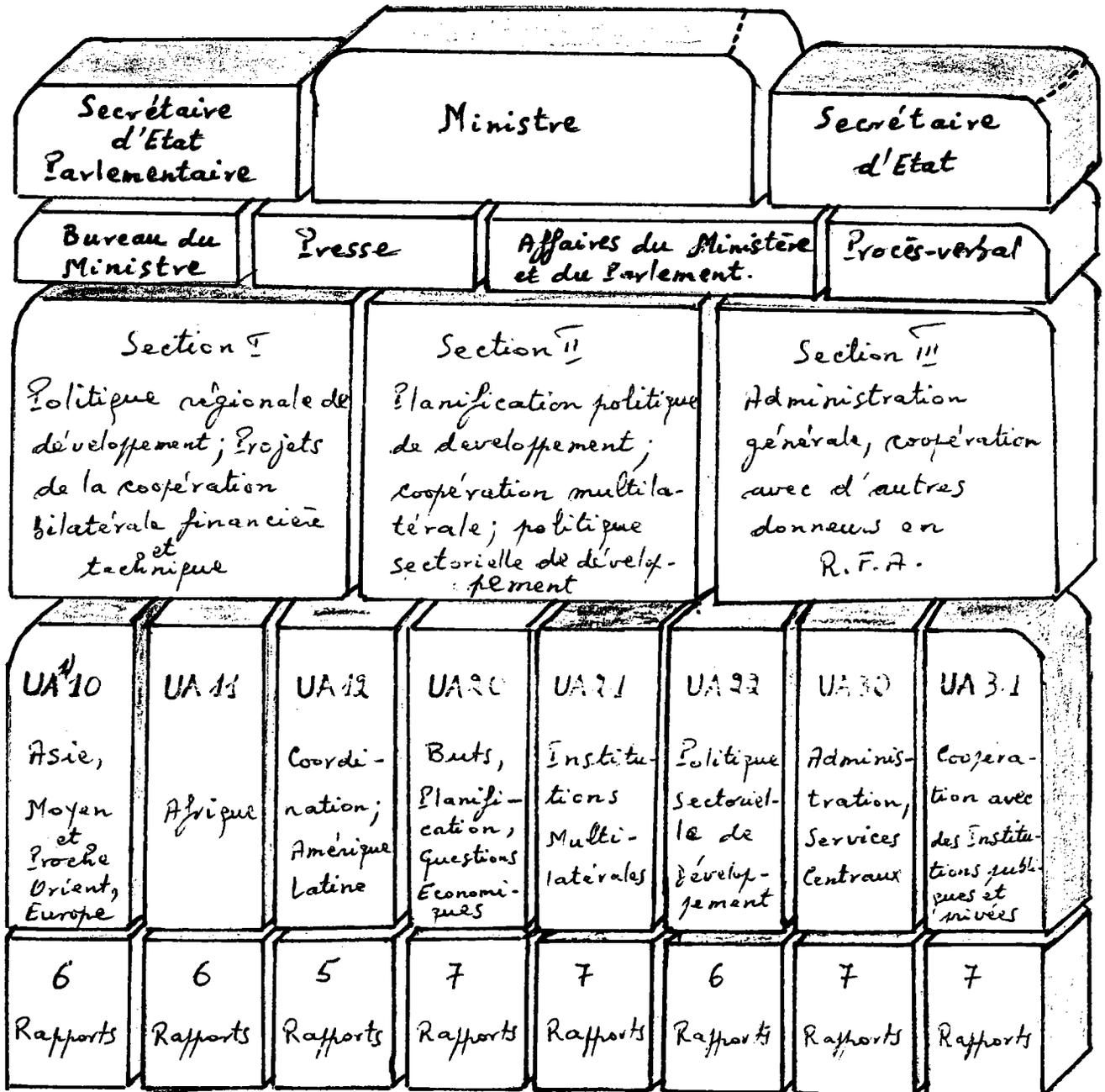
-
- 1) Source: Dennert, Jürgen, Entwicklungshilfe geplant oder verwaltet? Bertelsmann, Bielefeld 1968, pages 50-53.
 - 2) Les ministres de la coopération économique:
 - 1) Walter Scheel (1961-1966);
 - 2) Hans-Jürgen Wischniewski (1966-1968);
 - 3) Erhard Eppler (1968-1974);
 - 4) Egon Bahr (1974-1976);
 - 5) Marie Schlei (1976-1978)
 - 6) Rainer Offergeld (1978-1982);
 - 7) Jürgen Warncke (depuis 4 octobre 1982).

rapports, autres que politiques, entre l'Allemagne et l'ensemble des pays africains. Il oriente et coordonne, selon des principes rigoureusement définis par le gouvernement fédéral, l'action des organismes publics ou parapublics chargés de promouvoir, sur les plans national ou international (aide bi- ou multilatérale), le développement de ces pays. Il encourage et favorise, en outre, l'action de nombreuses institutions privées, laïques ou confessionnelles, visant aux mêmes objectifs"⁽¹⁾. C'est le BMZ qui formule les principes, coordonne la politique de développement, programme, planifie et dirige les projets⁽²⁾. La plupart des projets se font en accord avec les ministères des Affaires Etrangères, des finances et de l'économie en ce qui concerne les subventions et les participations financières.

Depuis décembre 1972, le BMZ s'occupe également de l'aide technique et de l'aide financière. Avant de nous consacrer à l'assistance technique et financière, voyons d'abord la structure du BMZ sur le tableau suivant.

-
- 1) *Marchés tropicaux et méditerranéens*, Vendredi 1^{er} décembre 1978, 34^{eme} Année, N° 1 725, page 3 174.
 - 2) Sources: BMZ, *Politik der Partner*, 5. Auflage, Bonn 1981, pages 52-59.
Kebschull, Dietrich, *Entwicklungspolitik – Eine Einführung*, Bertelsmann, Düsseldorf 1971, page 92.

STRUCTURE du BMZ



1) Sous-section

Source: Politik der Partner, Fünfte Auflage 1981, décembre 1981, page 53.

3.1.3.1. Coopération technique.

Le but de la coopération technique est l'amélioration, par un soutien moral et matériel, des conditions de vie des populations des pays sous-développés par leurs propres moyens. Les mesures de la coopération technique sont de transmettre les connaissances et les capacités techniques, économiques et organisatrices. L'aide technique peut être onéreuse ou payée en partie ou en totalité par le pays sous-développé receveur. L'aide technique de la RFA aux pays sous-développés est accordée selon les manières suivantes:⁽¹⁾

- envoi ou financement des conseillers, des instructeurs, des experts et d'autres spécialistes;
- livraison ou financement d'équipement et de matériel pour l'équipement des installations et de spécialistes envoyés, des moyens de production industriels et agricoles;
- allocation de subventions et paiement de salaires aux spécialistes autochtones et étrangers que le pays sous-développé a engagés par contrat;
- formation et perfectionnement des spécialistes et dirigeants autochtones dans le pays même, dans d'autres pays sous-développés, en RFA ou dans d'autres pays industrialisés;
- subventions du coût de la formation que les entreprises allemandes entreprennent dans les pays sous-développés.

1) Source: BMZ, Journalisten-Handbuch Entwicklungspolitik 1985, pages 153-154.

Pour compléter les instruments de la coopération technique, le ministère de la coopération et celui des Affaires Etrangères se sont mis d'accord pour charger les représentations allemandes dans le pays du Tiers-Monde de réaliser certains projets locaux. Ceci doit permettre d'apporter une aide rapide et efficace dans certains cas isolés. Pour bénéficier de l'aide aux petits projets de la coopération technique, il faut satisfaire les conditions suivantes:⁽¹⁾

- les projets doivent être réalisés dans l'intérêt et avec l'accord du pays partenaire;

- il faut être sûr d'abord du succès de la rapide réalisation du projet et ensuite qu'il ne peut pas être financé soit par les autorités locales, soit par la coopérative, soit par les églises, etc... . La participation active de la population est vivement souhaitée;

- le coût d'un projet ne doit pas dépasser 15 000 DM (la somme maximum accordée à un pays par an dans le cadre de petits projets de la coopération technique ne dépasse pas 60 000 DM);

- les projets doivent être orientés de telle manière que les matériaux nécessaires puissent être obtenus dans le pays même ou dans un pays voisin du Tiers-Monde;

- les projets ne doivent pas avoir une liaison directe avec les autres projets allemands en cours de réalisation dans le cadre de la politique d'aide au développement.

Tout ce programme est parachevé par la coopération technique à titre onéreux destiné aux pays sous-développés qui sont en mesure de supporter les coûts du projet. Elle permet au pays partenaire

1) Source: idem, page 156.

de se servir des organisations de la politique d'aide au développement de la RFA. Le gouvernement fédéral ne participe pas directement au financement du plan de la coopération technique à titre onéreux, n'assume pas non plus la responsabilité de sa réalisation. La coopération technique à titre onéreux peut comporter les mêmes prestations de service que la coopération technique, entre autres: l'activité du personnel qualifié, des études, des planifications; livraison de l'équipement, formation et perfectionnement⁽¹⁾.

Pour l'exécution des projets de la coopération technique, le gouvernement fédéral charge en premier la "Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit"(GTZ).

3.1.3.2. Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.

La "Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit"(GTZ) GmbH (Société allemande pour la coopération technique), issue de la fusion entre "Bundesstelle für Entwicklungshilfe" (BfE) et "Deutsche Förderungsgesellschaft für Entwicklungsländer" (GAWI), a été fondée le 1^{er} janvier 1975 et a son siège à Eschborn près de Francfort. La GTZ est chargée d'aider le BMZ à remplir son devoir et à mettre en pratique la politique d'aide au développement.

Les missions de la GTZ sont les suivantes:⁽²⁾

1) Source: idem, page 157.

2) Sources: idem, pages 153-155.

BMZ, Politik der Partner, 5. Auflage Bonn 1981, pages 60-61.
Deutsche Unternehmen und Entwicklungsländer,
Bonn 1982, pages 63-64.

- planifier, mener à bonne fin et surveiller les projets et programmes de la coopération technique avec les associés dans les pays sous-développés;

- conseiller d'autres organismes qui réalisent également des projets de développement, par exemple les organismes allemands, étrangers ou privés;

- chercher le personnel qualifié, le sélectionner, le former et l'envoyer dans les pays sous-développés et s'occuper de lui sur le plan professionnel et personnel pendant son séjour;

- planifier techniquement les projets et acheter l'équipement des projets et l'envoyer dans les pays sous-développés;

- examiner toutes les conditions pour l'octroi des crédits non remboursables provenant des fonds de la coopération technique, payer par contrat les coûts après l'avancement des projets et contrôler leur utilisation ainsi que conseiller les institutions associées dans les pays sous-développés;

- avec l'agrément du gouvernement fédéral la GTZ mène, mais dans un domaine limité, d'importants projets de la politique de développement à partir de ses propres fonds.

Elle s'occupe en outre du développement de l'agriculture, de la sylviculture, de la médecine vétérinaire, de la pêche et de la production alimentaire dans les pays sous-développés⁽¹⁾.

En 1985 la GTZ a reçu du gouvernement fédéral 1984 missions d'une valeur de 1,200 milliard de DM et est représentée dans 77 pays par 625 personnes. L'Afrique a occupé la première place avec 287 per-

1) Source: Afrique Contemporaine, mars-avril 1980, page 4.

sonnes pour 42 pays, puis vient l'Asie avec 212 personnes pour 13 pays, l'Amérique avec 101 personnes pour 17 pays, l'Europe avec 23 personnes pour 3 pays et enfin l'Océanie avec 2 personnes pour 2 pays. A la même époque elle a recruté 1 621 collaborateurs étrangers et 46 assistants de projets pour la mise en oeuvre des projets. En outre la GTZ a signé 1 367 contrats avec des experts de longue et courte durée avec un volume de 31,56 millions de DM.

Pour pouvoir satisfaire certains devoirs spéciaux, la GTZ a fondé avec d'autres organisations des groupes de travail:

— Le GATE (German Appropriate Technology Exchange) en allemand "Deutsches Zentrum für Entwicklungstechnologien" créé en 1978 sur ordre du BMZ en accord avec le Bundesministerium für Forschung und Technologie (BMFT) (le ministère fédéral de la recherche et de la technologie). Sa mission concerne l'échange de technologie, les projets de recherches et de développement (planification, réalisation et surveillance des projets et programmes de la coopération technique). Le GATE assiste le BMZ et le BMFT dans les questions du transfert et du développement dans les pays du Tiers-Monde.

— Quant au CIM (Centrum für internationale Migration und Entwicklung) fondé par la GTZ et la "Zentralstelle für Arbeitsvermittlung" (ZAV), son devoir est de couvrir le besoin du personnel qualifié des pays sous-développés, et surtout de faciliter le retour au pays de tous ceux qui, originaires des pays sous-développés, ont terminé leurs études en RFA⁽¹⁾.

1) Source: BMZ, Journalisten-Handbuch Entwicklungspolitik 1985, pages 159-160.

3.1.3.3. Coopération financière.

L'aide financière, appelée encore l'aide au capital, est l'instrument le plus important de la coopération de la RFA avec les pays sous-développés. Les principes de la coopération financière furent établis dans les directives de l'aide au capital bilatérale allemande du 9 juin 1975. Selon ces principes, l'aide financière consiste à mettre à la disposition des pays sous-développés des capitaux pour permettre leur développement économique et social. La plupart des capitaux allemands sont investis pour financer les projets dans les pays du Tiers-Monde dans des domaines comme l'infrastructure: construction des routes, chemins de fer, ponts, ports, aéroports; comme l'agriculture et l'industrie, par exemple la construction des barrages et le ravitaillement en eau.

Pour financer efficacement ces projets que nous venons de mentionner, la coopération financière répartit son aide sous différentes formes. La plus grande partie des fonds de la coopération financière est consacrée à l'aide aux projets, c'est-à-dire financement de projets simples, délimités, par exemple financement de la route A à B, de la distribution de courant dans la région C, de l'usine d'engrais. Quant à l'aide aux programmes, il ne s'agit plus de projets isolés, mais de la totalité de plusieurs projets qui se concentrent plus ou moins dans un domaine déterminé et qui doivent être coordonnés, par exemple le développement intégré des régions, les programmes de crédits pour les petits paysans, service de santé de base.

La troisième forme d'aide de la coopération financière est

l'aide aux marchandises. Dans ce type d'aide, les devises nécessaires sont mises à la disposition des pays sous-développés pour l'importation de certaines denrées. La liste de ces dernières est fixée en commun accord avec le gouvernement fédéral et le pays receveur. L'aide doit être utilisée avant tout pour le développement et la bonne utilisation des capacités de production agro-industrielles, ainsi que pour l'équipement des installations scientifiques, techniques, médicales et autres du domaine socio-économique ⁽¹⁾.

Les capitaux allemands sont accordés selon quatre critères: ⁽²⁾

1) les "least developed countries"(LLDC) (qui recevaient leurs crédits depuis 1972 selon les conditions de crédits de l'IDA) ne reçoivent plus de crédits allemands depuis 1978, mais de subventions non remboursables.

2) les conditions favorables de crédits sont accordées au groupe de "most seriously affected countries"(MSAC): ils paient seulement 0,75% d'intérêt avec 50 ans de durée dont 10 ans libres d'amortissement. Ces conditions sont également appelées conditions IDA.

3) quelques pays sous-développés qui connaissent un développement un peu plus poussé ont des conditions plus dures: 4,5% d'intérêt, 20 ans de durée dont 5 ans libres d'amortissement.

4) les autres pays sous-développés connaissent des conditions "standard": 2% d'intérêt, 30 ans de durée dont 10 ans libres d'amortissement.

1) Source: idem, pages 146-147.

2) Source: idem, page 147.

3.1.3.4. Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).

L'aide financière est toujours accordée à un pays tiers par l'intermédiaire de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) (Institut bancaire de crédit pour la reconstruction). La KfW, appelée couramment banque de coopération, a été fondée à Francfort en 1948 pour promouvoir l'économie allemande détruite par la guerre. Son premier but était de reconstruire l'Allemagne et ensuite de financer les exportations allemandes. Après la fondation du BMZ en 1961, la KfW a essayé de modifier ses activités jusqu'alors nationales et s'est tourné vers les pays sous-développés pour le financement des exportations allemandes et de divers projets. Le 16 août 1961, en effet, une loi complétée par un texte du 23 juin 1969, prévoyait dans son article 2, deuxième paragraphe, que la KfW avait *"outre pour mission d'octroyer des prêts servant au financement de projets, soit dignes d'encouragement et réalisés à l'étranger, notamment dans le cadre de l'aide au développement, soit nécessaires à la conversion de créances de débiteurs étrangers à l'égard de créanciers allemands, soit présentant pour la République Fédérale d'Allemagne un intérêt politique ou économique particulier"*(1).

Un projet n'est financé par la KfW qu'après l'accord des ministères des Affaires Etrangères, des finances, de l'économie et de la coopération économique. Mais l'accord définitif n'est donné que par le gouvernement fédéral. La KfW peut à tout moment examiner le projet dans le pays comme le fait la Banque Mondiale, car le gouvernement

1) Marchés tropicaux et méditerranéens, Vendredi 1^{er} décembre 1978,
34^{eme} Année, N° 1 725, page 3 199.

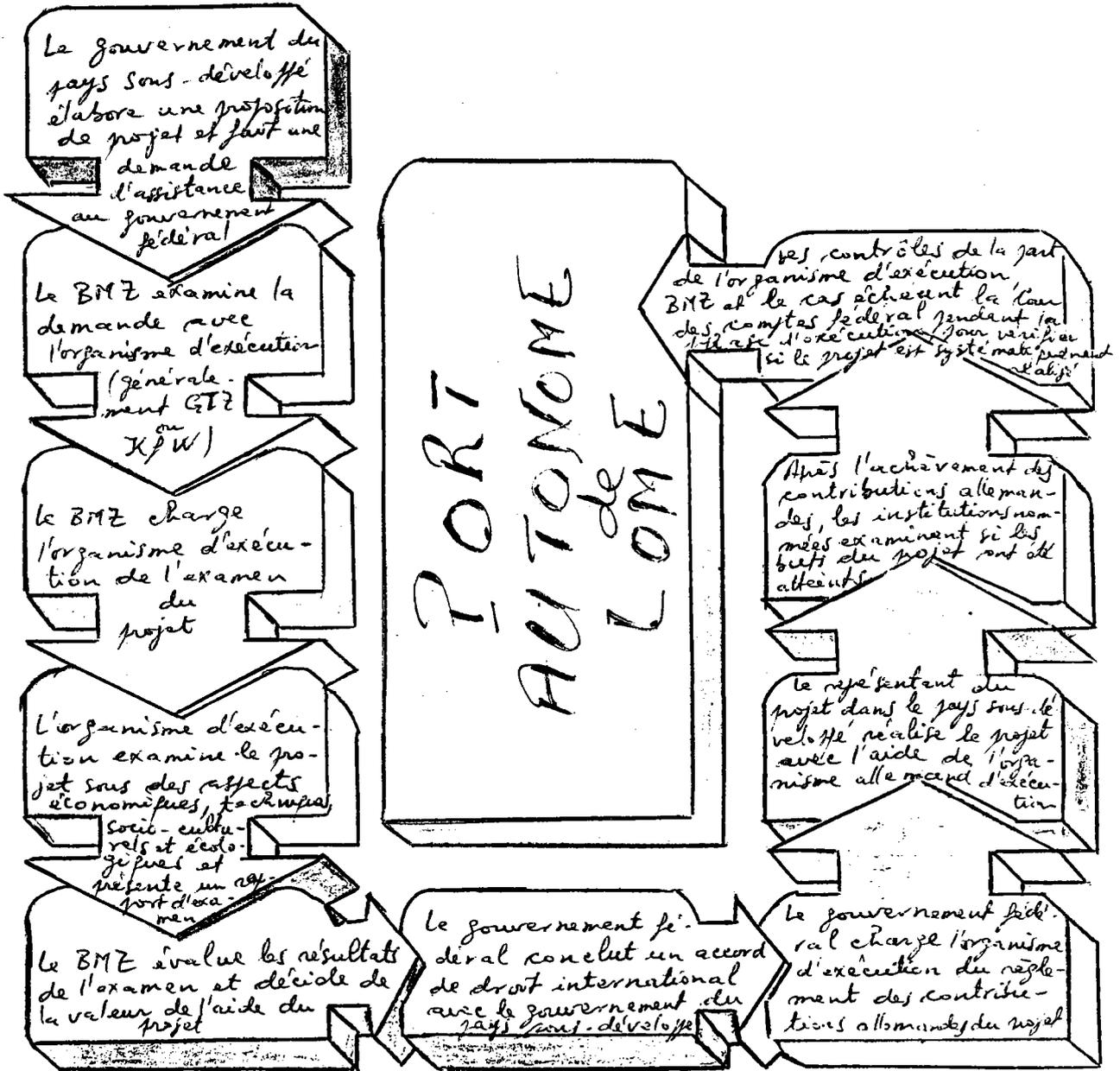
fédéral exige un rapport assez détaillé de la réalisation du projet.

La KfW a financé plusieurs projets au Togo comme nous le verrons dans la suite de notre travail. A part cette banque, interviennent aussi d'autres banques allemandes dans la politique d'aide au développement aux pays pauvres. Elles octroient également des prêts pour soutenir la coopération entre la RFA et les pays étrangers. Parmi les banques allemandes qui coopèrent avec l'Afrique, seule la "Deutsche Bank AG" est en relation avec le Togo. La "Deutsche Bank" de Francfort *"possède des participations dans 25 établissements de crédit allemand (dont 5 à 100%), 34 établissements de crédit étrangers et 30 entreprises allemandes ou étrangères"*⁽¹⁾. Elle participe à 18% à l'Union Togolaise de Banque (UTB) à Lomé.

Le tableau suivant illustre comment un projet de développement est préparé et réalisé.

1) idem, page 3196.

PREPARATION et EXECUTION d'un PROJET d'AIDE au DEVELOPPEMENT



3.1.4. Instruments culturels.

La RFA insiste sur la coopération culturelle dans toute sa politique étrangère. Dans ce cadre-là, elle met l'accent surtout sur l'élargissement de la langue et la culture allemandes. Elle a mis sur pied un certain nombre d'organismes non-publics par l'intermédiaire desquels le gouvernement fédéral assure sa politique culturelle et le développement de ses échanges culturels avec d'autres pays. C'est pour cette raison que l'éducation occupe une place prépondérante dans les échanges culturels entre le Togo et la RFA. Les instituts ou sociétés comme l'Institut-Goethe, l'Inter Nationes, le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) (Office Allemand d'Echanges Universitaires), la Carl Duisberg Gesellschaft (CDG) et la Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung (DSE) (Fondation Allemande pour le Développement International) jouent les rôles prédominants dans ces échanges. Ce sont des véhicules précieux de la propagation et de la diffusion de la culture et de la pensée allemandes. La coopération culturelle est soutenue aussi par les Eglises, le Deutscher Entwicklungsdienst (DED) (Service Allemand pour le Développement) et par les Fondations politiques des quatre partis représentés au Bundestag.

3.1.4.1. Education.

3.1.4.1.1. Institut-Goethe.

Cet institut qui porte le nom du célèbre écrivain allemand Goethe, fut fondé en 1951 et est chargé de vulgariser la culture alle-

mande dans le monde entier. A partir de 1959, l'Institut-Goethe a pris en charge tous les domaines culturels qui incombait auparavant au ministère des Affaires Etrangères. Pour la propagation de la pensée et de la culture allemandes à l'étranger, l'Institut-Goethe mène "une action dynamique, persévérante et fructueuse: aide et conseil permanent aux professeurs d'allemand étrangers, enseignement direct de la langue allemande, séminaires, colloques, stages pratiques, festivals de théâtre, de musique, utilisation des médias locaux pour l'information culturelle, expositions, mise en place et gestion de bibliothèque, envois de livres, revues, films, bandes magnétiques, etc..."⁽¹⁾. L'institut qui travaille en étroite collaboration avec l'Institut-Goethe est l'Inter Nationes.

3.1.4.1.2. Inter Nationes.

Inter Nationes, organisme à caractère privé placé sous la tutelle du ministère des Affaires Etrangères et de l'Office de presse et d'information, est né en 1952 et a pour but de transmettre les connaissances sur la RFA à l'étranger et de permettre une meilleure compréhension de la vie culturelle, sociale, économique et politique allemande à travers les mass-médias (films, bandes-vidéo, disques).

Par les livres, les brochures, les périodiques et les posters, Inter Nationes informe des événements de la scène politico-culturelle de la RFA. Toutes les oeuvres, produites par Inter Nationes lui-même ou en collaboration avec l'Institut-Goethe, la Voix de l'Allemagne, Radio-Allemagne et Radio-Munich, sont mises à la disposition de l'Institut-Goethe ou des centres culturels allemands à l'étranger. Cet orga-

1) Marchés tropicaux et méditerranéens, idem, page 3 220.

nisme offre aux revues et journaux étrangers des services de presse en plusieurs langues sur les activités politiques, économiques, sociales et culturelles de l'Allemagne occidentale.

Sur l'ordre du gouvernement fédéral, Inter Nations organise des voyages d'informations à travers la République Fédérale d'Allemagne pour les publicistes, les politiciens et les chargés de la culture des pays étrangers. Tous ces programmes doivent donner à l'étranger de bonnes impressions et une bonne image de l'Allemagne et des Allemands.

3.1.4.1.3. Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD).

Le DAAD (Office Allemand d'Echanges Universitaires) a vu le jour une première fois en 1924 pour les échanges culturels avec l'étranger. Mais victime des crises allemandes qui ont suivi la Première Guerre Mondiale, il n'a pas pu atteindre les buts escomptés. Après la Deuxième Guerre Mondiale, il a repris un nouveau souffle en 1950 pour permettre un échange culturel entre les étudiants et les professeurs des universités allemandes et le reste du monde entier. Il est devenu aujourd'hui un instrument allemand d'échanges culturels assez fiable sur le plan international. Il est financé par le gouvernement fédéral. Le DAAD octroie des bourses d'études aux étudiants étrangers pour les universités de la RFA ou d'autres pays sur la base de la coopération entre le BMZ et le DAAD.

Il s'occupe également d'échange entre les professeurs allemands et ceux des autres pays. A partir de 1963, le DAAD, par autorisation du BMZ, a entamé un programme de bourses "sur place" ou "in-country" c'est-à-dire qu'il accorde des bourses à des étudiants qui

poursuivent leurs études dans leur propre pays ou dans les pays voisins. Le DAAD a opté pour cette voie au cours de la conférence de l'UNESCO à Tananarive (aujourd'hui Antananarivo) (Madagascar) en septembre 1962; conférence au cours de laquelle l'UNESCO a suggéré d'accorder des bourses aux étudiants africains pour étudier dans leurs propres universités plutôt que dans les universités européennes. En 1970, le DAAD tirant un bilan global de ses boursiers "sur place" est arrivé aux observations suivantes:⁽¹⁾

- a) la durée des études "sur place" est plus courte que les études dans une université ouest-allemande;
- b) les succès sont relativement plus élevés;
- c) le problème de la reconnaissance des diplômes ne se pose plus;
- d) le problème du "brain drain" est épargné et l'étudiant n'est pas éloigné de sa patrie.

De tels propos, par leur lucidité et leur franchise, ne peuvent que recevoir notre totale approbation. C'est une grosse erreur d'accorder des bourses (nationales ou internationales) à des étudiants togolais pour venir étudier en Europe les matières qui existent déjà à l'université du Bénin.

1) Source: Kasprzyk, Peter, Die Förderung afrikanischer Studenten durch den DAAD, Bonn Bad Godesberg 1974, page 27.

3.1.4.1.4. Carl Duisberg Gesellschaft (CDG).

Comme le DAAD, la Carl Duisberg Gesellschaft (la Société Carl Duisberg) poursuit aussi des objectifs d'échanges culturels entre la RFA et les autres pays du monde. La CDG est une organisation privée fondée en 1949 en souvenir de l'initiative de Carl Duisberg, qui en 1920 a permis à plusieurs étudiants allemands d'effectuer un stage de formation de deux ans aux Etats-Unis. La société est financée par le Bund, les Länder, les milieux économiques de la RFA et les institutions multilatérales, parce que *"l'essentiel de l'activité de la société consiste en prestations réalisées à la demande de la République fédérale, des Länder, de l'OCDE, des Nations Unies et des organismes qui en dépendent (UNESCO, UNUDI, etc...)*. La mission de la CDG consiste, sur le plan global, *« à encourager le perfectionnement professionnel dans le cadre des échanges culturels internationaux, de la politique de développement et de la coopération économique internationale »*⁽¹⁾. La société a son siège à Cologne. Elle dispose d'un bureau dans chaque Land et de plusieurs services à l'extérieur.

La CDG reçoit des étudiants et des stagiaires en vue de leur perfectionnement et leur formation dans les domaines suivants: moyens de diffusion, perfectionnement général dans les domaines de la technique et du commerce, santé, sport, pédagogie sociale, administration technique et spéciale, tourisme, hôtellerie, promotion de l'exportation, salons et expositions, fabrication des produits alimentaires, économie de l'entreprise etc... .

1) Marchés tropicaux et méditerranéens, idem, page 3 211.

La Société Carl Duisberg organise également des programmes "sur place" comme le DAAD.

3.1.4.1.5. Deutsche Stiftung für Internationale

Entwicklung (DSE).

La Fondation Allemande pour le Développement International est créée en 1959 par des fractions du parlement allemand en accord avec le gouvernement fédéral. Elle reçoit son soutien financier de l'Etat fédéral. La Fondation a son siège à Berlin. Elle s'occupe de la formation des professeurs d'enseignement technique et de perfectionnement des pays sous-développés. Elle prépare également les experts allemands avant leur envoi dans les pays du Tiers-Monde. Elle organise des congrès et séminaires internationaux dans ses six centres: centre des séminaires (Seminarzentrum für Wirtschafts- und Sozialentwicklung) à Berlin; centre de promotion en matière d'administration publique (Zentralstelle für Öffentliche Verwaltung – ZÖV) à Berlin-Tiergarten; centre d'orientation régionale à Bad-Honnef; département d'éducation, de science et de documentation à Eschborn; centre de promotion des métiers (Zentralstelle für Gewerbliche Berufsförderung – ZGB) à Mannheim; centre de développement pour l'agriculture et l'alimentation (Zentralstelle für Ernährung und Landwirtschaft – ZEL) à Feldafing près de Munich. C'est dans ces six centres, chacun étant spécialisé, que se réalisent les programmes de la DSE. Leurs tâches principales comprennent: l'approfondissement des problèmes Nord-Sud et du dialogue Sud-Sud; la réalisation des programmes d'éducation générale, de science, d'agriculture et de sylviculture; le planning de développement; le déve-

veloppement de petites et moyennes industries; la documentation sur les pays étrangers⁽¹⁾.

Le Togo entretient de rapports cordiaux avec la DSE. "En 1962 des représentants de cet Etat africain (le Togo) ont participé pour la première fois à un séminaire spécialisé. Depuis, plus de 70 délégués ont assisté à des congrès, conférences et réunions de travail ayant pour objet principalement les problèmes de planification et de développement de l'agriculture, les questions de transports, de promotion des exportations, d'informations générales et touristiques ainsi que les divers aspects de la politique de l'emploi, ou de l'intégration de la femme africaine dans le processus socio-économique"⁽²⁾.

Parmi les structures culturelles qui prennent une place non négligeable dans la coopération germano-togolaise, on notera également les Eglises.

3.1.4.2. Les Eglises.

Les Eglises catholique et évangélique allemandes participent activement à la politique d'aide au développement du Tiers-Monde. Leurs possibilités d'aide ont commencé à prendre de l'ampleur à partir

1) Source: BMZ, Politik der Partner, idem, pages 63-64.

2) Bulletin d'Afrique, N° 7 499 du 26 mai 1971.

de 1960 lorsque le chancelier d'alors Konrad Adenauer promit publiquement que le gouvernement fédéral mettrait des moyens à la disposition des deux Eglises pour accroître leur participation d'aide au développement des pays sous-développés. Cette proposition ne fut acceptée qu'à la condition que le gouvernement fédéral ne leur impose pas de lignes politiques. Le gouvernement exigea aussi de son côté que les moyens mis à leur disposition ne servent pas à l'évangélisation. Bien que la plus grande partie de leur aide soit consacrée à la christianisation des populations aidées, les deux Eglises sont néanmoins actives dans plusieurs projets de développement.

3.1.4.2.1. L'Eglise catholique.

La plupart des projets importants de l'Eglise catholique dans les pays sous-développés se concentrent dans le secteur de la formation, la formation professionnelle et la formation des adultes, et dans celui de la santé par les programmes de l'éducation sanitaire et de la médecine préventive. Outre ces projets de grande envergure, l'Eglise catholique allemande s'occupe également, avec une moindre participation, des programmes de ravitaillement en eau, en énergie et de ceux du développement des transports. L'infrastructure sociale, l'agriculture, la pêche, l'artisanat et la petite industrie font l'objet d'une attention particulière dans l'aide au développement de l'Eglise catholique allemande.

Pour réaliser ses programmes, l'Eglise catholique s'est dotée de plusieurs institutions: "Bischöfliches Hilfswerk Misereor" à Aix-la-Chapelle, c'est le noyau central autour duquel travaillent les autres organismes catholiques comme "Zentralstelle für Entwicklungshilfe", "Arbeitsgemeinschaft für Entwicklungshilfe" (AGEH), "Missio" à

Aix-la-Chapelle et à Munich, "Päpstliches Missionswerk der Kinder in Deutschland", "Deutscher Caritasverband" à Freiburg (RFA), "Adveniat" et plusieurs autres dans presque chaque diocèse allemand.

3.1.4.2.1.1. Bischöfliches Hilfswerk Misereor.

Au cours de la réunion de la conférence épiscopale allemande du 19 au 21 août 1958, il fut décidé de mener pendant le carême 1959 une Action contre la Faim et la Maladie sous la désignation de Misereor. C'est pour cette raison que l'oeuvre est connue plus sous le nom de Misereor que de l'oeuvre d'assistance épiscopale. La gestion interne et les directives incombent à une commission de la conférence épiscopale allemande.

Selon la conférence épiscopale, les catholiques devraient renoncer à une partie de leur consommation. Le revenu provenant de ce renoncement doit être versé dans un fonds commun. La relation de cette demande avec l'idée du renouvellement du carême chrétien montre clairement que Misereor n'a pas été fondé seulement pour servir d'organisme catholique d'aide au développement, mais aussi pour ouvrir un chemin au renouveau religieux. Les moyens de ce fonds doivent servir à vaincre la faim et la maladie c'est-à-dire toutes sortes de misère sociale.

Pour coordonner ses projets avec les moyens que le gouvernement fédéral met à la disposition des Eglises, l'Eglise catholique a créé la "Zentralstelle für Entwicklungshilfe" dont les moyens financiers proviennent du gouvernement fédéral, des Länder et de la Commission de la CEE. Tandis que la somme mise à la disposition de Misereor pour la réalisation des projets provient des collectes de carême, des

dons, de l'"Aktion Brüderlich Teilen" (c'est une action oecuménique avec l'Eglise évangélique) et de l'aide de la fédération des diocèses de l'Allemagne de l'Ouest⁽¹⁾.

3.1.4.2.1.2. Arbeitsgemeinschaft für Entwicklungshilfe (AGEH).

L'AGEH (Groupement de travail pour l'aide au développement) est le plus ancien de tous les services allemands d'aide au développement. Sa fondation fut une réponse à l'appel du Pape Pie XII, qui exigea une collaboration plus intensive des laïques dans le service de l'Eglise mondiale. En 1954 déjà, le "Katholikentag" de Fulda, sous le mot d'ordre "*Ihr sollt mir Zeugen sein*" (*Vous serez alors mes témoins*)⁽²⁾, a décidé la création d'une institution allemande pour la formation et le soin des laïques. L'AGEH représente donc une partie de l'engagement mondial des catholiques allemands. C'est un "service de personnel" des organismes catholiques comme Misereor, Missio, Adveniat, le Caritasverband, les Sociétés des Missions, les diocèses et les associations catholiques.

L'AGEH s'occupe du recrutement et de la formation des coopérants avant leur envoi dans le Tiers-Monde et travaille également les projets avec les responsables dans le Tiers-Monde, mais ne finance lui-même aucun projet et programme. Il n'offre que ses services de personnels. Son devoir est de chercher, de conseiller, d'engager et de s'occuper des experts catholiques qui sont prêts à travailler avec ses

1) Source: Misereor Jahresbericht 1981, Informations-Prospekt.

2) Les Actes des Apôtres 1/8, La "Bible de Jérusalem", Paris 1961.

parternaires catholiques en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, bref il sert d'intermédiaire pour la passation d'un contrat entre le coopérant et le responsable juridique du projet et garantit leur sécurité sociale. Sont recherchés avant tout les experts dans les domaines de l'artisanat, de la technique, de l'agriculture et de la médecine. Le contrat dure trois ans, mais est souvent prolongé (c'est le cas pour la plupart des coopérants) pour une période de six ou plusieurs années⁽¹⁾.

3.1.4.2.1.3. Missio.

Missio est né d'un mouvement des laïques. Créé en France en 1822 par Marie-Pauline Jaricot, ce mouvement missionnaire s'est développé dans les pays voisins. C'est ainsi que le roi Ludwig 1^{er} fonda en 1838 en Bavière "Ludwig-Missionsverein". C'est la même idée qui poussa le médecin Dr. Heinrich Hahn à créer à Aix-la-Chapelle en 1842 "Franziskus-Xaverius-Verein zur Unterstützung der Katholischen Missionen", pour venir en aide aux missions catholiques. Les deux mouvements furent transformés en 1922 par le Pape Pie XI en "Päpstliche Missionswerke der Glaubensverbreitung (oeuvres vaticanes de la Propagation de la Foi) connu sous le nom de Missio à partir de 1972.

Missio n'est pas un organisme d'aide, mais un mouvement missionnaire au service des diocèses et des paroisses de l'Allemagne fédérale et en collaboration avec la centrale des "Päpstliche Missions-

1) Source: AGEH – Text für Informations-Prospekt
"Weltkirchliche Aufgaben", pages 1-5.

werke" à Rome. Missio est astreint à nouer des contacts entre l'Eglise catholique de la RFA et les jeunes Eglises d'Afrique, d'Asie et d'Océanie dans le but de leur accorder des aides pour l'évangélisation de leurs populations.

Missio travaille très intimement avec les oeuvres épiscopales Adveniat et Misereor. Il est financé par les collectes des églises, par les dons et les fonds des impôts ecclésiastiques⁽¹⁾.

3.1.4.2.1.4. Päpstliches Missionswerk der Kinder

in Deutschland (PMK).

Au début des années 1840, plusieurs rapports sur la misère des enfants de la Chine et de l'Afrique ont incité Charles Auguste de Forbin-Janson, évêque de Nancy à inviter les enfants français à venir en aide aux "Petits Chinois et Africains" en fondant en 1843 l'oeuvre de l'aide à l'enfance. Un enfant, Auguste von Sartorius, apporta l'oeuvre en Allemagne en 1846. La devise du PMK est "*les enfants aident les enfants*" sur le chemin de l'évangile. Les enfants en Asie, en Océanie, en Afrique et en Amérique Latine par leurs prières, par leur religiosité, leur amour et leur reconnaissance aident les enfants allemands. Ces derniers aident les enfants d'outre-mer par leurs actions.

Le PMK vit des collectes effectuées par les enfants le jour de l'Epiphanie et de la contribution de ses membres. Ses fonds sont destinés aux petits séminaires, aux jardins d'enfants, bref aux oeuvres

1) Source: Informations-Prospekt über die Organe und Fachstellen der Kirche in der Bundesrepublik Deutschland für weltkirchliche Aufgaben, Missio Aachen, Missio München.

destinés aux petits séminaires, aux jardins d'enfants, bref aux oeuvres concernant les enfants⁽¹⁾.

3.1.4.2.1.5. Deutscher Caritasverband (DCV).

Le Deutscher Caritasverband (DCV) fut fondé en 1897 par Lorenz Werthmann et est devenu une organisation internationale (Caritas internationalis) avec son siège à Rome. Le DCV fut chargé en 1967 par la conférence épiscopale allemande de mettre l'accent sur les aides d'urgence et de catastrophes à savoir les épidémies, la sécheresse, les intempéries, les conséquences de conflits.

Le DCV coordonne ses aides d'urgence et de catastrophe sur le plan national et international avec d'autres organismes chrétiens et non chrétiens comme Katholischer Katastrophenrat en RFA, la Caritas Internationalis, Cor Unum, Diakonisches Werk, le conseil oecuménique des Eglises, le comité chargé des catastrophes.

Dans sa politique de développement, le DCV s'est assigné certains devoirs sociaux dans les pays sous-développés en aidant les enfants, les jeunes, les handicapés, les vieux et les marginaux de la société c'est-à-dire les drogués et les prostituées⁽²⁾.

L'Adveniat, créé en 1961, par la conférence épiscopale allemande pour aider les catholiques en Amérique Latine, n'exerce aucune acti-

1) Source: Päpstliches Missionswerk der Kinder in Deutschland, Informations-Prospekt, pages 1-2.

2) Source: Archives de Deutscher Caritasverband de Freiburg.

tivité au Togo et en Afrique.

3.1.4.2.2. L'Eglise évangélique.

L'action de l'Eglise évangélique dans le Tiers-Monde a connu un changement avec l'aide au développement après la Seconde Guerre Mondiale. A cet effet furent fondés plusieurs organismes pour intensifier l'aide aux pays pauvres d'abord sur le plan religieux et ensuite dans le domaine laïc. Chaque organisme s'occupe d'un domaine précis. Leurs structures et leurs rôles ne sont pas différents de ceux de l'Eglise catholique. C'est pourquoi nous ne voulons pas rentrer dans les détails comme nous l'avons fait pour l'Eglise catholique afin d'éviter les répétitions. Toutefois les organismes évangéliques suivants "Brot für die Welt" (Pain pour le Monde), "Dienste in Übersee", l'"Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe", "Das Evangelische Missionswerk", le "Kirchlicher Entwicklungsdienst" méritent une attention particulière (1).

3.1.4.2.2.1. Brot für die Welt (BfdW).

Brot für die Welt (Pain pour le Monde) fut d'abord une action commune des Eglises évangéliques des Etats-Unis, de la Suisse, des Pays Scandinaves et d'autres pays vers les années 1945 et 1948 pour

1) Source: Toutes les informations concernant les organismes de l'Eglise évangélique nous ont été fournies par les archives de la Norddeutsche Mission de Brême.

venir en aide à l'Allemagne de l'Ouest détruite par la guerre. Il devint un organisme évangélique allemand d'aide aux pays du Tiers-Monde à partir de 1959, c'est pourquoi on donne cette date comme celle de sa fondation. Son champ d'action se cristallise surtout autour des projets d'aide aux plus pauvres parmi les plus pauvres. Brot für die Welt est opérationnel dans les secteurs de la santé, de l'artisanat, de l'éducation, de l'industrie. Il est financé par "Das Diakonische Werk" de Stuttgart.

3.1.4.2.2.2. Dienste in Übersee.

Le Dienste in Übersee fondé en 1960 cherche les coopérants et les experts de l'Eglise évangélique et les envoie dans le monde. Ils *"sont recrutés sur la base de leurs qualifications professionnelles et en fonction des demandes exprimées par les employeurs d'outre-mer (essentiellement les églises, les agences ecclésiastiques, les gouvernements, les établissements d'enseignement, les services sociaux, les coopérants de pays déterminés ou divers organismes de caractère international et dont l'activité est orientée vers l'outre-mer)"*⁽¹⁾. Ils sont engagés pour une période de trois ans, parfois quatre ans et doivent se conformer aux principes moraux et philosophiques de l'Eglise évangélique. Les coopérants doivent mettre en pratique la devise du Dienste in Übersee: "Denken, lernen, arbeiten für die Welt von Morgen" (Réfléchir, apprendre, travailler pour le monde de demain).

Le Dienste in Übersee est financé par l'Etat fédéral, les Länder, le KED, le BfdW et les collectes de fonds.

1) Marchés tropicaux et méditerranéens, idem, page 3 216.

3.1.4.2.2.3. Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe.

Quant à l'Evangelische Zentralstelle für Entwicklungshilfe, son rôle est de planifier intégralement l'économie, la santé, l'agriculture et l'éducation d'une région d'un pays sous-développé. C'est elle qui coordonne aussi les fonds accordés par le gouvernement fédéral à l'Eglise évangélique. Sur ce dernier plan, elle joue le même rôle que la Zentralstelle für Entwicklungshilfe de l'Eglise catholique. Son siège est à Bonn.

3.1.4.2.2.4. Das Evangelische Missionswerk.

Das Evangelische Missionswerk s'occupe surtout de l'évangélisation. Son secteur est tout ce qui concerne le domaine religieux de l'Eglise évangélique au Togo, comme la formation des théologiens; l'aide au développement de la Bible et des journaux de l'Eglise évangélique; la subvention de la mission et de la propagation de la foi dans les régions les plus retirées afin de les amener dans le giron de l'Eglise.

3.1.4.2.2.5. Kirchlicher Entwicklungsdienst.

Le Kirchlicher Entwicklungsdienst intervient dans les secteurs que les autres organismes n'ont pas pu développer, mais qui sont nécessaires, par exemple les frais des centres d'apprentissage, des hôpitaux. Il octroie des bourses d'études en Allemagne ou au Togo ou bien encore dans d'autres pays. Les bénéficiaires de ces bourses le plus souvent ne sont que des fils ou des parents de pasteurs.

Parmi les coopérants allemands à l'étranger, le Deutscher Entwicklungsdienst occupe une place importante.

3.1.4.3. Deutscher Entwicklungsdienst (DED).

Le service allemand pour le développement, appelé communément le service des volontaires allemands du développement dont le siège est à Berlin-Ouest, est une société d'utilité publique fondée en 1963. Les associés sont la République Fédérale et le centre de travail "Lernen und Helfen in Übersee". Ce service est financé par le budget fédéral. Le DED recrute les "volontaires" coopérants et les envoie dans les pays du Tiers-Monde. Ces "volontaires" viennent de différentes professions: ils sont médecins, infirmiers ou infirmières, sages-femmes, assistants médico-techniques, laborantins, imprimeurs, maçons, charpentiers, ingénieurs agronomes, techniciens agricoles et horticoles, mécaniciens, enseignants, animateurs ruraux, diplômés de gestion d'entreprise etc... .

Le Togo a signé son premier accord avec le DED le 28 août 1968 à Lomé. A l'issue de cet accord le DED envoya en 1968 six coopérants au Togo. D'autres suivirent au cours des années⁽¹⁾.

Après avoir énuméré les institutions gouvernementales, religieuses et privées des relations germano-togolaises, venons-en maintenant aux quatre grands partis politiques de la RFA qui jouent un rôle

1) Source: Archives de Deutscher Entwicklungsdienst à Berlin et à Lomé.

prépondérant chacun de son côté et à sa manière dans la politique d'aide au développement.

3.1.4.4. Les Fondations Politiques.

Les Fondations portent les noms d'éminents personnages, qui inspirés de la doctrine de leur parti, ont joué un rôle de premier plan dans la réussite de la politique de leur parti. La plus ancienne de ces Fondations est la Fondation Friedrich Ebert (Friedrich Ebert-Stiftung) de la SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands). Créée en 1925, la Fondation Friedrich Ebert, interdite par les Nazis, refit surface en 1945. Trente-trois ans après sa création, la Fondation Friedrich Naumann (Friedrich Naumann-Stiftung) voit le jour, elle est affiliée à la FDP (Freie Demokratische Partei), ce qui donne un caractère libéral à l'institution. La Fondation Konrad Adenauer (Konrad Adenauer-Stiftung), créée en 1962 et contrôlée par la CDU (Christlich-Demokratische Union), est plus active en Amérique Latine qu'en Afrique. La quatrième Fondation politique allemande est la Fondation Hanns Seidel (Hanns Seidel-Stiftung) liée à la CSU (Christlich-Soziale Union).

De ces quatre Fondations, seules la Fondation Friedrich Naumann et la Fondation Hanns Seidel jouent un rôle du premier plan au Togo. C'est pourquoi nous voulons concentrer nos études sur leurs activités au Togo.

3.1.4.4.1. La Fondation Friedrich Naumann.

Le Pasteur Friedrich Naumann né le 23 mars 1860 à Störmthal,

un faubourg de Leipzig, fut député au Reichstag pendant vingt ans et a consacré toute sa vie à la FDP. Après sa mort en 1919, ses idées libérales, sociales et nationales ont imprégné longtemps la vie politique de son parti et de ses membres. Pour faire comprendre ses idées au peuple allemand et pour les affermir fut créée le 19 mai 1958, la Friedrich Naumann-Stiftung par le premier président de la RFA le Professeur Théodore Heuss et ses amis libéraux. Les buts de la Fondation sont d'*"encourager la compréhension et la coopération entre les peuples et de contribuer à l'accélération du processus de développement social et économique des pays à partir de leurs initiatives propres"*⁽¹⁾. Au Togo, la Fondation Friedrich Naumann s'intéresse uniquement à l'éducation ouvrière.

3.1.4.4.2. La Fondation Hanns Seidel.

Le Dr. Hanns Seidel fut une éminente personne et un ancien président de la CSU, et un des premiers ministres de la Bavière. *"Il a laissé un fonds pour la formation politique et civique au sens le plus vaste, c'est-à-dire dans les domaines politique, économique, social, culturel, et en tenant compte de l'interdépendance de ces différents domaines"*⁽²⁾. C'est pour exécuter son voeu testamentaire que fut créée

1) Fondation Eyadéma, Rapport sur l'essentiel des événements en matière de politique extérieure,

Lomé janvier 1979, page 51.

2) Fondation Eyadéma, Rapports du quatrième séminaire de formation politique tenu à Atakpamé du 30 août au 1^{er} septembre 1978, Edition novembre 1978, page 121.

en 1967 la Fondation Hanns Seidel. Elle s'occupe de la coopération internationale. Pour réaliser ses objectifs, la Fondation Hanns Seidel s'est dotée de trois organismes à savoir: l'Akademie für Politik und Zeitgeschehen (Institut de politique et d'actualité), le Bildungswerk (Centre de formation pour la diffusion des connaissances civiques) et l'Institut für Internationale Begegnung und Zusammenarbeit (Institut de rencontre et de coopération internationales). Ce dernier organisme doit permettre la reconnaissance internationale de la Fondation, car *"ses buts sont de promouvoir l'entente internationale et d'entretenir l'échange de vue et d'expérience sur le plan politique. Il entretient des relations avec les milieux internationaux les plus divers, assure une information circonstanciée et conçoit des programmes spécialisés pour des tâches futures"* (1).

C'est la plus importante Fondation qui coopère avec le Togo. Elle a permis la création de la Fondation Eyadéma dont nous parlerons plus bas. En plus de la Fondation Eyadéma, la Fondation Hanns Seidel soutient plusieurs projets au Togo entre autres l'Ecole Nationale d'Administration et la formation des Togolais, tout cela par le truchement de la Fondation Eyadéma.

3.1.4.4.3. La Fondation Eyadéma.

Arrivé à Lomé le 1^{er} mars 1977 (c'était sa cinquième visite au Togo) Franz-Josef Strauß, président de la CSU et ministre-président de la Bavière fut reçu le 2 mars par le président Gnassingbé Eyadéma du Togo. En sortant de l'audience qu'il avait eue avec Eyadéma, Strauß,

1) Fondation Eyadéma, idem, page 122.

après avoir expliqué à la presse les projets agricoles et industriels fructueux entre la Bavière et le Togo, poursuivit: "*Nous voulons apporter aussi notre contribution dans le domaine politique. Pour cette raison, nous avons discuté avec le président de l'installation, demain, d'une fondation dénommée la «Fondation Eyadéma». C'est une fondation politique pour l'éducation politique, sociale et culturelle, pour la préparation de projets économiques*"⁽¹⁾.

C'est un Institut de Sciences Politiques et d'Education Permanente, créé le 3 mars 1977 à Lomé par l'accord signé par Gnassingbé Eyadéma et Franz-Josef Strauß. Ce dernier dans son allocution avant la signature a notamment insisté sur le but de la Fondation: "*La coopération décidée ce jour dans le cadre de la Fondation Eyadéma doit contribuer à assurer l'avenir du pays. Notre objectif primordial sera la formation des adultes et particulièrement des jeunes, avec le but de les aider à remplir au mieux, leurs devoirs au service de leur pays. Votre pays aura et renforcera sa position éminente et remarquable parmi les Etats africains... Je voudrais bien vous (Eyadéma) assurer que cette coopération revêt une importance particulière pour vous, pour le Togo et pour l'Allemagne*"⁽²⁾.

Pour atteindre ses buts, la Fondation a à son service diverses institutions entre autres le département de formation des adultes dont le but est "*de jeter les bases scientifiques, méthodiques, théoriques et didactiques de la promotion de l'éducation politique des masses*"⁽³⁾, et la division de l'éducation et de formation dont le rôle est d'assurer un

1) Togo-Presse du 3 mars 1977.

2) Togo-Presse du 4 mars 1977.

3) Fondation Eyadéma, Archives Livre vert.

travail de formation extra-scolaire.

La formation politique et civique vise surtout:⁽¹⁾

- la promotion de l'unité et de la cohésion nationales
- l'éveil de la responsabilité civique
- la promotion de l'initiative et de la conscience professionnelle tant dans le secteur privé que public
- la mobilisation de la solidarité nationale dépassant le cadre de la famille, du clan, de l'ethnie
- la sauvegarde de l'authenticité sur la base des valeurs traditionnelles
- le développement d'un esprit critique face aux influences et développements venant de l'extérieur
- l'adaptation de l'enseignement aux conditions et aux besoins économiques, sociaux et culturels du Togo
- la création d'une administration efficace par l'intermédiaire d'une gestion rigoureuse et une coordination du travail des différents services.

Le département de formation des adultes entreprendra:⁽²⁾

- des enquêtes scientifiques sur des sujets d'ordre politique et social spécifiques au Togo;

1) Sources: Gepperth, Rainer, Les projets de la Fondation Hanns Seidel en République Togolaise, I.B.Z., page 6.

Nouvelle Marche, N° 1 838 du lundi 2 décembre 1985, page 4.

2) Source: Fondation Eyadéma, Archives Livre vert.

- des analyses de la situation politique à l'étranger au regard des intérêts du Togo;
- de concevoir en vue de leur amélioration, l'organisation et l'infrastructure du développement social et de la politique agricole;
- d'élaborer des conceptions tendant à encourager le développement des terres arables et des petites entreprises;
- d'organiser des séminaires-types pour les diverses couches sociales du pays.

Quant à la division de l'éducation et de formation, elle doit:⁽¹⁾

- promouvoir un programme d'éducation des adultes;
- améliorer la qualité de la vie et la production agricole dans les zones rurales;
- promouvoir les petites et moyennes entreprises et assurer l'amélioration de l'infrastructure du pays.

Les objectifs seront atteints grâce à:⁽²⁾

- l'organisation et l'exécution de séminaires et de conférences conçus à l'intention des groupes déterminés à savoir: étudiants, pédagogues (enseignants), fonctionnaires, journalistes, agriculteurs, petits et moyens entrepreneurs;
- l'amélioration des plans d'études scolaires et universitaires en matière de formation civique;
- la participation aux réunions et stages organisés avec des institutions et groupes similaires de la République Fédérale d'Allemagne;

1) Source: Fondation Eyadéma, Archives, Livre vert.

2) Source: idem

- l'envoi en Allemagne des cadres supérieurs et spécialisés pour y effectuer des visites d'information ou participer aux séminaires et cours donnés au centre de formation de la Fondation-soeur, Hanns Seidel, à Wildbad-Kreuth;
- l'envoi au Togo d'experts allemands.

La Fondation Eyadéma s'occupe également des secteurs agricoles et industriels. Elle a son siège à Lomé et est financée par la Fondation Hanns Seidel qui lui fournit aussi son appui technique.

Nous avons mis un accent particulier sur cet instrument culturel car il joue un rôle primordial dans la politique actuelle du Togo ainsi que dans les relations germano-togolaises.

3.2. Relations multilatérales.

La participation de la RFA est également importante dans la coopération multilatérale c'est-à-dire par l'intermédiaire d'organismes internationaux. Elle est représentée dans presque toutes les organisations internationales qui viennent en aide aux pays sous-développés à savoir la Communauté Economique Européenne (CEE), l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées à caractère économique et financier, le Groupe de la Banque Mondiale.

3.2.1. La Communauté Economique Européenne.

Tandis que les organisations régionales d'autres continents,

notamment Africain et Latino-Américain, tendent toutes vers l'unité, les organisations européennes de coopération quant à elles demeurent le reflet de la division de l'Europe en deux blocs issus de la Seconde Guerre Mondiale: d'un côté se trouve l'Europe de l'Est soumise à la domination soviétique, et, de l'autre côté nous avons l'Europe de l'Ouest largement influencée par les Etats-Unis.

Aux environs de 1950 l'Europe de l'Ouest connaît deux impératifs: assurer son redressement économique d'une part et d'autre part réconcilier la France et l'Allemagne de l'Ouest pour aboutir à une unification européenne. La déclaration de Robert Schumann du 9 mai 1950 est le premier pas sur la voie de l'intégration européenne: en effet, il invitait tous les Etats de l'Europe occidentale à former une communauté européenne et proposait de faire un essai dans les domaines du charbon et de l'acier. La conférence de Messine du 1^{er} au 3 juin 1955 relance l'idée européenne en affirmant dans la résolution finale "*qu'il faut poursuivre l'établissement d'une Europe unie, par le développement d'institutions communes, la fusion progressive des économies nationales, la création d'un marché commun et l'harmonisation progressive des politiques sociales*"⁽¹⁾. Après de longs et difficiles travaux, le Traité de Rome du 25 mars 1957 crée la Communauté Economique Européenne ("Marché Commun"). Les articles 2 et 3 de ce Traité définissent le but et les devoirs de la Communauté. La Commission de la Communauté a son siège à Bruxelles et a pour mission d'élaborer la synthèse du point de vue communautaire. C'est la plus grande puissance commercia-

1) Colliard, Claude-Albert, idem, page 547.

le du monde⁽¹⁾.

Dès sa naissance, la Communauté s'est penchée sur la question de ses futures relations avec les Etats non-européens, et cela aboutit aux accords de Yaoundé I et II, puis Lomé I, II et III.

3.2.1.1. Les accords de Lomé.

Sur les 248 articles du texte du Traité de Rome, six (de 131 à 136) sont consacrés aux relations des Etats membres de la CEE avec les Etats d'outre-mer. L'article 131 dit notamment: "..... *Le but de l'association est la promotion du développement économique et social des pays et territoires, et l'établissement de relations économiques étroites entre eux et la Communauté dans son ensemble. Conformément aux principes énoncés dans le préambule du présent traité, l'association doit en premier lieu permettre de favoriser les intérêts des habitants de ces pays et territoires et leur prospérité, de manière à les conduire au développement économique, social et culturel qu'ils attendent*"⁽²⁾.

L'article 136 prévoit pour sa part une période de cinq ans pour la durée de chaque convention avec les pays non-européens. Ainsi

1) Sources: de Sainte Lorette, L., Le marché commun,
Paris 1958, pages 80-82.

Colliard, Claude-Albert / Manin, A., Droit International et
Histoire Diplomatique, Documents choisis,
Tome II, Europe, pages 460-479.

2) Reuter, Paul / Gros, André, Traités et documents diplomatiques,
Paris 1976, page 291.

les bases de la coopération avec le Tiers-Monde étaient déjà jetées bien avant l'indépendance de la plupart de ces pays.

Avant les accords de Lomé I, II et III, il y eut les accords de Yaoundé I et II qui ont mis en place les fondements réels d'une coopération entre les nouveaux Etats indépendants d'Afrique et du Pacifique et la CEE. La première convention d'association entre la Communauté Economique Européenne et les Etats africains et malgache associés (E.A.M.A.) à cette Communauté fut signé à Yaoundé (capitale du Cameroun) le 20 juillet 1963 et dénommée Yaoundé I. Elle entra en vigueur le 1^{er} juin 1964. Yaoundé I prévoyait un régime de libre-échange entre les signataires et abaissement du tarif extérieur pour les principaux produits locaux. La convention de Yaoundé I expirant cinq ans après, fut signé de nouveau à Yaoundé, le 29 juillet 1969 Yaoundé II qui entra en vigueur le 1^{er} janvier 1970⁽¹⁾.

Parmi ces dix-huit Etats africains et malgache signataires de la convention ne figure aucun Etat africain anglophone. C'est pourquoi un accord fut signé le 16 juillet 1966 créant une association entre la CEE et la République du Nigéria, mais il ne fut jamais ratifié. Un second accord fut signé le 24 septembre 1969 créant une association entre la CEE et la République Unie de Tanzanie, la République de l'Ouganda et la République du Kenya, accord entré en vigueur en même temps que Yaoundé⁽²⁾.

1) Source: Nême, Jacques et Colette, Economie européenne,
Paris 1970, pages 441-453.

2) Source: Mallard, Henri-Victor, La Communauté Economique Européenne, Paris 1975, pages 271-272.

Avant l'expiration de la convention de Yaoundé II les négociations avaient déjà commencé en 1973 pour la signature d'autres accords et pour l'élargissement de l'association aux pays du Commonwealth situés en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Ces pourparlers aboutissent à la signature de Lomé I le 28 février 1975 entre les neuf Etats de la CEE et les quarante-six Etats A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Lomé I entra en vigueur le 1^{er} avril 1976. Il fixa le cadre des relations commerciales, créa un nouveau système de stabilisation des recettes d'exportation et exigea le développement industriel et le financement des projets de développement par le Fonds Européen de Développement (FED). A Lomé I succéda le 31 octobre 1979 Lomé II avec cinquante-huit Etats A.C.P.. Cette nouvelle convention prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1981 et couvrira cinq ans. A ce propos on notera que Lomé II a le mérite non seulement de prolonger Lomé I, mais surtout d'en élargir le contenu, au niveau agricole, par exemple⁽¹⁾.

Après plusieurs étapes de négociations qui avaient débuté en octobre 1983, les différentes parties se sont mises d'accord le 22 novembre 1984 sur la convention de Lomé (Lomé III) entre les dix Etats de la CEE et les soixante-cinq Etats ACP. La convention fut signée à Lomé le 8 décembre 1984. Bien que la convention de Lomé III ait repris les différents domaines des accords précédents, d'autres points ont été jetés. Il a été décidé de donner la priorité à la garantie d'approvision-

1) Source: Focke, Katharina, von Lomé 1 zu Lomé 2, Texte des Berichts und der am 26. september 1980 von der Beratenden Versammlung AKP-EWG angenommenen EntschlieÙung.

nement des pays sous-développés en denrées alimentaires, au développement agricole et à la satisfaction des besoins fondamentaux. Pour la première fois la coopération culturelle a été évoquée. Quant à la coopération technique plusieurs mesures de développement ont été prises:⁽¹⁾

- lutte contre l'avance des déserts et contre la sécheresse,
- lutte contre les grandes épidémies qui frappent des hommes et des animaux,
- économie d'énergie.

3.2.1.2. Les instruments des accords de Lomé.

3.2.1.2.1. Coopération commerciale.

Tous les produits industriels des Etats ACP ont libre accès sur les marchés des Etats de la CEE. Quand on sait que plus de 80 % des produits des Etats ACP ne sont que des matières premières, il nous paraît évident que cet avantage n'en est pas un, par contre les Etats de la CEE vont augmenter leurs exportations. D'autre part 96 % des produits agricoles des Etats ACP peuvent être livrés à la CEE sans restriction aux importations. Sont exempts de cette règle les produits que les Etats de la CEE produisent déjà.

1) Source: Allgemeine Sonntagszeitung – Würzburg, Nr. 50/DT Nr. 150, Freitag/Samstag, 14./15. Dezember 1984, page 11.

3.2.1.2.2. Stabilisation des recettes d'exportation.

Elle est connue sous le nom de Stabex-System. Elle est considérée comme l'élément le plus important des accords de Lomé. Elle permet de soutenir quarante-huit produits agricoles⁽¹⁾ des Etats ACP, produits dont les chutes de recettes d'exportation sont causées par une calamité naturelle et un effondrement de cours, à condition que les revenus de ces Etats ne proviennent que de l'exportation de ces produits. Le système se met en oeuvre sur la base des éléments suivants:⁽²⁾

— le seuil de dépendance: c'est le pourcentage que représentent les exportations du produit couvert par rapport aux exportations totales. Ce seuil a été progressivement ramené de 7,5% (Lomé II) et à 6% (Lomé III); pour les pays les moins développés comme le Togo, il n'est plus, sous Lomé III, que de 1,5%. Autrement dit, il suffit que le montant des recettes à venir, pour une année donnée, d'un des produits du Togo éligibles au STABEX soit égal à 1,5% du montant total des recettes d'exportation pour que le système puisse s'appliquer: c'est la première condition; nécessaire, cette condition n'est pas suffisante;

1) Le nombre des produits agricoles éligibles au STABEX est passé de trente-quatre sous Lomé I à quarante-quatre sous Lomé II et à quarante-huit sous Lomé III — Sources: Focke, Katharina, idem, page 27.

Allgemeine Sonntagszeitung —
Würzburg, idem, page 11.

2) Sources: Focke, Katharina, idem, pages 27-31.

La Nouvelle-Marche, N° 1 822 du mercredi 13 novembre 1985, page 6.

- le seuil de déclenchement: c'est la seconde condition. Lorsque les exportations vers la Communauté d'un produit donné, au cours de l'année de référence diminuent d'un certain pourcentage, la différence entre la moyenne et les recettes de l'année sert de base au transfert. (Les pourcentages ont suivi ici, la même évolution que ceux du seuil de dépendance: 1,5 pour le Togo, pour Lomé III). Il suffit donc, pour que le Togo soit en droit, dans l'avenir, de demander un transfert, que ses recettes, de cacao, par exemple, pour une année donnée, soient inférieures d'au moins 1,5% à la moyenne de référence.

Malheureusement, le Stabex-System a démontré une fois de plus qu'il est plus difficile de faire que de dire, car très peu de fonds ont été mis à la disposition des Etats ACP pour le financement de la stabilisation des recettes d'exportation et ces fonds ne sont concentrés que sur un petit nombre de pays et de produits. Ce système empêche le traitement ultérieur et soutient la dépendance de certains produits⁽¹⁾.

La Commission des Communautés Européennes a financé, en faveur du Togo dans le cadre de Lomé III, un nouveau transfert Stabex pour un montant de 2,725 milliards CFA. Ce nouveau transfert porte le total des transferts dont a bénéficié le Togo, pour les conventions de Lomé I et de Lomé II, à 10,7 milliards CFA⁽²⁾.

1) Sources: Bley, Helmut / Tetzlaff, Rainer (Hrsg), idem, page 265.

Frankfurter Rundschau, Nr. 112 Freitag, 15. Mai 1987, page 19.

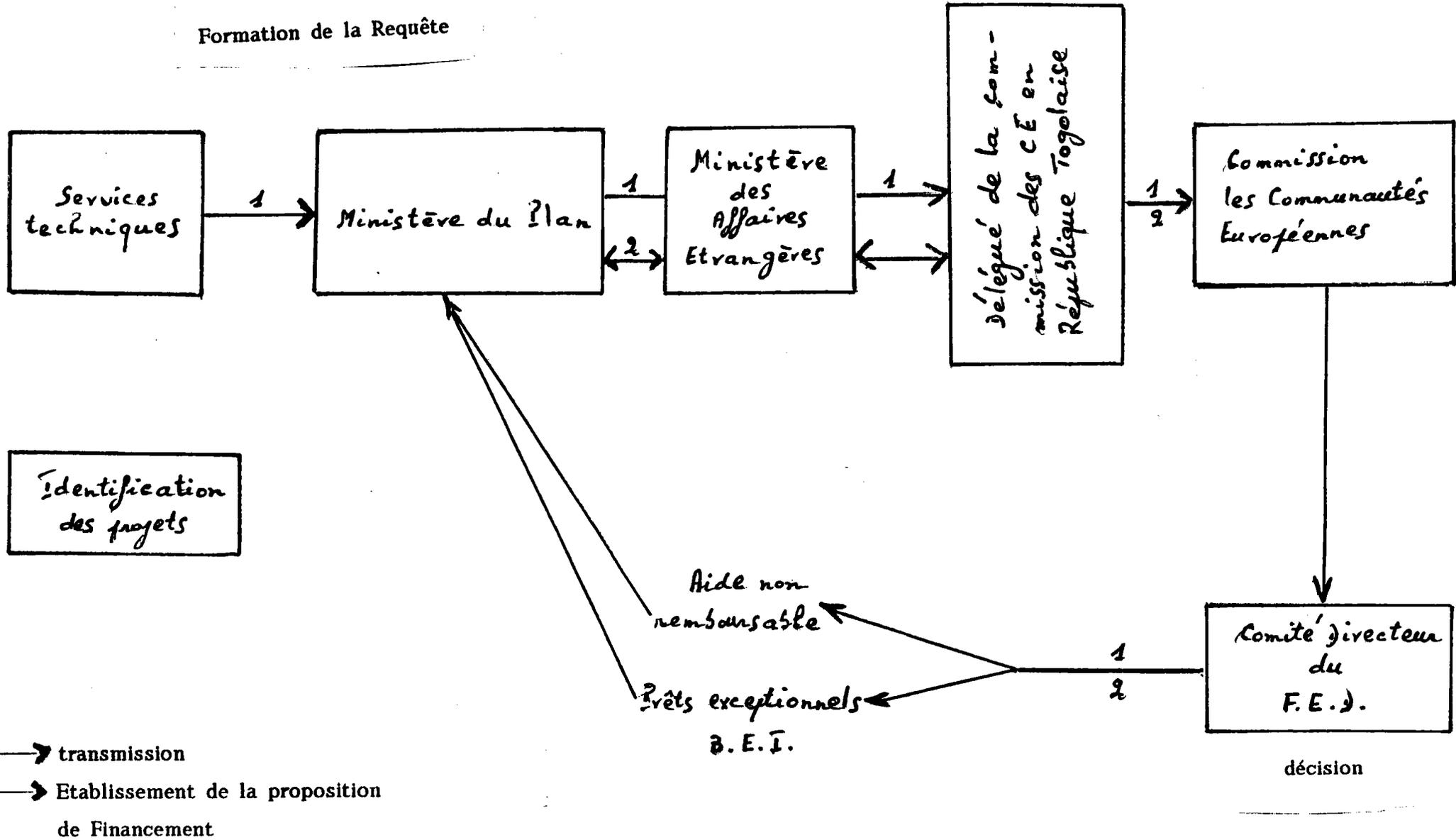
2) Source: La Nouvelle-Marche, N° 1 822 du mercredi 13 novembre 1985, page 6.

La coopération financière de la CEE avec ses partenaires ACP se fait par l'intermédiaire du Fonds Européen de Développement (FED) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Tableau récapitulatif de la procédure du FED.

SCHEMA RECAPITULATIF de la PROCEDURE du FED.

Formation de la Requête



décision

3.2.2. L'Organisation des Nations-Unies.

L'idée de fonder une organisation internationale plus solide et plus efficace que la Société des Nations pour maintenir la paix dans le monde entier est née au cours des différentes conférences des Alliés pendant la Seconde Guerre Mondiale. Les principes qui régiront la Charte des Nations-Unies ont été formulés pour la première fois par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne lors de la Charte de l'Atlantique du 14 août 1941. Mais le vocable même des Nations-Unies n'apparaît qu'au 11 janvier 1942. Les conférences de Moscou (19-30 octobre 1943) et de Téhéran (28 novembre - 1^{er} décembre 1943) posent en 1943 le principe d'une organisation nouvelle et internationale. Les conférences de Dumbarton Oaks (21 août - 7 octobre 1944) et de Yalta (4 - 11 février 1945) préparent la rencontre de San Francisco qui adopte le 26 juin 1945 la Charte des Nations-Unies et qui crée l'Organisation des Nations-Unies (ONU).

L'ONU ne s'occupe pas seulement de la paix, mais a prévu aussi une coopération économique et sociale entre les nations dans les chapitres IX et X du Traité. C'est pourquoi elle a créé certaines institutions spécialisées pour participer au développement des pays du globe. Le Conseil Economique et Social relie celles-ci à l'ONU par des accords déjà anciens. Toutes les institutions spécialisées disposent d'une véritable autonomie institutionnelle. Nous répartissons les institutions spécialisées de l'ONU en trois catégories:

- 1) les institutions à caractère économique et financier;
- 2) les institutions à caractère technique;
- 3) les institutions à caractère social et humanitaire.

Nous allons concentrer nos études sur les institutions à caractère économique et financier et uniquement sur le Groupe de la Banque Mondiale car elles jouent un rôle de premier plan dans les relations indirectes entre la RFA et le Togo.

3.2.2.1. Le Groupe de la Banque Mondiale.

Le Groupe de la Banque Mondiale est composée de trois institutions financières: la Banque Mondiale, l'International Development Agency et l'International Finance Corporation. Les trois institutions ont leur siège à Washington.

3.2.2.1.1. La Banque Mondiale.

Elle a été créée en 1944 par la conférence de Bretton Woods pour la reconstruction et le développement de ses membres, c'est pourquoi elle est aussi appelée la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Avec un capital total de 81 milliards de dollars environ, dont 10% proviennent des capitaux souscrits par les Etats membres et 90% des emprunts qu'elle lance sur le marché des capitaux, la Banque Mondiale est un "*organisme interétatique car les Etats fournissent son capital social et contrôlent son administration par le moyen de leurs représentants*"⁽¹⁾. Elle accorde des crédits pour des projets de développement et ne les accorde qu'aux pays sous-développés les plus avancés à des conditions proches de cel-

1) Colliard, Claude-Albert, idem, page 855.

les du marché. Ses prêts sont offerts sur vingt ans y compris cinq ans de différé et un taux d'intérêt variable autour de dix pour cent. La Banque Mondiale compte aujourd'hui 144 membres.

Créée pour financer la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre Mondiale, la BIRD s'est tournée vers les pays du Tiers Monde vers la fin des années 50 pour financer leurs infrastructures et leurs secteurs d'énergie de base. Devant la crise économique mondiale qui axphyxie l'économie des pays sous-développés et les mène à la ruine et au chaos total, la Banque Mondiale s'est assigné un autre devoir, celui des programmes de redressement, c'est-à-dire qu'elle octroie des crédits dits d'ajustement structurel qui consistent à appuyer la balance des paiements et à permettre l'équilibre du budget afin de redresser ou de restructurer l'économie et la production du pays.

La RFA est membre de la Banque Mondiale depuis 1952 et sa participation au capital s'élève à 2,03 milliards de dollars, ce qui représente 5,53% du capital de la Banque.

Le Togo est également membre de la Banque Mondiale. Cette dernière a une mission résidente au Togo depuis 1983 dirigée par le Suédois Sven Kjellstrom

3.2.2.1.2. International Development Agency.

L'International Development Agency (IDA) en français Association Internationale de Développement (AID) a été créée en 1960 pour permettre aux pays démunis qui ne peuvent pas payer les lourds taux d'intérêts de la Banque Mondiale, car l'IDA prête à des conditions très

avantageuses et souvent sans intérêts: échéance cinquante ans y compris un différé de dix ans et avec commission annuelle de 0,75%. Juridiquement, c'est une entité indépendante de la Banque Mondiale mais constituée par les mêmes actionnaires, c'est-à-dire tous les pays membres de l'ONU, à l'exception de la plupart des pays du bloc communiste. Aussi bien la considère-t-on comme une filiale de la banque; en outre, les activités, les politiques d'intervention, le personnel, le siège, les bureaux, etc..., sont les mêmes pour les deux institutions.

L'IDA ne prête qu'aux pays les plus pauvres dont le revenu annuel par habitant ne dépasse pas 600 dollars: "*L'Association a pour objet d'encourager le développement économique, d'accroître la productivité et d'élever les niveaux d'existence dans les régions les moins avancées du monde, qui sont couvertes par une affiliation à l'Association..... L'AID est autorisée à financer tout projet susceptible de contribuer efficacement au développement d'un Etat ou d'une zone, que ce projet soit ou non rentable ou directement productif*"⁽¹⁾.

Les ressources de l'IDA proviennent de trois sources principales: les transferts des revenus nets de la BIRD, ensuite le capital souscrit par les Etats membres de l'association, et enfin les contributions versées par ses pays membres les plus riches. Au 30 juin 1981, le capital souscrit de l'IDA s'élevait à 11 milliards de dollars.

3.2.2.1.3. International Finance Corporation.

Fondée en 1956 pour compléter la fonction de la Banque

1) Colliard, Claude-Albert, idem, pages 865-867.

Mondiale, l'International Finance Corporation (IFC) (Société Financière Internationale) a pour rôle de financer essentiellement les entreprises privées.

Ses ressources proviennent de ses propres fonds et de la mobilisation de capitaux sur les marchés financiers internationaux. Le capital souscrit de l'IFC au 30 juin 1984 s'élevait à 544 238 000 dollars⁽¹⁾.

1) Source: idem, page 863.

Tableau récapitulatif des structures de la coopération de la RFA.

I - Aide aux pays sous-développés.

A - Aide Bilatérale.

BMZ et autres ministères

Aide financière → KfW

Aide technique → BfE et GAWI

1. Aide Publique

B - Aide Multilatérale

BMZ et AA

Subventions, participations financières
organismes de l'ONU et la CEE

2. Aide Privée → Institutions religieuses, fondations et autres

II - Autres Prestations (Bilatérales et Multilatérales)

BMF

Crédits, moratoires, participations financières
DEG, KfW et Banque Centrale

1. Publiques

Crédits, participations financières, investissements directs
Banques privées, entreprises privées

2. Privées

Deuxième Partie : Evolution Des Relations Germano-Togolaises.

1. Lent démarrage des relations

germano-togolaises de 1960 à 1967.

Devenu souverain, le Togo a fait ses premiers pas sur la scène internationale avec toutes les responsabilités que cela exige. Ainsi le Togo s'est tourné vers la République Fédérale d'Allemagne, à qui il a demandé assistance. Les conditions historiques, dont nous avons parlé plus haut, ont favorisé dès le début les relations diplomatiques et économiques entre les deux pays.

1.1. Relations diplomatiques entre les deux pays.

Entre le Togo et la RFA, les relations ont été toujours exceptionnelles et légendaires. L'excellence de cette coopération a débuté dès 1960 lorsque les deux pays nouèrent leurs relations diplomatiques par l'installation des ambassades dans leurs capitales respectives.

1.1.1. Echange de diplomates.

1.1.1.1. Du côté allemand.

La RFA est l'un des premiers pays avec lesquels le Togo a noué des relations diplomatiques dès le jour de son indépendance, le 27 avril 1960. Et la tâche est revenue au Dr. Alexander Török d'assumer le poste du premier ambassadeur de la RFA au Togo. Il est resté au Togo jusqu'en 1963. En présentant ses lettres de créance au président Sylvanus Olympio, Dr. Török, après avoir fait l'historique des relations

qui ont uni le Togo et l'Allemagne dans le passé et l'éloge de la souveraineté nationale du pays, a mis l'accent sur la tâche qui l'attendait, c'est-à-dire renouer et sceller l'amitié entre les deux peuples. De toute façon, il n'avait pas besoin de se donner beaucoup de peine pour gagner la population togolaise à la cause de son pays, car cette dernière sous le mandat français a toujours lutté pour le retour des Allemands. Très tôt, Dr.Török a remarqué la sympathie allemande non seulement chez les dirigeants togolais mais encore parmi le peuple tout entier. Pour l'actualiser et l'intensifier il a activé les accords de coopération entre les deux pays et l'intervention financière (d'une manière timide au début) de la RFA dans l'économie du Togo.

Son successeur Dr.Karl-Gerhard Seelinger, en présentant ses lettres de créance en 1963 au deuxième président du Togo Nicolas Grunitzky, a qualifié les relations germano-togolaises de particulières après avoir résumé l'oeuvre de son prédécesseur et promis de continuer dans la même voie que lui pour unir davantage les deux peuples. Il est resté en fonction jusqu'au 10 mars 1967, date à laquelle Dr.Rudolf von Wistinghausen a été accrédité en qualité d'ambassadeur de la RFA au Togo⁽¹⁾.

1.1.1.2. Du côté togolais.

Le premier ambassadeur togolais accrédité à Bonn en 1960 a été Savi de Tové qui a dirigé la chancellerie du Togo jusqu'en 1964. Il

1) Source: Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Lomé.

a été secrétaire privé du dernier gouverneur allemand au Cameroun. Il a joué un rôle très important dans la préparation de la première visite officielle d'un président togolais (Sylvanus Olympio) en RFA⁽¹⁾. Son successeur Dr. Pedro Olympio, diplômé de la faculté de médecine de Munich, a été nommé à l'âge de 66 ans ambassadeur de la République Togolaise auprès de la République Fédérale d'Allemagne le 6 août 1964. C'est à lui qu'est revenue la difficile tâche de regagner la confiance des autorités allemandes après les événements politiques intervenus à Lomé le 13 janvier 1963 au cours desquels le président Sylvanus Olympio, considéré comme un ami de l'Allemagne, a été assassiné⁽²⁾.

A ces contacts diplomatiques ont suivi des contacts politiques et des visites officielles.

1.1.2. Visites des personnalités du Togo et de la RFA.

De 1960 à 1967, les autorités politiques togolaises et allemandes ainsi que des hommes d'affaires de tous genres se sont rendus réciproquement de nombreuses visites officielles et privées au cours desquelles plusieurs accords de coopération ont été signés. Ici nous mentionnerons d'abord les visites des personnalités togolaises puis celles des Allemands.

1) Source: Saarbrücker Zeitung, Nr. 98, Mittwoch, 27. April 1960.

2) Source: Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Lomé.

1.1.2.1. Les personnalités togolaises.

Au lendemain de l'indépendance du Togo le gouvernement a envoyé en RFA une délégation ministérielle et des hommes d'affaires afin de prendre contact avec le gouvernement allemand et d'attirer des investisseurs pour l'économie togolaise. Ce premier contact a préparé le terrain à la visite officielle que Sylvanus Olympio a effectuée en mai-juin 1961 en République Fédérale d'Allemagne. Au cours de son voyage, le président du Togo a pris contact avec les milieux d'affaires allemands désireux de participer au développement du pays. Il a visité plusieurs firmes qui ont leurs filiales au Togo et certaines maisons religieuses qui ont envoyé des missionnaires au Togo pendant le protectorat allemand. Il a profité de son séjour de trois semaines pour signer certains accords économiques et entamer les négociations de la construction du port de Lomé ⁽¹⁾.

Son successeur, Nicolas Grunitzky lui a emboîté le pas en 1965 à titre privé afin de raviver les relations germano-togolaises ternies par le coup d'Etat du 13 janvier 1963.

A part ces deux visites présidentielles, certains ministres togolais ont séjourné en Allemagne pour différentes missions. Le premier a été Antoine Méatchi vice-président et ministre des finances togolais qui s'est rendu en 1963 à Bonn pour traiter la question du port de Lomé. Au cours de son séjour il a signé le 9 juillet 1963 un accord d'aide

1) Source: Saarbrücker Zeitung, Nr. 11, Montag, 14. Januar 1963, page 2.

financière avec le gouvernement fédéral⁽¹⁾. Deux années plus tard c'est le tour de Jean Agbémégnan, ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme de fouler le sol allemand. Il a été officiellement invité à assister à une conférence organisée sur l'Allemagne et les pays sous-développés ainsi qu'aux cérémonies d'inauguration de la Foire-Exposition industrielle allemande à Berlin «Partenaires du Progrès 1965» qui a eu lieu du 22 septembre au 3 octobre 1965. Un groupe représentant le Togo a également exposé à cette foire⁽²⁾.

D'autre part plusieurs ministres togolais étaient à Bonn en mai 1967 afin d'expliquer aux autorités allemandes les problèmes financiers qui se posaient au nouveau régime après le coup d'Etat du 13 janvier 1967.

1.1.2.2. Les personnalités allemandes.

La présence du Duc de Mecklemburg, dernier gouverneur allemand au Togo (1913-1914), aux fêtes de l'indépendance a démontré la bonne volonté des nouveaux dirigeants de maintenir des relations cordiales entre les deux pays. Sa visite à travers le pays et l'accueil qui lui a été réservé témoignent la sympathie dont jouit encore l'ancien colonisateur dans le pays. Ce fut pour la délégation allemande présente

1) Sources: AFP Spécial Outre-Mer, N° 5 117 du 10 juillet 1963.

Revue française d'études politiques africaines,
N° 82, octobre 1972.

2) Source: Marchés tropicaux et méditerranéens,

21^{ème} Année, N° 1 038, Samedi 2 octobre 1965, page 2 400.

l'assurance que l'on pouvait entamer la coopération entre les deux pays.

Mais la visite la plus importante d'une personnalité allemande, au cours de la période que nous étudions, a été celle du président de la RFA Heinrich Lübke, en réponse à la visite officielle effectuée en RFA par le président Sylvanus Olympio en 1961. Accompagné de Mme Lübke et de Walter Scheel, ministre de la coopération, le président allemand a commencé le 21 février 1966 son voyage africain qui l'a conduit au Kenya, à Madagascar, au Cameroun, au Togo, au Mali et au Maroc. Il s'est rendu au Togo du 4 au 8 mars 1966. Au cours de son séjour au Togo il a été décidé de développer et d'étendre certains projets allemands au Togo à savoir la Brasserie du Bénin, les fermes-pilotes et les essais agricoles⁽¹⁾.

1.2. Investissements publics et privés allemands

au Togo de 1960 à 1967.

Au lendemain de l'indépendance du Togo, la RFA a investi dans plusieurs secteurs de l'économie togolaise par le truchement de l'aide financière et technique dans le cadre de ses investissements publics et par l'intermédiaire de ses milieux d'affaires économiques pour ses investissements privés.

1) Sources: Frankfurter Allgemeine Zeitung,

Nr. 54, Samstag, 5. März 1966.

Nr. 57, Mittwoch, 9. März 1966.

1.2.1. Investissements publics.

L'Allemagne Fédérale a financé quelques projets en vue de développer l'agriculture et l'élevage togolais. Dans d'autres domaines de la coopération financière et technique, elle a agi avec prudence en investissant dans les secteurs qui l'intéressaient dans l'immédiat. Parmi les réalisations de 1960 à 1967 financées par la RFA viennent en tête les travaux du port de Lomé, l'adduction d'eau de Sokodé et la construction de l'émetteur-radio de Lomé.

1.2.1.1. Agriculture et élevage.

Dans l'agriculture et l'élevage, les Allemands ont créé des villages expérimentaux dits "villages pilotes" ainsi que la coopération allemande pour l'exploitation du manioc (SICA).

1.2.1.1.1. Villages pilotes.

Le projet a été élaboré en 1961 et a concerné trois villages: Agu-Nyogbo, Notsié et Kambolé. Le but premier de la coopérative fut de promouvoir le développement de l'agriculture et de l'élevage dans un pays essentiellement agricole, et *"les revenus provenant de ces coopératives seraient consacrés à des travaux d'intérêt commun de nature à entraîner «l'amélioration progressive du niveau de vie des populations» villageoises concernées (création d'hôpitaux, adduction d'eau, aménagement de rues, éclairage public, construction de centres communautai-*

res etc...)⁽¹⁾. L'idée était bonne, voire excellente, si les prévisions avaient été atteintes. Malheureusement le début a été très difficile à cause des malentendus des deux côtés (allemand et togolais), c'est pourquoi le centre de Notsié a été fermé dès son ouverture. Les deux autres ont pu continuer sans recueillir les résultats escomptés, car le démarrage du développement du Togo a été trop précipité sans tenir compte des réalités locales et des conditions de vie réelles de la population. Finalement c'est le village pilote d'Agu-Nyogbo qui a pu fonctionner, puisque celui de Kambolé a été également fermé.

Les villages d'Agu-Nyogbo ont été choisis pour devenir coopérative d'Agu-Nyogbo à cause du sentiment pro-allemand de la population pendant la période mandataire française. Les conditions climatiques favorables de la région ont permis pendant la colonisation allemande la concentration d'une forte colonie allemande dans les villages. A l'arrivée des Français, comme la population ne profitait plus des avantages qu'elle avait, elle a commencé par manifester son sentiment anti-français et lutter pour le retour des Allemands. Cette situation a pesé dans la décision des Allemands. Mais l'idée du choix décisif des villages d'Agu-Nyogbo en tant que village pilote du Togo est venue d'un pasteur allemand Viering vivant dans la région et ami personnel de Otto Schnellbach. Ce dernier fut le conseiller détaché par le gouvernement allemand auprès du gouvernement togolais dans les années 1960-1963. Ainsi le pasteur a pu sans problème obtenir de son ami

1) Konu, E., La coopérative agricole d'Agu-Nyogbo ou quelques problèmes du développement rural au Togo, Centre de recherches appliquées - Sciences Humaines - Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin, Lomé 1969, page 2.

le projet allemand pour les villages d'Agu-Nyggbo.

Le but du projet, mis en place en 1962, fut de lier l'artisanat à l'agriculture et à l'élevage. A cet effet furent construits: une scierie, une menuiserie, une menuiserie d'art, un atelier de mécanique, un garage prévu pour l'entretien des voitures, un magasin pour pièces de rechange, deux magasins pour les planches, un magasin pour la conservation des engrais, un bureau d'où l'ensemble du travail de la coopérative est organisé et dirigé et un groupe électrogène fournissant l'énergie nécessaire aux travaux d'atelier. Tout cela est entouré des implantations destinées aux activités agricoles, à l'élevage et à la pisciculture.

Au début il a été prévu d'associer les villageois d'Agu-Nyggbo ou les coopérateurs (comme on les appelait) non-seulement à la direction de la coopérative mais encore à sa gestion. Le coopérateur doit se sentir responsable de la coopérative. Son salaire n'est augmenté que si la coopérative a fait des bénéfices. Le président et le directeur de la coopérative sont choisis parmi les coopérateurs. Car selon les autorités allemandes l'aide doit servir à la population à s'aider soi-même, c'est pourquoi les Allemands de l'assistance technique ne doivent être que des conseillers. Le Togo a mis un ingénieur agronome togolais à la disposition de la coopérative, puisque le pays participe aussi au financement du projet.

En réalité la coopérative n'était dirigée que par les conseillers allemands. La gestion et la direction étaient dans leurs mains. Le président et le directeur et même l'ingénieur agronome togolais n'étaient pas au courant du financement annuel allemand et togolais du projet et de la valeur des machines mises à la disposition de la coopérative. Par ailleurs les coopérateurs n'étaient pas associés au projet comme il était prévu, et de là proviennent les premières difficultés du

village pilote d'Agu-Nyogbo.

La coopérative s'est consacrée d'abord à l'artisanat, surtout à la menuiserie d'art pour la fabrication de gobelets, plats, bols, etc... à cause d'importants revenus qu'elle rapportait. Bien que le projet ait démarré en 1962, l'agriculture a été introduite seulement en juillet 1964 sur une superficie de 35 hectares. Ce début a permis la récolte de 15 tonnes de maïs égrainé, 25 sacs de riz non décortiqué (riz de montagne), 4 sacs de haricot, 3 tonnes d'ignames et 4 tonnes de manioc. La coopérative a pratiqué aussi certaines cultures industrielles comme le coton et le palmier à huile. La même superficie à cultiver a été retenue pour les années qui ont suivi la première récolte. Mais la coopérative est allée d'échec en échec, car les coopérateurs qui devaient participer au développement de la coopérative ne savaient plus le rôle qu'ils y jouaient. L'enthousiasme du départ a été terni, car les villageois qui ont travaillé au début bénévolement se sont sentis exploités. Certains ont exigé le remboursement de leurs terres et leurs journées de travail⁽¹⁾.

Le développement agricole du village pilote d'Agu-Nyogbo annoncé à grand renfort de publicité a été un fiasco, parce que *"l'assistance technique allemande est tout à fait mal préparée à comprendre la mentalité véritable de la population locale; elle a pris l'enthousiasme des premières rencontres comme un élément pouvant de lui-même du-*

1) Sources: Wülker, Gabriele, Togo — Tradition und Entwicklung, Stuttgart 1966, pages 144 et 145.
Konu, E., idem.

rer éternellement; elle a considéré la bonne volonté des premières années comme un facteur susceptible de résister à toute épreuve; elle a volontairement ou inconsciemment sous-estimé la capacité de réflexion et l'esprit critique des villageois. Elle se crut en somme devant une population «sous-développée» exemplaire, frustrée, ignorante, obéissante, acceptant tout sans discernement, incapable de quelque réaction que ce soit, paresseuse mais dont on peut tirer beaucoup à condition d'employer les méthodes adéquates"⁽¹⁾. Ainsi la section agricole a été fermée en 1967 parce qu'elle est devenue non-rentable.

1.2.1.1.2. Coopérative allemande pour l'exploitation du manioc.

Comparativement à la coopérative d'Agou-Nyogbo, ce projet allemand près de Ganavé n'a duré que l'espace d'un an. Il a débuté en 1962 avec le soutien du roi Agbano II de Glidji et du chef de la circonscription d'Aného. Le but est de produire assez de manioc pour alimenter la féculerie de Ganavé. Conçu et géré par deux jeunes Allemands, le projet ne convenait ni au système agricole de la région, ni aux conditions de production de manioc. Le projet a été abandonné un an plus tard⁽²⁾.

1.2.1.2. Port Autonome de Lomé.

Le port de Lomé, dont la première pierre avait été posée en

1) Konu, E., idem, page 31.

2) Source: Wülker, Gabriele, idem, pages 145 et 146.

1962 par Kaillwe von Hassel, ministre fédéral allemand de la défense, est le plus beau fleuron de la coopération germano-togolaise. Les deux parties en parlent avec fierté et orgueil.

L'idée de construire un port à Lomé en remplacement du wharf dont le trafic devenait pénible et dangereux, était née bien avant l'indépendance du pays. Il fut même projeté de construire un port pour le Togo et le Dahomey (actuelle République Populaire du Bénin), malheureusement des raisons d'ordre politique n'ont pas permis de réaliser ce projet commun qui fut abandonné au profit de la construction du port de Cotonou en 1955. Et ce n'est que le 9 juillet 1963 que le contrat de la construction du port de Lomé a été signé à Bonn entre les autorités allemandes et les autorités togolaises représentées par Antoine Méatchi. Pour sa construction la RFA a accordé au Togo un crédit de 53 millions de DM. Ainsi les travaux de construction du port ont pu démarrer en juillet 1964 menés par trois entreprises allemandes. Pour la continuation des travaux de construction, un autre crédit de 14 millions de DM a été signé entre les deux pays le 7 février 1967⁽¹⁾.

Le port de Lomé, mis en service en octobre 1967, comprenait les installations suivantes:⁽²⁾

- une jetée principale de 1 720 mètres,
- un premier môle réalisé au 2/3,
- une contre-jetée construite sur 250 mètres,
- deux magasins câles de 6 750 m² édifiés sur le premier môle.

1) Sources: AFP Spécial Outre-Mer, N° 5 117, 10 juillet 1963.

Handelsblatt, Nr. 28, Mittwoch, 8. Februar 1967, page 5.

2) Source: Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé.

Archives de la Capitainerie du Port Autonome de Lomé.

Le port a été déclaré autonome et dénommé «*Port Autonome de Lomé*» par l'ordonnance n° 12 du 7 avril 1967.

A part cette réalisation de grande envergure, les deux pays ont signé le 3 mai 1966 un contrat de 5,2 millions de DM pour l'amélioration de la distribution d'eau de la ville de Sokodé. Pendant la sécheresse, la ville et ses environs souffrent d'un manque d'eau devenu chronique. Grâce à ce crédit, une canalisation d'eau de 30 km a pu être construite du fleuve Bonalé à la ville de Sokodé⁽¹⁾.

L'Allemagne de l'Ouest a participé aussi à l'agrandissement de la station de radio de Lomé. Le projet a permis de construire un poste émetteur d'ondes courtes de 100 KW et un studio. Pour cela l'Allemagne a envoyé au Togo trois spécialistes: un technicien de haute fréquence et deux ingénieurs d'émission. La formation des Togolais qui devaient prendre leur relève a été effectuée en RFA. Le projet a été remis aux autorités togolaises en 1967.

1.2.2. Investissements privés.

Les investissements privés allemands au Togo au cours de la

1) Source: Zajadacz, P. / Obermaier, H., *Entwicklung und Entwicklungspolitik in Togo*, München November 1967, page 155.

période que nous étudions sont très importants et concernent les branches d'activités suivantes: brasserie du Bénin, usine textile de Dadjá.

1.2.2.1. Brasserie du Bénin.

La Brasserie du Bénin, la première brasserie allemande installée en Afrique, a été fondée le 4 mai 1964 à Lomé par Joachim Haase avec un investissement de 187,5 millions de FCFA (3 millions de DM selon le cours de change à l'époque) souscrit par la Holstein-Brauerei de Hambourg avec 40% des actions, par la Schultheiss-Brauerei AG de Berlin avec 35% et par l'Etat Togolais avec 25%. Les travaux de construction des installations ont démarré début 1965 et la production a commencé fin février 1966 avec une capacité de 20 000 hectolitres. Très tôt elle a été portée à 36 000 hl sans pour autant couvrir les besoins locaux. C'est pourquoi le conseil d'administration a dû décider d'agrandir la brasserie et les travaux ont débuté en octobre 1966 pour faire passer la production à 65 000 hl. Ce premier agrandissement a exigé un autre investissement de 2,3 millions de DM. En augmentant la production, la brasserie a pu réaliser son programme de "Soft-Drink" (Soda, Tonic, Limonade) qui avait souffert de l'intérêt accordé à la bière et dont la capacité n'avait atteint que 3 000 hl. Cette dernière a atteint 10 000 hl en 1967.

Deux sortes de bière sont produites: la bière Pils avec 13% de moût de bière, et la bière Lager avec 11% de moût de bière et qui constitue quatre-cinquième de la production. 5% de la production de la bière sont mis en tonneau. Au départ il était prévu d'exporter la bière togolaise vers les pays voisins (Dahomey, Ghana, Haute-Volta, Niger,

Nigeria, Gabon). Cette idée n'a pas pu être réalisée à cause des besoins locaux.

Les bases du contrat sur lesquelles la Brasserie du Bénin travaille au Togo sont très avantageuses pour l'entreprise. Car à cause du second investissement, le délai de liberté de cinq ans d'impôt sur le revenu signé au départ a été repoussé. L'entreprise a obtenu pour 15 ans une franchise de douane sur l'importation des équipements et des pièces de rechange. Il a été garanti à la brasserie que pendant 7 ans il n'y aurait pas de modification de taux d'imposition à sa défavor et qu'il n'y aurait pas non plus pendant 8 ans d'installation au Togo d'une autre brasserie qui fabrique les mêmes produits. Dans ces conditions il n'est pas étonnant de constater que la Brasserie du Bénin ne peut faire que d'énormes bénéfices. En 1967 son chiffre d'affaires s'élevait à plus de trois millions de DM et elle était la troisième entreprise du Togo⁽¹⁾.

1.2.2.2. Usine textile de Dadjá.

A cause de la culture du coton dans la région des Plateaux notamment à Notsié et à Atakpamé, il a été prévu d'installer une Industrie Textile Togolaise (I.T.T.) dans la région pour exploiter la production cotonnière du Togo. C'est ainsi qu'a été fondée en 1966 l'usine textile de Dadjá avec un capital de 4 millions de DM dont le gouverne-

1) Sources: Handelsblatt, Nr. 150, Dienstag, 9. August 1966, page 4.

Nr. 186, Mittwoch, 28. September 1966, page 6.

Nr. 99, Freitag/Samstag, 26/27. Mai 1967, page 13.

ment togolais détient 25 % des actions, un groupe allemand (Frauenlob und Wippermann de Clèves) 60 % et les 15 % restants sont distribués à des actionnaires privés togolais.

Au cours d'une visite du ministre allemand de la coopération Walter Scheel et des actionnaires de la fabrique en 1966 auprès de l'ambassadeur du Togo à Bonn Dr. Pedro Olympio, ce dernier leur a expliqué les raisons pour lesquelles l'usine est installée à Dadja près d'Atakpamé à 160 km de Lomé, tandis que l'administration et le bureau de vente de l'entreprise se trouvent à Lomé. Afin de familiariser les ouvriers avec les machines allemandes, quinze Togolais furent formés en Allemagne pendant neuf mois. Pour la même formation les Allemands ont besoin de 18 mois. La formation des Togolais, y compris les frais de voyage, était estimée à 5 000 DM. Ceci revient moins cher à l'usine, car s'il lui fallait faire venir des ouvriers qualifiés de l'Allemagne, le coût de la formation des 15 Togolais équivaldrait à ce qu'un seul ouvrier qualifié allemand devrait percevoir au Togo pendant trois mois sans compter les frais de voyage. A cause de leur performance, un autre groupe a suivi leurs traces en Allemagne où il a commencé la formation en janvier 1966.

La première partie (blanchissement et impression) des trois étapes prévues de l'Industrie Textile Togolaise a débuté son activité en janvier 1966. Quant aux sections filature et tissage, leur production a démarré en avril 1966. Au début l'usine a commencé par travailler 850 à 900 tonnes de coton par an et a fourni 800 emplois.

De 1960 à 1967, le nombre des experts allemands envoyés au Togo dans le cadre de l'assistance technique a été de 42, répartis comme suit: 5 experts conseillers pour les chemins de fer; 7 pour les villages pilotes; 6 pour les stations d'élevage et d'agriculture; 3 pour la radio diffusion (techniques et programmes); 9 pour les projets sociaux de l'Eglise évangélique; 7 médecins; 3 spécialistes pour l'imprimerie nationale; 2 pour la pêche maritime. Au cours de la même période, l'Allemagne Fédérale a accueilli 142 stagiaires togolais bénéficiant de l'aide du gouvernement et 120 de l'aide des firmes privées.

1.3. Rapports commerciaux entre les deux pays.

Les rapports commerciaux entre le Togo et la RFA de 1960 à 1967 ont été très importants en volume et en valeur. Pour les analyser, nous avons voulu d'abord étudier l'évolution du commerce extérieur du Togo et ensuite la part de l'Allemagne Fédérale dans cette évolution.

1.3.1. Evolution du commerce extérieur

du Togo de 1960 à 1967.

Le commerce extérieur du Togo possède les caractéristiques des pays sous-développés c'est-à-dire que les exportations concernent les matières premières et les produits agricoles tandis que les importations portent sur les biens d'équipement et de consommation. De 1960 à 1967, nous constatons sur les tableaux 1 et 2 que la balance commerciale du Togo a toujours été déficitaire vis-à-vis de l'extérieur, sauf en

1966 à cause de l'augmentation de la vente du cacao, du coton, des amandes et huile de palme et surtout à cause de la hausse des exportations des phosphates dont la vente a dépassé pour la première fois la barrière d'un million de tonnes. Le tableau 1 nous indique l'évolution des produits importés par le Togo de 1960 à 1967 et le tableau 2 celle des produits exportés, tandis que le tableau 3 nous montre le bilan et la solde des importations togolaises.

Tableau 1: Importations togolaises en millions de dollars US.

	1960	1963	1964	1965	1966	1967
Animaux vivants et						
Produits alimentaires.....	1,8	3,6	5,0	4,5	6,7	8,1
Boissons et tabac.....	2,2	3,4	4,1	3,3	4,0	4,0
Produits pétroliers.....	1,4	1,7	1,8	1,5	1,9	2,1
Textiles et confection.....	2,8	5,2	9,4	7,3	8,4	8,4
Machines et appareils mécaniques..	3,7	1,8	4,8	8,2	4,8	3,3
Machines et appareils électriques .	1,7	1,3	1,3	2,5	2,2	1,8
Voitures et autres machines ...	2,6	2,3	3,8	3,9	3,6	3,9
TOTAL	16,2	19,3	30,2	31,2	31,6	31,6

Sources: Statistisches Bundesamt / Wiesbaden (Hrsg), Allgemeine Statistik des Auslandes, Länderkurzberichte, Togo 1968, pages 16 et 17.
Togo 1970, page 17

Tableau 2a: Evolution des principaux produits exportés

en tonnes.

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Café	4 393	10 230	11 541	6 223	16 140	8 700	12 900	5 620
Cacao	9 414	11 134	11 079	10 263	13 488	15 700	17 100	17 434
Amandes et								
Huile de palme	14 181	11 140	10 400	12 748	14 477	14 300	16 200	12 000
Coton	7 146	5 677	3 881	6 539	2 721	7 500	9 900	7 040
Phosphates	—	57 161	184 723	441 434	801 466	974 000	1 152 000	1 020 000
TOTAL	35 134	95 342	221 624	477 207	848 292	1 020 200	1 208 100	1 062 094

Sources: Reithinger, Anton, Togo als Wirtschaftspartner,

Bundesstelle für Außenhandelsinformation,

Köln 1965, page 27.

Statistisches Bundesamt / Wiesbaden, idem, Togo 1968, page 14.

Togo 1970, page 16.

Bulletin de l'Afrique Noire, du 23 janvier 1980, N° 1 021,

pages 19 960 à 19 962.

Tableau 2b: Exportations togolaises en millions de dollars US.

	1960	1963	1964	1965	1966	1967
Café	2,6	3,2	10,2	5,5	7,9	3,4
Cacao	5,6	4,8	6,6	6,8	6,8	9,5
Amandes et						
Huile de palme	2,0	1,6	1,8	2,4	2,2	1,7
Coton	1,5	1,4	0,7	1,2	1,1	1,4
Phosphates	—	4,3	7,9	8,7	15,3	12,3
TOTAL	11,7	15,3	27,2	24,6	33,3	28,3

Sources: Statistisches Bundesamt / Wiesbaden, idem, Togo 1968, page 17.
Togo 1970, page 17.

Tableau 3: Bilan et solde des importations et exportations togolaises en millions de dollars US.

	1960	1963	1964	1965	1966	1967
Importations	16,2	19,3	30,2	31,2	31,6	31,6
Exportations	11,7	15,3	27,2	24,6	33,3	28,3
Solde	-4,5	-4,0	-3,0	-6,6	+1,7	-3,3

1.3.2. Part de l'Allemagne dans l'évolution du commerce

extérieur du Togo de 1960 à 1967.

Les échanges commerciaux entre le Togo et la RFA au cours de la période que nous étudions ont augmenté d'année en année. Le Togo a exporté en direction de l'Allemagne Fédérale du café, cacao, de la fécule de manioc, du coton et des phosphates bruts. Les ventes allemandes au Togo comprenaient des automobiles, des cycles, du matériel destiné au port de Lomé et à l'industrie de Dadjá, des produits électroniques, des tissus, de la quincaillerie, des produits chimiques et pharmaceutiques, du ciment et des boissons.

En 1967, les exportations togolaises vers l'Allemagne Fédérale ont atteint au total 19,4 millions de DM, tandis que les importations en provenance de la RFA s'élevèrent à 16,6 millions de DM. Le tableau 4 nous donne l'évolution des exportations allemandes vers le Togo et des importations de produits togolais par l'Allemagne.

**Tableau 4: Evolution du commerce extérieur entre le Togo et
la RFA en millions de DM.**

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Importations du								
Togo de la RFA	10,1	6,2	4,4	6,1	17,8	31,6	18,0	16,6
Exportations du								
Togo vers la RFA	1,3	1,4	3,1	5,2	11,7	19,5	15,8	19,4
Solde	-8,8	-4,8	-1,3	-0,9	-6,1	-12,1	-2,2	+2,8

Sources: Statistisches Bundesamt / Wiesbaden (Hrsg), Statistisches Jahrbuch 1961 für die Bundesrepublik Deutschland, page 316. Jahrbuch 1964 für die Bundesrepublik Deutschland, page 326. Jahrbuch 1967 für die Bundesrepublik Deutschland, page 318. Jahrbuch 1970 für die Bundesrepublik Deutschland, page 279.

Nous constatons grâce à ce tableau que l'augmentation des exportations vers le Togo ont atteint leur sommet en 1965 avec une valeur de 31,6 millions de DM avant de baisser par la suite pour atteindre 16,6 millions de DM en 1967. Cette augmentation des importations du Togo en provenance de l'Allemagne a laissé la balance commerciale déficitaire. Elle n'a été excédentaire qu'une seule fois en 1967 à cause de l'accroissement de la vente du café et du cacao sur le marché d'une part, et d'autre part à cause de la fin des travaux de la première tran-

che du port de Lomé qui a freiné la livraison du matériel allemand au port de Lomé.

Par ailleurs la RFA fait partie des fournisseurs et des clients les plus intéressants du Togo. Elle est passée du 14^{eme} au 6^{eme} rang en tant qu'importateur et du 10^{eme} au 3^{eme} rang en tant qu'exportateur.

Les relations germano-togolaises sous le premier président du Togo, Sylvanus Olympio, ont débuté en grande pompe le jour même de l'indépendance. La vitalité des rapports de coopération ne se traduisait pas seulement dans les discours mais surtout dans des faits concrets. Après l'assassinat de Olympio le 13 janvier 1963, les liens entre les deux pays sont devenus plus distants sous Nicolas Grunitzky malgré toutes ses tentatives pour regagner la confiance des Allemands. Même le fait d'avoir eu un père allemand ne lui a pas facilité la tâche. Ce n'est qu'avec l'arrivée de Gnassingbé Eyadéma à la tête du pays en 1967 que les relations entre les deux pays vont connaître une ère nouvelle.

Ainsi à cette lente progression des relations germano-togolaises constituant une phase d'apprentissage, suivra l'âge d'or qui fera l'objet de notre prochain chapitre.

2. Intensification des relations

germano-togolaises de 1968 à 1985.

En 1968 commence une ère nouvelle pour la coopération germano-togolaise grâce à l'amitié du président Gnassingbé Eyadéma et du ministre-président Franz-Josef Strauß de Bavière, et surtout grâce aux nouveaux codes d'investissements encourageant les investissements par l'exonération des droits à l'importation. Les firmes allemandes vont prendre d'assaut le marché togolais. Plusieurs accords ont été signés entre les deux pays pour renforcer les relations germano-togolaises.

2.1. Relations diplomatiques entre le Togo

et la RFA de 1968 à 1985.

Au cours de cette étape de la coopération germano-togolaise, étape au cours de laquelle le Togo occupe une place de choix dans le cadre de l'aide sans cesse croissante que la RFA apporte à son développement économique et social, les deux ambassades à Bonn et à Lomé jouent un rôle du premier plan. C'est pourquoi nous voulons consacrer une courte étude aux missions diplomatiques des deux pays et à la coopération politique à travers de fréquentes visites réciproques des personnalités togolaises et allemandes.

2.1.1. Les missions diplomatiques.

2.1.1.1. Les missions diplomatiques allemandes.

Rudolph von Wistinghausen en poste depuis le 10 mars 1967 a quitté le Togo en 1970. Il a été remplacé par Gerhard Söhnke, accrédité le 3 mars 1970. Ce dernier a beaucoup aidé au renforcement des relations germano-togolaises. Il fut l'initiateur du jumelage entre Lomé et Duisbourg. Au cours de son séjour il n'a jamais ménagé ses efforts pour répondre aux demandes des autorités togolaises. C'est lui qui le 27 juillet 1971 a remis aux autorités togolaises deux avions "Dornier 27", dons de l'Allemagne Fédérale au Togo. Prenant la parole à cette occasion il a dit en substance: *"Ces deux avions sont une contribution de l'Allemagne pour l'équipement du Togo en moyens de transports modernes, domaine auquel l'Allemagne a toujours prêté la plus grande attention au Togo: voir nos efforts pour le port en eau profonde de Lomé et les chemins de fer du Togo. Les avions serviront dans le cadre des forces armées togolaises, mais ils peuvent être utilisés dans l'intérêt de toute la population, dans des cas d'urgence, comme par exemple les secours aux malades, les catastrophes, etc..."*⁽¹⁾. Les avions sont arrivés à Lomé en pièces détachées et montés par les forces armées togolaises et les conseillers français. Le 16 mars 1973, Gerhard Söhnke a signé avec Alex Mivedor, ministre des travaux publics, un accord de

1) Togo-Presse, 28 juillet 1971.

Bulletin d'Afrique, N° 7 552, 29 juillet 1971.

coopération entre le Togo et la RFA. Cet accord permet de contracter auprès de la KfW (institut de crédit pour la reconstruction) un emprunt d'un montant de trente millions de DM (2 milliards 400 millions de FCFA) pour le financement des travaux d'extension du port de Lomé⁽¹⁾. C'est également lui qui a remis le 10 mai 1973 à Louis Améga, ministre de l'économie rurale, un lot important de matériel phytosanitaire comprenant six bâtiments, des appareils, des véhicules spécialement équipés, don de la RFA au Togo⁽²⁾. Gerhard Söhnke fut décoré commandant de l'ordre du Mono par Joachim Hunlédé, ministre des Affaires Etrangères, au nom du président Eyadéma, à l'occasion de son départ du Togo après quatre ans de séjour. La remise de la décoration a eu lieu le 28 février 1974⁽³⁾.

Hans-Hermann Haferkamp, nommé en avril 1974 ambassadeur plénipotentiaire de la RFA auprès de la République du Togo, en remplacement de Gerhard Söhnke, a présenté le 22 avril 1974 ses lettres de créance au président Eyadéma. Ce dernier en répondant à Haferkamp a fait l'éloge de la tradition de relations amicales entre les deux pays avant de poursuivre: "*Les réalisations déjà faites en commun dans le domaine portuaire et la recherche minière, les études d'aménagements hydrauliques, l'impulsion donnée au tourisme sont la preuve, s'il était encore besoin de le souligner, de la coopération efficace qui existe entre nos deux peuples*"⁽⁴⁾. Ces mêmes idées et éloges reviennent au cours

1) Source: AFP, 17 mars 1973.

2) Source: Togo-Presse, 11 mai 1973.

3) Source: Togo-Presse, 1^{er} mars 1974.

4) Togo-Presse, 23 avril 1974.

des cérémonies de présentation des lettres de créance de chaque nouvel ambassadeur allemand au Togo. Quant à Hans-Hermann Haferkamp, il resta au Togo jusqu'en 1977, date de l'arrivée du nouvel ambassadeur Dr.Seldis. Ce dernier fut remplacé en 1980 par un Bavarois Dr.Reitberger. Son successeur Dr.Scholz, accrédité en 1983 resta en fonction jusqu'à la fin du cadre de nos recherches. Il joua un rôle très important dans l'organisation du jubilé du "centenaire de l'amitié germano-togolaise", jubilé célébré le 5 juillet 1984⁽¹⁾.

Quant aux missions diplomatiques togolaises, elles jouissent de la même importance que leurs homologues allemandes.

2.1.1.2. Les missions diplomatiques togolaises.

Bruno Savi de Tové est nommé ambassadeur plénipotentiaire du Togo auprès de la RFA le 11 février 1968. Il fut remplacé par Assiongbon Agbénou qui présenta le 18 août 1976 ses lettres de créance au président du Bundesrat Albert Osswald, représentant le président de la RFA, à la villa Hammerschmidt, résidence officielle du président fédéral. Il a été de 1972 à juillet 1976 premier secrétaire à l'ambassade du Togo à Bonn. Il a été plusieurs années durant doyen des ambassadeurs africains accrédités à Bonn.

1) Sources: Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Lomé.
Togo-Presse, 4 septembre 1976.

2.1.2. Les fréquentes visites des personnalités

togolaises et allemandes.

2.1.2.1. Les personnalités togolaises.

Sur l'invitation du gouvernement allemand, Gnassingbé Eyadéma a effectué une visite officielle en RFA en mai 1968. Après ce premier séjour d'Eyadéma en Allemagne de l'Ouest, bien que court, vont suivre d'autres visites plus importantes par le nombre des accords signés entre les deux pays. C'est ainsi que parti du Togo le 23 mai 1971 pour la RFA, Eyadéma y séjourna jusqu'au 4 juin. Cette seconde visite ne fut ni privée, ni officielle, car le président de la RFA Dr. Gustav Heineman avait invité son homologue togolais pour faire le point sur la coopération entre les deux pays. Avant son départ de Lomé, expliquant le but de sa visite, Eyadéma a déclaré: *"Au cours de cette visite, j'aurai des entretiens avec les autorités allemandes. Ces entretiens porteront sur la coopération germano-togolaise. En marge de ces entretiens officiels, nous prendrons contact avec les milieux d'affaires allemands dans le cadre des programmes d'investissements prévus par notre deuxième plan quinquennal"*⁽¹⁾. Au cours de son séjour, Eyadéma a rencontré Dr. Gustav Heineman, le chancelier Willy Brandt, Erhard Eppler, le ministre fédéral de la coopération, Georg Leber, ministre des postes et communications ainsi que plusieurs hommes d'affaires de l'industrie ouest-allemande.

Au cours de son entretien avec Willy Brandt le 24 mai, ce dernier lui a exposé la politique de Bonn à l'égard de l'Afrique et de la

1) Togo-Presse, 24 mai 1971.

Bulletin d'Afrique, N° 7 497, 23 et 24 mai 1971.

Guinée en particulier qui n'est rien d'autre qu'une politique de paix, de développement et de non-intervention dans les affaires d'autrui. Le chancelier allemand était préoccupé par l'arrestation des ressortissants ouest-allemands par les autorités de la Guinée à la suite de l'intervention portugaise en Guinée en 1970.

Durant son séjour, Eyadéma a visité Bonn, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort et Wiesbaden. Au cours de ce voyage, des accords ont été signés entre le Togo et la RFA et des crédits ont été accordés au Togo pour son développement. Le jeudi 27 mai a été signé à Bonn un accord sur les communications aériennes entre le Togo et la RFA par Joachim Hunlédé, ministre des Affaires Etrangères du Togo, et Sigmund von Braun, secrétaire d'Etat au ministère des Affaires Etrangères de la RFA. Les deux ont également signé un autre accord d'assistance en capital de l'ordre de deux millions de DM, crédit accordé à la Banque de développement du Togo en vue de la promotion des petites et moyennes entreprises. Le port, important maillon de la coopération germano-togolaise, n'a pas été oublié. C'est ainsi qu'un crédit d'un milliard et quart de FCFA a été mis à la disposition de la délégation togolaise pour l'achèvement des travaux du port en eau profonde de Lomé. Les contacts ont été également pris avec les autorités de la ville de Berlin-Ouest pour la réalisation de l'université du Bénin⁽¹⁾.

Faisant le bilan de son voyage peu après son retour le soir du 4 juin 1971, Eyadéma, confiant, a déclaré à la presse: "*En dehors des entretiens officiels, j'ai eu des contacts avec les milieux d'affaires allemands et ces contacts ont été très fructueux. Les résultats ne tarderont pas à se faire sentir par l'arrivée d'hommes d'affaires dans notre*

1) Sources: AFP, 24 mai 1971.

pays pour discuter les projets les intéressants"⁽¹⁾. Ce qui prouve une fois de plus que les relations germano-togolaises sont alors au beau fixe.

Le 7 juin 1974, Eyadéma quitte de nouveau Lomé pour un bref séjour en RFA où il suit un traitement médical⁽²⁾. Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1977, accompagné par le ministre togolais des Affaires Etrangères, Edem Kodjo, il se rend le 15 septembre à Bonn pour une visite de deux jours. Il a rencontré le lendemain de son arrivée, le président de la RFA Walter Scheel. Il s'entretient, d'autre part, avec les ministres des Affaires Etrangères Hans-Dietrich Genscher, de la coopération économique, Mme Marie Schlei, de la défense, Georg Leber ainsi qu'avec le ministre à la chancellerie, Hans-Jürgen Wischnewski. Les entretiens entre les autorités allemandes et le président togolais et son ministre des Affaires Etrangères ont porté sur l'Afrique centrale et la coopération économique.

Le président quitte Bonn le 17 septembre pour la Bavière où il reste jusqu'au 25 septembre. Au cours de son séjour en Bavière il visite plusieurs usines notamment Audi, BMW. L'apothéose de sa visite a été le mercredi le 21 septembre, jour où il s'est rendu à Nuremberg à 250 kilomètres de Munich où il a visité la firme Adidas, et a signé le contrat de mariage entre la Fondation Hanns-Seidel et la Fondation Eyadéma. C'est au cours de ce séjour en Bavière qu'a également été créée l'association bavaro-togolaise⁽³⁾.

Le 8 février 1982 Eyadéma arrive pour la cinquième fois en

1) Bulletin d'Afrique, N° 7 507, 5 juin 1971.

Marchés tropicaux et méditerranéens, 12 juin 1971, page 1 825.

2) Source: Bulletin d'Afrique, N° 8 395, 8 juin 1974.

3) Sources: Bulletin d'Afrique, N° 9 368, 16 septembre 1977.

N° 9 369, 17 septembre 1977.

Togo-Presse, 24 septembre 1977.

RFA pour une visite officielle de deux jours. Dans son toast de bienvenue prononcé au cours du banquet que le président allemand Dr. Karl Carstens a offert en honneur de son hôte togolais, le jour même de son arrivée, dans la villa de Hammerschmidt, il a notamment mis l'accent sur la coopération allemande basée sur le principe du respect mutuel, du développement économique et de la stabilité politique. Eyadéma a été reçu aussi par le chancelier Helmut Schmidt et par le ministre ouest-allemand de la coopération économique, Rainer Offergeld. Ce dernier lui a donné l'accord de principe de Bonn pour contribuer avec d'autres pays à la construction du barrage de Nangbéto sur le fleuve Mono. Il s'est entretenu aussi avec Franz-Josef Strauß, ministre-président de la Bavière, et Wischniewski. Au cours de cette visite, deux accords sur le rééchelonnement de la dette togolaise à l'égard de la RFA ont été signés. Ils portent essentiellement sur l'étalement sur neuf mois du remboursement de 34 millions de DM d'échéances exigibles à l'origine entre le 1^{er} janvier 1981 et le 31 décembre 1982⁽¹⁾.

Dans son discours lors de la commémoration du "centenaire de l'amitié germano-togolaise", Franz-Josef Strauß, représentant la RFA au cours de cette cérémonie, a remis au président togolais l'invitation de Richard von Weizsäcker à effectuer une visite officielle en Allema-

1) Sources: Bulletin d'Afrique, N° 10 696, 9 février 1982.

Kieler Nachrichten, 10. Februar 1982.

Marchés tropicaux et méditerranéens, 12 février 1982.

Office de Presse et d'Information - RFA, 12 février 1982.

Tribune d'Allemagne, 21 février 1982.

Afrique Nouvelle, 17-23 mars 1982.

gne de l'Ouest. En répondant à cette invitation, Eyadéma s'est rendu le 27 octobre 1985 en République Fédérale d'Allemagne et il a parcouru le pays du nord au sud en passant par Berlin-Ouest. Eyadéma y est resté jusqu'au 2 novembre. Le président togolais s'est entretenu avec plusieurs personnalités de la politique allemande entre autres Richard von Weizsäcker; Helmut Kohl, chancelier fédéral; Jürgen Warncke, ministre de la coopération économique; Jürgen Möllemann, ministre adjoint aux Affaires Etrangères; Lothar Rühl, secrétaire d'Etat au ministère de la défense; Franz-Josef Strauß, ministre-président de Bavière; Lothar Späth, ministre-président de Bade-Wurtemberg; Eberhard Diepgen, maire régnant de Berlin-Ouest; Hans Daniels, maire de Bonn et Wischnewski, ancien ministre fédéral. Il a rencontré également certaines personnalités de l'industrie allemande. En marge de cette visite, Jürgen Warncke et Koffi Améga, ministre togolais des Affaires Etrangères, ont signé le 29 octobre un accord de coopération financière d'un montant de 16,5 millions de DM.

L'accueil que les dirigeants politiques et les milieux d'affaires allemands ont réservé à Eyadéma et à sa suite montre qu'entre Bonn et Lomé les rapports sont exceptionnels, et les deux pays peuvent compter l'un sur l'autre comme le témoignent les différents discours prononcés par les deux parties⁽¹⁾.

1) Sources: Nouvelle Marche, N° 1 811, mercredi 30 octobre 1985.

N° 1 812, jeudi 31 octobre 1985.

N° 1 813, samedi 2 novembre 1985.

N° 1 814, lundi 4 novembre 1985.

N° 1 815, mardi 5 novembre 1985.

N° 1 816, mercredi 6 novembre 1985.

N° 1 817, jeudi 7 novembre 1985.

Nous avons mis l'accent sur les visites d'Eyadéma, au cours de la période étudiée, sans parler de celles d'autres personnalités togolaises qui ont foulé le sol allemand car le caractère de leurs séjours ne nous permet pas de faire un commentaire, même bref de leurs visites.

2.1.2.2. Les personnalités allemandes.

Au cours du dîner offert le 12 juin 1978 à Franz-Josef Strauß, en visite d'amitié au Togo depuis le 10 juin, par le conseil municipal de Lomé, Strauß a fait cette confidence: "*La première fois que j'étais à Lomé en 1971, j'ai fait la connaissance de votre président..... . Nous, Allemands et particulièrement nous, en Bavière, qui avons donné corps à une telle coopération par la création de la Fondation Eyadéma, nous voulons une coopération sincère et honnête. Nous voulons établir un exemple idéal de coopération entre deux pays l'un développé et industrialisé comme le mien, l'autre comme le vôtre en développement. Et revenant au Togo pratiquement chaque année, il est surprenant pour moi de constater vos progrès*"⁽¹⁾. Comme Strauß lui-même l'a affirmé, depuis 1971 il effectue une visite au Togo chaque année, mais sa première visite importante par son protocole et son but a été celle de mars 1977 (c'était sa cinquième visite au Togo) lorsqu'a été créée la Fondation Eyadéma. A partir de cette date, toutes ses visites au Togo

1) Togo-Presse, 13 juin 1978.

Bulletin d'Afrique, N° 9 597, 13 juin 1978.

N° 9 598, 14 juin 1978.

ont pris un caractère officiel et solennel, comme ce fut le cas lors de son séjour au Togo en mai 1983. Dans ses différents discours il a mis l'accent sur la confiance que le Togo jouit auprès des autorités allemandes et la disponibilité de celles-ci à aider le pays. Il devait préciser en mai 1983: *"Nous avons confiance en vous et nous demandons d'avoir également confiance en nous. L'époque du colonialisme est terminée et il n'y a pas de néo-colonialisme comme le disent souvent les adversaires de la coopération économique. Par une coopération libre et basée sur la confiance mutuelle, nous voulons assurer l'assainissement économique et financier du Togo. Dans la mémoire des Allemands à la fin du 19^{ème} siècle on peut lire qu'à l'époque le Togo était considéré comme un pays modèle. Nous voulons faire tout notre possible pour que le Togo demeure un pays modèle"*⁽¹⁾. C'est au cours de cette visite que Strauß a été élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre du Mono par le président Eyadéma à la Maison du R.P.T. (Rassemblement du Peuple Togolais).

La dernière visite de Strauß au Togo remonte en juillet 1984, lorsqu'il a représenté la FRA au "centenaire de l'amitié germano-togolaise", dont nous avons parlé plus haut. Sa présence à la tête d'une nombreuse délégation allemande montre l'intérêt que l'Allemagne a accordé à ce jubilé. En marge des festivités de ce jubilé la RFA a fait don au Togo de sa dette de 280 millions de DM⁽²⁾.

1) La Nouvelle Marche, N° Spécial du 5 juillet 1984, page 9.

2) Source: Blätter des iz3w, Nr. 119, August 1984, page 24.

De 1968 à 1985, le président Eyadéma a visité six fois l'Allemagne de l'Ouest, tandis que ni son homologue allemand ni le chancelier ne lui ont jamais rendu visite.

Exceptées ces fréquentes visites de Strauß, d'autres personnalités allemandes se sont rendues au Togo. Deux ministres de la coopération économique ont déjà foulé le sol togolais. Il s'agit de Hans-Jürgen Wischnewski en 1968 et Jürgen Warncke en mai 1983. Ce dernier a même été surnommé Jürgen "Togo" Warncke, à cause de l'engagement de Strauß au Togo⁽¹⁾.

Deux ministres adjoints ont visité également le Togo comme eux. En octobre 1975, Hermann Schmidt vice-ministre de la défense de la RFA, accompagné de son épouse et d'une suite d'une vingtaine de personnes a effectué une visite de 48 heures au Togo. Cette visite, a déclaré le vice-ministre ouest-allemand, est placée sous le signe du renforcement de la coopération entre le Togo et la RFA. Il a remis aux autorités togolaises un lot de matériel médical et dix motocyclettes⁽²⁾. En 1978 c'était le tour de Mme Hildegard Hamm Brucher, ministre adjoint des Affaires Etrangères de la RFA, qui a quitté Lomé le 6 mai 1978 après une visite de trois jours au Togo. Elle était de nouveau au Togo le 6 janvier 1982 pour une visite de quatre jours au cours de laquelle elle a visité quelques installations économiques et sociales de l'Allemagne Fédérale au Togo et inauguré les nouveaux bâtiments de

1) Source: Stern, Heft N° 39, 18 septembre 1986.

2) Sources: Togo-Presse, 29 octobre 1975.

l'ambassade de la RFA à Lomé⁽¹⁾.

Les experts allemands et togolais se sont rencontrés le 8 juin 1977 à la Maison du R.P.T. pour faire le point sur les projets financés par la RFA et faire ressortir les problèmes qu'ils rencontrent. A l'issue de leur séance de travail, le chef de la délégation allemande Alwin Brüick, secrétaire d'Etat ouest-allemand à la coopération, a fait une mise au point des relations germano-togolaises: "*La coopération entre la RFA et le Togo est extrêmement bonne..... . Dans les relations entre le Togo et la RFA il n'y a pas de problème. Notre coopération est efficace. Nous nous réjouissons beaucoup des résultats que nous avons obtenus en commun dans cette coopération*"⁽²⁾. C'est dans ce même état d'esprit que Bernard Schweiger, chef de la division pour l'économie des pays au sud du Sahara au ministère de la coopération du gouvernement allemand était arrivé le jeudi 10 mai 1973 à Lomé. Lui aussi avait mis l'accent sur la bonne santé des relations entre les deux pays: "*nul n'ignore, a-t-il déclaré, que le Togo occupe une place prioritaire dans le cadre de la coopération*"⁽³⁾.

Le Togo a accueilli aussi des délégations officielles de certains Länder. Mais la plus importante des délégations des Länder qui se sont rendues au Togo au cours de la période que nous étudions est

1) Sources: Togo-Presse, 2 et 6 mai 1978.

Marchés tropicaux et méditerranéens, 15 janvier 1982.

Bulletin d'Afrique, N° 10 672, 12 janvier 1982.

2) Togo-Presse, 9 juin 1977.

3) AFP, 11 mai 1973.

celle de la Bavière conduite par Anton Jaumann, ministre bavarois de l'économie et des transports, arrivée à Lomé le 25 novembre 1978 pour une visite de trois jours. Au cours de son séjour la délégation bavaroise a visité le port autonome de Lomé, l'acierie, le centre national de promotion pour les petites et moyennes entreprises et les constructions de la firme munichoise Dyckerhoff und Widmann notamment le terminal clinker. Elle s'est rendue aussi à Togoville où a été signé le protectorat allemand et à Aného pour visiter le cimetière allemand de la ville.

Le but de la visite était de faire participer l'économie bavaroise au développement économique du Togo. Plusieurs projets ont été soumis à la délégation bavaroise y compris l'installation d'une usine de production d'appareils électroniques, une fabrique de production d'ananas et de tomates, la construction d'un complexe agro-industriel dans la région centrale, le renouvellement du matériel des chemins de fer du Togo et la construction d'une ligne ferroviaire de Lomé à la frontière du Burkina-Faso dans le cadre d'un projet commun entre le Togo, le Mali, le Burkina-Faso et le Niger⁽¹⁾. Les Bavarois ont pris note des demandes des autorités togolaises comme l'illustre la déclaration à la presse du ministre Jaumann au terme de leur séjour au Togo: *"Ce qu'on peut demander, c'est l'élargissement du catalogue de vœux sur lequel portera notre aide. Cela permettra de renforcer la coopération du point de vue structurel, c'est-à-dire de l'organisation entre les Chambres d'Industrie et du Commerce. Je peux déjà promettre que nous essaie-*

1) Source: Archives de Bayerisch-Togoische Gesellschaft, Bayerns
Aussenwirtschaftliche Beziehungen zu Togo,
pages 733A à 785.

rons de mettre sur pied un centre de formation de maîtrise, c'est-à-dire de formation de cadres moyens entre l'ouvrier spécialisé et l'ingénieur. Et notre grand intérêt se porte sur les petites et moyennes entreprises, car c'est là un choix excellent pour un pays..... . Il s'agit également d'intéresser les industries allemandes à participer à ces projets puisque c'est une économie de marché et de concurrence"⁽¹⁾.

Après ces visites politiques et économiques, nous arrivons maintenant à une visite à but plus culturel du directeur de la «Deutsche Welle» Walter Steiger qui a séjourné en novembre 1970 pour la seconde fois au Togo. Ses visites n'ont d'autres buts que le resserrement des liens qui unissent Radio Togo à la Voix d'Allemagne: les deux stations ont signé en 1968 un contrat de coopération qui les oblige à s'aider mutuellement, d'abord par des échanges de programmes de tous genres (variétés, musique, sciences etc...). Pour Steiger, la «Deutsche Welle» accepte et acceptera des stagiaires togolais dans le cadre de cette assistance réciproque que les deux Etats amis veulent développer⁽²⁾.

L'excellence des relations germano-togolaises, comme l'ont déclaré les différents discours que nous venons de voir, a reçu une réalité palpable avec l'instauration des "négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique".

1) Togo-Presse, 29 novembre 1978.

2) Source: Togo-Presse, 16 novembre 1970.

2.1.2.3. Les négociations intergouvernementales

germano-togolaises de coopération économique.

Dans le cadre de la coopération financière entre le Togo et la RFA, plusieurs délégations de la KfW ont séjourné au Togo afin d'évaluer les possibilités financières des projets dont le Togo a sollicité le financement par le gouvernement allemand. Mais depuis que le Togo et la RFA ont donné un autre cadre à la coopération entre les deux pays en innovant le système des "négociations intergouvernementales de coopération économique", la délégation de la KfW cherche plutôt à évaluer et à identifier une aide sectorielle en marchandises et de nouveaux projets qui pourraient faire l'objet de prochaines consultations germano-togolaises. C'est, par exemple, au cours du séjour du 29 août au 8 septembre 1983 que la délégation composée de Lange, Abel et Peterhaensel a recueilli les documents nécessaires permettant d'estimer les besoins financiers de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) et son rôle dans le développement du pays. Un crédit de 820 903,76 DM fut accordé à la banque au cours des négociations intergouvernementales de 1984⁽¹⁾. Ce montant n'est que le reliquat de la ligne de crédit de deux millions de DM promis à la BTD.

Les Togolais de leur côté ne participent pas aux négociations sans propositions. Avant chaque négociation, se tient, sous la présiden-

1) Source: Procès-verbal des négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique, tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.

ce du ministre du Plan, de l'Industrie et de la Réforme Administrative ou du directeur général du Plan et du Développement, une réunion regroupant les services techniques ayant bénéficié de la coopération avec la RFA pour discuter des projets financés et des nouveaux projets à soumettre à la RFA.

Ces négociations intergouvernementales germano-togolaises offrent aux deux pays l'occasion d'examiner les projets réalisés et l'état d'exécution des projets en cours ainsi que le financement de nouveaux projets. Elles *"constituent le cadre institutionnel dans lequel se déroule la coopération entre les deux pays. Elles ont lieu tous les deux ans dans l'une ou l'autre des deux capitales"*⁽¹⁾. C'est généralement le ministère fédéral de la coopération économique qui intervient directement dans ce type de coopération. D'autres organismes intervenant dans ce type de coopération sont la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et la Deutsche Gesellschaft für Wirtschaftliche Zusammenarbeit (DEG) qui s'intéressent beaucoup plus au secteur privé. Les dernières en date sont les négociations intergouvernementales germano-togolaises des 4 et 5 novembre 1980 à Bonn, celles du 16 au 18 juin 1982 à Lomé et celles du 8 au 9 mai 1984 à Bonn.

Lors des négociations intergouvernementales des 4 et 5 no-

1) Archives, Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme Administrative - Direction générale du Plan et de Développement - Direction de la Coordination du Plan, Dossier RFA-TOGO, octobre 1982.

vembre 1980 de Bonn, la délégation allemande composée de 13 membres sous la direction du Dr.Erich Ehm, directeur général au ministère de la coopération économique, a fait savoir à la délégation togolaise forte de 6 membres conduite par Koudjoulou Dogo, ministre du Plan et de la Réforme Administrative, que la RFA accordait au Togo une aide de 50 millions de DM pour la coopération financière et de 17 100 000 DM pour la coopération technique⁽¹⁾. Deux ans plus tard, c'est-à-dire au cours des négociations intergouvernementales du 16 au 18 juin 1982, cette aide était de 67 millions de DM répartie de la manière suivante: 40 millions de DM pour la coopération financière et 27 millions de DM pour la coopération technique. A ce montant vient s'ajouter un reliquat de 3,1 millions de DM provenant des projets "Terminal clinker CIMAO" (1,8 million de DM) et l'extension du port de Lomé, phase III (1,3 million de DM)⁽²⁾. La délégation allemande de 8 membres était dirigée par Dr.Wolf Preuss, directeur pour l'Afrique au ministère fédéral de la coopération économique. La délégation togolaise également de 8 membres était conduite par Koudjoulou Dogo.

1) Source: Procès-verbal des négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique, tenues à Bonn du 4 et 5 novembre 1980.

2) Sources: Archives, Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme Administrative - Direction générale du Plan et de Développement - Direction de la Coordination du Plan, Dossier RFA-TOGO, octobre 1982.
Procès-verbal des négociations intergouvernementales, idem, tenues à Lomé du 16 au 18 juin 1982.

Au cours des négociations intergouvernementales du 8 au 9 mai 1984, la RFA a mis à la disposition du Togo une aide de 40 millions de DM dans le cadre de la coopération financière et un montant jusqu'à concurrence de 25 millions de DM dans le cadre de la coopération technique. A cette aide viennent s'ajouter 20 millions de DM pour le projet "Centrale hydro-électrique de Nangbéto"⁽¹⁾. La délégation togolaise était forte de 8 membres sous la direction de Koffi Walla, ministre du Plan, de l'Industrie et de la Réforme Administrative. La délégation allemande de 13 membres était conduite par Dr. Wolf Preuss.

Le cadre de nos études ne nous permet pas d'évaluer les coûts du séjour des délégations au cours des négociations intergouvernementales. A titre d'information, nous voulons donner brièvement le devis pour le séjour de la délégation allemande des négociations intergouvernementales germano-togolaises du 14 au 18 juin 1982.⁽²⁾

1) Source: Procès-verbal des négociations intergouvernementales, idem, tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.

2) Source: Procès-verbal des négociations intergouvernementales, idem, tenues à Lomé du 16 au 18 juin 1982.

1) Chambres pour délégation	19 000 x 5 jours	=	665 000 FCFA
2) Repas à l'hôtel	9 000 x 7 x4	=	252 000 FCFA
3) Réception (cocktail)	7 000 x 100	=	700 000 FCFA
4) Dîner	10 000 x 30	=	300 000 FCFA
5) Frais de carburant pour 3 voitures:			
- déplacement Lomé:	205 x 50 x5	=	51 250 FCFA
- déplacement Sokodé:	150 x 5 x 205	=	153 750 FCFA
6) Déjeuner à Sokodé	10 000 x 20	=	200 000 FCFA
			<hr/>
	TOTAL		2 322 000 FCFA
			<hr/>
	TOTAL ARRONDI A		2 350 000 FCFA

2.2. Investissements allemands au Togo.

Les investissements allemands au Togo se composent des investissements publics et des investissements privés que nous avons expliqués plus haut.

2.2.1. Investissements publics.

Les investissements publics allemands se présentent sous deux formes essentielles: l'assistance en capital ou coopération finan-

cière regroupe les projets financés par les prêts du gouvernement allemand et dont le remboursement est échelonné sur plusieurs années. Le taux d'intérêt appliqué est généralement de 2% et le remboursement se fait en 30 ans avec 10 ans de délai de grâce. L'assistance technique ou coopération technique concerne les projets ayant plutôt un caractère social⁽¹⁾.

1) Source: Archives, Ministère du Plan et de la Réforme Administrative -
Direction générale du Plan et de Développement - Direction
de la Coordination du Plan,
Dossier RFA-TOGO, octobre 1982.

2.2.1.1. Aperçu des projets réalisés et en état d'exécution.

2.2.1.1.1. Dans le cadre de la coopération financière⁽¹⁾.

<u>N° du Projet⁽²⁾</u>	<u>Projet</u>	<u>DM</u>
62. 6546. 6	Port Autonome de Lomé (Phase I)	74 140 000
64. 6559. 5	Alimentation en eau de Sokodé	5 200 000
69. 6555. 2	Wagon de marchandises pour le CFT	1 800 000
71. 6543. 4	Ligne de crédit à la BTD ⁽³⁾	2 000 000

-
- 1) Sources: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit, Übersicht über die bilaterale wirtschaftliche Zusammenarbeit mit der Republik Togo, Referat III, Bonn im April 1983, page 20.
Procès-verbal des négociations intergouvernementales, idem, tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.
- 2) Ce sont des numéros des archives du BMZ. Les projets sans numéros proviennent des archives du Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme Administrative – Direction générale du Plan et du Développement – Direction de la Coordination du Plan.
- 3) De cette ligne de crédit de 2 millions de DM, seuls 119 096,24 DM ont été versés. Les 820 903,76 DM ont été versés pour le financement de la ligne de crédit en faveur de la CNCA – Procès-verbal des négociations intergouvernementales, idem,

72. 6562. 2	Extension du Port Autonome de Lomé (Phase II)	45 000 000
75. 6602. 9	Adduction d'eau de Bassar, Mango et Tabligbo (Phase I)	14 000 000
77. 6504. 3	Remorqueurs pour le Port Autonome de Lomé	2 000 000
77. 6511. 8	2 cargos spéciaux pour le SOTONAM	22 000 000
77. 6539. 9	Terminal clinker portuaire CIMAO	57 865 000
77. 6606. 6	Participation du DEG à la BTD	866 000
78. 6789. 8	Aide en marchandises I	1 200 000
79. 6779. 7	Aide en marchandises pour le Port Autonome de Lomé (Phase III)	3 676 000
80. 6563. 3	Extension du Port Autonome de Lomé (Phase IV)	50 000 000
81. 6548. 2	Aide en marchandises II (Electrification d'Avétonou)	334 000
82. 6521. 7	Adduction d'eau de Bassar, Mango et Tabligbo (Phase II)	13 500 000
82. 6550. 6	Extension du port de pêche	22 000 000
82. 6777. 5	2 Remorqueurs pour le Port Autonome de Lomé	5 500 000
82. 7018. 7	Experts nautiques au Port Autonome de Lomé	600 000
—	Aide en marchandises pour des secteurs déterminés I	16 000 000
—	Adduction d'eau de Tchamba	7 000 000
—	Adduction d'eau de Dapaong	8 000 000
—	Construction de ponts préfabriqués en milieu rural	9 000 000

-	Centrale hydro-électrique de Nangbéto	22 000 000
-	Intervention d'un expert nautique en faveur du Port Autonome de Lomé (mesure d'accompagnement)	500 000
-	Aide en marchandises III	3 500 000
-	Aide en marchandises pour des secteurs déterminés II	16 000 000
-	Fonds d'études et d'experts	2 000 000

2.2.1.1.2. Dans le cadre de la coopération technique⁽¹⁾.

<u>N° du Projet</u> ⁽²⁾	<u>Projet</u>	<u>DM</u>
56. 2003. 4	Electrification de Dapaong	37 000
56. 2028. 1	Institut National d'Hygiène	9 572 000
59. 2054. 1	Médecins et équipement pour l'hôpital de Tokoin (chirurgie et gynécologie)	18 880 916
60. 2029. 1	Conseiller économique	306 000
60. 2030. 9	Plan du port	2 512 572
60. 2031. 7	Centre d'apprentissage	15 314
61. 2021. 6	Aide à la construction d'un émetteur à Lomé	2 723 000
61. 2022. 4	Aide à l'installation d'une imprimerie à Lomé	997 163

1) et 2) Les mêmes sources que celles de la coopération financière.

61. 2023. 2	Expert en matière d'assurances	57 000
61. 2024. 0	Véhicules avec haut-parleur pour l'UNFT	20 000
61. 2025. 7	Urbanistes	27 000
61. 2026. 5	Conseillers agricoles et pour la petite industrie	196 000
61. 2027. 3	Expert en hydraulique	31 000
62. 2078. 4	Centre de recherche et d'expérimentation d'Avétonou	18 428 424
62. 2079. 2	Service des pêches	7 446 000
62. 2080. 0	Ecole professionnelle de Sokodé	6 304 300
62. 2081. 8	Personnel qualifié pour le Port Autonome de Lomé	7 385 100
62. 2082. 6	Experts et équipement pour CFT	5 443 000
62. 2083. 4	Experts et équipement pour PTT	333 500
62. 2084. 2	Appareils radioscopiques pour l'hôpital de Lomé	190 000
63. 2029. 5	Experts en trafic à courte distance à Lomé	105 000
64. 2043. 4	Construction du marché de Kétau	354 000
64. 3501. 0	Livraison de biens de production agricoles	42 068
65. 2039. 9	Médecin pour Pagouda	1 000 500
65. 2040. 7	Ecole des Infirmiers de Lomé	383 312
65. 2041. 5	Etude de transports (routes, rails)	34 000
67. 3516. 1	Livraison de biens de production agricoles	191 778
68. 2030. 2	Pont routier à Dapaong	329 000
68. 2116. 9	Fermes pilotes à Agou et Kambolé	12 417 000

68. 3505. 2	Lutte contre les parasites	7 439,75
69. 2029. 2	Equipement pour l'hôpital de Lama-Kara	18 000
69. 2030. 0	Formation pour DTG	531 000
69. 2031. 8	Equipement pour le projet "DED"	8 016
71. 2031. 4	Equipement pour le service hydrologique	33 000
71. 3538. 7	Centre phytosanitaire de Cacavéli	13 981 026,36
72. 2028. 8	Aménagement d'Expertise de la circulation	360 000
72. 3504. 7	Livraison de biens de production agricoles	402 803,15
73. 2027. 8	Centre National d'Appareillage Orthopédique de Lomé	7 362 181
73. 2096. 3	Etude d'adduction d'eau de 4 villes	400 000
74. 2063. 1	Envoi d'experts en géologie	35 000
74. 2153. 0	Centre agricole de Tové	15 000
75. 2198. 2	Développement intégré de la Région Centrale	33 923 370
76. 2085. 9	Technologie en briques de latérite	570 604
77. 2210. 1	Laboratoire d'onchocercose à l'Institut National d'Hygiène de Lomé	1 290 931
78. 2157. 2	Centre Zootechnique de trypanotolérance d'Avétonou	14 913 672
78. 2204. 2	Conseillers pour la BTB	1 933 000
79. 2034. 1	Création d'une maternité à Bē	3 249 454
79. 2114. 1	Hôpital de Tokoin (chirurgie)	11 018 973
79. 2138. 0	Reproducteurs pour le Centre Zootechnique d'Avétonou	331 175
79. 2218. 0	Assistance technique au Ministère du Plan	4 119 060

79. 2502. 7	Promotion de l'Ecole Supérieure de Mécanique Industrielle de l'Université du Bénin (ESMI)	1 874 979
80. 2247. 0	Fonds d'études et d'experts	4 000 000
80. 2286. 5	Reliquat de 1980	50 443
82. 2071. 7	Conseiller auprès du Ministère du Plan	1 000 000
82. 2381. 0	Micro-réalisations pour 1982	29 000
80/81	Cinq petits projets	26 291,71
-	Mesures complémentaires dans le cadre du programme de développement rural de la Région Centrale	6 400 000
-	Promotion du secteur forestier et du bois	4 500 000
-	Promotion de la Production Animale	4 000 000
-	Mesures de Suivi pour des Projets dans le Domaine de la Médecine	2 000 000
-	Service Phytosanitaire de Cacavéli	2 000 000
-	Triangulation	2 000 000
-	Mission d'experts	2 000 000
-	Promotion de l'artisanat	1 600 000
-	Promotion de l'Ecole Supérieure de Mécanique Industrielle de l'Université du Bénin (ESMI)	500 000

Après avoir énuméré les projets réalisés et en état d'exécution de la RFA au Togo, consacrons nous maintenant aux détails de quelques projets.

2.2.1.1.3. Etude de certains projets.

Dans ce chapitre, nous voulons mettre l'accent sur les projets prioritaires et de grande envergure, exceptés les projets d'ordre culturel que nous avons classés dans un chapitre ultérieur.

2.2.1.1.3.1. Port Autonome de Lomé.

Inauguré le 26 avril 1968, le port de Lomé, port artificiel à accumulation de sable, a été conçu pour être réalisé en tranches successives en fonction de l'évolution économique du Togo; en d'autres termes la première partie ou le premier môle inauguré le 26 avril 1968 sera agrandi chaque fois que les besoins économiques du Togo et ceux des pays voisins qui transitent leurs marchandises par le port de Lomé l'exigent⁽¹⁾. Les prévisions du port ont été établis par la KfW jusqu'en 1990 dans trois hypothèses: hypothèse I correspondant à l'évolution normale du trafic jusqu'en 1975; hypothèse II correspondant à la mise en service de la raffinerie en 1975-1976 et hypothèse III correspondant à la mise en service de la cimenterie et de l'usine d'engrais.

1) Sources: Revue du Port Autonome de Lomé N° 1, page 11.

Marchés tropicaux et méditerranéens, N° 1 725 du

Prévisions du trafic du Port Autonome de Lomé.

En 1 000 T	1976			1980			1990		
	Hyp.I	Hyp.II	Hyp.III	Hyp.I	Hyp.II	Hyp.III	Hyp.I	Hyp.II	Hyp.III
<u>EXPORTATIONS</u>	<u>128</u>	<u>528</u>	<u>1 366</u>	<u>152</u>	<u>812</u>	<u>1 855</u>	<u>239</u>	<u>1 109</u>	<u>2 189</u>
Divers	128	528	128	152	152	152	239	239	239
Clinkers	-	-	738	-	-	863	-	-	900
Hydrocarbure	-	-	300	-	660	540	-	870	750
Engrais	-	-	200	-	-	300	-	-	300
<u>IMPORTATIONS</u>	<u>378</u>	<u>792</u>	<u>815</u>	<u>499</u>	<u>1 262</u>	<u>1 242</u>	<u>830</u>	<u>1 721</u>	<u>1 756</u>
Divers	145	145	145	182	182	182	316	316	326
Clinkers	137	137	-	160	160	-	205	205	-
Hydrocarbure	96	510	510	157	820	820	309	1 200	1 200
Produits chimiques	-	-	160	-	-	240	-	-	240
<u>PECHE, TRANSIT</u>	<u>25</u>	<u>25</u>	<u>25</u>	<u>43</u>	<u>43</u>	<u>43</u>	<u>87</u>	<u>87</u>	<u>87</u>
<u>TOTAL</u>	<u>531</u>	<u>1 345</u>	<u>2 206</u>	<u>694</u>	<u>2 117</u>	<u>2 140</u>	<u>1 156</u>	<u>2 917</u>	<u>4 032</u>

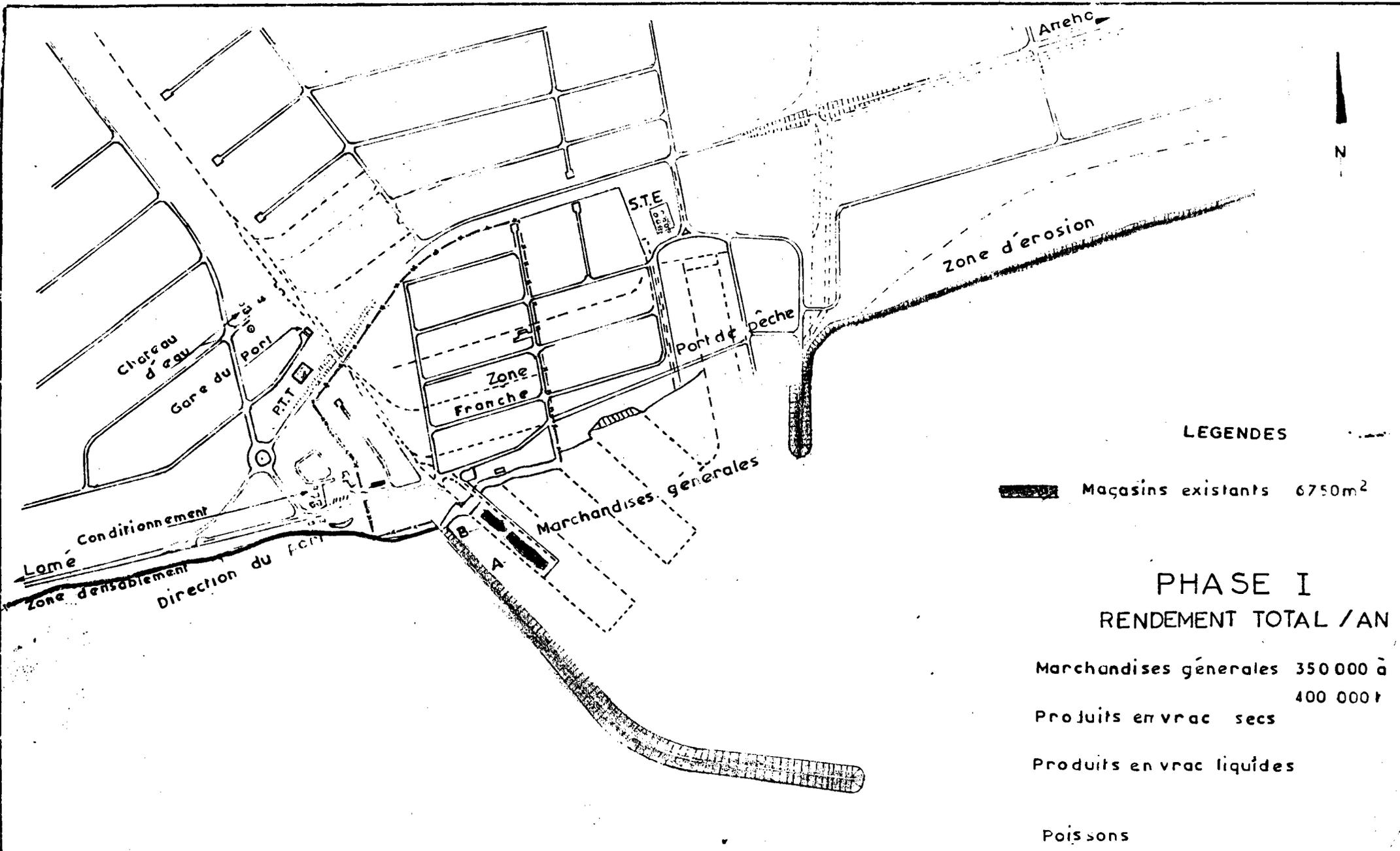
Source: Bulletin de l'Afrique Noire, N° 739 du 6 juin 1973, pages 14 483-14 484.

C'est pour cette raison que les travaux de construction du deuxième môle qui constitue la troisième phase d'extension du port ont débuté le 15 février 1982. Aux appels d'offres de l'extension du port répondirent plusieurs firmes allemandes: Strabag Bau AG de Cologne, Grün und Bilfinger AG de Mannheim, ED. Zueblin AG de Duisburg, Wayss und Freytag AG de Francfort, DYckerhoff und Widmann AG de Munich, Hochtief d'Essen, Philipp Holzmann AG de Francfort, Alfred Kuntz und Co. de Munich, Polenski und Zoeller de Francfort et Julius Berger de Wiesbaden. C'est finalement la société Dyckerhoff und Widmann AG qui a obtenu l'adjudication de la construction du deuxième môle. Elle est associée à la société Bilfinger + Berger Bau AG (issue de la fusion des sociétés Grün und Bilfinger AG et Julius Berger AG).

Ce second môle aura une dimension de 450 mètres de longueur et 140 mètres de largeur avec une capacité de 525 000 tonnes de marchandises diverses par an et accueillera des navires de 11 000 à 15 000 dwt (cargos et porte-conteneurs); la construction de la première tranche (250 mètres sur 140 mètres) est mise en service en 1984. Des travaux futurs pourront étendre encore le môle sur 200 mètres. Le tirant d'eau à ce môle est de 11 mètres. Les entreprises chargées de sa construction sont: Dyckerhoff und Widmann (allemande) avec 65 % des travaux, Campenon Bernard (française) avec 25 % des travaux et UDECTO (togolaise) avec 10%. Quant au port de pêche, ainsi qu'au port pétrolier avec 945 mètres d'appontement et le quai minéralier, leur construction a été achevée en 1976.

Les tableaux suivants nous montrent les quatre phases de la construction et l'extension du port de Lomé:⁽¹⁾

1) Sources: Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé.



LEGENDES

 Magasins existants 6750m²

PHASE I
RENDEMENT TOTAL / AN

Marchandises générales 350 000 à
400 000 t

Produits en vrac secs

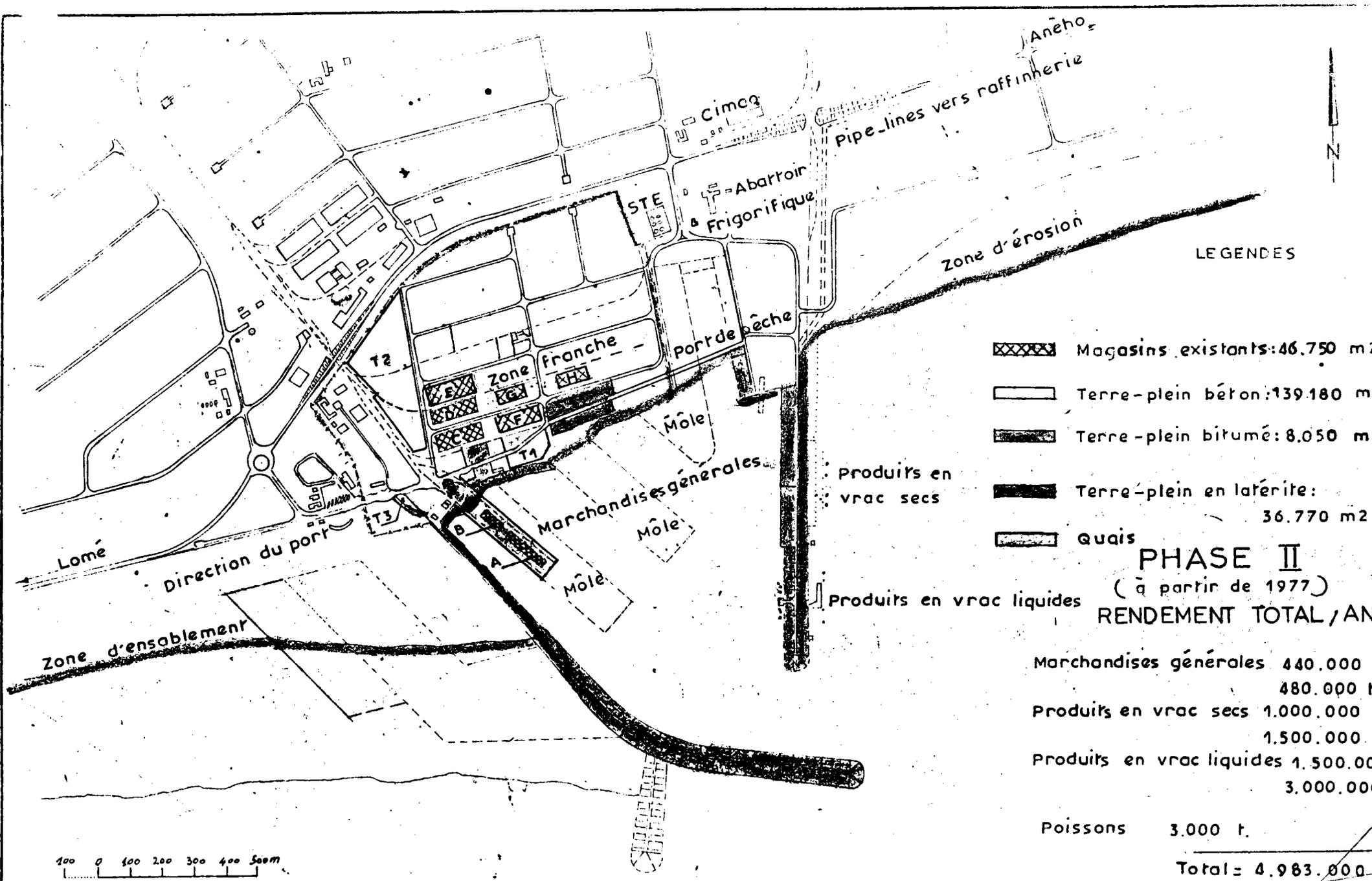
Produits en vrac liquides

Poissons

Echelle 1/25000



OCEAN ATLANTIQUE



LEGENDES

-  Magasins existants: 46.750 m²
-  Terre-plein béton: 139.180 m²
-  Terre-plein bitumé: 8.050 m²
-  Terre-plein en latérite: 36.770 m²
-  Quais

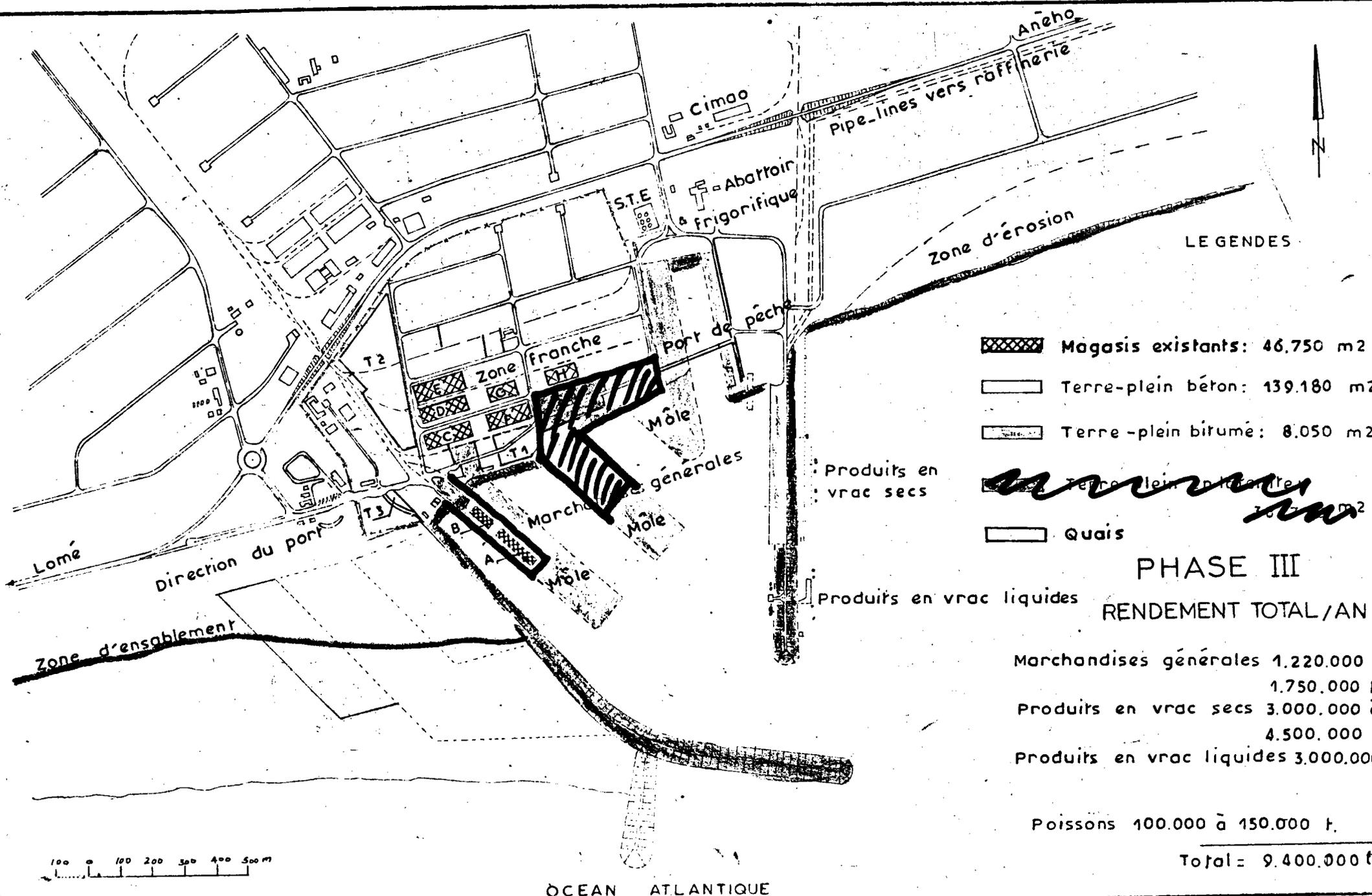
Produits en vrac secs
Produits en vrac liquides

PHASE II
(à partir de 1977)
RENDEMENT TOTAL, AN

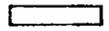
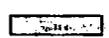
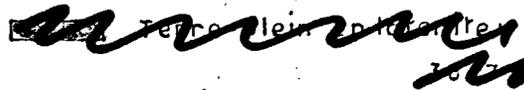
Marchandises générales	440.000 à 480.000 t.
Produits en vrac secs	1.000.000 à 1.500.000 t.
Produits en vrac liquides	1.500.000 à 3.000.000 t.
Poissons	3.000 t.
<hr/>	
Total	= 4.983.000 t.

100 0 100 200 300 400 500m

OCEAN ATLANTIQUE



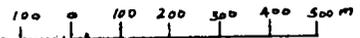
LEGENDES

-  Magasis existants: 46.750 m²
-  Terre-plein béton: 139.180 m²
-  Terre-plein bitumé: 8.050 m²
-  Terre-plein en terre: 70.700 m²
-  Quais

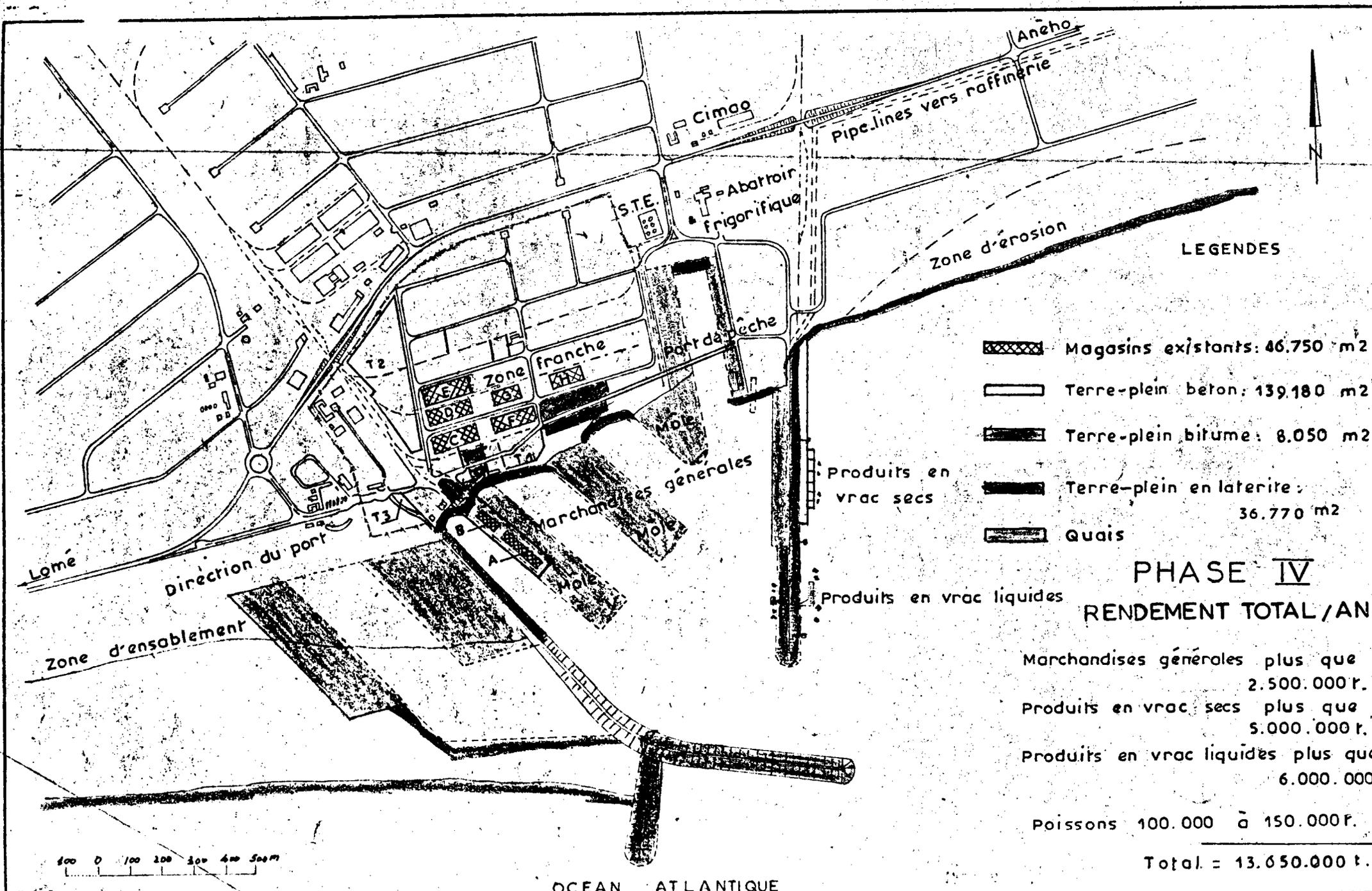
PHASE III

RENDEMENT TOTAL/AN

Marchandises générales	1.220.000 à
	1.750.000 t.
Produits en vrac secs	3.000.000 à
	4.500.000 t.
Produits en vrac liquides	3.000.000 t.
Poissons	100.000 à 150.000 t.
Total =	9.400.000 t.



OCEAN ATLANTIQUE



LEGENDES

-  Magasins existants: 46.750 m²
-  Terre-plein beton: 139.180 m²
-  Terre-plein bitume: 8.050 m²
-  Terre-plein en laterite: 36.770 m²
-  Quais

PHASE IV
RENDEMENT TOTAL / AN

- Marchandises générales plus que 2.500.000 t.
- Produits en vrac secs plus que 5.000.000 t.
- Produits en vrac liquides plus que 6.000.000 t.
- Poissons 100.000 à 150.000 t.

Total = 13.650.000 t.

OCEAN ATLANTIQUE

La position géographique du port est de 6°08' N et 1°17' E.
Les installations actuelles du port comprennent:⁽¹⁾

- une jetée principale ouest en enrochement de gneiss d'une longueur de 1 720 mètres.
- une traverse (contre-jetée) en enrochement de gneiss d'une longueur de 950 mètres.
- un môle I de 366,50 mètres de long et 71,50 mètres de large constitué par une dalle en béton armé sur pieux en béton précontraint centrifugé de 75 cm de diamètre et 12 cm d'épaisseur. La capacité portante des pieux est de 200 tonnes à la compression et de 75 tonnes à la traction.
- ce môle I offre une longueur de quai utilisable de 751 mètres répartis en quatre postes à quai plus le bout du môle. Le tirant d'eau à ce môle est 9,50 à 10,50 mètres.
- la première tranche du môle II, dont nous avons parlé plus haut.
- à la contre-jetée se trouve construit le quai pour produits en vrac d'une longueur de 210 mètres sur 49 mètres de large et d'un tirant d'eau de 12 mètres.
- les installations du Terminal de clinker: silo et convoyeur.
- également à la contre-jetée se trouve érigé un appontement pour pétrolier, son tirant d'eau est de 14 mètres.
- un quai pour bateaux de pêche; c'est une amorce de port de pêche réalisé sur 15% de ce qui est prévu. Ce port de pêche offre une longueur utile de quai de 60 mètres, la longueur totale étant de 95 m

1) Sources: Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé.
Archives de la Capitainerie du Port Autonome de Lomé.

avec un fond de 4,50 m IGN.

- une halle couverte de 60 x 25 m pour la vente de poissons à la criée.

- un plan d'eau de 81,1 hectares. Et un Poste sur coffre.

- une zone portuaire de 750 hectares.

- un château d'eau de 500 m³ alimenté depuis le château d'eau de Tokoin (Lomé) par une conduite de 250 mm de diamètre intérieur sur une distance de 8 870 mètres et un réseau de distribution d'eau dans les principales artères de la zone portuaire par de canalisations de 200 mètres de diamètre intérieur.

- un réseau de distribution d'énergie électrique à partir d'une ligne de haute tension de 20 kilovolts.

- deux magasins-câle sur le môle I, l'un de 4 500 m², l'autre de 2 250 m² soit 6 750 m² et huit entrepôts soit dix magasins couverts, soit 56 888 m² d'entrepôts dont 10 000 m² pour le Burkina-Faso, 5 100 m² pour le Niger et 5 038 m² pour le Mali.

2.2.1.1.3.1.1. Financement du Port Autonome de Lomé.

Selon la capitainerie du port, ce dernier a été construit par les Allemands qui en ont fait don au Togo. En d'autres termes, le Togo a contacté des dettes auprès de l'Allemagne et par la suite auprès d'autres pays (notamment pour le môle II) pour que l'Allemagne puisse lui construire le port comme le montre le tableau suivant sur la situation des dettes du port de Lomé:⁽¹⁾

1) Source: Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé

Situation des dettes à long terme.

INVESTISSEMENTS	Organisme Financier	Montant du Prêt	Durée	Différé	Taux d'intérêt
Construction du Port	KFW	77 140 000 DM	36 ans	8 ans	2%
1 ^{ere} Extension: Contre-Jetée - Port Minéralier - Port Pétrolier - Port de Pêche	KFW	45 000 000 DM	30 ans	10 ans	2%
Remorqueur					
1) Crédit financier	KFW	2 000 000 DM	30 ans	10 ans	-
2) Crédit fournisseur	KFW	3 584 000 DM	8 ans	-	-
Terminal Clinker	KFW	60 000 000 DM	30 ans	10 ans	2%
Appontement Remorqueur	KFW	5 000 000 DM	30 ans	10 ans	2%
Entrepôts E et F	Crédit Lyonnais	2 633 000 000 FCFA	9 ans	2 ans	7%
2 ^{eme} Extension: MOLE II					
	KFW	50 000 000 DM	30 ans	10 ans	2%
	FSD ⁽¹⁾	33 500 000 RS	20 ans	5 ans	2%
	BEI ⁽²⁾	1 276 000 000 FCFA	20 ans	4 ans	8%

1) FSD = Fonds Saoudien de Développement

2) BEI = Banque Européenne d'Investissement

2.2.1.1.3.1.2. Structure du Port Autonome de Lomé.

Etant port autonome, il vit de ses propres ressources et la gestion est assurée par un Conseil d'administration composé de 16 membres dont 4 ministres togolais et 4 représentants de la République Populaire du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Mali. Ces trois derniers, étant pays enclavés, font transiter leurs importations et leurs exportations par le port de Lomé.

Le port gère: le pilotage, l'amarrage, le remorquage, la manutention (bord et terre), le service des phares et balises, la vigie et la radio⁽¹⁾. Pour remplir cette tâche, le port s'est doté de quelques engins et équipements de manutention:⁽²⁾

- 63 chariots éleveurs de 2 à 15 tonnes
- 6 chariots charge-conteneurs: Valmet 29 tonnes et Hyster H6 20
- 14 grues mobiles de 4 à 12 tonnes
- 5 grues mobiles de 20 à 55 tonnes
- 1 aspirateur de céréales
- 2 bennes preneuses
- 8 tracteurs agricoles de 70 CV
- 8 tracteurs routiers pour les conteneurs
- 200 diables
- 10 remorques avec scellettes pour conteneurs de 20 tonnes
- 32 remorques plate-formes
- 1 remorqueur de 950 CV

1) Sources: Archives de la Capitainerie du Port Autonome de Lomé.
Revue du Port Autonome de Lomé, N° 1, page 29.

2) Sources: Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé.
Revue du Port Autonome de Lomé, N° 1, page 27.

- 1 remorqueur de 3 000 CV
- 2 pilotines
- 3 vedettes porte-amarres
- 41 véhicules divers.

Le Port Autonome de Lomé est un port franc, c'est-à-dire que les marchandises peuvent être déposées et transitées par le port sans être soumises au service des douanes. Ainsi le port dispose d'une zone franche et d'une zone industrielle hors du port franc. La zone franche du port abrite 6 entreprises d'allumettes de la SAB. Quant à la zone industrielle, elle a vu s'installer 55 entreprises dont la marbrerie de SOTOMA, la minoterie (SGMT), l'usine de détergents de la SODETO, la fabrique de boissons gazeuses de la STB, l'usine de béton TOBETON, l'usine de broyage de clinkers de CIMTOGO, la raffinerie de pétrole (STH), l'abattoir frigorifique (ONAF), l'usine de parfumerie, l'usine de production de lait (SOPROLAIT), l'huilerie (ONAPH), le terminal clinker de la cimenterie de Tabligbo (CIMAO) et le domaine industriel de petites et moyennes entreprises de Lomé avec des unités comme la clouterie de MAMETAL, la fabrique de matelas et mobiliers de la SMAT, la cartonnerie, le rechage de pneus, etc...⁽¹⁾.

L'administration du port emploie un personnel permanent de 1 200 personnes et 4 coopérants allemands à savoir le commandant, le capitaine, un pour le service technique et un pour la comptabilité. Ajouter à cela quelques ouvriers temporaires⁽²⁾.

1) Sources: Revue du Port Autonome de Lomé, N° 1, page 37.

Bulletin de l'Afrique Noire, N° 870 du 2 juin 1976, page 16 969.

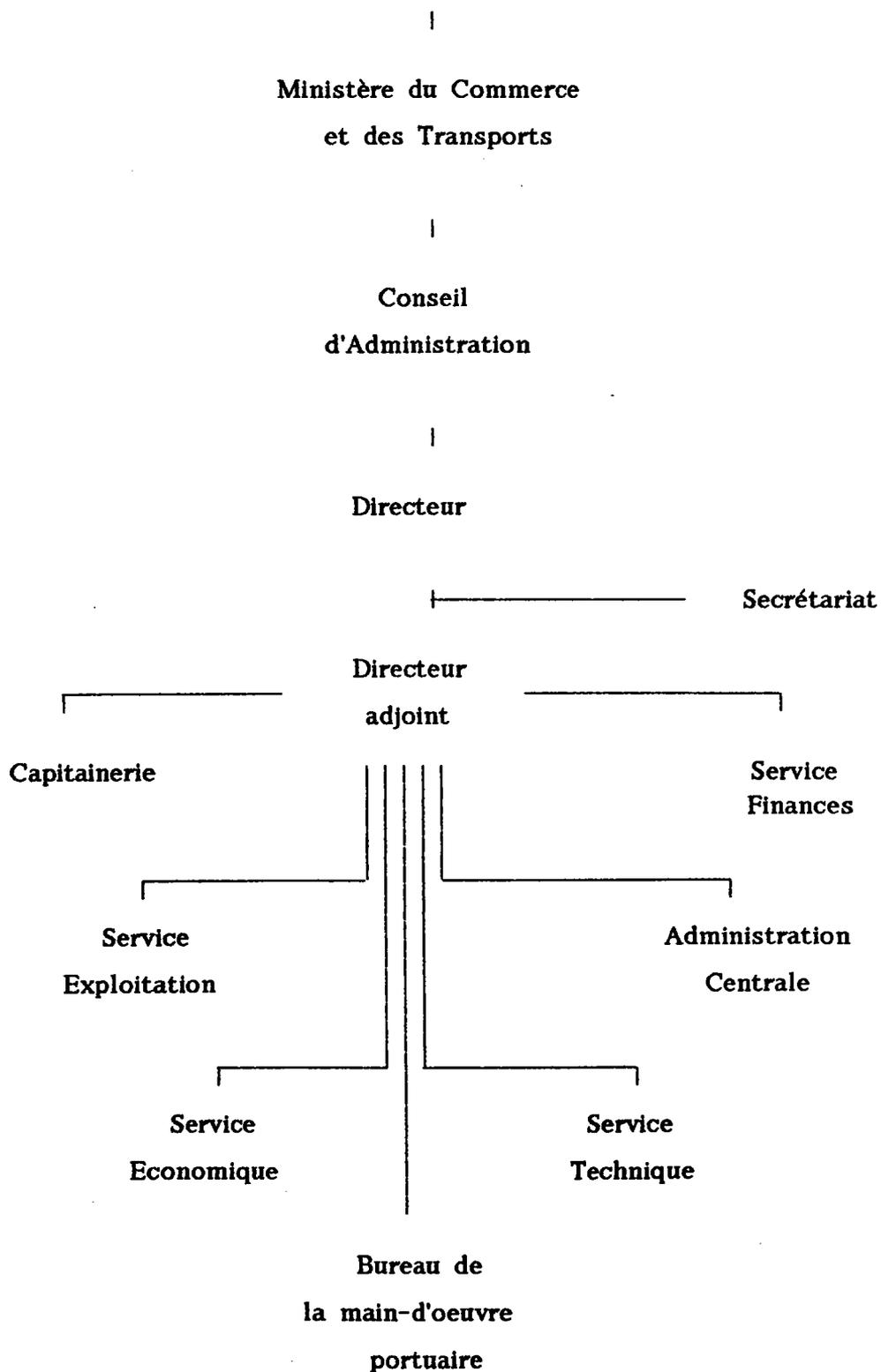
2) Source: Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé.

Par ailleurs, selon des accords signés avec le gouvernement togolais, le Burkina Faso, le Niger et le Mali, pays enclavés, ont construit des installations dans la zone franche du port de Lomé pour l'exportation et l'importation de leurs produits, ce qui facilite leur accès à la mer sans engager des dépenses excessives.

Avant de passer au trafic du Port Autonome de Lomé, voyons d'abord son organigramme⁽¹⁾.

1) Source: Revue du Port Autonome de Lomé, N° 1, page 35.

ORGANIGRAMME du PORT AUTONOME de LOME



2.2.1.1.3.1.3. Trafic du Port Autonome de Lomé.

Tous les certificats du navire doivent être prêts au contrôle. A l'arrivée du navire, les documents suivants doivent être présentés: 5 listes d'équipage; 5 listes de "Krew-boys", 5 listes de passages; 4 listes des ports d'escale; 1 certificat international de santé; 2 listes de déclaration des armes à feu portatives et munitions à bord; manifestes de cargaison et connaissements. Le port de Lomé étant un port franc, il n'est pas nécessaire que l'équipage présente en douane une déclaration pour le tabac, l'alcool et autres⁽¹⁾.

Le port assure la quasi-totalité des échanges extérieurs du pays. Avec les hydrocarbures, les principaux produits importés sont notamment les clinkers et ajouts pour la fabrication de ciment, les matériaux de construction divers, les articles en tissus dont l'importance s'explique par la friperie essentiellement pour le transit, ainsi que, parmi les produits alimentaires, les poissons congelés, le riz, le sucre et les boissons.

Dès l'entrée en service du port en 1968, les mouvements des navires et l'évolution du trafic des conteneurs sont en nette progression (sauf en 1974, 1977 et 1983 pour les navires) comme le montre le tableau suivant:⁽²⁾

1) Source: Archives de la Capitainerie du Port Autonome de Lomé.

2) Source: Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé.

Evolution Des Activités Maritimes et Du Trafic.

Période	Nombre de Navires	Import	Export	Transit marchandises diverses Import et Export	Avitaillement Eaux et Soutes	Transbordement de Pétrole	Totaux Généraux
1968	415	183.600	63.000	-	-	-	252.600
1969	490	233.300	80.500	1.200	-	-	315.000
1970	524	255.200	71.200	6.000	-	-	332.400
1971	547	282.000	81.300	3.400	-	-	366.700
1972	549	319.900	70.500	12.200	24.300	-	426.900
1973	576	314.500	53.000	17.000	26.000	-	410.500
1974	451	315.800	59.200	26.200	22.700	-	423.900
1975	760	369.100	62.000	77.400	80.400	-	588.900
1976	809	457.600	61.800	67.500	87.600	-	674.500
1977	777	663.400	61.900	112.200	74.200	-	911.700
1978	808	1.020.300	319.200	106.300	75.400	-	1.521.200
1979	869	1.014.600	282.700	97.100	53.000	192.700	1.640.100
1980	1.028	843.800	653.500	123.200	69.300	1.001.200	2.691.000
1981	1.030	642.200	567.600	118.100	65.700	966.300	2.359.900
1982	1.047	604.659	753.185	173.513	59.383	1.097.318	2.688.058
1983	1.023	517.427	674.828	138.229	36.265	162.952	1.529.700
1984	1.004	1.018.657	283.861	261.555	40.205	21.586	1.625.864
1985	1.083	838.519	166.053	351.526	45.370	118.815	1.520.283

Sources: Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé. Bundesstelle für Aussenhandelsinformation, Togo wirtschaftliche Entwicklung 1985, August 1986, page 29.

2.2.1.1.3.2. Banque Togolaise de Développement.

L'Institut des Crédits du Togo, devenu Banque Togolaise de Développement (BTD) en 1967, s'est donné comme mission d'accélérer le développement économique et social du pays par la planification et le financement des investissements et par la mobilisation des ressources financières externes et internes. Le second but de la BTD est de s'occuper de la liquidation bancaire (prise des participations et des garanties, allocation des prêts à court, moyen et long terme, opération d'escompte) et du conseil technique des projets prioritaires du plan de développement économique et social du Togo.

Le 27 mai 1971 furent signés des accords entre le gouvernement togolais et celui de la RFA afin que ce dernier puisse participer aux actions de la BTD. Pour financer les petites et moyennes entreprises (industrie et artisanat) un crédit de deux millions de DM⁽¹⁾ dans le cadre de la coopération financière fut accordé à la BTD le 7 juin 1972. Les conditions du contrat du prêt sont les suivantes: il sera remboursé en 30 ans avec un différé d'amortissement de 10 ans et un taux d'intérêts de 2%. Ce sont les mêmes conditions des prêts que le gouvernement

1) De ce crédit, seuls 1 179 096,24 DM sont versés à la BTD. Et ce n'est que le 12 avril 1983 conformément à l'entretien mené avec le ministre togolais des finances que les autorités allemandes ont accepté que le reliquat du crédit soit versé au financement de la CNCA. Le reliquat a été accordé à la CNCA au cours des négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique du 8 au 9 mai 1984.

allemand, par le truchement de la KfW, a alloués au Togo dans le cadre de la coopération financière et technique entre les deux pays. Le crédit était limité à l'importation exclusive des biens d'équipement. Ce fut un frein à son utilisation, car la plupart des entreprises togolaises sollicitaient également du crédit de la BTD pour le financement de leur fonds de roulement. Et par surcroît les matériels à acquérir devraient être obligatoirement de fabrication allemande. Mais par la suite, vu les difficultés auxquelles faisaient face la banque, les autorités allemandes ont informé les responsables togolais qu'ils pouvaient importer des biens d'équipement d'ailleurs, afin d'accélérer l'utilisation efficace du crédit et d'assainir la gestion de la banque. Par ailleurs, la BTD, en élevant son capital de 600 millions de FCFA à un milliard de FCFA en 1978, a renforcé sa base d'affaires. Avec une participation de 866 000 DM, la "Deutsche Gesellschaft für wirtschaftliche Zusammenarbeit" (DEG) a contribué à cette augmentation du capital et a détenu 10% du capital général de la banque.

Comme la BTD depuis sa fondation n'a accordé la plus grande partie des crédits qu'à la construction des bâtiments et aux matériels de construction, l'Allemagne a voulu dans le cadre d'une nouvelle orientation de la politique d'affaires de la banque accélérer le développement de la petite et moyenne entreprise, ainsi qu'un engagement renforcé dans le domaine des affaires bancaires. Pour réaliser ce projet, l'Allemagne a alloué à la BTD en janvier 1980 un crédit de 1 933 000 DM pour l'entretien des deux conseillers de la banque qu'elle a envoyés au Togo. L'un des conseillers s'est occupé de la division de virement de la banque de janvier 1980 à décembre 1981 et le second s'est consacré à partir d'avril 1981 au secteur "crédit à l'industrie". Tandis que le premier conseiller a pu mettre de l'ordre et de l'amélioration dans l'organisation et

dans la politique d'affaires et du personnel de la division des virements de la banque, le second n'a pas atteint le but fixé. L'Allemagne rejette la responsabilité de l'échec sur la direction de la banque qui n'était pas prête à accepter les conseils et à les mettre en pratique. C'est pourquoi elle n'a plus tenu ses engagements en envoyant d'autres conseillers, et surtout, selon l'Allemagne, à cause des erreurs aggravantes de gestion du directeur général qui ont conduit la banque dans une situation désespérée de finances et d'organisation. C'est pour cette raison qu'au cours des négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique tenues à Lomé du 16 au 18 juin 1982, la délégation allemande a annoncé la fin de son engagement vis-à-vis de la BTB, si le Togo n'arrive pas à résoudre les difficultés de trésorerie de l'institution. Mais comme la situation s'est empirée, l'Allemagne a transféré gratuitement à la République Togolaise en 1984 la participation détenue par la DEG⁽¹⁾.

2.2.1.1.3.3. Barrage de Nangbéto.

L'approvisionnement en énergie électrique a été toujours un problème crucial pour le Togo en particulier et pour les pays sous-développés en général. Les coupures quotidiennes d'électricité en vue d'éco-

1) Sources: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit, Übersicht über die bilaterale wirtschaftliche Zusammenarbeit mit der Republik Togo, Referat III, Bonn im April 1983, pages 21, 23 et 38.

Bulletin d'Afrique N^{OS} 7 500 - 7 501, 27 et 28 mai.

nomiser l'énergie électrique font partie de la vie courante de la population. Même l'importation d'énergie électrique d'Akossombo (Ghana) et les différentes productions locales ne suffisent pas à couvrir les 2/3 des besoins du pays. C'est pourquoi l'autosuffisance en énergie électrique ne serait que souhaitable. C'est dans cette perspective que se situe la construction du barrage électrique de Nangbéto, ouvrage commun au Togo et à la République Populaire du Bénin.

Le barrage de Nangbéto, au bord du Mono, fleuve qui constitue la frontière naturelle au sud du Bénin et du Togo, est situé à quelques kilomètres au sud-est d'Atakpamé. La reconnaissance du site du barrage remonte en 1947, période au cours de laquelle la plupart des sites des deux pays furent prospectés. Mais les premières études de la construction du barrage ne furent effectuées qu'en 1966, et les différents détails et décisions du projet furent étudiés entre 1978 et 1984. Ainsi sous le nom de la Communauté Electrique du Bénin (CEB), groupant le Togo et la République Populaire du Bénin, les travaux de la construction du barrage ont pu démarrer en septembre 1984 et seront achevés début 1988. Hochtief, une entreprise allemande, qui s'occupe des travaux de génie civil, emploie un personnel de 800 agents dont 80 Allemands. Les turbines sont fournies par Escher Wyss, constructeurs suisses-allemands, les alternateurs par la firme allemande Siemens, les équipements hydromécaniques et de manutention par le consortium franco-allemand Neyrpic-Krupp-Forges de Strasbourg. Les constructeurs français Spie-Batignolles, Alsthom et Clemessy réalisent respectivement les équipements électriques, les installations de transformations et les postes. Le groupement canadien Sintra Transelec Belt est chargé de la construction de la ligne Nangbéto-Mome Hagou. On comprend alors, pourquoi la construction du barrage a exigé le déplacement de toute la population de Nangbéto, près de huit mille personnes.

Le barrage de Nangbéto vise d'abord la production d'électricité et ensuite l'irrigation de terres agricoles. C'est un barrage en enrochement qui créera une retenue de 180 km² de surface, sur une longueur de 40 km environ. Cette retenue d'un volume de 1,7 milliard de m³, permettra la régularisation du fleuve Mono et l'assainissement des terres de la basse vallée, le développement de la pêche dans le lac, l'aménagement hydro-agricole de près de 40 000 ha de terres. Une centrale, équipée de deux groupes de 31 500 Kw chacun et d'une haute tension de 110 km raccordant Nangbéto au poste de Mome-Hagou à 10 km en aval de Tabligbo, assurera une production moyenne de 150 millions de Kwh par an. Il est également prévu la construction de pistes, de points d'eau, d'installations communautaires, des aides à la reconstruction de logements, le défrichement de nouveaux champs et des actions de soutien de la production agricole. Le déboisement de la retenue produira du bois d'oeuvre, de chauffe et du charbon de bois. Elle permettra le développement de la pêche pour une production annuelle de 1 000 tonnes environ de poissons et un revenu supérieur à 300 millions de FCFA. Si de telles prévisions se réalisaient, le barrage de Nangbéto pourrait véritablement innover en matière de lutte contre le sous-développement, pour le plus grand bien de la population des deux pays.

Le financement du projet, y compris les actions de recensement, de déplacement et de réinstallation de la population, s'élève à cinquante quatre milliards de FCFA et est soutenu par la CEB qui couvre 18% du coût global des ouvrages et équipements pour un montant de dix milliards de FCFA, par la Banque Mondiale (30 millions de dollars américains), par le Fonds Koweïtien (20 millions de dollars américains), par la Banque Africaine de Développement (BAD) (16 millions de dollars américains), par la Banque Arabe pour le Développement

Economique de l'Afrique (BADEA) (10 millions de dollars américains), par le Fonds de l'OPEP (4 millions de dollars américains) par le PNUD (800 000 dollars américains) ainsi que par des institutions de crédit françaises (5 milliards FCFA), allemandes (44 millions DM) et canadiennes (11 millions de dollars américains).

La production de Nangbéto couvrira le tiers de la demande d'énergie dans les régions du Centre et du Sud des deux pays. Avec l'imputation totale du coût du projet, le prix de production de Nangbéto est estimé à 30 FCFA environ le Kwh⁽¹⁾.

2.2.1.1.3.4. Adduction d'eau de cinq villes togolaises.

L'aide allemande pour l'alimentation en eau de certaines villes togolaises a débuté en 1977 avec les villes Bassar, Mango et Tabligbo. Quatre villes y compris Lama-Kara étaient prévues au départ, mais l'Allemagne n'a pas accepté la demande du gouvernement togolais pour le financement de l'adduction d'eau de la ville de Lama-Kara. C'est pourquoi le contrat de prêt signé le 28 juin 1977 entre les deux gouvernements ne concerne que les trois villes précitées. Selon ce contrat, la République Fédérale d'Allemagne a accordé un crédit de 14 millions de DM pour la construction des installations d'adduction d'eau dans les

1) Sources: La Nouvelle Marche, N^o 1 567 du jeudi 3 janvier 1985,
pages 1 et 4.

La Nouvelle Marche, N^o 1 581 du vendredi 18 janvier 1985,
pages 1 et 4.

Marchés tropicaux et méditerranéens, 31 mai 1985,
page 1 328.

trois villes pour couvrir les besoins en eau potable de la population, surtout pendant la saison sèche. Les travaux de construction ont commencé en 1978 et ont été terminés en 1979. Mais comme les prévisions n'arrivaient pas à satisfaire les besoins en eau potable de la population, il a fallu agrandir les installations. Aussi la RFA, lors des négociations intergouvernementales tenues en 1982 à Lomé, a réservé un montant de 13,5 millions de DM pour l'extension des installations d'adduction d'eau à Bassar, Mango et Tabligbo.

Quant à l'adduction d'eau de Dapaong, le projet a été confié au prime abord à la coopération française. Le manque de moyens financiers empêchant le démarrage du projet a obligé les autorités togolaises à confier son financement à la KfW en 1983. Ainsi lors des négociations intergouvernementales tenues du 8 au 9 mai 1984 à Bonn, l'Allemagne a accepté de prévoir un montant de 8 millions de DM pour le projet. C'est au cours de ces mêmes négociations que la RFA a accordé un crédit de 7 millions de DM pour l'adduction d'eau de Tchamba ⁽¹⁾.

1) Sources: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit,
Übersicht über die bilaterale wirtschaftliche
Zusammenarbeit mit der Republik Togo, Referat III,
Bonn im April 1983, pages 22 et 27.

Procès-verbal des négociations intergouvernementales
germano-togolaises de coopération économique,
tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.

2.3.1.1.3.5. Aide en marchandises.

L'aide en marchandises consiste à mettre à la disposition du Togo des fonds nécessaires pour l'achat des pièces de rechange indispensables à la réparation des équipements achetés en RFA, à l'entretien des locomotives allemandes des chemins de fer du Togo (CFT), pour l'entretien et le renforcement des réseaux de production et de distribution d'eau des centres d'exploitation de la Régie Nationale des Eaux du Togo (RNET). De 1960 à 1985, la RFA a accordé au Togo un crédit de 40 710 000 DM d'aide en marchandises ⁽¹⁾.

L'aide en marchandises prouve encore une fois de plus combien l'aide fait des assistés permanents au lieu d'aider les pays sous-développés à se développer et à s'autosuffire.

Par le financement de quelques projets, l'Allemagne joue un rôle prépondérant dans le développement de l'agriculture et de l'élevage des plans quinquennaux. L'étude de ces projets fera l'objet de notre prochain chapitre.

1) Sources: Procès-verbal des négociations intergouvernementales de coopération économique,
tenues à Lomé en juin 1977,
tenues à Bonn du 4 au 5 novembre 1980,
tenues à Lomé du 16 au 18 juin 1982,
tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.

2.2.1.1.3.6. Promotion de l'agriculture et de l'élevage

avec l'aide de la RFA.

L'agriculture et l'élevage occupent une place de choix dans la coopération germano-togolaise, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre concernant la présentation du Togo, car l'autosuffisance alimentaire est une condition indispensable au développement économique du pays. Pour atteindre cette autosuffisance alimentaire, l'Allemagne par le truchement de la GTZ veut aider le Togo à résoudre les problèmes que connaissent actuellement son agriculture et son élevage, problèmes que nous avons mentionnés dans la première partie de notre étude.

2.2.1.1.3.6.1. Agriculture.

L'agriculture togolaise, loin d'être catastrophique, se révèle néanmoins vulnérable à certaines périodes de l'année, car des quantités substantielles de produits alimentaires doivent être importées. L'Allemagne, en apportant son aide technique, veut promouvoir le développement de l'agriculture et permettre la diversification des produits agricoles afin que le pays puisse nourrir à toutes les périodes de l'année sa population en forte croissance sans importer des denrées alimentaires de base. C'est dans ce but qu'a été installé le service phytosanitaire de Cacavéli pour la protection des végétaux, car outre la sécheresse, l'agriculture togolaise a d'autres ennemis à savoir les insectes et les acariens, les moisissures, les bactéries, les virus, les rongeurs, les oiseaux et les mauvaises herbes. Pour innover d'autres techniques agrico-

les, la GTZ a mis en chantier le projet de développement de la Région Centrale afin d'augmenter la productivité agricole dans la région et participer ainsi au redressement agricole du pays.

2.2.1.1.3.6.1.1. Service Phytosanitaire de Cacavéli.

Par l'accord du 26 août 1971, le gouvernement allemand dans le cadre de la coopération technique, a entrepris avec un investissement de 13 981 026,36 DM la construction de la Direction de Protection des végétaux en envoyant quatre coopérants allemands avec à leur tête le Dr. Wolfram Zehrer, en livrant des matériels et en finançant les bâtiments.

2.2.1.1.3.6.1.1.1. Le but du projet.

Le projet consiste à créer une infrastructure pour un travail efficace de la protection des plantes, et des récoltes emmagasinées par des mesures de protection d'une seconde récolte. Il doit permettre d'améliorer le niveau de connaissance des conseillers de l'agriculture et de la protection des végétaux et à vulgariser les connaissances acquises au Togo et dans les pays voisins; bref le projet se consacre aux études en phytopathologie et au traitement de ces maladies.

La période de 1971 à 1975 constitue la phase de mise en marche du projet, période au cours de laquelle furent construits les bâtiments nécessaires (les différents laboratoires, la bibliothèque, les installations d'essai, les bureaux, l'atelier, les magasins, etc...) et furent livrés les véhicules, les appareils de la protection des végétaux, les pesticides et les engrais. Les travaux de conseil et d'essai ainsi que la formation du personnel togolais ont démarré en 1976. Les débuts étant

prometteurs, l'Allemagne a signé un autre contrat de 300 000 DM avec le Togo le 5 avril 1979 pour l'extension des bâtiments et des travaux. Un autre accord d'un montant de deux millions de DM a suivi en 1984. C'est l'une des raisons pour laquelle, le programme dont la fin initialement prévue pour le 31 décembre 1983 fut prolongée jusqu'en 1985. Les objectifs fixés étant atteints, une partie du projet passa en 1980 sous la régie des responsables togolais qui assumeront la pleine responsabilité à partir de 1986, c'est pourquoi le Togo s'est engagé en 1984

"à veiller à ce que les expériences et les connaissances acquises dans le cadre de ce projet soient mieux utilisées par des sociétés de production agricole étatiques ainsi que des projets de développement rural réalisés au Togo par d'autres bailleurs de fonds"⁽¹⁾.

Le projet se compose d'une centrale à Cacavéli à 7 km au nord de Lomé et de trois services régionaux. La centrale à Cacavéli est divisée en quatre parties: entomologie, phytopathologie et quarantaine, phytomarcie, consultations et interventions phytosanitaires. Pour des expériences concrètes comme l'essai et la démonstration, la centrale dispose de deux petits champs d'essai dans ses environs immédiats (Cacavéli, Agouévé) et un grand à Davié, environ 20 km de Cacavéli. Les trois services régionaux ont leur centre respectivement à Sokodé (région centrale), à Lama-Kara (région de la Kara) et à Dapaong (région des savanes). Les deux régions du sud (région maritime et région des plateaux) sont servies par la centrale de Cacavéli. Le but des services régionaux est de communiquer aux structures agricoles de leurs régions

1) Procès-verbal des négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique, tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.

respectives à travers des séminaires de formation et de perfectionnement les contenus de la protection des végétaux et des provisions ainsi que les mesures démonstratives du programme.

2.2.1.1.3.6.1.1.2. Les résultats obtenus.

Pour que les études en phytopathologie et le traitement de ces maladies soient efficaces, plusieurs chercheurs allemands, togolais et africains entreprennent des recherches sur le terrain. La plupart de ces recherches constituent des thèmes de diplômes et de doctorats. Ils ont obtenu les résultats suivants:

- 1) les maladies et les parasites des plantes cultivées au Togo, et les mauvaises herbes qu'on trouve dans les cultures de subsistance et d'exportation ont été déterminés et catalogués. Des collections pour des besoins scientifiques et pratiques ont été constituées;
- 2) des précisions ont été données sur la maladie de "Kainkopé" qui détruit les cocotiers, sur les maladies à virus du manioc, de l'igname et sur les mycoses du maïs et du riz;
- 3) des méthodes pratiques et appropriées à la lutte contre les importants parasites et maladies des plantes sont réunies dans un bulletin publié périodiquement;
- 4) l'introduction de la méthode ULV dans la culture du coton est bien accueillie, car les appareils ULV contre les parasites du coton sont à bas prix et plus efficaces que les appareils utilisés auparavant;
- 5) quant à ce qui concerne la protection des récoltes des paysans, un autre point du projet, des recherches sur les pertes ont été faites. Les méthodes traditionnelles et modernes ont été testées en tenant compte des différentes zones climatiques.

2.2.1.1.3.6.1.2. Projet de Développement Agricole

de la Région Centrale.

La Région Centrale avec une population de 270 000 habitants vivant sur une superficie de 13 190 km² est le grand bénéficiaire des réalisations agricoles allemandes au Togo. L'espérance de vie des habitants est très courte. La population est mal nourrie et souffre d'une mauvaise assistance médicale. Le manque d'infrastructure rend les activités économiques dans la région presque inexistantes. Pour échapper à la misère, l'exode rural, surtout de la jeunesse, demeure la dernière solution. Par ailleurs, l'agriculture de la Région Centrale est caractérisée par un manque d'innovations appropriées à la région et un manque de connaissance technique comme c'est le cas dans tout le pays. La production agricole est handicapée par les aléas climatiques et la faiblesse du sol. La région centrale ne connaît qu'une seule saison de pluie de mars à octobre avec une pluviométrie de 800 à 1 300 mm d'eau.

C'est pour remédier à tous ces problèmes et améliorer les conditions de production et du niveau de vie de la population par des mesures permettant d'accroître le rendement de la production agricole et animale que le Togo et l'Allemagne ont convenu en 1976 de cofinancer le projet de développement agricole de la région centrale. Le coût du projet est estimé à 22 millions de DM. L'assistance financière et technique de la RFA par l'intermédiaire de la GTZ s'élève à 16 millions de DM. La participation togolaise destinée à payer les ouvriers sur le chantier est de 6 millions de DM. Plus tard, l'Allemagne *"a demandé au Togo de prendre en charge les frais de carburant qui avec les augmentations récentes de prix, s'élèvent à 50 millions de FCFA. Ce qui*

entraîne comme conséquence directe la non utilisation des moyens de transport et labour mis à la disposition du projet. C'est pour faire disparaître ce goulot d'étranglement que la partie togolaise suggère que les Allemands reprennent en charge les dépenses en carburant⁽¹⁾. Pour résoudre le problème les autorités allemandes ont accepté que le reliquat de l'aide en marchandises soit utilisé pour la couverture des coûts de fonctionnement à prendre en charge par le Togo.

Les travaux de construction des installations ont commencé en 1977. Ils ont concerné un parc d'automobiles et de machines agricoles, deux centres de formation d'attelage de boeufs, un village d'apprentis, deux ateliers, un magasin, les équipements de laboratoire, une bibliothèque, etc... . La participation allemande est assurée jusqu'en 1988. Le projet embrasse tous les aspects de la vie en milieu rural à savoir:⁽²⁾

- promouvoir des petites exploitations familiales et des groupements par des mesures de développement villageois;
- mise en place d'infrastructures: pistes, puits, magasins de stockage et amélioration du système de commercialisation;
- maîtrise de l'eau afin de réduire les dégâts causés par les aléas climatiques.
- mise en place des moyens de production: semences, engrais, etc...,
- vulgarisation de méthodes améliorées pour la productivité soutenue des terres;

1) Source: Archives du Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme Administrative – Direction Générale du Plan et de Développement – Direction de la Coordination du Plan – Dossier RFA-TOGO.

2) Source: La Nouvelle Marche, Numéro Spécial du 5 juillet 1984, page 14.

- introduction et vulgarisation de la culture attelée;
- amélioration de l'élevage et de la santé animale;
- perfectionnement et recyclage des cadres togolais.

Le projet, intégré à la Direction Régionale du Développement Rural, est orienté vers l'avenir vu les résultats obtenus actuellement. 20 personnels qualifiés et 60 conseillers agricoles ont déjà été formés. Des semences et des engrais sont distribués à la population. Une ferme de 260 ha a été développée pour le traitement des grains de semences. La production animale connaît également une amélioration, plus de 200 attelages de boeufs ont été confiés aux paysans. Dans le cadre du projet, 120 puits ont été forés, 23 magasins construits, 50 km de nouvelles pistes créées et plus de 150 km d'anciennes pistes réaménagées. Construction des centres, dénommés centres polyvalents, pour la démonstration et la formation des paysans et des conseillers agricoles. Les plus importants de ces centres polyvalents sont le centre semencier de Sotoboua et le centre de formation agricole d'Ayengré.

2.2.1.1.3.6.1.2.1. Le Centre Semencier de Sotoboua.

Ce centre, initialement appelé Ferme d'Exploitation Agricole de Sotoboua, fruit de la coopération germano-togolaise fut créé en 1968 et transformé en un centre semencier en 1977 dans le cadre du projet de développement de la région centrale. Le but du centre est de sélectionner et de traiter les semences, les stocker et les distribuer aux paysans afin de les maintenir dans leurs zones rurales et améliorer ainsi leur production agricole. Le centre produit, sur une superficie de 300 ha environ, 247 093 tonnes de grains de semences par an: maïs, riz, sorgho, arachide, niébé et soja.

2.2.1.1.3.6.1.2.2. Le Centre de Formation Agricole d'Ayengré.

Ce centre, érigé en 1979, a pour but de former les paysans volontaires de la région centrale. Avant d'être recruté au centre, le paysan doit posséder des terres agricoles. Le recrutement a lieu en décembre de chaque année et se fait par couple. Les paysans ont le choix entre le cycle long (un an) et le cycle court (3 mois). La formation du cycle long est théorique et pratique, tandis que celle du cycle court n'est que pratique. L'enseignement concerne les méthodes modernes agricoles entre autres l'utilisation d'engrais, l'emploi de pesticides et des semences sélectionnées, l'entretien des animaux, etc... . *"La formation terminée, le centre remet à chaque couple une paire de boeufs, une charrue, une charrette, un corps-butteur, une herse, une chaîne d'attelage et un joug lui permettant de s'installer à son propre compte dans sa localité. Ces divers équipements d'une valeur de 300 000 FCFA se font sous la forme d'un prêt remboursable en cinq ans. Le jeune couple, ainsi installé, bénéficie d'un mois de suivi du centre qui constitue son encadrement sur place⁽¹⁾.*

D'autre part, au cours des négociations intergouvernementales du 8 au 9 mai 1984, les autorités togolaises et allemandes ont discuté les possibilités et les approches de mesures complémentaires à la promotion de l'agriculture visant le développement de la région centrale. Elles ont convenu de réserver des fonds d'un montant de 6,4 millions

1) La Nouvelle Marche, Numéro Spécial du 5 juillet 1984, page 15.

de DM aux mesures suivantes:

- mesures agro-forestières, incluant la plantation d'arbres fruitiers par des paysans, la promotion de surfaces boisées appartenant aux villages;
- aménagement de bas-fonds;
- promotion de la santé de base;
- promotion de l'exploitation et de la transformation de matériaux de construction et matières premières locales, telles que les argiles, les chaux, etc... (1).

2.2.1.1.3.6.2. Elevage.

Comme l'agriculture, l'élevage togolais souffre considérablement à la fois de la sécheresse et des maladies. L'aide allemande dans ce secteur concerne la lutte contre les maladies épizootiques et l'intégration de l'élevage dans les exploitations agricoles. C'est pourquoi l'Allemagne a introduit la zootechnie et la vulgarisation dans l'élevage togolais.

2.2.1.1.3.6.2.1. Centre zootechnique d'Avétonou.

En vue de promouvoir l'élevage du gros et du petit bétail au Togo, d'importants efforts ont été fournis par la GTZ pour lutter contre la trypanosomiase des animaux. C'est dans ce but qu'a été créé en 1977 le Centre de Recherche et d'Elevage d'Avétonou (CREAT). Le coût total

1) Source: Procès-verbal des négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique, tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.

du projet est de 14 913 672 DM. L'accord a été signé en janvier 1977. Le projet a débuté en mai 1977. Quant à ce qui concerne le branchement du centre sur le réseau de la CEET selon l'accord signé à Bonn en novembre 1980, les autorités allemandes ont débloquent un prêt de 300 000 DM et le côté togolais y a participé avec près de 20 millions de FCFA.

Le centre couvre une superficie de 650 ha dont 300 ha au *Panicum maximum*, 150 ha au *Cynodon* et 200 ha de pâturages naturels améliorés. A tout cela s'ajoutent 200 ha de surfaces supplémentaires pâturables sous les palmiers à huile de la Société Nationale pour le Développement de la Palmeraie et des Huileries (SONAPIH). Le centre est situé à 100 km de Lomé vers Kpalimé et à 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les précipitations annuelles de la région sont environ 1 100 mm. On y compte deux saisons pluvieuses: une grande saison pluvieuse d'avril à juillet et une petite saison pluvieuse de septembre à novembre. L'humidité relative moyenne de l'air est de 83° et la température moyenne annuelle est de 27°. Le risque de trypanosomiase est très faible dans la région. Ce sont toutes ces conditions favorables à l'agriculture et à l'élevage qui ont poussé les experts à choisir Avétonou, d'abord en 1965 comme un Centre Expérimental Agricole, devenu en 1975 un Centre Expérimental d'Élevage, puis Centre de Recherche et d'Élevage en 1977.

Le but du projet, comme l'indique le nom du centre, est d'étudier des fondements scientifiques permettant l'introduction et l'extension du bétail de boeufs dans la savane ouest-africaine et notamment au Togo. En d'autres termes les techniciens togolais et allemands mènent des recherches en vue d'extirper les glossines (les mouches tsé-tsé) qui nuisent à la production bovine. La trypanosomiase africaine appelée Nagama est transmise par des vecteurs provenant de différentes sortes de trypanosomes: trypanosome brucei, trypanosome Nann congo-

lense, trypanosome vivax. Les microbes pathogènes sont transmis aux boeufs par des insectes suceurs de sang comme les glossines, des sortes de stomoxe et de tabamide.

Pour accomplir sa tâche, le centre travaille avec des chercheurs de plusieurs spécialités: la médecine vétérinaire, la zootechnie.

Le CREAT collabore avec la faculté d'agronomie et d'élevage de Göttingen, l'"Institut für Tierproduction" de Berlin-Ouest, l'"Institut für landwirtschaftliche Betriebslehre" de Hohenheim à Stuttgart, avec d'autres centres de recherches d'Allemagne, de France et d'Afrique notamment l'ILRAD du Kenya et le CRTA du Burkina-Faso. Pour détruire les parasites, trois possibilités s'offraient aux chercheurs: radier les vecteurs par la vaccination des boeufs, lutter contre les microbes par les médicaments ou introduire dans l'élevage togolais des boeufs trypanotolérants. Les deux premières solutions étant très coûteuses et inefficaces à cause de nombreuses variations des parasites, on a retenu la troisième solution. Le CREAT, pour élucider les mécanismes et les caractéristiques de la trypanotolérance et déterminer le degré de persistance de la trypanotolérance en milieu rural, a fait des études sur des races autochtones bovines, ovines et caprines, et sur certaines races ouest-africaines importées: N'Dama de Guinée, Zebu du Burkina Faso, Baoulé de la Côte d'Ivoire; et sur les Brunes des Alpes.

L'effectif total du cheptel du CREAT est estimé à plus de 2 200 bovins dont 1 053 N'Dama, 585 Zébu, 384 races locales et 178 Baoulé ainsi que 29 truies, 72 porcelets et coureurs, 32 porcs d'embou-

che et 1 100 poulets⁽¹⁾.

Le centre a effectué plusieurs travaux, entre autres l'infection et le chancre trypanosomiens chez les bovins. Trypanosome Nann Congolense a été le trypanosome employé pour infecter trois races bovines: N'Dama, Zébu et Brune des Alpes. La peau, le ganglion lymphatique et le sang ont été étudiés. Les résultats obtenus ont montré que la réaction cutanée vis-à-vis des trypanosomes semblait être liée à l'épaisseur et surtout à la sensibilité de la peau de l'hôte concerné. Les chercheurs sont arrivés à la conclusion suivante:

1) sur le plan de l'évolution de l'infection:

- les trypanosomes sont détectés plus tôt (1 à 2 jours) dans la peau, les ganglions et le sang du Zébu et de la Brune des Alpes et un peu plus tardivement chez le N'Dama (ceci avec la même méthode de diagnostic);

- il n'y a pas de différence significative entre les trois races bovines pour la date d'apparition des trypanosomes dans le sang si l'on tient compte de la moyenne dans chaque race;

2) du point de vue de l'évolution morphologique de la peau et des ganglions:

- la plupart des chancres apparaissent plus tôt chez les Zébu

1) Sources: Archives GTZ, Projet Nr. 78. 2157. 2.

Archives GTZ à Lomé, Projet: Centre de Recherche et d'Elevage d'Avétonou.

Johnson, Benissan Biova, Untersuchung über systematische Einflussfaktoren auf die Leistung weiblicher Rinder der Zuchtstation Avetonou in Togo, Berlin 1985, pages 3-10.

que chez les Brunes des Alpes et les N'Dama;

- le Zébu présente peu de chancres cliniquement décelables alors que la Brune des Alpes en présente le plus;

- l'épaisseur de la peau infectée augmente très peu chez le Zébu contrairement au N'Dama et à la Brune des Alpes;

- du point de vue de la sensibilité, la peau de la Brune des Alpes réagit plus facilement à l'infection que celle du Zébu et du N'Dama;

- pour ce qui est des ganglions, les réactions sont plus vives chez le N'Dama que chez le Zébu et surtout chez la Brune des Alpes.

Le CREAT a mené d'autres recherches sur le comportement sexuel des bovins mentionnés ci-dessus, sur la trypanosomiase des moutons et chèvres de race naine Djallonke dans le secteur d'Avétonou, etc...⁽¹⁾.

Pour que la population paysanne puisse profiter du fruit de toutes ces recherches, le Togo et l'Allemagne ont entamé le projet de vulgarisation.

2.2.1.1.3.6.2.2. Vulgarisation.

L'objectif du projet est d'introduire des bovins trypanotolérants élevés à la station expérimentale d'Avétonou dans les petites exploitations paysannes, dans le but d'amener les paysans à associer l'élevage à l'agriculture, à accroître et varier leurs revenus. La vulgarisation devrait permettre l'amélioration du niveau de vie de la population rurale

1) Source: République du Togo, Trypanotolérance et Production Animale, Publication N° 3/1984, pages 21-25.

et freiner ainsi l'exode rural. Le contrat a été signé en 1979. Un an plus tard le projet a pu démarrer et est dirigé par le Dr. H.-O. Fimmen qui est en même temps le directeur du CREAT. La participation allemande est de 2,3 millions de DM et celle du Togo s'élève à 8 millions de FCFA. Pour réaliser ce projet, le CREAT a mis à sa disposition 30 troupeaux de bovins (500 animaux) et 30 troupeaux de petits ruminants (500 animaux) sous surveillance régulière.

La vulgarisation prévoit:⁽¹⁾

- l'édification des troupeaux villageois
- l'élevage intégré
- l'embouche paysanne.

2.2.1.1.3.6.2.2.1. L'édification des travaux villageois.

Ce programme débuté en 1980 consiste à distribuer des troupeaux aux paysans formant une précoopérative ou un groupement. Les premières bêtes distribuées étaient des N'Dama de race pure ou métissés élevés au centre d'Avétonou. C'est pourquoi les membres de groupements villageois doivent suivre un stage de quatre semaines à la station d'Avétonou. Et à l'issue de ce stage chaque groupement reçoit 14 femelles (vaches ou génisses).

2.2.1.1.3.6.2.2.2. L'élevage intégré.

Dans le cadre de ce programme, on a préféré accorder aux

1) Sources: Archives GTZ, Projet Nr. 79. 2251. 1.

République du Togo, Trypanotolérance et Production Animale,
idem, pages 4-5.

paysans des bovins autochtones ou de race locale afin de faciliter leur adaptation au milieu naturel. Ce programme ne concerne que les petites exploitations du type "jeune couple agricole" et la formation se fait à la station d'Ayengré. Les premières distributions ont eu lieu en 1981.

2.2.1.1.3.6.2.2.3. L'embouche paysanne.

Selon ce programme, des taurillons ou bouvillons maigres de 120 à 150 kg sont confiés aux bénéficiaires des deux premiers programmes. Après 6 à 10 mois d'engraissement des animaux, ces derniers sont commercialisés, et le bénéfice revient aux paysans dans le but de couvrir les dépenses occasionnées par l'introduction de l'élevage bovin dans leurs exploitations agricoles.

Le tableau suivant donne la répartition des troupeaux et le nombre de bovins femelles:

ANNEE	RACE	PROGRAMME		NOMBRE vaches/ génisses
		troupeaux villageois	élevage intégré	
1980	ND	8	-	120
1981/82	ND	1	-	12
	RL	-	3	10
	RL	4	-	50
1983	ND	2	-	30
	RL	2	-	30
	RL	-	7	25
TOTAL		17	10	277

ND = N'Dama ; RL = Race Locale

Il est à noter que "les contrats passés entre le Projet et les éleveurs ont une durée de cinq ans pour le programme des troupeaux villageois et de trois ans pour l'élevage intégré. Durant cette période, les animaux confiés au paysan sont remboursés par la remise de leur progéniture (velles ou veaux) sevrée au projet. Ce système de crédit en nature fournit aux paysans la possibilité d'intégrer l'élevage dans leurs exploitations à des coûts d'investissements peu élevés. Les paysans sont choisis selon les critères suivants:

- disponibilité d'une superficie pâturable suffisante,
- disponibilité permanente d'eau d'abreuvement,
- volonté de travailler avec des bovins,
- autorisation du chef du village ⁽¹⁾

2.2.2. Investissements privés.

Les relations excellentes entre le Togo et la RFA ajoutées aux potentialités du pays ont incité les milieux d'affaires allemands à s'intéresser à son économie. La participation allemande aux industries installées au Togo est favorisée surtout par la renommée dont jouissent les Allemands au Togo et par un grand nombre d'autres facteurs, notamment le libéralisme, l'initiative privée de part et d'autre, le code des

1) République du Togo, Trypanotolérance et Production Animale, idem, pages 3-4.

investissements togolais très incitateur et qui autorise la libre circulation des capitaux et des bénéfices. Les entreprises industrielles bénéficient de nombreux atouts à savoir le prix relativement bas de certains facteurs de production au Togo: la main-d'oeuvre, la construction des bâtiments à usage industriel et les transports.

Les sociétés allemandes implantées au Togo couvrent un large éventail d'activités. Ce sont des entreprises commerciales, industrielles, agricoles, touristiques et de construction de bâtiments. Les réalisations les plus notables de ces firmes au Togo se situent dans le secteur des transports, les infrastructures hydrauliques, routières, les postes et télécommunications et dans l'agriculture. Comme le cadre de nos recherches ne nous permet pas d'entrer dans les détails de chaque entreprise, nous nous sommes intéressés aux firmes suivantes à cause de l'importance de leurs activités: l'extension de la brasserie du Bénin, le Groupe Marox, l'entreprise Dyckerhoff und Widmann.

2.2.2.1. Extension de la Brasserie du Bénin.

Etant donné l'accueil enthousiaste réservé à la bière par le marché togolais, et pour répondre à une demande sans cesse croissante, le conseil d'administration s'est trouvé obligé d'agrandir la brasserie et d'augmenter la capacité de production afin de satisfaire les besoins de la population togolaise. Un second agrandissement a eu lieu en 1968 et a permis d'atteindre une capacité de 80 000 hl de bière par an. Par la suite, la brasserie a augmenté sa capacité productrice successivement à 200 000 hl, à 300 000 hl et finalement à 500 000 hl de bière par an.

La production de boissons non alcoolisées soda, limonade, malta, etc... a également augmenté. De 11 000 hl en 1969, 40 000 hl en 1974, la production oscille de nos jours autour de 75 000 hl.

Pour desservir le nord du Togo et décharger la Brasserie du Bénin de Lomé, le conseil d'administration a décidé en 1980 la construction d'une deuxième brasserie à Lama-Kara (à l'intérieur du pays). Elle a bénéficié d'un investissement de 600 millions de FCFA. Elle a été inaugurée le 24 janvier 1982. La Brasserie de Kara a produit en 1983, 63 000 hl de Lager et Awoyo, et 5 000 hl de boissons non alcoolisées. Elle emploie 75 agents: brasseurs, techniciens, ouvriers allemands et togolais.

La bière du Bénin est d'une excellente qualité, en témoignent les différentes médailles d'or qu'elle a remportées sur les marchés internationaux (Bruxelles, Genève, Paris et Londres). C'est pourquoi les ventes sont en nette progression d'année en année sauf en 1983, l'année au cours de laquelle la brasserie a enregistré, pour la première fois (et la dernière dans le cadre de notre étude) une baisse des ventes suite à la forte recession mondiale comme l'a affirmé la direction. Cela était dû aussi, à notre avis, à l'arrivée subite sur le marché togolais de la production de la Brasserie de Lama-Kara. Cependant, la Brasserie du Bénin a depuis sa fondation dégagé des excédents, également pour l'exercice 1983. Ainsi nous avons pu constater que d'un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de FCFA en 1975, la Brasserie a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 8 561 050 565 FCFA. Par ailleurs, le capital social de la Brasserie du Bénin s'élève aujourd'hui à 1 300 000 000 FCFA (cours de change en 1984: 1 DM = 153 FCFA).

Les actionnaires de la brasserie sont depuis 1978:

– Gebrüder März KG, Rosenheim	51 %
– Etat Togolais	25 %
– Société Nationale d'Investissement, Lomé	15 %
– Haase-Brauerei GmbH, Hambourg	6 %
– M. Joachim, Seevetal	2 %
– Mme Hella Meister, Hambourg	1 %

Quant au conseil d'administration, il se compose comme suit:

- M. Joachim Haase, P.D.G., Hambourg
- M. Josef März, Rosenheim
- M. Andreas März, Rosenheim
- M. Kofi Brenner, représentant de l'Etat Togolais, Lomé
- M. Issa Affo, représentant de la S.N.I., Lomé
- M. Werner Schmidt, Munich

La production actuelle de la Brasserie du Bénin comporte les produits suivants: Bière Bénin Lager, Bière Bénin Pils de Luxe, Awooyo Spéciale, Eku Bavaria (brassée sous licence de Erste Kulmbacher Aktien-Brauerei, Kulmbach), Guinness Foreign Extra Stout (brassée sous licence de Guinness, St. James Gate, Dublin), Malta, Lion Killer Togoperle (limonade déjà exportée de l'Allemagne au Togo en 1914), Soda Togoperle, Bitter Lemon Togoperle, Carlsberg Tonic (produit sous licence de Carlsberg International Copenhague).

De la drêche et de la levure séchées sont également vendues aux paysans togolais comme aliment de bétail, et du gaz carbonique est écoulé à d'autres fabricants de boissons gazeuses au Togo et au Bénin. Depuis l'installation d'une ligne d'emboitage à la Brasserie du Bénin, les bières Lager et Eku Bavaria sont mises en boîtes et vendues au Togo même, ainsi qu'exportées aux Etats suivants: Gabon, Côte d'Ivoire, Bénin, Mali, Niger, Ghana, et en plus vendues au Port Autonome de Lomé pour l'approvisionnement des bateaux.

La Brasserie du Bénin emploie 10 cadres européens, 19 cadres togolais, 32 agents de maîtrise, 64 employés et 320 ouvriers.

La Brasserie du Bénin est représentée dans la Société Industrielle Togolaise (SIT) qui possède depuis 1972 une fabrique d'allumettes implantée dans la zone franche du port. La SIT fabrique des allumettes de bois et de plastique (20 607 000 boîtes produites en 1983). Elle fabrique aussi depuis 1978 des caisses de bière et des capsules destinées à la Brasserie du Bénin. Les investissements de la SIT atteignent 77 800 000 FCFA⁽¹⁾.

-
- 1) Toutes les informations et tous les chiffres concernant la Brasserie du Bénin nous ont été donnés par le directeur de la Brasserie, Van Bömmel le 10 décembre 1984 lors de nos recherches à Lomé.
Voir également:
Togo-Presse du mercredi 19 mai 1971.
Bulletin d'Afrique Noire, N° 868 du 19 mai 1976, pages 16 929-16 932.
La Nouvelle Marche, Numéro Spécial du jeudi 5 juillet 1984, page 18.

2.2.2.2. Le Groupe Marox.

Les contacts pour l'installation d'une filiale de la firme Marox-Afrique GmbH à Lomé ont été pris en 1971 au cours du séjour de Eyadéma à Rosenheim lors de sa visite officielle en RFA. Et la firme Marox fut fondée au cours de la même année par la société "Gebrüder März KG Rosenheim" en Bavière. Cette dernière détient 75% des actions de la société Marox et 25% reviennent à l'Etat Togolais. Le but de la fondation était d'établir par une coopération et un travail commun une entreprise qui devrait servir l'un des buts principaux de la politique de développement du Togo, c'est-à-dire la production et l'approvisionnement en viande du pays. C'est une entreprise créée et financée par une initiative privée. Elle ne reçoit aucun financement étranger, même pas dans le cadre de l'aide au développement ou autres subventions.

Pour alimenter la firme Marox, fut fondée la société "Bena-Développement", société germano-togolaise, à laquelle participe la société "Gebrüder März" et qui s'intéresse à l'élevage bovin, porcin, ainsi qu'à celui des lapins de race. Les investissements totaux destinés à l'accomplissement des actions programmées s'élèvent à 300 000 000 FCFA⁽¹⁾. Le projet d'élevage consiste à la mise en place d'un ranch. Ce dernier est installé en 1971 à Bena dans les environs

1) Sources: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1981-1985, page 83.

Les atlas Jeune Afrique, Atlas du Togo,
Paris 1981, page 33.

d'Atakpamé sur le Plateau d'Akposso, à 250 km de Lomé. Le choix est judicieux quand on sait que la région des Plateaux est la plus arrosée du Togo. Le Plateau d'Akposso reçoit, par exemple, une densité annuelle de 1 600 mm au m² de pluies, ainsi l'herbe est verdoyante de février à novembre et n'est sèche et dure que deux mois dans l'année. La ferme est dirigée par la famille Maier. Au départ il était seulement prévu de faire l'élevage bovin à la ferme. Mais il s'est révélé que l'approvisionnement en porcs que les paysans togolais et une station allemande d'élevage de porcs devraient fournir à Marox ne suffisaient pas à couvrir les besoins. C'est ainsi que "Bena-Développement" a été amené à faire de l'élevage de porcs. Après un début très difficile, le Groupe Marox par le truchement de "Bena-Développement" possède aujourd'hui dans son ranch près de 1 000 boeufs et 1 600 porcs. Des projets ont été entrepris pour doubler cet effectif.

Pour absorber ce bétail et atteindre par là le but que Marox s'était fixé, la société a érigé une fabrique de viande et de charcuterie à Lomé. Avec les produits de charcuterie s'ouvre une nouvelle branche industrielle au Togo. Et c'est également le premier engagement de la firme Marox sur le continent africain. La boucherie-charcuterie est dirigée par Rudi Richert, originaire d'Alsace, entouré de 35 employés. Son origine alsacienne joue un rôle important dans le choix des spécialités françaises de charcuterie. Il produit des saucisses et saucissons de qualité. La production a connu une forte croissance. En 1978 Marox a dû étendre les installations de la charcuterie. Ainsi Marox présente aux Togolais et aux Européens vivant au Togo et dans les pays voisins environ 60 sortes de produits de charcuterie, des spécialités bavaroises comme la saucisse de mouton, saucisson-jambon, fromage de cochon, etc... jusqu'aux spécialités françaises à savoir Merguez, Pâté, Mousse de Foie et d'autres sortes de qualité. Une partie de la production est exportée

vers la Gambie, la Côte d'Ivoire et le Nigeria.

Marox gère également un magasin d'alimentation à Lomé. C'est dans ce magasin que sont vendus les produits de la boucherie-charcuterie et d'autres. L'aménagement du local est européen jusque dans les moindres détails. Les dalles sont venues de l'Allemagne, les meubles de l'Autriche et les ouvriers électriciens de Rosenheim. 60 % des marchandises du magasin proviennent de l'Allemagne et 40 % de la France: *"La superficie du magasin qui était jusqu'à présent de 60 m² a été portée à 170 m² c'est-à-dire presque triplée. Les clients ont à leur disposition un assortiment complet de produits alimentaires ainsi qu'un choix de produits cosmétiques, de lessive et de nettoyage... . Le nouveau magasin est géré suivant le principe du supermarché. Le nouveau supermarché Marox est non seulement un événement pour Lomé, mais est aussi en raison de son large assortiment et de son aménagement de premier ordre, un véritable point d'attraction pour une grosse région africaine"*⁽¹⁾. A Lomé, Marox a ouvert un restaurant "Alt München" d'un style authentiquement bavarois. Il s'agit de présenter aux Togolais les produits de la charcuterie assortis avec la bière. Cela se conçoit aisément quand on sait que la bière est la "boisson nationale" des Bavarois. D'autre part, Marox participe activement au développement de la Brasserie du Bénin, puisque les "Gebrüder März" de Rosenheim détiennent 51 % des actions. Vu les succès du restaurant "Alt München", Marox a ouvert à côté du supermarché un autre petit restaurant en 1984. La société Marox est également présente dans la rizerie Agricommerce.

1) Marox Information, 11. Ausgabe, September 1979, page 443.

Depuis le 1^{er} janvier 1979, la société Marox est entrée dans les affaires hôtelières et touristiques avec la signature d'un accord avec l'Etat Togolais qui lui laisse la gérance de l'Hôtel de la Paix construit par le Togo. L'hôtel demeure toujours la propriété de l'Etat Togolais, mais est dirigé et administré par Marox. En prenant le management de l'Hôtel de la Paix, Marox ne veut pas seulement se limiter au Togo, mais en profiter pour étendre ses affaires hôtelières sur le continent africain et dans le monde. Pour atteindre cet objectif, Marox a créé une filiale appelée "Cordial Hotels". Elle s'occupe de tous les devoirs et intérêts concernant le domaine de l'hôtellerie. Etant le moteur de l'entreprise de l'Hôtel de la Paix, Marox a entamé une campagne de publicité par l'intermédiaire des agences de voyages européennes, surtout allemandes, afin d'attirer les touristes. Le but visé est de diversifier la clientèle de l'hôtel qui n'était jusqu'à présent que des représentants de commerce, des organisations internationales, des diplomates, des personnes privées qui viennent au Togo en voyages d'affaires. Bien que l'hôtel possède déjà des installations de qualité de premier ordre (ce qui lui vaut la dénomination d'hôtel "Quatre étoiles"), Marox a tout amélioré avec par exemple, l'installation de boutiques à l'américaine. Le client en venant dans l'hôtel, doit y trouver une offre spéciale de classe internationale à son goût: *"Tous ces aménagements seront propres à faire de l'Hôtel de la Paix quelque chose de mieux qu'une occasion d'y passer la nuit. Il devra être un point d'attraction et de rencontre non seulement pour ceux qui seront de passage dans le pays, mais aussi pour les "stationnaires", les habitants de Lomé et d'une vaste région environnante"*⁽¹⁾.

1) Marox Information, idem, page 448.

Faisant ses premiers pas en 1971 au Togo, le Groupe Marox est devenu aujourd'hui un véritable monopole commercial dont la renommée dépasse les frontières togolaises⁽¹⁾.

2.2.2.3. L'Entreprise Dyckerhoff und Widmann.

Les activités de l'entreprise Dyckerhoff und Widmann AG (DYWIDAG) de Munich au Togo sont très diversifiées. Elles vont de la construction de moyens de communication à la construction de bâtiments. Le premier engagement de DYWIDAG au Togo remonte en 1969. Sa rapide conquête du marché togolais a obligé l'entreprise à créer en 1971 DYWITO "agence" de DYWIDAG au Togo. Malgré cela l'entreprise est toujours dénommée DYWIDAG et emploie 50 Allemands et près de 1 000 Togolais.

2.2.2.3.1. Infrastructure.

DYWIDAG s'occupe de l'extension du port de Lomé et de la construction des ponts.

2.2.2.3.1.1. Les travaux de l'extension

du Port Autonome de Lomé.

En obtenant en 1969 l'adjudication (4 206,1 millions FCFA) de

1) Sources: Archives de la Firme "Gebrüder März KG Rosenheim".
Togo Journal, Nr. 2/81.

l'extension du Port Autonome de Lomé avec deux autres firmes allemandes, l'entreprise DYWIDAG prend contact pour la première fois avec le continent africain. Elle a été chargée de la construction de la prolongation de la contre-jetée, des môles de 450 m de long et de 140 m de large, d'un quai de produits en vrac, d'une installation de transbordement de pétrole et d'un port de pétrole. C'est à DYWIDAG qu'est revenue la tâche d'approfondir la mer, car le port de Lomé est un port en eau profonde comme nous l'avons dit plus haut. A cet effet environ 550 000 m³ de sable et de graviers ont été extraits du bassin portuaire et 800 000 tonnes de matériaux de pierres déversés dans la mer jusqu'à une profondeur de 13 m. 4 500 tonnes d'acier en forme de palplanches ont été construits.

D'autres travaux lui sont également confiés dans la zone portuaire comme la construction des digues, des routes, des entrepôts, et d'autres... . DYWIDAG a construit 115 000 m³ de routes bitumées ou bétonnées. Elle a construit 10 entrepôts dont 4 pour l'Office des Produits Agricoles du Togo (OPAT). L'OPAT y conserve les produits agricoles d'exportation du pays comme le cacao, le café, le coton, le tabac ainsi que d'autres produits agricoles comme le maïs et le sorgho. Certains entrepôts servent à emmagasiner les produits d'importation et les colis. La surface de base des entrepôts est de 50 m x 150 m. Leur longueur est de 7,50 m à 8,50 m.

L'une des importantes réalisations de DYWIDAG au port de Lomé est la construction du terminal clinker. Le clinker transporté à l'état naturel de Tabligbo au port de Lomé (environ 80 km) dans des wagons spéciaux, est moulu et chargé sur des bateaux avec un rende-

ment de 1 000 tonnes par heure. Il s'est révélé nécessaire de construire un terminal clinker d'une capacité de 55 000 tonnes et de 38 000 m³ avec des possibilités d'agrandissement. Le terminal sert à emmagasiner le ciment avant son embarquement. DYWIDAG a reçu alors la tâche d'ériger un silo de clinker, de construire une installation de déchargement pour les wagons, un tunnel souterrain de convoyeur à courroie, un bureau, des chemins et des routes. La plus importante et délicate partie du contrat était le silo de clinker.

2.2.2.3.1.2. La construction des ponts.

DYWIDAG a construit plusieurs ponts au Togo, mais deux d'entre eux sont les plus importants, ce sont les ponts sur le Mono et le Boko. Si le fleuve Mono est en crue pendant la saison pluvieuse, il est difficile et parfois impossible de le traverser en bac. La construction d'un pont était indispensable. Et comme la région de l'Est-Mono est très fertile et que l'absence d'un pont retardait le développement de l'agriculture dans la région, il a été décidé de construire un pont sur le Mono à Tététou. Le pont construit par l'entreprise DYWIDAG est long de 173 m et large de 9 m. Il se trouve à 10 m du sol, ce qui empêche le fleuve d'y élire domicile lorsqu'il est en crue, car il n'est profond que de 8 m en saison des pluies. Quant au pont sur le fleuve Boko, il est construit en 1976 et situé à 50 km à l'est de Lomé.

L'un des domaines privilégiés de DYWIDAG après l'infrastructure est la construction d'hôtels et de bâtiments administratifs.

2.2.2.3.2. Hôtels et bâtiments administratifs.

2.2.2.3.2.1. Les hôtels.

Les hôtels Tropicana, Kara et Le Lac sont l'oeuvre de DYWIDAG comme nous le verrons plus bas lorsque nous traiterons le chapitre concernant le tourisme.

2.2.2.3.2.2. Les bâtiments administratifs.

De 1972 à 1980, DYWIDAG a reçu différents contrats de construction des bâtiments de l'Union Togolaise de Banque (UTB):

- 1972-1974: agrandissement de la centrale de l'UTB à Lomé, et construction d'un magasin.
- 1975-1976: construction d'une filiale de l'UTB à Lama-Kara à cause du développement avancé de la région.
- 1977 : construction d'un magasin de deux étages à Lomé pour la conservation des archives de la banque.
- 1978 : construction à Lomé des guichets, d'une cafétéria, d'une cuisine, de plusieurs salles de formation.
- 1978-1979: pour décharger la centrale de l'UTB à Lomé, il s'est révélé nécessaire de construire une filiale à Lomé. Le nouveau bâtiment est situé sur le boulevard circulaire. C'est une construction de 16 étages et de 30 mètres de diamètre.
- 1979-1980: une filiale de la banque est construite à Dapaong au nord du Togo près de la frontière du Burkina-Faso. Les projets de développement de

l'agriculture dans la région, la proximité de la frontière et la route nationale Lomé-Ouagadougou ajoutés au projet de construction d'un hôtel touristique dans la ville nécessitent en effet l'installation de la banque.

D'autre part, DYWIDAG a signé avec la GTZ un contrat d'extension du bâtiment du département de gynécologie du centre hospitalier universitaire de Lomé. C'est un bâtiment de deux étages qui contient une chambre pour 80 lits, trois salles d'opération, une salle de réanimation et une station de stérilisation. C'est également DYWIDAG qui a reçu de la Croix Rouge Allemande le contrat de construire la centrale des dons de sang de Lomé⁽¹⁾.

En résumé, les travaux de construction de DYWIDAG au Togo constituent tout un chantier de bâtiments, de routes et de ponts.

1) Sources: DYWIDAG-Berichte Heft 9, Bauen im Ausland: Togo,
pages 449-485.

Togo-Journal, Nr. 1/81.

Archives DYWITO à Lomé.

2.2.3. Redoublement des échanges

commerciaux entre la RFA et le Togo.

Le commerce extérieur entre les deux pays a également enregistré une augmentation de 1968 à 1985 comme les investissements publics et privés que nous venons d'étudier. Aussi nous voulons d'abord donner une vue générale de l'évolution des échanges extérieurs entre les deux pays et souligner ensuite la place que la RFA occupe parmi les partenaires commerciaux du Togo.

2.2.3.1. Evolution des échanges

commerciaux entre la RFA et le Togo.

A partir de 1968, les relations commerciales entre les deux pays ont connu un accroissement sensible grâce au port de Lomé, poumon de l'économie togolaise. Le volume global du trafic des marchandises entre les deux pays est passé de 40,9 millions de DM en 1968 à 138 millions de DM en 1985. Au cours de cette période, il est à noter que l'Allemagne de l'Ouest a acheté au Togo plus qu'elle ne lui a vendu. Ceci provient surtout de l'augmentation de la vente du cacao et café sur le marché allemand dans les années 69 et 70. En 1970 les livraisons du cacao et café seuls représentaient 87,9% de toutes les exportations togolaises en direction de l'Allemagne. Avec un volume de 61% le cacao a occupé la première place en 1970 et la deuxième est re-

venue au café avec 26,9% qu'elle a ravie aux phosphates bruts à partir de 1968.

La baisse des importations du Togo en provenance de la RFA n'est pas constante et oscille d'une année sur année comme le montre le tableau 1 suivant:

Tableau 1 : Evolution du commerce extérieur entre le Togo
et la RFA en millions de DM.

ANNEE	Importations du Togo en provenance de la RFA	Exportations du Togo en direction de la RFA	Balance commerciale
1968	12,2	28,7	+ 16,5
1969	17,0	52,2	+ 35,2
1970	21,7	63,4	+ 41,7
1971	24,0	48,3	+ 24,3
1972	26,8	38,7	+ 11,9
1973	22,4	37,3	+ 14,9
1974	37,0	56,2	+ 19,2
1975	42,1	54,0	+ 11,9
1976	42,6	53,7	+ 11,1
1977	46,5	66,6	+ 20,1
1978	130,6	59,9	- 70,7
1979	44,4	61,7	+ 17,3
1980	50,9	60,2	+ 9,3

Tableau 1 (suite) : Evolution du commerce extérieur entre
le Togo et la RFA en millions de DM.

1981	43,6	56,8	+ 13,2
1982	60,6	35,1	- 25,5
1983	33,9	26,4	- 7,5
1984	63,2	42,5	- 20,7
1985	98,8	39,2	- 59,6

Sources: Statistisches Bundesamt / Wiesbaden (Hrsg), Statistisches
Jahrbuch 1970 für die Bundesrepublik Deutschland, page 279.
Jahrbuch 1973 für die Bundesrepublik Deutschland, page 317.
Jahrbuch 1977 für die Bundesrepublik Deutschland, page 249.
Jahrbuch 1981 für die Bundesrepublik Deutschland, page 265.
Jahrbuch 1985 für die Bundesrepublik Deutschland, page 275.
Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik Deutschland, page 270.

Ce tableau nous permet de constater que la balance commerciale togolaise a été excédentaire de 1968 à 1981 excepté en 1978 avant de devenir déficitaire à partir de 1982 et la tendance semble se maintenir. Pour compenser ce déficit, les autorités togolaises souhaitent ardemment que la RFA importe beaucoup plus du Togo.

Au cours de l'année de référence, l'Allemagne a importé du Togo les mêmes produits que ceux dont nous avons parlé plus haut.

Tableau 2 : Principaux produits importés du Togo par la RFA
en millions de DM.

	1978	1979	1980	1981	1982
Biens alimentaires	39,6	29,7	31,8	37,3	24,1
dont:					
- Café	14,8	8,2	14,4	16,2	14,5
- Cacao en fèves	24,6	21,1	17,2	20,7	9,5
Phosphates bruts	13,6	15,3	23,4	16,2	6,9
Coton	—	—	0,7	1,2	2,8
Autres produits	6,7	16,7	4,3	2,1	1,3
TOTAL	59,9	61,7	60,2	56,8	35,1

Source: Bundesstelle für Aussenhandelsinformation, Togo –
Wirtschaftsdaten und Wirtschaftsdokumentation,
Köln Oktober 1983, page 11.

Sur ce tableau, nous constatons une forte baisse de 38,2% ou 21,7 millions de DM des importations allemandes du Togo en 1982 par

rapport à l'année 1981. Cette baisse provient de la diminution des importations du cacao (- 11,2 millions de DM) et de phosphates (- 9,3 millions de DM).

Nous avons choisi ce cadre d'études 1978-1982 pour éviter de faire des catalogues des produits exportés par le Togo en direction de la RFA.

Quant aux exportations allemandes vers le Togo, elles concernent pour la plus grande partie des biens de consommation et les produits finis comme nous pouvons le constater sur le tableau 3 ci-dessous:

Tableau 3 : Principaux produits des exportations allemandes en direction du Togo en millions de DM.

	1978	1979	1980	1981	1982
Biens de consommation	0,8	3,2	3,3	3,2	3,1
dont:					
– viande et charcuterie	–	–	0,2	0,1	0,9
– houblon	0,2	0,4	0,7	0,6	0,5
– sucre	0,2	0,8	1,1	0,8	0,3
– poissons	–	–	–	–	0,3
Véhicules	72,2	5,2	10,8	5,0	8,5
dont:					
– automobiles	6,3	5,1	9,5	4,8	8,3
– embarcations	62,7	–	0,1	–	0,2

Tableau 3 (suite) : Principaux produits des exportations allemandes en direction du Togo en millions de DM.

	1978	1979	1980	1981	1982
Machines	31,5	15,1	16,1	11,9	8,9
dont:					
- engins de transport	6,0	2,3	1,7	1,2	1,2
- pompes et machines à air comprimé	4,3	1,7	1,0	1,3	0,8
- machines d'industrie alimentaire	2,1	0,8	3,4	4,1	0,7
- machines à imprimer	—	0,2	0,1	0,1	0,7
- machines agricoles et tracteurs	0,6	0,3	0,7	0,5	0,5
- machines-outils et installations de laminoir	1,9	0,4	0,6	0,6	0,5
- machines de bureau	0,6	0,2	0,2	0,3	0,3
- machines d'industrie textile	0,9	3,3	0,1	0,2	0,2
Fils, étoffes et leurs produits résiduels	1,1	1,8	3,4	5,5	6,8

Tableau 3 (suite) : Principaux produits des exportations allemandes en direction du Togo en millions de DM.

	1978	1979	1980	1981	1982
Tissus	0,5	0,5	1,4	1,4	4,4
dont:					
– tissus de coton	0,3	0,3	0,6	1,2	3,7
– tissus de soie et fibres synthétiques	0,1	0,1	0,4	0,1	0,5
Articles en caoutchouc	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6
Papeterie	0,3	0,3	0,4	0,8	0,6
Produits électrotechniques	6,8	1,7	2,1	2,7	2,9
Produits optiques et de mécanique de précision	0,4	0,7	0,4	0,5	1,2
Produits chimiques	5,9	4,1	4,0	4,1	4,4
Produits chimiques semi-finis	0,3	0,3	0,4	0,4	0,8
Quincaillerie	3,3	2,1	2,1	3,1	2,0
Fers en barres	0,8	0,5	0,3	0,2	9,3
Fils de fer	0,1	–	0,1	–	0,3
Tôles	–	0,1	–	0,3	0,6
Pièces forgées, fonte	0,1	–	–	–	0,3
Autres produits	6,0	8,2	5,5	4,0	5,9
TOTAL	130,6	44,4	50,9	43,6	60,6

Source: Bundesstelle für Aussenhandelsinformation, Togo –
Wirtschaftsdaten und Wirtschaftsdokumentation,
Köln Oktober 1983, pages 12-13.

**2.2.3.2. Place de l'Allemagne de l'Ouest parmi
les partenaires commerciaux du Togo.**

Parmi les fournisseurs et clients du Togo, la France arrive en tête suivie par les Pays-Bas. La RFA qui occupait la seconde place pour les grandes livraisons au Togo, est maintenant reléguée plusieurs rangs derrière. En 1984, l'Allemagne Fédérale a été le troisième fournisseur et le troisième client du Togo comme l'illustrent les tableaux 4 et 5 suivants:

Tableau 4 : Les principaux fournisseurs du Togo en millions de FCFA.

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
TOTAL des							
Importations	100 898	110 208	116 357	117 800	128 353	108 141	118 460
RFA	8 120	8 437	6 619	6 944	8 774	5 463	8 171
France	30 936	35 699	29 241	37 266	34 834	34 663	38 240
Pays-Bas	5 142	6 755	10 497	10 578	14 109	10 559	12 155
Royaume-Uni	8 980	8 235	9 041	14 906	12 916	8 505	6 623
USA	4 400	4 112	4 114	4 980	5 708	5 443	5 105
Japon	2 681	3 719	4 523	6 571	8 172	6 578	6 229

Sources: Bundesstelle für Aussenhandelsinformation, Togo -

Wirtschaftliche Entwicklung 1982, Köln Oktober 1983, pages 24-25.

Wirtschaftliche Entwicklung 1985, Köln August 1986, page 23.

Tableau 5 : Les principaux clients du Togo en millions de FCFA.

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
TOTAL des							
Exportations	54 238	46 432	71 285	56 200	58 173	61 664	83 588
RFA	4 305	4 863	5 146	2 469	2 693	1 987	5 549
France	7 997	7 297	10 920	9 786	12 847	11 006	17 636
Pays-Bas	16 454	13 094	14 416	12 237	10 718	12 310	19 384
Italie	1 629	929	1 612	—	2 541	2 369	4 071
Belgique /							
Luxembourg	1 213	2 128	3 203	3 980	1 143	—	—

Sources: idem, Togo — Wirtschaftliche Entwicklung 1982, pages 25-26.

Togo — Wirtschaftliche Entwicklung 1985, page 24.

3. Relations indirectes entre le Togo et la RFA.

A travers des organismes internationaux comme l'ONU, la CEE, le Groupe de la Banque Mondiale, l'Allemagne de l'Ouest entretient des relations indirectes appelées relations multilatérales avec les pays membres ou associés. Nous allons consacrer ce chapitre à l'aide au développement qu'apporte la RFA au Togo par le truchement de la CEE et du Groupe de la Banque Mondiale.

3.1. Communauté Economique Européenne.

La coopération financière et technique de la Communauté Economique Européenne (CEE) s'effectue sous forme de prêts spéciaux en provenance du FED (Fonds Européen de Développement) ou encore sous forme de prêts normaux sur les ressources de la BEI (Banque Européenne d'Investissement). Nous nous sommes intéressés au FED parce que ses activités au Togo sont plus importantes que celles de la BEI.

L'agriculture, les transports et les communications représentent l'essentiel des secteurs d'intervention du FED au Togo. Suivent ensuite l'enseignement, la formation, l'hydraulique, l'habitat et l'industrialisation.

3.1.1. Agriculture.

L'un des domaines privilégiés d'aide au développement de la CEE dans les pays associés en général et au Togo en particulier est l'agriculture. Le FED a participé au développement de plusieurs cultures

surtout celles d'exportation menacées de dévastation comme le cacao, le café, le coton, etc..., mais son activité a été plus importante dans la réfection et l'extension de l'huilerie de palme d'Alokoégbé.

Les palmiers à huile sont disséminés dans tout le pays, mais leur domaine de prédilection se trouve dans la région maritime et dans la région des plateaux. Par son intervention, le FED veut aider la Société Nationale pour le Développement de la Palmeraie et des Huileries (SONAPH) d'étendre et de sauver les palmeraies menacées par les abattages de palmiers en vue de préparer le vin de palme et l'alcool⁽¹⁾. Son but est d'approvisionner l'usine d'Alokoégbé, la principale huilerie du Togo, exploitée par la Coopérative des Producteurs de Noix de Palme d'Alokoégbé (CPNP).

L'huilerie d'Alokoégbé existait depuis 1953 sur crédits FIDES à 15 km à l'ouest de Tsévié. Le premier projet FED concernant l'huilerie remonte en 1964. Avec un crédit de 186 millions de FCFA, le projet a permis la création de 500 ha de palmeraies sélectionnées dans le but de porter la capacité de l'usine à 1 500 tonnes. Comme l'usine n'exploite que des palmeraies naturelles, le FED a financé un autre projet en septembre 1969 avec 600 millions de FCFA pour créer 3 000 ha de plantations industrielles dans la région d'Agou et 300 ha supplémentaires dans la région de Tsévié. Ainsi en plus des quelques 70 000 ha de palmiers naturels qui existent au Togo, quelques variétés se sont ajoutées, dont les principales sont les palmiers Dehli et les palmiers Pobé. Ces deux projets ont permis la récolte de 5 600 tonnes de régimes et une

1) Source: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1981-1985, page 79.

production de 780 tonnes d'huile et de 700 tonnes de palmistes au cours des deux exercices 1969-1970 et 1970-1971.

Le 19 février 1973, le FED a accordé au Togo un autre crédit de 731 000 UC, environ 203 millions de FCFA pour la valorisation des palmeraies naturelles et pour assurer la capacité d'approvisionnement de l'usine d'Alokoégbé qui a été équipée d'un moteur à vapeur, d'un alternateur et d'un groupe électrogène fournis par la société Spilling Werk de Hambourg en 1975 sur financement FED de 21 millions de FCFA. D'autre part, le FED a financé en 1977 avec un crédit de 2 330 000 UC, la construction d'une seconde huilerie de palme à Tafié, près d'Agou pour traiter la production des plantations de la région des plateaux. L'usine est devenue opérationnelle en 1979. Mais comme cette dernière n'est pas très développée, l'huilerie d'Alokoégbé traite les deux tiers de la production de la région des plateaux.

Le FED a mené le même type d'action pour la réalisation du programme cotonnier du troisième plan quinquennal, mais à un moindre niveau. Il a collaboré à l'agrandissement des superficies en hirsutum en finançant un projet de 743 millions de FCFA pour 1972-1973 et 1974-1975 pour le développement de 3 500 ha dans la région maritime, 3 000 ha dans la région de la Kara et 2 000 ha dans la région des savanes.

Le FED intervient aussi dans le développement de l'élevage au Togo. C'est à cet effet qu'il a accordé le 10 mars 1975 au Togo, un prêt d'un montant de 290 millions de FCFA. Ce prêt, destiné à développer l'élevage, couvre un projet dont le coût est évalué à 328 millions de FCFA. Le projet, d'une durée de cinq ans, a pour objectif la mise en place de

350 attelages dans les zones remplissant les meilleures conditions pour le développement de l'élevage. Il vise surtout à améliorer la vie des populations rurales par l'accroissement de leurs revenus monétaires. Pour favoriser l'accroissement de la productivité de l'élevage et de l'agriculture une série d'actions a été entreprise: vulgarisation de la culture attelée, aménagement de l'infrastructure zoo-sanitaire, aménagement de réservoirs d'eau. Le gouvernement togolais a contribué au projet pour un montant de 38 millions de FCFA⁽¹⁾.

3.1.2. Transports et communications.

Les efforts de la CEE dans le domaine des communications ont représenté pour le premier et le second FED 32 et 37% de l'aide financière au Togo. Les crédits sont destinés à la modernisation, à l'amélioration et au bitumage des routes. Ces crédits, dont a bénéficié le réseau routier bitumé du Togo s'élèvent à 29 millions UC dont 5,4 millions UC du premier FED pour les routes Badou-Atakpamé-Kpalimé et Aflao-Hillacondji; 11,9 millions UC du deuxième FED pour les routes Lomé-Tsévié, Lomé-Kpalimé et Tsévié-Atakpamé; 11,7 millions UC du troisième FED pour les routes Atakpamé-Blitta et Lama-Kara-Kanté.

En 1975, le Togo a bénéficié d'un autre prêt de 2,2 millions de dollars du FED pour le bitumage des routes Lama-Kara-Kanté et Tsévié-Atakpamé. Et dans le cadre du quatrième FED, le Togo a obtenu

1) Sources: Marchés tropicaux et méditerranéens, 1^{er} décembre 1978, page 3 247.

un crédit de 22,2 millions UC pour les routes Kanté-Mango et Mango-Cinkassé⁽¹⁾.

Les routes ne sont pas bien bitumées, c'est pourquoi certaines sont en perpétuel bitumage.

D'autre part, le Togo a bénéficié en 1973 d'une aide du troisième FED d'un montant de 1,3 milliard de FCFA équivalant à environ 4 681 000 UC pour le financement des travaux d'extension du port de Lomé⁽²⁾.

3.1.3. Commerce.

C'est avec les pays de la CEE que le Togo fait la plus grande partie de son commerce. Le Togo exporte vers les pays de la CEE les mêmes produits que ceux que nous avons énumérés en haut. Il importe les produits finis. Le tableau suivant donne les statistiques des importations du Togo des pays de la CEE et ses exportations vers ces pays:⁽³⁾

1) Sources: Bulletin de l'Afrique Noire, N° 873 du 23 juin 1976,
page 17 034.

idem, N° 897 du 15 décembre 1976, page 17 434.
West Africa du 25 juin 1971.

2) Source: Marchés tropicaux et méditerranéens, juillet 1973.

3) Source: Bundesstelle für Aussenhandelsinformation, Togo -
Wirtschaftliche Entwicklung 1982, Köln Oktober 1983,
pages 9-10.

Tableau : Importations du Togo de la CEE

et des exportations vers la CEE en millions FCFA.

	1972	1975	1976	1977
Importations de la CEE	14 476	26 304	29 470	44 839
Exportations vers la CEE	10 834	24 175	18 830	28 446
Solde	- 3 642	- 2 129	- 10 640	- 16 393

	1978	1979	1980	1981
Importations de la CEE	54 045	64 989	63 414	75 417
Exportations vers la CEE	31 811	28 951	35 947	32 044
Solde	- 22 234	- 36 038	- 27 467	- 43 373

3.1.4. Autres prestations de la CEE au Togo.

A la suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds Européen de Développement, la Commission des Communautés Européennes a décidé en juillet 1971 l'attribution d'une aide de 500 millions de FCFA pour la construction de 262 puits de 6 650 mètres linéaires.

Une autre aide non remboursable de 65 millions de FCFA (234 000 UC) a été accordée en janvier 1973 en vue de doter les trois subdivisions de l'hydraulique de matériel d'entretien des puits dans le cadre d'un programme d'hydraulique villageoise. C'est dans ce même ordre d'idées que le FED a participé en novembre 1972 au développement de la région Kara en mettant sur pied un projet pilote d'installation dans la vallée de la Kara au sud-ouest de Kanté de 200 familles paysannes originaires des monts kabyè. Avec l'aide de PAM (Programme Alimentaire Mondial) pour l'alimentation des familles installées, le FED a alloué en février 1974 un crédit de 127 millions de FCFA pour l'exécution de l'opération portant sur 83 familles installées à la fin de 1975.

En ce qui concerne l'enseignement, la CEE accorde des bourses d'études et de recherches aux étudiants et chercheurs togolais au Togo et à l'extérieur. Mais deux de ses grandes réalisations dans le domaine de l'enseignement et de la formation au Togo sont la construction du lycée de Tokoin et celle de l'école de sage-femmes du Togo.

Tableau récapitulatif de l'intervention du Fonds Européen de Développement au Togo.

Millions d'Unité de Compte			
Secteurs d'intervention	FED I	FED II	FED III
Industrialisation	—	—	755
Industrialisation agricole alimentaire	—	—	755
Production rurale	672	6 452	3 268
Plantations	672	—	—
Agriculture	—	760	—

Tableau récapitulatif de l'intervention du Fonds Européen
de Développement au Togo (suite).

Millions d'Unité de Compte

Secteurs d'intervention	FED I	FED II	FED III
Elevage	—	283	39
Projets intégrés à dominance agricole	—	2 653	3 036
Divers	—	2 756	193
Transports et Communications	6 659	11 670	16 240
Routes et ponts	4 780	11 611	11 559
Chemin de fer	1 709	39	—
Routes et voies fluviales	170	—	4 681
Divers	—	20	—
Enseignement et formation	5 624	—	1 627
Infrastructure	5 624	—	—
Projets spécifiques de formation professionnelle et envoi d'instituteurs	—	—	273
Bourses	—	—	1 354
Santé	985	—	—
Infrastructure	985	—	—
Hydraulique-Edilité-Habitat	1 470	—	2 159
Hydraulique villageoise	—	—	2 159
Adduction d'eau urbaine	985	—	—
Assainissements urbains	885	—	—
Divers secteurs	405	671	477
TOTAL	15 815	18 793	24 526

Source: TOGO-Dialogue, mensuel du Bénin, N° 2/28 février 1975, page 18.

3.2. Le Groupe de la Banque Mondiale.

Les trois entités du Groupe de la Banque Mondiale, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), l'Association Internationale de Développement (IDA) et la Société Financière Internationale (SFI) apportent un soutien efficace au développement du Togo. Elles sont présentes dans presque tous les secteurs économiques du pays. Les projets du Groupe de la Banque Mondiale au Togo couvrent les secteurs suivants: infrastructures (projets routiers notamment), développement rural (tant pour les cultures de rente que les cultures vivrières), routes de desserte, éducation, alimentation en eau de la ville de Lomé, assistance technique offerte aussi bien au ministère du plan, de la réforme administrative et de l'industrie, au ministère du développement rural qu'au secrétariat d'Etat auprès du ministère des finances chargé du budget et des sociétés d'Etat. Les projets financés par le Groupe de la Banque Mondiale au Togo atteignent près de 200 millions de dollars en 1985. Ce sont ces projets notamment ceux de la BIRD et de l'IDA que nous allons maintenant étudier.

3.2.1. Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.

Le premier projet de la BIRD au Togo remonte à 1969 et concerne un projet routier d'un montant de 4,3 millions de dollars. Et après avoir financé un autre projet d'assistance technique à l'Office Togolais

des Phosphates (OTP) pour la préparation d'un projet d'acides phosphoriques, la Banque a participé aussi en juin 1976 au financement de l'usine de clinkers de la société Ciments d'Afrique de l'Ouest (CIMAO) en accordant 3,5 millions de dollars à chacun des trois Etats membres (Togo, Ghana et Côte d'Ivoire), et 49,5 millions de dollars à la CIMAO.

Les crédits de la BIRD au Togo ont commencé à augmenter à partir de 1979, car avant cette date les crédits n'atteignaient que 16 millions de dollars. En 1978, la BIRD n'a accordé que 7 millions de dollars de crédit au Togo. Ce chiffre est passé à 20 millions de dollars en 1980 pour atteindre 41 millions de dollars en 1983, notamment grâce au premier crédit d'ajustement structurel qui a contribué pour 23 millions de dollars. Les 15 millions de dollars restants des 40 millions de dollars du crédit d'ajustement structurel prévus ont été versés en 1984. Au cours du deuxième semestre de la même année, la BIRD a contribué au financement du projet hydroélectrique de Nangbéto pour un montant de 30 millions de dollars divisés en parts égales entre le Togo et le Bénin⁽¹⁾.

1) Sources: Bulletin de l'Afrique Noire, N° 1 061 du 24 septembre 1980,
page 20 420.

Bulletin de l'Afrique Noire, N° 1 067 du 5 novembre 1980,
page 20 503.

La Nouvelle Marche, N° 1 404 du samedi 16 juin 1984, page 3.

Europe - Outremer, L'économie africaine vue par les banques,
60^{ième} Année, N° 642, juillet 1983, page 8.

Quant à ce qui concerne l'IDA, ses crédits interviennent plus dans les secteurs vitaux de la vie économique du Togo.

3.2.2. Association Internationale de Développement.

L'agriculture et les voies de communication sont les secteurs privilégiés de l'aide financière de l'IDA au Togo.

3.2.2.1. Agriculture.

L'intervention de l'IDA dans l'agriculture togolaise concerne plus les cultures d'exportation, le coton, le café et le cacao que les cultures vivrières.

3.2.2.1.1. Coton.

L'IDA, grâce à ses crédits, veut se consacrer au développement des zones cotonnières togolaises. Le premier crédit d'un montant de 12 millions de dollars a été accordé en 1976. Un second prêt de 14 millions de dollars a suivi en septembre 1977. Tous ces crédits doivent permettre à la Société Togolaise de Coton (SOTOCO), créée en mars 1974, d'assurer la progression de la production du coton togolais. Les conditions climatiques font varier la production d'une année sur année.

La principale région productrice du coton est la région des Plateaux avant la région Centrale et la région des Savanes. Les deux variétés du coton cultivées au Togo sont l'Allen et le Mono. Les superficies cotonnières sont semées en hirsutum et ont progressé à nouveau à partir de 1979 pour dépasser les pronostics du troisième plan quin-

quennal. Par contre, la production de coton-graine n'a pas atteint les prévisions de 34 900 tonnes. Elle n'a pas atteint non plus les 40 000 tonnes prévues à la fin du quatrième plan quinquennal⁽¹⁾.

Le coton est égrené dans trois usines (deux à Atakpamé et une à Notsé). La production de fibre est aussi inconstante que la production du coton-graine. La grande partie est exportée, une infirme partie était travaillée par l'usine textile de Dadjia.

3.2.2.1.2. Café et cacao.

Le café et le cacao togolais souffrent et à la fois du vieillissement des plantations et des conditions climatiques. Pour réaliser les programmes de plantation et de rénovation des caféières et des cacaoyères entrepris à partir du deuxième plan quinquennal fut créée en septembre 1971 la Société Nationale pour la Rénovation et le Développement de la Cacaoyère et de la Caféière Togolaises (SRCC). La société a pour *"rôle d'assister les petits exploitants afin que ceux-ci améliorent leurs plantations de café et de cacao et les agrandissent"*⁽²⁾. Ainsi la SRCC a mis sur pied un programme de rénovation et de développement

1) Sources: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1976-1980, page 174.

République Togolaise, Plan de développement économique et social 1981-1985, page 87.

2) République Togolaise, Plan de développement économique et social 1976-1980, page 235.

du café et du cacao togolais. N'oublions pas que le café et le cacao représentent le second produit d'exportation du Togo après les phosphates.

Le premier objectif du programme de la SRCC est la lutte anti-capside et la lutte contre le swollen-shoot (maladie à virus) qui représente le problème le plus important du déclin de la production du café et du cacao togolais. Le second objectif est la régénération des vieilles plantations et la plantation de matériel hybride sélectionné pour le cacao. Quant au café, on a procédé à de nouvelles plantations visant à remplacer l'ancien *niaouli* par du *robusta* sélectionné. A cela s'ajoute l'aménagement à Zozokondji de 16 ha de champs semenciers pour le cacao et de 2 ha de champs grainiers pour le café.

Toutes ces actions de développement du café et du cacao doivent permettre d'étendre progressivement les superficies caféières et cacoyères du Togo.

Le tableau suivant indique le calendrier des plantations du programme⁽¹⁾.

1) Sources: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1976-1980, page 236.
Bulletin de l'Afrique Noire, N° 875 du 7 juillet 1976,
page 17 066.

Tableau : Calendrier des Plantations en hectares.

Rubriques	TOTAL	1976	1977	1978	1979	1980
Cacaoyères	6 900	200	700	1 500	2 000	2 500
Programme initial...	4 400	200	700	1 500	2 000	—
Programme complé- mentaire.....	2 500	—	—	—	—	2 500
Caféières	6 000	300	700	1 200	1 800	2 000
Programme initial...	4 000	300	700	900	1 000	1 100
Programme complé- mentaire.....	2 000	—	—	300	800	900

L'échéancier des investissements, des frais de personnel et de fonctionnement fait l'objet des deux tableaux qui suivent. Il enregistre les charges relatives au programme initial et au programme complé-
re⁽¹⁾.

1) Source: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1976-1980, pages 236-237.

Tableau 1 : Echancier des investissements (en 1 000 FCFA)

Rubriques	Montant Global	1976	1977	1978	1979	1980
Bâtiments et équipement....	70 700	63 900	1 700	1 700	1 700	1 700
Plantations.....	856 000	56 600	122 200	199 600	274 100	203 900
dont: à la charge de l'Etat..	110 800	8 000	12 700	19 800	36 000	34 300
à la charge des paysans..	745 600	48 600	109 500	179 800	238 100	169 600
Pistes rurales.....	281 500	111 600	49 300	40 200	40 200	40 200
Véhicules.....	66 100	12 100	9 900	7 100	26 200	10 800
Total.....	1 274 700	244 200	183 100	248 200	342 200	256 600
dont: à la charge de l'Etat...	529 100	195 600	73 600	68 800	104 100	87 000
à la charge des paysans..	745 600	48 600	109 500	179 800	238 100	169 600

Tableau 2 : Echancier des frais de personnel et des autres dépenses de fonctionnement (en 1 000 FCFA).

Rubriques	Montant Global	1976	1977	1978	1979	1980
Personnel.....	548 600	104 500	110 600	116 200	113 000	104 300
dont: Personnel national.....	403 200	66 000	72 100	84 300	90 800	90 000
Personnel expatrié.....	145 800	38 500	38 500	31 900	22 600	14 300
Autres frais de fonctionnement.	273 500	40 700	49 400	54 500	60 400	68 500
Total.....	1 371 100	249 700	270 600	286 900	286 800	277 100

Pour la période quinquennale, les investissements se chiffrent globalement à 1 274,7 millions de FCFA dont 58% à la charge des paysans. Cette partie fait l'objet d'un prêt de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA). Les frais de personnel se montent à 549 millions dont 26% pour le personnel expatrié, les autres charges de fonctionnement n'atteignent que 273,5 millions de FCFA. Le financement du projet est assuré par l'IDA qui a accordé en juillet 1974 un prêt de 6 millions de dollars environ 1 500 millions de FCFA, par le FAC pour 425 millions de FCFA et le gouvernement togolais pour 700 millions de FCFA. Le coût total du programme initial s'élève donc à 2 625 millions de FCFA⁽¹⁾.

Malgré toutes ces actions, les superficies de plantations prévues n'ont pas été atteintes, c'est pourquoi le plan de développement économique et social 1981-1985 a prévu la plantation d'environ 7 500 hectares de café et 4 000 hectares de cacao. IDA a encore participé au financement de ce programme avec 14 millions de dollars en juin 1979 pour la période 1980-1981 à 1984-1985⁽²⁾.

3.2.2.2. Voies de communication.

Pour l'entretien et l'étude de nouvelles routes, le Togo a

1) Source: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1976-1980, page 237.

2) Source: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1981-1985, page 78.

obtenu de l'IDA en 1968 un crédit de 2 700 000 dollars. En 1973, l'IDA a accordé de nouveau au Togo un crédit de 8 700 000 dollars pour une durée de 50 ans, comprenant un différé d'amortissement de dix ans pour la reconstruction et l'entretien de son réseau routier. Ce crédit ne porte pas intérêt, mais est assorti d'une commission de 0,75% par an pour couvrir les frais administratifs de l'organisme prêteur. Le projet soumis à l'IDA comprend la remise en état d'un tronçon routier de 80 km reliant Blitta à Sokodé, l'amélioration d'un tronçon routier de 75 km reliant Sokodé à Kambolé par Tchamba, la construction de 52 km de route en latérite à deux voies entre Agou et Notsé, la reconstruction de sept ponts entre Tchamba et Kambolé. *"Ce projet comprend aussi l'extension d'un programme d'entretien déjà en cours de réalisation, l'étude de quelque 2 000 km de routes non macadamisées, l'étude de justification et les études techniques détaillées de la reconstruction d'un tronçon de 42 km entre Tabligbo et Aného et l'assistance technique à fournir au Service des Transports Routiers pour lui permettre d'exécuter ce projet"*⁽¹⁾.

Le Togo a bénéficié d'un autre crédit de 10 millions de dollars en 1977 pour la construction de la route Notsé-Tohoun à la frontière béninoise (60 km) et d'un quatrième en mai 1978 de 5,8 millions de dollars pour un programme quadriennal de 1 000 km de routes de desserte⁽²⁾.

1) Marchés tropicaux et méditerranéens, 7 décembre 1973.

2) Sources: Bulletin de l'Afrique Noire, N° 873 du 23 juin 1976,
page 17 034.

N° 1 040 du 12 mars 1980,
page 20 078.

D'autre part, les prêts de l'IDA concernent aussi l'assistance technique en planification (2 200 000 dollars en juin 1979) et l'éducation pour la formation des instituteurs (11 000 000 de dollars en mai 1980)⁽¹⁾.

L'IDA a participé également au financement du programme intégré de développement de la Région Maritime de juillet 1976 à juin 1981 avec un crédit de 5,5 millions de dollars⁽²⁾.

1) Source: Bulletin de l'Afrique Noire, N° 1 061 du 24 septembre 1980.

2) Source: Bulletin de l'Afrique Noire, N° 1 040 du 12 mars 1980,

Troisième Partie : Ampleur Des Relations Culturelles.

Contrairement à la France et à l'Angleterre, qui grâce à leur passé colonial ont introduit leurs langues dans leurs anciennes colonies, la République Fédérale d'Allemagne, quant à elle, est obligée de passer par le canal de la coopération culturelle pour étendre sa langue et par là sa culture. L'Allemagne de l'Ouest dans ses relations culturelles avec l'extérieur surtout avec les pays africains met un accent particulier sur le développement de l'apprentissage de la langue allemande, car la langue est un instrument privilégié pour la divulgation d'une culture et d'une pensée.

Entre le Togo et la RFA, il existe d'étroites relations culturelles qui englobent plusieurs types d'activités qui vont de la projection de films à la coopération dans le domaine scientifique en passant par l'exposition sur l'art et le sport. Les supports les plus importants de la coopération culturelle entre les deux pays sont entre autres les associations traditionnelles germano-togolaises, c'est-à-dire les Eglises, les Fondations politiques, l'Institut-Goethe de Lomé, l'association bavaro-togolaise. Il existe aussi d'autre part le jumelage entre les villes de Duisburg et de Lomé.

Dans ce chapitre nous allons insister sur l'éducation qui occupe une place non négligeable dans les relations germano-togolaises, puis montrer le rôle primordial que jouent les deux grandes Eglises allemandes (catholique et évangélique), le DED et les Fondations politiques. Nous insisterons aussi sur le tourisme qui est devenu une "*exportation invisible*" de la culture allemande. Nous évoquerons également l'apport de la technique médicale allemande dans l'amélioration de la santé au Togo. Nous nous intéresserons enfin aux relations sportives entre les deux pays, même si elles n'influent pas directement sur le développement sportif du Togo.

1. Primauté de l'éducation.

L'aide pour l'enseignement de la langue allemande au Togo se traduit concrètement par la construction de bâtiments, l'équipement, l'envoi de personnel enseignant et l'augmentation du nombre de bourses au profit des étudiants et des stagiaires togolais.

1.1. Enseignement de la langue allemande au Togo.

Pour faire pièce à la langue française qui a été répandue dès le départ des Allemands du Togo en 1914, ces derniers vont dès l'indépendance intensifier l'étude de leur langue dans les programmes scolaires par l'intermédiaire des écoles allemandes qui foisonnent un peu partout dans le pays, des lycées et de l'université.

1.1.1. Les écoles allemandes.

Bien que l'allemand soit déjà enseigné dans les lycées de Lomé et de Sokodé, aux collèges Saint Joseph et Protestant au cours de la période mandataire française, les nostalgiques du protectorat allemand ont profité de l'indépendance du pays pour tenter de revivre d'une certaine manière cette glorieuse époque en fondant des écoles allemandes. Le but de ces dernières était d'abord d'enseigner la langue allemande si chère à certains Togolais et ensuite d'intensifier le contact avec

l'Allemagne. Les élèves fréquentant ces écoles espéraient obtenir de l'Allemagne des bourses d'études pour parfaire leur formation en RFA considérée à cette époque au Togo comme le "paradis perdu". Certains ont pu réaliser leurs rêves, mais d'autres et surtout la majorité n'ont même pas terminé leur formation au Togo.

De toutes ces écoles allemandes construites un peu partout dans le pays, seules l'école allemande de Lomé et l'école allemande Nachtigal de Kpalimé ont donné une formation de qualité à leurs élèves. La formation était sanctionnée par différents certificats dont les noms rappelaient les diplômes allemands, mais qui ne sont pas reconnus par la RFA. Tout l'enseignement est concentré sur l'étude de la langue allemande et des réalités, surtout économiques, de l'Allemagne de l'Ouest. Les cours sont donnés par des autochtones à qui appartiennent le plus souvent ces mêmes écoles. Au cours de nos recherches nous avons remarqué que le niveau de l'enseignement était plus élevé que celui des élèves dans les écoles secondaires aujourd'hui. Le seul problème était que ces écoles ne préparaient pas les élèves à trouver des débouchés sur le marché togolais une fois leur formation terminée. Et ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller parachever leur formation en Allemagne pour revenir travailler dans les firmes allemandes, ne pouvaient constater que leur formation n'avait fait d'eux que des chômeurs. Ainsi les écoles allemandes ont perdu leur crédit dans la population. Elles sont vouées à la disparition avec l'installation de l'Institut-Goethe au Togo qui s'occupe de la culture allemande au Togo comme nous le verrons plus bas, et avec l'introduction de la langue allemande dans les écoles secondaires et à l'université, devenues des lieux privilégiés pour l'étude de la langue allemande au Togo.

1.1.2. Les écoles secondaires.

Comme le système scolaire togolais est calqué sur le système scolaire français (c'est le cas dans toutes les anciennes colonies françaises), ses programmes sont identiques aux programmes français. C'est pourquoi l'allemand peut être choisi dans les établissements secondaires comme première, deuxième ou troisième langue étrangère, le français étant considéré comme langue maternelle. Mais peu d'élèves choisissent l'allemand comme première langue en entrant en sixième à cause de la prédominance de l'anglais; d'une part les élèves considèrent l'allemand comme une langue plus difficile que l'anglais et d'autre part très peu d'établissements offrent la possibilité du choix de l'allemand en première langue. C'est la raison pour laquelle la langue de Goethe ne rencontre de l'intérêt qu'à partir de la classe de quatrième et parfois de seconde.

Les manuels utilisés sont des manuels français également. Mais celui utilisé le plus souvent de la quatrième à la terminale est "L'Allemand Facile" seconde langue de J. Chassard et G. Weil. Il existe aussi une autre version pour la première langue. Au départ, jusque vers les années 70, l'enseignement est dispensé par des enseignants pour la plupart français épaulés par quelques Togolais et coopérants allemands. Mais avec l'arrivée d'une pléthore de germanistes togolais formés à l'Ecole normale d'Atakpamé pour les classes de quatrième et troisième, ainsi que l'ouverture du département d'allemand de l'université du Bénin, l'enseignement de la langue allemande est maintenant plus demandé sur toute l'étendue du territoire et fait l'objet d'une attention particulière, car les enseignants sont assistés tout au long de l'année scolaire par

deux conseillers pédagogiques allemands qui organisent aussi souvent des séminaires à leur intention.

Les manuels étant français, il va de soi que leur contenu ne reflète que des images européennes et surtout l'image de l'Allemagne vue par les Français. Dès la première année de ses cours d'allemand, l'élève est confronté au mode de vie et aux biens de consommation européens. Pour y remédier il a été conçu en 1975 à Abidjan un manuel "*Yao lernt Deutsch*" I, II, III pour les établissements secondaires de l'Afrique de l'Ouest francophone. La conception du manuel a été soutenue et financée par l'Allemagne qui ne voulait plus de cette image de l'Allemagne vue par les Français répandue en Afrique. C'était une tentative d'insérer l'enseignement de la langue allemande dans le milieu africain et de l'adapter aux pratiques courantes de l'élève. L'accueil réservé par les enseignants et les élèves à ce nouveau manuel n'a pas été enthousiaste comme l'espéraient ses auteurs⁽¹⁾.

Il n'est ni intéressant ni motivant d'enseigner une langue étrangère à quelqu'un en le confrontant à ce qu'il connaît déjà. L'avantage cependant de "*Yao lernt Deutsch*" sur "*L'Allemand Facile*" est qu'il est basé sur la méthode audio-visuelle qui donne à l'élève la possibilité de s'exprimer plus vite dans la langue allemande; il ne s'agit pas d'un

1) Source: Gerighausen, Josef et Seel, Peter, *Der fremde Lerner und die fremde Sprache – Überlegungen zur Entwicklung regionalspezifischer Lehr- und Lernmaterilien für Länder der "Dritten Welt"*, *Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache* 10, 1984, pages 143-146.

apprentissage passif de la langue basé sur la grammaire comme le propose "L'Allemand Facile". Cela a été un échec au Togo, bien que les livres soient payés par la RFA et distribués gratuitement aux élèves. Ainsi il s'est avéré nécessaire de revenir aux anciens programmes pour la classe de terminale, alors que la méthode audio-visuelle est encore utilisée surtout en seconde et en première. Mais de toute façon, la langue allemande suscite aujourd'hui au Togo un intérêt particulier, ce qui explique le nombre croissant d'étudiants qui la choisissent à l'université du Bénin.

1.1.3. Université du Bénin.

Avant la fondation de l'université togolaise, les candidats à l'étude de la langue germanique poursuivaient leurs études en France ou à l'université d'Abidjan ou de Dakar. Le renvoi des étudiants africains de l'université d'Abidjan après une grève générale de l'université (grève de soutien au peuple frère de Guinée envahie le 22 novembre 1970 par les militaires portugais) a provoqué l'indignation générale dans leurs pays d'origine. Il a été nécessaire de créer le département d'allemand à l'université du Bénin pour permettre aux étudiants en germanistique de terminer leur année scolaire. Mais ce département a fonctionné au début avec un nombre restreint d'étudiants. Et ce n'est qu'à partir de 1974 qu'un grand nombre d'étudiants ont commencé à s'intéresser à l'allemand, car ceux qui réussissaient leur DUEL II en juin pouvaient préparer leur licence à l'université de Sarrebruck en RFA avec une bourse du DAAD selon un contrat conclu entre les deux universités. Ceux qui réussissaient à la seconde session en septembre pouvaient poursuivre

leurs études en France. C'est ainsi que beaucoup d'étudiants togolais ont pu bénéficier de cette bourse du DAAD jusqu'en 1977. A partir de 1978, il a été décidé de créer l'année de licence d'allemand à l'université du Bénin, parce que le nombre des étudiants en allemand était suffisant pour ouvrir une section de licence avec des stages linguistiques d'été en Allemagne. Pour ne pas décourager les étudiants, le DAAD a promis des bourses de maîtrise à l'université de Sarrebruck aux meilleurs. Mais le nombre s'est réduit d'année en année et en 1985 un seul étudiant est parti à Sarrebruck. Malgré toutes ces restrictions, le département ne manque pas de candidats.

D'autre part, l'Allemagne met régulièrement des lecteurs à la disposition du département. Ce dernier bénéficie également de l'aide allemande pour le développement de sa bibliothèque qui est l'une des plus fournies de l'université. Quant à l'enseignement, son contenu est celui des universités françaises. Les cours vont de la traduction à la linguistique en passant par la littérature classique et moderne et la civilisation.

Après l'université de Sarrebruck, le président de l'université libre de Berlin et le recteur de l'université du Bénin ont signé le 2 décembre 1976 un contrat d'échange de professeurs entre les deux universités⁽¹⁾.

A part ces établissements que nous venons de mentionner,

1) Source: Handbuch der Entwicklungshilfe, Partnerschaften zwischen Hochschulen in der BRD und in Togo, I Togo 42 15, pages 1-2.

d'autres instituts s'intéressent également au développement de la culture allemande au Togo.

1.2. Intervention de certains instituts allemands dans la
propagation de la langue et la pensée allemandes au Togo.

1.2.1. Institut-Goethe.

Le premier institut culturel allemand au Togo après l'indépendance de ce dernier a vu le jour en 1961 et relevait du domaine de l'ambassade allemande à Lomé. Il essayait de développer la culture allemande et de faire connaître l'Allemagne Fédérale au peuple togolais.

La relève a été prise par l'Institut-Goethe en 1963, date de sa fondation à Lomé. La première direction a été confiée au Dr. Hermann Hitz. Il reste à ce poste jusqu'en 1964. Quatre autres directeurs lui succédèrent jusqu'en 1985. Il s'agit du Dr. Klaus Stolz (1964-1969), du Dr. Peter Kuhn (1969-1975), du Dr. Hans Sallmann (1976-1980) et du Dr. Horst Hein (1980-1985). La durée du séjour des directeurs au Togo n'est pas déterminée à l'avance. Le directeur est aidé dans sa fonction par sept employés togolais, par deux honoraires qui sont chargés des cours d'allemand à l'institut et par une Allemande à mi-temps et qui s'occupe surtout de la bibliothèque.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'Institut-Goethe est un instrument de propagation de la culture et de la langue allemandes à l'étranger. Le Togo ne fait pas exception. C'est pourquoi ses activités au Togo ne sont que culturelles. A Lomé l'institut organise des soirées

musicales, des spectacles, des conférences, des séminaires, des expositions et des séances hebdomadaires de films allemands. Il donne des cours d'allemand et accueille sept cent élèves environ par an. Les élèves sont répartis selon leur connaissance de la langue allemande en "Stufe" I, II, "Mittelstufe" I, II. En dehors de toutes ces activités, l'Institut-Goethe de Lomé tient à la disposition du public une bibliothèque très fournie en ouvrages africains, allemands et français. On y compte environ 5 020 ouvrages dont 38 % en français écrits sur l'Allemagne par ceux qui parlent l'allemand. La bibliothèque accueille 870 lecteurs par an. En 1985 les prêts ont été estimés à 7 500. Peuvent être empruntés aussi des disques et des cassettes de musique et de cours d'allemand, des films (environ 150) sur le sport, l'agriculture, la technique, la médecine, et naturellement sur les réalités sociales allemandes. Malheureusement les films et les journaux surtout "Skala" sur l'Allemagne ne reflètent pas le vrai visage de la RFA et ne montrent que les aspects brillants de l'Allemagne de l'Ouest. C'est pour cette raison que le choc est très violent pour les Togolais habitués à être nourris de ce type d'informations, lorsqu'ils prennent contact pour la première fois avec la RFA et qu'ils vivent eux-mêmes les vraies réalités allemandes.

L'institut est également doté d'une photothèque.

D'autre part, l'Institut-Goethe organise le recyclage des professeurs d'allemand au Togo. Par ailleurs, à partir de 1984 l'Institut-Goethe a élargi son champ d'action en s'intéressant au département de philosophie de l'université du Bénin. Il a fait commander des livres importants de philosophie, de théologie et de psychologie sur proposition des professeurs et étudiants en philosophie. Il se charge aussi de l'échange entre les professeurs et les étudiants du département de phi-

losophie de l'université du Bénin et ceux des universités allemandes. L'échange dure six mois avec huit semaines de cours d'allemand à l'Institut-Goethe en Allemagne et un séjour dans une famille allemande. Les trois premiers étudiants togolais bénéficiaires de cet échange sont partis pour l'Allemagne de l'Ouest en 1984⁽¹⁾.

Quant au Deutscher Akademischer Austauschdienst qui fait l'objet de notre prochain paragraphe, il s'occupe plus de l'octroi des bourses d'études aux étudiants togolais.

1.2.2. Deutscher Akademischer Austauschdienst.

Le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) joue depuis l'indépendance du Togo un rôle capital dans la formation des étudiants togolais notamment dans la formation des futurs enseignants d'allemand en leur octroyant des bourses d'études en RFA, au Togo et dans d'autres pays africains.

Les premiers bénéficiaires des bourses du DAAD furent les étudiants de la section d'allemand de l'Ecole normale d'Atakpamé. La formation largement financée par l'Allemagne durait deux ans avec un séjour d'études en été en Allemagne. Ils étaient formés pour l'enseignement de l'allemand dans les classes de quatrième et de troisième. Mais la section a été fermée à l'issue de la réforme scolaire de 1975 qui ne

1) Source: Toutes les informations concernant l'Institut-Goethe nous ont été fournies par le Dr. Horst Hein, directeur de l'Institut-Goethe de Lomé de 1980 à 1985.

prévoyait l'enseignement de l'allemand qu'à partir de la classe de seconde.

Quant aux étudiants togolais poursuivant leurs études dans les universités, ils ont au début bénéficié des bourses du DAAD dans le programme d'allemand africain financé par l'Allemagne pour la formation des germanistes à l'université d'Abidjan. La première année d'études était prolongée par trois mois de séjour en été en Allemagne dans les Instituts-Goethe et dans les familles allemandes. Le but poursuivi était de familiariser le germaniste togolais à la langue et aux milieux allemands. Après le renvoi des étudiants africains d'Abidjan (renvoi dont nous avons parlé lorsque nous avons traité le chapitre sur l'université du Bénin), les étudiants togolais faisaient les deux premières années à l'université du Bénin et la troisième en France. Pour remédier à cette situation et donner aux germanistes togolais la formation voulue par l'Allemagne, le DAAD a conçu un programme à l'université de la Sarre pour eux. Après les deux années de germanistique à l'université du Bénin, les étudiants avaient la possibilité de préparer la licence à l'université de Sarrebruck avec des bourses du DAAD. L'accord a été signé en 1974, et les quatre premiers étudiants togolais bénéficiaires de ces bourses ont entamé leur troisième année de licence à l'université de Sarrebruck en septembre 1974. Selon l'accord (qui jusqu'aujourd'hui est introuvable auprès des autorités de l'université du Bénin, de Sarrebruck et du DAAD), les étudiants togolais doivent préparer la licence à Sarrebruck et peuvent entamer une année de maîtrise à Sarrebruck et achever le travail de recherches à l'université du Bénin. Mais ce n'est qu'après la réussite de la licence, que le DAAD décide d'octroyer une bourse de maîtrise aux étudiants. Aussi la durée du séjour initialement prévue par l'accord est d'une année. Plusieurs étudiants togolais ont dû rentrer au

Togo, sans maîtriser parfaitement la langue allemande (ce pour quoi ils étaient venus à Sarrebruck), car la préparation de la licence ne leur a pas permis de se former personnellement. Les conditions très floues de l'accord ont posé beaucoup de problèmes aux premiers étudiants togolais à Sarrebruck, car les clauses de l'accord n'émanent que de deux hommes (un professeur allemand à l'université de Sarrebruck et un professeur togolais à l'université du Bénin) qui n'ont visé que leurs intérêts personnels. Les deux universités et le DAAD ne se réfèrent qu'à ces deux professeurs pour imposer les règlements et les programmes aux étudiants. C'est grâce aux protestations des premiers étudiants que les suivants ont profité de meilleures conditions de séjour à Sarrebruck.

Le programme de licence fut arrêté en 1978. Et certains étudiants togolais qui ont réussi leur licence à l'université du Bénin ont obtenu des bourses de maîtrise pour l'université de Sarrebruck. D'octobre 1979 à la fin de nos recherches, 12 licenciés ont bénéficié de ces bourses.

Jusqu'au 27 avril 1985, quarante Togolais ont pu étudier avec des bourses du DAAD dans le cadre du programme de germanistique de Sarrebruck.

Bien avant le programme de Sarrebruck, le DAAD a accordé de bourses d'études aux ressortissants togolais pour étudier en RFA. Bien que le programme de germanistique de Sarrebruck ne soit plus à la mode, le DAAD octroie de bourses d'études dans d'autres disciplines⁽¹⁾.

1) Sources: DAAD - Jahresbericht 1969-1984, Bonn.

DAAD - Jahresbericht / Tätigkeitsbericht 1985, Bonn.

1.2.3. La Carl Duisberg Gesellschaft.

Quant à la Société Carl Duisberg, elle s'intéresse plus au recyclage d'employés togolais. C'est pour cette raison qu'elle accorde davantage de bourses de stage et de perfectionnement que de bourses d'études. Elle octroie aussi quelques bourses d'études mais la plupart des bénéficiaires n'étudient que dans les "Fachhochschulen".

2. Les activités des Eglises.

Nous pouvons diviser les activités des deux grandes Eglises allemandes (catholique et évangélique) au Togo en deux groupes: d'abord les activités des grands organismes centraux que nous avons mentionnés dans la partie des "Fondements et structures", puis celles des différents diocèses, paroisses et communautés. Nous allons mettre l'accent sur ces dernières car les organismes centraux des deux Eglises n'ont pas voulu mettre leurs archives et leurs informations à notre disposition malgré les interventions de certaines autorités religieuses togolaises. Ils ont justifié ce refus en invoquant une question de confiance et ont conclu que leurs documents ne sont jamais remis à une tierce personne. Nous nous demandons ce que les Eglises catholique et évangélique allemandes ont à cacher au monde lorsqu'il faut faire un bilan de l'aide qu'elles apportent aux chrétiens du Tiers-Monde. Peut-être le canal que cette aide emprunte et sa distribution ne sont pas conformes aux enseignements de Jésus-Christ ou bien elles veulent mettre tout simplement en pratique les Paroles du Christ: *"Gardez-vous d'afficher votre justice devant les hommes, pour vous faire remarquer d'eux; ce serait perdre toute récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. Quand donc tu fais l'aumône, ne va pas le claironner devant toi; ainsi font les hypocrites, dans les synagogues et les rues, afin d'être honorés des hommes; en vérité je vous le dis, ils ont déjà leur récompense. Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône soit secrète; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra"*⁽¹⁾.

1) Evangile selon Saint Matthieu 6/1-4, La "Bible de Jérusalem", Paris 1961

Malgré tout cela, nous avons pu au cours de nos recherches trouver quelques documents. Ainsi nous évoquerons dans un premier temps les activités de l'Eglise catholique et dans un second celles de l'Eglise évangélique.

2.1. L'Eglise catholique.

2.1.1. Les organismes centraux.

Misereor, Missio et le Caritasverband sont les importants organismes de soutien de l'aide que l'Eglise catholique allemande apporte à sa soeur togolaise dans son oeuvre d'évangélisation. Ils interviennent aussi dans ses activités sociales. C'est à cet effet que Misereor a accordé le 2 février 1983 une aide de 50 000 DM à l'Eglise togolaise pour venir au secours des expulsés du Nigeria⁽¹⁾. Quant à Missio, il a financé les projets suivants:

- élevage de moutons et l'achat d'un verger pour le centre liturgique de Kara avec une aide de 3 729,43 DM;⁽²⁾
- participation à l'achat d'une Renault 12 Break pour la paroisse Saint Raphaël de Kpélé-Adéta avec une somme de 3 700 DM;⁽³⁾
- participation financière à l'achat d'une voiture pour l'aposto-

1) Source: Misereor Projekttyp: Selbsthilfe und Dienste, PP-Nr. 119-000/022.

2) Source: Missio, Projektnummer 156. 004-84/004.

3) Source: Missio, Projektnummer 156. 003-83/011.

lat de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Gapé avec une somme de 7 500 DM;⁽¹⁾

- achèvement du juvenat des soeurs "Notre Dame de l'Eglise" de l'archidiocèse de Lomé avec une participation de 45 000 DM;⁽²⁾

- construction d'un nouvel établissement de la congrégation "Missionnaires de l'Immaculée Conception" avec une somme de 40 000 DM⁽³⁾.

Comme nous l'avons dit plus haut, le Groupement de travail pour l'aide au développement (AGEH) est un service de coopérants, c'est pourquoi il n'accorde pas d'aide financière directe. Mais il organise chaque année dans différents pays des séminaires à l'intention de tous les coopérants allemands de l'AGEH en service en Afrique occidentale. C'est ainsi qu'il a organisé le 23 septembre 1978, son premier séminaire sur le sol togolais sur le thème "Le développement rural intégré". Patronné par l'Eglise catholique du Togo, le séminaire a duré dix jours et a permis aux coopérants de réfléchir ensemble sur certains problèmes fondamentaux. Dans son discours d'ouverture, Mgr Bakpessi, évêque de Sokodé a souligné l'objectif majeur du séminaire qui "*permettra de réfléchir sur des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur action de développement, d'échanger leurs expériences respectives et de recevoir de nouvelles suggestions... . Aider le paysan à être l'artisan de son propre développement*"⁽⁴⁾.

1) Source: Missio, Projektnummer 156. 003-84/003.

2) Source: Missio, Projektnummer 156. 003-83/006.

3) Source: Missio, Projektnummer 156. 003-83/005.

4) Togo-Presse du 25 septembre 1978.

2.1.2. Les diocèses et paroisses.

Après l'indépendance du Togo, plusieurs diocèses allemands ont voulu suivre les traces des premiers missionnaires catholiques allemands de la Société du Verbe Divin expulsés du Togo après la Première Guerre Mondiale⁽¹⁾. C'est pour cette raison que les communautés de certains diocèses allemands ont pris l'initiative d'aider l'Eglise Togolaise. C'est le cas notamment du diocèse de Munich dont les différentes paroisses ont au fil des années apporté une aide à plusieurs paroisses et prêtres togolais. Pour la petite histoire, sachez que c'est en souvenir des Missionnaires Catholiques Allemands, qui ont évangélisé le Togo de 1892 à 1918, que le premier archevêque de Lomé, Mgr Dosseh, a demandé au cardinal Döpfner, archevêque de Munich, de le sacrer le 10 juin 1962.

Mais ces dernières années, c'est le diocèse de Spire dans le Palatinat qui s'est montré le plus actif au Togo. Ses activités dans le domaine religieux et social au Togo sont de nos jours légion. Il a mis à partir de 1968 des prêtres à la disposition du diocèse de Lomé. Les paroisses de Geinsheim et de Frakenthal ont financé la construction des églises d'Abobo et d'Agbélouvé. D'autre part, les activités des groupes de travail de Yockgrim méritent une attention particulière. Chaque groupe s'occupe d'une action au Togo. Leur domaine d'intervention au Togo va de l'agriculture à la construction des classes d'école et des dispensaires.

1) Source: Müller, Karl, Geschichte der katholischen Kirche in Togo, St. Augustin 1958.

2.2. L'Eglise évangélique.

Nous nous concentrerons sur quelques activités des deux organisations: Brot für die Welt et de la Norddeutsche Mission Gesellschaft au Togo.

2.2.1. Brot für die Welt.

La dernière oeuvre la plus importante du Brot für die Welt au Togo fut l'aide apportée au Comité National pour le Développement des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit (CONAUDEC).

Le CONAUDEC est une association de personnes qui s'intéressent aux problèmes agricoles et aux coopératives. Il a été fondé en 1969 et reconnu par l'Etat le 7 août de la même année. Le comité directeur est composé du directeur du "Catholic Relief Service" au Togo, du directeur du centre évangélique agricole de Kougnohou et de deux représentants du ministère de l'agriculture. Le but du projet est d'amener la population des villages et des villes à investir leurs épargnes dans l'agriculture. Le CONAUDEC doit ainsi introduire des changements dans les campagnes en créant des coopératives et en permettant leur accès aux crédits pour que les coopératives puissent se suffire à elles-mêmes. Pour remplir sa tâche, le comité national mène un programme d'action dans les villes et les villages. Il tient des séminaires, des colloques et des cercles d'études. C'est pourquoi le CONAUDEC a formé des promoteurs qui organisent et contrôlent les caisses locales et forment d'au-

tres coopératives. Ces dernières au nombre de 13 à la fin de 1974 avec 212 membres ont vu leur nombre passer à 85 en 1984 avec 2 985 membres. Le CONAUDEC a placé dans chaque région du Togo un promoteur.

L'aide de 26 millions de FCFA accordée par Brot für die Welt au CONAUDEC sert à couvrir les frais du personnel de huit membres, de l'administration et des séminaires⁽¹⁾.

A part ce projet national, Brot für die Welt a subventionné, avec 7 millions de FCFA dans le cadre de ses petits projets et par l'intermédiaire de l'Eglise évangélique du Togo, la construction de deux puits et l'installation de deux pompes à eau dans les villages de Lilikopé et Kolo⁽²⁾. D'autre part, Brot für die Welt finance d'autres projets au Togo par le truchement de la Norddeutsche Mission Gesellschaft⁽³⁾. Cette dernière joue plus un rôle d'intermédiaire entre les pays sous-développés et les institutions de l'aide au développement de l'Eglise évangélique allemande.

2.2.2. La Norddeutsche Mission Gesellschaft.

L'une des plus grandes oeuvres évangéliques dans le domaine

1) Source: Brot für die Welt, Projekt-Nr. 3 014.

2) Source: Brot für die Welt, Projekt-Nr. 8 271.

3) Sources: Viering, Erich, Togo singt ein neues Lied,
Erlangen 1969.

Archives de la Norddeutsche Mission.

social est la construction de l'hôpital moderne Bethesda d'Agou-Nyongbo. L'hôpital a été financé par Brot für die Welt et par la Norddeutsche Mission Gesellschaft (NDMG). Il fonctionne grâce à la subvention de l'Eglise évangélique du Togo. Cette subvention s'élève à 200 000 DM par an qui proviennent des 850 000 DM que la NDMG met chaque année à la disposition de l'Eglise évangélique du Togo. De ces 200 000 DM, 50 000 DM proviennent des dons et 150 000 DM du Fonds-Agou. Ce fonds est financé par la NDMG et le Kirchlicher Entwicklungsdienst⁽¹⁾.

Par ailleurs, l'Eglise évangélique allemande a par l'intermédiaire de la NDMG réalisé plusieurs projets au Togo comme le centre d'animation rurale de Danyi, le centre social et d'évangélisation de Notsié et toute une série de petits projets. Quant au Dienste in Übersee, il envoie des coopérants enseignants aux collèges Protestants du Togo.

1) Source: Archives de la Norddeutsche Mission.

3. Les liens d'amitié.

Parmi tous les liens d'amitié scellés entre le Togo et la RFA ou entre des organismes des deux pays le jumelage entre la ville de Lomé et la ville de Duisburg dans la Rhénanie du Nord-Westphalie et l'association bavaro-togolaise figurent parmi les plus importants

3.1. Le jumelage Duisburg-Lomé.

L'idée de l'amitié entre Lomé et Duisburg vient de l'ancien ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo Gerhard Söhnke qui prit contact avec la mairie de Duisburg pour lui transmettre le désir de la ville de Lomé de faire des jumelages "Lomé-Calais" et "Duisburg-Calais" un jumelage triangulaire "Lomé-Calais-Duisburg". Ainsi en mai 1971, Mme Marie Sivomey, maire de Lomé d'alors, profita d'une conférence à Strasbourg pour se rendre à Duisburg afin de prendre contact avec le conseil municipal de la ville. Ce dernier, après des tractations, donna en septembre 1971 son accord pour la mise en place du jumelage entre les deux villes à condition que le jumelage ne soit pas basé sur les principes de l'aide au développement, mais qu'il soit un instrument d'échange de conseils et expériences des deux côtés. Il ne se prononça officiellement en faveur du jumelage entre les deux villes que le 21 février 1972⁽¹⁾.

1) Source: Archives de la mairie de Duisburg -

Dossier: Städtepartnerschaft Lomé/Togo-Duisburg.

Le 22 avril 1973 arriva à Lomé une délégation de la ville de Duisburg conduite par Friedl Heinen, maire de Duisburg pour participer aux cérémonies du jumelage entre Lomé et Duisburg qui eurent lieu à l'Hôtel de ville de Lomé le mardi 24 avril 1973 à 17 heures. Pour Mme Sivomey, présidente de la délégation spéciale pour la commune de Lomé, *"Le jumelage qui a pour but d'unir les villes pour unir les hommes, ne peut avoir que des conséquences bénéfiques pour les populations de deux villes qui décident de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique"*⁽¹⁾. Le jumelage fut concrétisé le 1^{er} mai 1974 à Duisburg avec une délégation de 9 membres de la ville de Lomé.

Le conseil municipal, pour réaliser les buts qu'il s'était fixé en scellant l'union avec Lomé, a fondé au cours de sa séance du 24 septembre 1973 le cercle de travail dénommé "Lomé". Il a fait à la même occasion à la ville de Lomé un don de 12 000 DM dont 10 000 pour la procuration des instruments médicaux pour l'hôpital de Tokoin et 2 000 pour l'achat des jouets destinés aux crèches d'enfants de Lomé⁽²⁾.

En janvier 1974, un groupe de fonctionnaires de Duisburg s'est rendu à Lomé pour étudier sur place les besoins de la ville. Ces derniers ont été présentés au conseil municipal le 18 février 1974. C'est grâce aux rapports du groupe que furent accordés à Lomé par l'intermédiaire de l'ambassade allemande au Togo 10 000 DM pour l'achat des

1) Togo-Presse, 21 avril 1973.

2) Source: Archives de la mairie de Duisburg -

livres allemands et des dictionnaires bilingues "allemand-français" et 4 500 DM pour la procuration de matériel d'athlétisme. Comme les problèmes de la ville de Lomé étaient énormes, le conseil envoya le 5 novembre 1974 à Lomé une délégation sous la direction du maire Arnold Masselter, qui au cours de plusieurs séances de travail a discuté des problèmes de Lomé avec les autorités de la ville. Ses problèmes touchent à l'éducation, à l'art, à la culture, aux activités économiques, sociales, syndicales et professionnelles, à la jeunesse, au sport, au transport, au tourisme, à l'information et à la sécurité (corps de pompiers et service de sauvetage).

La délégation a profité de son séjour pour goûter au charme des sites touristiques togolais. Elle a visité le 8 novembre Aného et Togoville, où Mlapa 1^{er} et Nachtigal ont signé le traité de protectorat le 5 juillet 1884. Le samedi 9 c'était le tour de Sokodé, le 10 de Lamakara, Sarakawa et Pya avant de regagner Lomé où elle a été le 11 novembre l'hôte à dîner du ministre de l'intérieur Ogamo Bagnah. Le président du Togo a accordé une audience le 12 novembre à la délégation de Duisburg accompagnée par Kokou Fourn, maire de Lomé, et par l'ambassadeur de la RFA au Togo, Hans-Hermann Haferkamp. Après une semaine de séjour au Togo, la délégation a quitté Lomé le 13 novembre satisfaite des travaux qu'elle avait effectués⁽¹⁾.

Au retour de ce voyage d'information et de travail, la délégation

1) Sources: Togo-Presse du 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14 novembre 1974.

Neue Ruhr Zeitung du 23 novembre 1974.

Rheinische Post du 23 novembre 1974.

Westdeutsche Allgemeine Zeitung du 26 novembre et
du 9 décembre 1974.

tion a présenté le 16 décembre 1974 au conseil municipal les trois accords signés entre Lomé et Duisburg. Il a mis à la disposition de la ville de Lomé un don de 24 000 DM dont 12 000 pour l'achat de 20 brancards mobiles pour l'hôpital de Tokoin; 2 000 pour l'achat de 200 draps de lit également pour l'hôpital de Tokoin; 5 000 pour l'installation d'une bibliothèque allemande; 5 000 pour l'achat du livre scolaire allemand "Yao lernt Deutsch". Les brancards et les draps de lit ont été transportés par bateau ensemble avec les dons de l'hôpital Saint Joseph de Laar à savoir des lampes du bloc opératoire, des lits, des consoles, des appareils électriques, etc... . Les coûts du transport ont été pris en charge par la GTZ.

Par ailleurs, la ville de Duisburg a accordé des bourses d'une valeur de 70 000 DM pour la formation des infirmières et infirmiers dans les hôpitaux de Duisburg, des mécaniciens-auto et des pompiers, ainsi que 13 bourses pour la formation "sur place" d'assistants d'hygiène à Lomé.

Le but de l'aide, comme l'affirment les responsables de Duisburg, n'est pas de remettre à leur partenaire africain l'acuité des finances, mais de lui communiquer l'organisation du "Know-How" selon leur propre terme⁽¹⁾.

1) Sources: Westdeutsche Allgemeine Zeitung du 17 décembre 1974.

Neue Ruhr Zeitung du 18 décembre 1974.

Rheinische Post du 23 novembre et du 18 décembre 1974.

Archives de la mairie de Duisburg -

Dossier: Städtepartnerschaft Lomé/Togo-Duisburg.

3.2. L'association bavaro-togolaise.

3.2.1. Fondation et but.

Quant à l'association bavaro-togolaise (Bayerisch-Togoische Gesellschaft, e.V.), elle vit le jour lors de la visite de Eyadéma en RFA du 15 au 25 septembre 1977, visite que nous avons relatée plus haut. Les conventions de la création de l'association avaient été signées à Lomé entre Eyadéma et Strauss, au cours de la visite que ce dernier a effectuée au Togo en mars 1977. L'association a son siège à Mittenwald en Bavière. Son but principal est d'approfondir l'amitié germano-togolaise. Au cours de la cérémonie du mariage de la Fondation Hanns Seidel et la Fondation Eyadéma à Nuremberg en septembre 1977, Eyadéma a défini les objectifs de l'association bavaro-togolaise: "*Au cours de notre séjour, nous avons assisté à la création de l'association bavaro-togolaise qui constituera une autre institution permettant de canaliser les ressources matérielles et humaines pour la réalisation d'objectifs précis, définis d'un commun accord des deux parties*"⁽¹⁾. Les devoirs de l'association qui vient d'être portée sur les fonts baptismaux consistent à faire connaître les deux pays réciproquement par l'information des citoyens de la RFA sur le Togo, par l'aide aux visiteurs togolais en Allemagne et vice-versa, à entreprendre des projets d'aide au développement par la création d'emplois et d'écoles, à soutenir les mesures sanitaires en vue d'améliorer les conditions de vie de la population togolaise.

1) Togo-Presse du 24 septembre 1977.

L'association ne poursuit aucun but lucratif. Ses ressources proviennent des c otisations de ses membres et des dons re us en Allemagne. Son comit  de direction est compos  du ministre-pr sident de Bavi re et quelques personnalit s du gouvernement du "Land" (Etat) de Bavi re, et du pr sident de la R publique Togolaise ensemble avec quelques ministres de son gouvernement. Ce comit  est suppl e par des conseillers techniques des deux pays⁽¹⁾. Le secr taire g n ral est un colonel en retraite de la Bundeswehr Sepp Prentl, un ancien d put  de la Bavi re. C'est   lui que reviennent les m rites des succ s de l'association qu'il dirige avec une pr cision et une strat gie militaires. Il met toute son  nergie b n volement au service des activit s de l'association. Nous n'avons nullement l'intention de faire un pan gyrique, mais nous ne pouvons que nous souscrire au propos de cet observateur: *"Prentl est une sorte de g nie avec un coeur. Plus d'une organisation caritative serait heureuse, d'avoir un homme comme lui. Mais on devait se rappeler la vieille maxime, selon laquelle il faut adjoindre un travailleur   chaque g nie, pour que l'affaire prosp re"*⁽²⁾.

Tous ceux qui ont eu contact avec les projets de l'association bavaro-togolaise ont pu constater que les m thodes de son secr taire

1) Voir Annexes.

2) Traduit par nous: "Prentl ist eine Art Genie mit Herz. Manche karitative Organisation w re froh, so einen Mann zu haben. Aber man sollte sich an den alten Spruch erinnern, da  jedem Genie ein Arbeiter beigegeben werden mu ",
Bayern Kurier, Weihnachten, 24-27. Dezember 1981.

n'ont rien à envier aux théories et pratiques de la politique de l'aide au développement. L'aide n'est octroyée qu'aux personnes qui ont vraiment besoin de l'aide. Ce qui nous amène aux activités de l'association⁽¹⁾.

3.2.2. Les activités de l'association bavaro-togolaise.

L'association a déjà réalisé au Togo plusieurs projets dans le domaine médical, social et agricole.

3.2.2.1. Domaine médical.

L'association a livré au Togo plusieurs tonnes de médicaments sélectionnés, des dons des pharmaciens et médecins bavarois, auxquels s'ajoutent d'autres médicaments spéciaux pour l'Afrique financés surtout par le lions-club. Parmi ces médicaments on note par exemple des antibiotiques, de la pénicilline, des produits analgésiques, de la cortisone, du sérum contre les morsures de serpents, 200 000 sortes de vaccin contre la poliomyélite, le tétanos, la diphtérie, etc... Elle a également livré plusieurs mètres cubes de pansements, plusieurs milliers de doses d'injection et de seringues, 16 tonnes d'appareils médicaux encore en bon état provenant des hôpitaux bavarois, des centaines de milliers de lunettes, une complète installation moderne de dentiste, don d'un dentiste bavarois, ainsi que cinq équipements dentaires portatifs.

1) Sources: Archives de Bayerisch-Togoische Gesellschaft.

La Nouvelle Marche, N° 619 du samedi 12 décembre 1981.

Le colonel Prentl ne se consacre pas seulement aux grands projets de l'association, mais aide aussi individuellement des Togolais. C'est ainsi qu'il a fait subir gratuitement à quatre jeunes Togolais des interventions chirurgicales délicates dans des cliniques universitaires bava-
roises, car ces opérations n'étaient pas possibles au Togo. Les frais de traitement, de séjour et de voyage sont supportés par l'association.

3.2.2.2. Domaine social.

Le colonel Sepp Prentl a profité de l'année internationale des handicapés en 1981 pour entamer un projet d'aide aux handicapés togolais en leur offrant des conditions de vie plus supportables. Pour leur permettre la fréquentation d'école ou l'apprentissage d'un métier, il a mis à leur disposition des fauteuils roulants à trois roues fabriquées à partir de vieilles bicyclettes en partie inutilisables collectionnées en Bavière. La première campagne a permis de réunir 2 000 bicyclettes qui ont donné 1 500 chaises roulantes fabriquées dans un atelier créé à cet effet par l'association bavaro-togolaise. Pour faire épargner de l'argent à l'association, le colonel Prentl n'a pas ménagé ses efforts pour transporter les 2 000 bicyclettes de la Bavière à Lomé sans déboursier un sou. Laissons lui-même nous expliquer comment il s'est pris: *"Puis je suis allé chez le maire de Munich, et j'ai dit: mais tu as un gros marché. Et on y vend des bananes. Et les camions, qui apportent les bananes, retournent à Hambourg vides. Ils peuvent tout de même transpor-*

ter mes bicyclettes"⁽¹⁾. A Hambourg Prentl connaît un armateur qui a mis à sa disposition un conteneur pour le transport des bicyclettes jusqu'à Lomé. Les autorités du port de Lomé ont renoncé aux taxes sur tous les envois de l'association.

En 1983, l'association est venue aux secours des expulsés du Nigeria. Le colonel Prentl a remis le vendredi 13 mai 1983 aux autorités togolaises représentées par Mme Sama, représentant le secrétaire d'Etat au ministère de la santé publique et des affaires sociales et de la condition féminine, environ 10 tonnes de dons alimentaires constitués de riz, sucre, haricot blanc et vert, lentilles, boîtes de conserve, maïs frais en boîtes, farine de blé, pâtes alimentaires. Ces vivres ont été collectionnés dans toute l'Allemagne de l'Ouest avec le concours de la société «Humedica» pour le compte de l'association bavaro-togolaise.

Elle a dépensé aussi 80 000 DM pour la rénovation de l'orgue de la cathédrale de Lomé. Pour la petite histoire, notez que cette cathédrale a été construite par les missionnaires catholiques allemands en 1902⁽²⁾.

1) Traduit par nous: "Dann bin ich zum Münchner Oberbürgermeister gegangen und habe gesagt: Du hast doch einen Großmarkt. Und da werden Bananen verkauft. Und die Lastwagen, die die Bananen bringen, fahren leer nach Hamburg zurück. Die könnten doch meine Fahrräder mitnehmen",

Bayern Kurier, Weihnachten, 24-27. Dezember 1981.

2) Source: Müller Karl, idem, 122-126.

3.2.2.3. Domaine agricole.

Pour une amélioration et une augmentation de la production agricole, l'association a commencé en 1982 un projet agricole à Agnron dans la préfecture de Zio. 600 ha ont été mis à la disposition de l'association, mais seuls 20 ha sont cultivés. Il faut commencer petit à petit, a dit le secrétaire général. Agnron doit devenir une ferme agricole moderne pour les paysans de la région. Il a fallu d'abord réparer 11 km de route entre Assahoun et Agnron. Cette route avait été déjà construite par les Allemands en 1914. Un puits à pompe a aussi été creusé.

L'association gère également deux autres coopératives agricoles à Zagbépimé et Togoville⁽¹⁾.

1) Sources: Archives de la Bayerisch-Togolsche Gesellschaft.

La Nouvelle Marche, N° 619 du samedi 12 décembre 1981.

Bayern Kurier, Weihnachten, 24-27. Dezember 1981.

La Nouvelle Marche, N° 1 050, 14 mai 1983, page 7.

4. Deutscher Entwicklungsdienst.

Le service des volontaires allemands en accord avec le ministère allemand de la coopération économique a débuté ses activités au Togo au quatrième trimestre 1968 par l'envoi de six coopérants. Aujourd'hui ils sont au nombre de 34 s'occupant de la réalisation des projets suivants: la santé; l'animation rurale; l'enseignement technique et la formation professionnelle; le développement rural.

4.1. La santé.

Dans le domaine de la santé, le service des volontaires allemands travaille de commun accord avec le ministère togolais de la santé publique et des affaires sociales. La tâche des volontaires consiste à la formation des auxiliaires médicaux et à la lutte contre la lèpre.

4.1.1. La formation des auxiliaires médicaux.

La formation se fait à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Lomé. Le projet est dirigé par deux volontaires qui donnent des enseignements théoriques et pratiques aux auxiliaires médicaux. La formation dure trois ans et son but est d'améliorer l'assistance médicale en fournissant un grand nombre d'auxiliaires médicaux aux hôpitaux de l'intérieur. Par ailleurs, le Deutscher Entwicklungsdienst (DED) a mis à la disposition des hôpitaux de trois régions Sokodé, Kara et Dapaong un volontaire qui assiste les auxiliaires médicaux formés à l'ENAM.

4.1.2. La lutte contre la lèpre.

A la suite de Raoul Follereau, le service des volontaires allemands aide le service togolais de la lèpre à lutter contre cette terrible maladie. Huit volontaires, tous infirmiers s'occupent du service de la lèpre qui combat la lèpre sur toute l'étendue du territoire togolais. Huit centres dans tout le pays sous l'égide du DED sont dirigés par les volontaires aidés par des Togolais (contrôleurs-lèpres et agents itinérants) recrutés sur place. Le projet est financé par le comité d'aide allemand aux lépreux (DAHAW). Les médicaments spécifiques sont fournis par le Togo qui les reçoit de l'UNICEF.

Pour dépister la maladie, les volontaires allemands, les contrôleurs-lèpres et les agents itinérants se déplacent de village en village et de maison en maison pour dénicher les malades. Un regroupement des lépreux de chaque petit village a lieu régulièrement chaque semaine. Ceci permet de diagnostiquer les nouveaux atteints. Un prélèvement de la peau du suspect ou du malade permet de faire une analyse au microscope. Le résultat révèle quelle forme de lèpre les infirmiers ont à traiter.

Le but du programme est d'extirper le bacille de lèpre du pays ou du moins d'endiguer la maladie par un recensement méthodique et un traitement régulier des malades.

4.2. L'animation rurale.

Dans le cadre de ses activités au Togo, le service des volon-

taires allemands s'occupe de la coopérative des handicapés de Niamtougou (CODHANI). Les handicapés de la coopérative essaient d'améliorer leurs revenus par la fabrication de quelques produits artisanaux simples comme des batiks, des T-shirts, des tressages. Leurs produits sont vendus sur les marchés de Niamtougou ou dans leur magasin à Lomé.

Par ailleurs, l'animation rurale du service des volontaires allemands est aussi très importante dans la région de Kambolé, où trois volontaires, un mécanicien, un animateur et une puéricultrice s'occupent de plusieurs projets de développement rural et d'alphabétisation. Ils ont fait construire un jardin d'enfants qui a ouvert ses portes à la rentrée scolaire de 1970. Ils ont aidé à la construction des ponts dans la région. Ces réalisations ont constitué un exemple pour les habitants de la région qui ont lancé un programme de construction de puits individuels. Ce programme a suscité l'enthousiasme dans tout le village comme nous pouvons le constater chez l'Imam du village: *"l'eau du puits est une bonne eau. Elle ne donne pas de maladie. La construction de mon puits a coûté 7 000 FCFA, mais je ne regrette rien car la santé de ma famille coûte plus cher que cet argent-là. Certains de mes collègues du village n'ont pas encore compris la nécessité d'un puits chez eux. Je ferai tout pour les convaincre car l'aide que les Allemands nous apportent dans ce domaine est des plus précieuses"*⁽¹⁾. Cette déclaration montre que la coopération doit être une collaboration et non une aide imposée ou un projet fabriqué loin des besoins du milieu.

Quant à la puéricultrice, elle a vulgarisé la culture potagère dans la région, donne des cours de couture à l'école publique du village

1) Togo-Presse du lundi 12 octobre 1970, pages 4-5.

et des cours d'alphabétisation aux adultes le soir. Elle travaille également au dispensaire du village.

4.3. L'enseignement technique et la formation professionnelle.

L'assistance du DED dans la formation de certains Togolais est remarquable. 14 volontaires sur un total de 34 en 1985 se consacrent aux secteurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

4.3.1. L'enseignement technique.

4.3.1.1. Le lycée d'enseignement technique de Sokodé.

Au départ le lycée technique de Sokodé ne fut qu'un collège d'enseignement technique, fruit d'un projet allemand dit «Collège Technique de Sokodé». Le projet a pour objectif la formation des cadres togolais susceptibles de promouvoir le développement économique et social du pays. Démarré en 1966, le projet s'est achevé en 1974 et a été remis aux autorités togolaises le premier juillet 1974 par Hans-Hermann Haferkamp. Il est financé par l'Allemagne et se chiffre à près de 800 millions de FCFA. La RFA, en plus de cet effort financier, a mis aussi à la disposition du lycée d'enseignement technique de Sokodé un personnel d'encadrement.

On enseigne dans ce lycée l'électricité, la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique générale et la mécanique-auto. Des mécaniciens généralistes, mécaniciens-auto, électriciens, maçons et menuisiers formés

dans ce lycée travaillent aujourd'hui dans les grandes compagnies et entreprises du Togo. Certains d'entre eux bénéficiaires de bourses d'études ont reçu en Allemagne de l'Ouest une formation de professeur d'enseignement technique pour revenir servir dans ce même lycée.

4.3.1.2. Collèges d'enseignement technique.

La présence des volontaires allemands est très importante dans trois collèges d'enseignement technique au Togo: Dapaong, Pya et Kanté.

L'ancien centre artisanal de Dapaong n'est devenu collège d'enseignement technique moderne qu'en 1976. L'intervention financière de Bonn, commencée à partir de 1978 jusqu'à ce jour, s'élève à environ 20 millions de FCFA. Le volontaire allemand donne des cours d'électricité. Le collège compte 150 élèves.

Au collège d'enseignement technique de Pya, ancien centre artisanal des missionnaires protestants (fondé en 1954), trois volontaires allemands enseignent la maçonnerie, la mécanique-auto et la menuiserie. L'assistance financière allemande se chiffre à 7 677 642 FCFA.

Deux autres volontaires servent au collège d'enseignement technique de Kanté où ils enseignent la menuiserie et la maçonnerie.

4.3.2. La formation professionnelle.

Sur toute l'étendue du territoire, le DED prépare des Togolais à leur future profession. C'est ainsi qu'à l'Ecole Normale Supérieure

d'Atakpamé, un volontaire allemand travaille à l'imprimerie de l'Ecole, afin de réorganiser et de former les nationaux sur les machines d'origine allemande. L'imprimerie produit des manuels scolaires en français, en éwé et en kabyè.

Le DED s'occupe également du garage de la Santé publique où sont réparés tous les véhicules du ministère de la santé. Le devoir du volontaire qui dirige le garage est de réorganiser l'atelier et d'assister ses collègues togolais. Un garage du même type pour la formation des mécaniciens est installé à Yadé au nord du Togo.

En accord avec le ministère des mines, de l'énergie, des ressources hydrauliques et des travaux publics ainsi qu'avec la direction de la cartographie nationale et du cadastre, trois volontaires forment à Lomé des géomètres togolais et donnent des cours de perfectionnement à d'autres géomètres. A la fin de leur formation, ils obtiennent le baccalauréat de géométrie. La formation est orientée sur la pratique.

Le service des volontaires allemands forme aussi le personnel de l'Office National de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) (un organisme semi-étatique) et administre les forêts togolaises.

4.4. Le développement rural.

Dans le cadre du développement rural, le DED s'est fixé comme but de développer l'agriculture au Togo et de promouvoir le développement de l'élevage.

4.4.1. L'agriculture.

Les projets agricoles du service des volontaires allemands au Togo consistent à donner des conseils aux paysans pour améliorer leurs méthodes agricoles, à participer à la mise en valeur de la vallée de la Kara et à l'intensification agricole dans la région des Savanes. Quant au centre de formation et de promotion rural de Wli (un projet de la jeunesse catholique de Oldenburg) dans la région de Tsévié, les volontaires essaient d'amener les paysans à s'intéresser à la mécanisation de l'agriculture. Ils sont aussi formés à savoir réparer les appareils agricoles.

4.4.2. L'élevage.

La tâche des volontaires dans les deux projets d'élevage (Ranch de l'Adélé et projet pour la promotion de la traction animale) que le DED dirige au Togo consiste à résoudre les problèmes vétérinaires et à assister les paysans qui pratiquent l'élevage. Ils encouragent également les paysans à associer l'élevage à l'agriculture⁽¹⁾.

En résumé, nous pouvons dire avec toutes les réserves qui s'imposent, que le service des volontaires allemands, financé à cent pour cent par l'Etat fédéral, permet à l'Allemagne d'endiguer d'une certaine manière une part de son chômage, car il est inconcevable d'appeler

1) Sources: Archives du Deutscher Entwicklungsdienst à Berlin et à Lomé.

"aide" l'envoi d'infirmières, d'infirmiers, d'agronomes, de mécaniciens, etc... au Togo quand ce même pays a formé des centaines d'infirmières, d'infirmiers, d'agronomes, de mécaniciens, etc... qui sont en chômage et qui traînent chaque jour dans les rues de Lomé et dans tout le pays en quête de subsistance. Il ne faut pas non plus oublier que tous les volontaires du DED sont logés par le Togo et pas à n'importe quel prix. D'autre part, les Togolaises et les Togolais n'ont pas le droit de travailler en Allemagne, à moins d'épouser un Allemand et une Allemande. Nous pouvons nous demander à qui profite l'aide? Il n'appartient pas au cadre de nos recherches d'y répondre.

5. Les Fondations politiques.

Nous consacrerons la plus grande partie de ce chapitre aux Fondations Eyadéma et Hanns Seidel à cause de leurs activités au Togo, car les trois autres Fondations allemandes n'interviennent que d'une façon sporadique au Togo.

5.1. Les Fondations Eyadéma et Seidel.

Nous avons dit plus haut que la Fondation Eyadéma tente d'atteindre ses objectifs par des séminaires de sensibilisation, de conscientisation et de mobilisation des masses. C'est pourquoi ces derniers constituent le domaine le plus important des activités de la Fondation. Les participants aux séminaires sont d'horizons très divers: cadres du parti, fonctionnaires, syndicalistes, enseignants, agents sociaux et ruraux, élèves et étudiants, bref toutes les couches sociales de la population togolaise sont représentées.

Les séminaires sont organisés en collaboration avec les partenaires suivants:

- Rassemblement du Peuple Togolais (RPT),
- Jeunesse du Rassemblement du Peuple Togolais (JRPT),
- Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT),
- les différents ministères et services administratifs,
- les organisations estudiantines telles que: le MONESTO, l'AETB, l'AIESEC, etc... .

Le contenu de la plupart des séminaires est essentiellement de nature socio-politique, divers sujets sont abordés, tels que:

- la nouvelle stratégie de l'agriculture,
- la lutte contre les incendies de brousse, contre la criminalité juvénile, contre l'abus des médicaments et de drogue, contre la prostitution et la délinquance juvénile et contre la tuberculose.

Si nous jetons un regard sur les différentes conférences données au cours du premier séminaire de la Fondation Eyadéma organisé du 22 au 24 février 1978 avec la collaboration du secrétariat du RPT à la Maison du RPT, nous trouvons les thèmes suivants: évolution de la nation, l'idéologie du RPT, dialogue, participation et cogestion, mobilisation de la masse et le parti de l'Union Chrétienne Sociale, la question sociale en Europe en relation avec l'Afrique; nous pouvons mieux saisir par là le rôle que jouent ces séminaires dans la politique togolaise en "*aidant à approfondir les principes du RPT: sa philosophie, et à pénétrer davantage l'esprit de la Nouvelle Marche*"⁽¹⁾. A part la présence allemande du Dr. Kattinger et de Hans-Dieter Utz, respectivement directeur et directeur-adjoint de la Fondation Eyadéma, on notait la participation du Dr. von Habsburg venu d'Allemagne pour ce premier séminaire. Cinq autres ont suivi au cours de la même année. De six séminaires en 1978, la Fondation est passée à l'organisation de 92 séminaires en 1985 comme le montre le tableau I suivant: ⁽²⁾

1) Togo-Presse, 25 février 1978.

2) Sources: Geppert, Rainer, Les projets de la Fondation Hanns Seidel en République Togolaise - I.B.Z., page 7.

La Nouvelle Marche, N° 1 838 du lundi 2 décembre 1985,
page 4.

Tableau I : Organisation des séminaires de 1978 à 1985.

<u>Année</u>	<u>Total des séminaires</u>	<u>Lomé</u>	<u>Intérieur du pays</u>
1978	6	3	3
1979	11	3	8
1980	16	7	9
1981	36	8	28
1982	52	9	43
1983	61	13	48
1984	65	9	56
1985	92	13	79

Quant au tableau II, il indique l'évolution du nombre de participants de 1978 à 1985:⁽¹⁾

1) Sources: Geppert Rainer, idem, page 7.

La Nouvelle Marche, idem, page 4.

Tableau II : Evolution du nombre des participants de 1978 à 1985.

<u>Année</u>	<u>Total de participants</u>	<u>Moyenne par séminaire</u>
1978	864	114
1979	1 461	133
1980	1 914	130
1981	2 686	75
1982	2 989	57
1983	5 899	97
1984	5 657	87
1985	6 000	65

Au-delà de ces séminaires qui constituent l'essentiel de ses activités, la Fondation Eyadéma octroie des bourses d'études et de recherches aux jeunes Togolais en RFA. D'autre part, la Fondation Hanns Seidel de Munich, en collaboration avec la Fondation Eyadéma, intervient dans l'administration de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), qu'elle a intégrée dans son programme d'assistance. La Fondation Hanns Seidel a mis à la disposition de l'ENA un conseiller allemand qui est en même temps le directeur du projet d'assistance de la Fondation.

La formation à l'ENA se fait à trois niveaux différents, le cycle I (cadres moyens), le cycle II (cadres moyens-supérieurs) et le

cycle III (cadres supérieurs). La formation dure trois ans pour les cycles I et II et deux ans pour le cycle III. Peuvent s'inscrire au cycle I des titulaires du BEPC, au cycle II ceux du baccalauréat et au cycle III ceux qui ont terminé des études universitaires en droit, en économie ou en lettres. Le cycle III permet de se spécialiser dans les domaines suivants: l'administration, la diplomatie, la justice, l'économie et les finances⁽¹⁾.

5.2. Les trois autres Fondations politiques allemandes.

Des trois autres Fondations politiques allemandes, seule la Fondation Friedrich Naumann est active au Togo. Elle collabore avec la Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT) dans le secteur de l'éducation ouvrière. Elle a mis depuis 1978 à la disposition du secrétariat général de la CNTT Mr. Brié, un expert en éducation ouvrière. La Fondation participe depuis 1982 à la formation des travailleurs togolais en organisant des séminaires sur les problèmes du droit du travail et de l'agriculture, sur l'organisation et sur la politique de développement. En 1982, elle a organisé 40 séminaires⁽²⁾. Elle octroie également quel-

1) Source: Geppert Rainer, idem, pages 10-14.

2) Sources: Fondation Eyadéma, Rapport sur l'essentiel des événements en matière de politique extérieure, Lomé janvier 1979, page 52.

Friedrich-Naumann-Stiftung, Jahresbericht 1982, page 106.

ques bourses d'études aux Togolais en RFA.

Quant aux deux autres Fondations, la Fondation Friedrich Ebert et la Fondation Konrad Adenauer, elles accordent de temps en temps de bourses d'études à certains étudiants togolais en RFA.

6. Le tourisme.

En 1960, le Togo ne possédait qu'un seul hôtel de classe internationale, l'hôtel Le Bénin avec 82 chambres. Ce n'est que dix ans plus tard, dans les années 70 que le pays a commencé une véritable politique du tourisme, considéré comme un des catalyseurs de son développement. Un Haut Commissariat au Tourisme a été créé en 1971 pour s'occuper du développement du tourisme et attirer la clientèle internationale. Avec le slogan "celui qui ne connaît pas le Togo, ne connaît pas l'Afrique", les autorités togolaises vont partir à la conquête des touristes, elles utilisent aussi dans leur publicité le surnom de "*Suisse de l'Afrique*" à cause de l'étroitesse du pays et surtout du caractère pacifique des habitants. Le Togo espérait se procurer ainsi de précieuses devises pour financer son développement économique et créer des emplois. Le tourisme représente une dernière chance pour arracher le pays au chaos économique, car la grande crise mondiale des phosphates vers la fin des années 70 a arrêté le rêve de l'industrialisation du pays.

Le premier plan quinquennal de développement économique et social (1966-1970) ayant passé sous silence le tourisme, le second avec un investissement de 1 470 000 000 FCFA a mené une politique systématique de construction d'hôtels, de campements, de sites et motels à Lomé et à l'intérieur du pays. Les investissements pour l'aménagement et le renforcement des équipements touristiques dans le troisième et le quatrième plans quinquennaux ont été plus considérables. Ils s'élèvent à 17 210 660 000 FCFA. Par ailleurs, le marché touristique a été égale-

ment ouvert au secteur privé.

Les autorités togolaises et les milieux d'affaires allemands saisissent l'occasion pour renforcer les relations entre les deux pays dans le domaine touristique. Deux sociétés allemandes, Paneuropa et la Deutsche-Afrikanische Handelsgesellschaft GmbH, ont participé à la création de la Société Touristique du Togo (STT) en vue de l'exploitation hôtelière et touristique dans laquelle le Togo dispose de 70 % du capital.

En 1972, la société TUI, l'une des grandes sociétés touristiques de l'Allemagne, a commencé à organiser de fréquents voyages touristiques au Togo. C'est au cours de la même année, le 14 décembre qu'a été inauguré le village de vacances de l'hôtel Tropicana à 18 km à l'est de Lomé en bordure du Golfe du Bénin. 100 responsables de journaux allemands sont venus d'Allemagne pour assister à l'inauguration⁽¹⁾. Le complexe hôtelier comprend 400 lits dans 200 bungalows. Tous les bungalows et chambres sont climatisés et disposent d'une salle de bains, d'une douche, de téléphone, radio et terrasse. L'hôtel offre plusieurs possibilités de sport: tennis, tennis de table, minigolf, water-polo, volley-ball, jeu de quilles, football, deux piscines (une d'eau douce et une d'eau de mer et avec la même possibilité de se baigner directement dans l'océan atlantique). L'hôtel Tropicana est la propriété d'une société anonyme togolaise avec un capital de 300 millions de FCFA. Il est financé et construit par les Allemands. C'est à l'entreprise allemande Dyckerhoff und Widmann AG de Munich qu'est revenu le devis de la construction de l'hôtel dans les années 1971 et 1972.

1) Source: Togo-Presse, du 14 décembre 1972.

C'est la même entreprise qui a construit l'hôtel Kara à Lama-Kara en 1974. La construction n'a duré que 14 mois. L'hôtel se compose d'un bâtiment de cinq étages et de 21 bungalows. Il dispose de 74 chambres et de 150 lits. On y trouve des boutiques, un night-club, une piscine et un jardin avec des installations de tennis. Presque tous les matériaux de construction et même la batterie de cuisine, les linges de lit et le détergent ont été achetés en Allemagne.

Le troisième hôtel construit par DYWIDAG au Togo est l'hôtel Le Lac à Agbodrafo au bord du Lac Togo à 30 km de Lomé. L'hôtel possède 40 bungalows et est en quelque sorte un complément de l'hôtel Tropicana, c'est pourquoi il reçoit des hôtes de l'hôtel Tropicana. La gestion de ces trois hôtels est assurée par la société allemande de Continental Hotels Consultants du Dr. Corsten. C'est la même société qui assure une grande partie des infrastructures hôtelières du Togo. Ce qui nous amène à la capacité hôtelière du Togo⁽¹⁾.

6.1. Capacité hôtelière du Togo.

La capacité hôtelière du pays qui n'était que de 250 chambres en 1970, est passée à 950 en 1977, à 1 860 en 1980 et près de 2 000 en

1) Sources: République Togolaise, Plan de développement économique et social 1971-1975, pages 120-121.
Plan de développement économique et social 1976-1980, pages 157-168.
Plan de développement économique et social 1981-1985, pages 166-171.

1985. Nous étudierons dans un premier temps la capacité hôtelière de Lomé, plaque tournante du tourisme togolais et dans un second temps celle de l'intérieur.

6.1.1. Equipement hôtelier de Lomé.

L'équipement hôtelier de Lomé comprend:

- l'hôtel Le Bénin, premier hôtel de qualité de Lomé réalisé en 1960 (82 chambres), rénové et agrandi en 1972 (100 chambres);

- l'hôtel Tropicana (village touristique de 200 chambres à deux lits);

- l'hôtel de la Paix, inauguré en janvier 1975, à l'architecture audacieuse et situé sur la route d'Aného à proximité de la mer, 250 chambres à quatre étoiles de luxe et suites-villas de luxe. Restaurant gastronomique, bar cocktail lounge, boutique, bar-restaurant au bord de la piscine, salles de conférence, night-club, casino, tennis, minigolf, plage privée. Il est complété par 16 pavillons individuels;

- l'hôtel du Golfe, récemment réaménagé (45 chambres);

- l'hôtel Sarakawa, symbole de l'indépendance économique, proche à la fois de la mer et du centre-ville, 250 chambres à cinq étoiles, bungalows, restaurant gastronomique, restaurant-piscine, bar, night-club, casino, boutiques;

- l'hôtel du 2 Février, 368 chambres dont 52 suites présidentielles comprenant une cuisine, deux chambres, une salle de séjour et un bureau, et 52 appartements ministériels avec chacun une chambre et une salle de séjour. L'hôtel du 2 Février, avec sa tour de 102 mètres de hauteur, est le fleuron de l'hôtellerie togolaise et géré par le groupe

hôtelier Novitel-Sofitel-UTA. Il peut accueillir et recevoir des conférences de chefs d'Etat, des congrès, conférences et réunions internationales, avec 12 salons de réunions de 40 à 1 500 places. A cet effet il est équipé d'une salle de conférence de 450 places avec traduction simultanée; d'une salle de théâtre de 200 places; de 4 restaurants; de 3 bars; d'une piscine; du tennis; d'un night-club; d'un casino; d'une salle de presse; d'une salle de cinéma; d'un studio télévision.

Ajouter à cela toute une pléthore de petits hôtels modernes privés à Lomé.

6.1.2. Equipement hôtelier de l'intérieur.

L'intérieur n'est pas aussi pourvu d'hôtels comme Lomé, mais sa capacité n'est pas du tout négligeable. Il comprend:

- le Grand Hôtel du 30 août (41 chambres) inauguré en novembre 1971;
- l'hôtel des Plateaux d'Atakpamé (27 chambres);
- l'hôtel de Badou (15 chambres);
- l'hôtel Kara à Lama-Kara (74 chambres) inauguré en janvier 1976;
- l'hôtel Le Lac (40 bungalows) au bord du Lac Togo à Agbodrafo.

Chaque préfecture, à l'intérieur du pays, dispose au moins d'un établissement moderne, de motels et de campements.

Le Tableau suivant nous donne une évolution du tourisme dans l'ensemble des moyens d'hébergement du Togo en 1983.

TABLEAU D'EVOLUTION DU TOURISME (INTERNATIONAL ET INTRAREGIONAL) DANS L'ENSEMBLE DES MOYENS D'HEBERGEMENT DU TOGO EN 1983

SOURCE H.C.T.

Années	Capacité en Chbres recensées	Capacités en place-lits recensées	Emplois dir.	Arr. dans les établissements	Nuitées dans les établissements	Durée Moy. de séjour	Taux d'Occ. des Chambres	Recettes Hôtel. en millions
1977	900	1.146	1.291	50.972	177.225	3,47	51,43 %	1.720,7
1978	1000	1.506	1.407	73.226	216.059	2,95	58,95 %	2.150,4
1979	1.136	2.044	1.677	74.762	241.302	3,25	58,19 %	2.744,5
1980	1.547	3.080	2.569	91.926	320.970	3,49	57,47 %	3.924,9
1981	1.640	3.246	3.099	116.597	308.131	2,64	53,36 %	4.643,7
1982	1.820	3.603	3.336	130.609	414.182	3,17	62,34 %	6.002,32
1983	2.000	4.000	3.140	108.116	325.965	3,01	41,62 %	5.214,63

Le fait de s'équiper et d'avoir des hôtels de luxe n'attire pas les touristes. Il faut leur présenter par ailleurs un programme attrayant et intéressant.

6.2. Programme touristique du Togo.

6.2.1. Sites touristiques togolais.

Pour que le pays devienne l'une des meilleures destinations touristiques, les autorités n'ont pas ménagé leurs efforts pour actualiser les structures touristiques du pays comme nous venons de le voir. A côté de ces lourds investissements, le pays offre beaucoup de possibilités naturelles. Sans faire de la publicité pour le Togo, nous pouvons dire objectivement que l'étroitesse du pays ajoutée à ses forêts, ses réserves, ses montagnes et villages fortifiés présente une diversité de paysages. La forêt offre une faune et une flore étonnantes et très variées, on y trouve des espèces forestières comme des espèces de savane. Les réserves de Fazao-Malfakassa et de la Kéran sont le domaine de Safari-photo. Les plages de sable fin de la côte, la douceur et la fraîcheur du climat de la région des Plateaux sont des atouts supplémentaires pour la réussite du tourisme togolais.

Afin d'attirer plus les touristes, le troisième plan quinquennal a retenu plusieurs priorités qui ne sont pas encore réalisées. Il a été prévu de créer un parc zoologique dans le périmètre de reboisement (190 ha de forêt plantée, présence d'un étang couvrant 2 ha) de Bayémé à 30 km au nord de Lomé, traversé par le Sio. Il a été égale-

ment prévu d'aménager les forêts sacrées de Bè, Assemé et Glidji pour les rendre accessibles aux touristes. Pour exploiter le site pittoresque d'Aného, on envisage depuis des années de construire un complexe hôtelier de trois étoiles à Payémé près d'Aného avec une unité d'hébergement de 200 chambres (400 lits). Ce choix est judicieux quand on sait que Aného est l'un des plus beaux sites sur la côte.

6.2.2. Touristes.

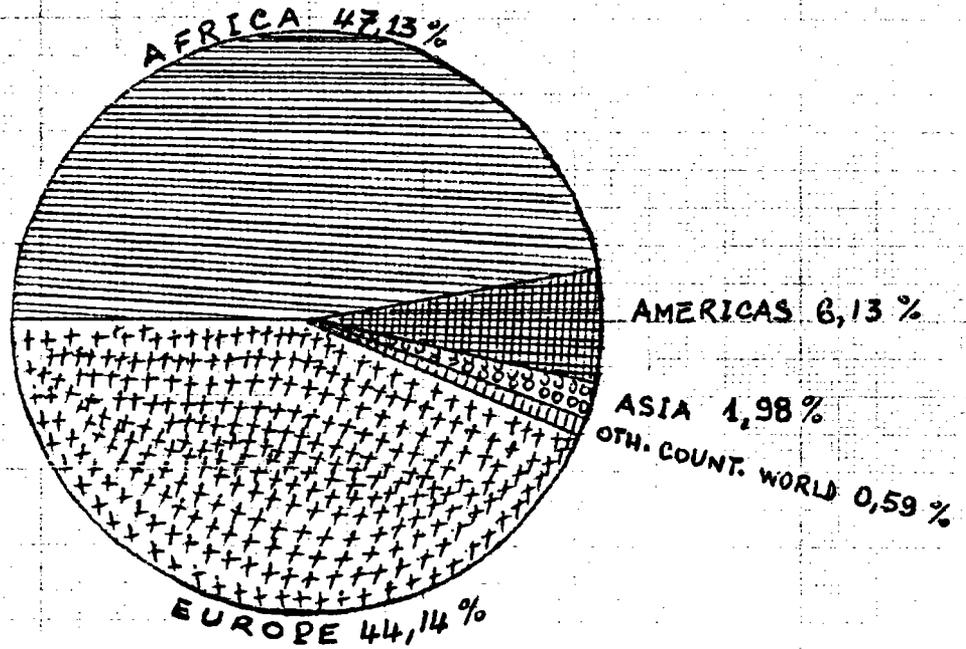
Ceux qui visitent le Togo sont d'origines diverses. Le plus grand lot vient de l'Europe et de l'Afrique surtout des pays voisins (Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire, Burkina-Faso, Niger et particulièrement du Nigeria). Ces derniers sont souvent des touristes de fin de semaine pour se livrer aux joies du shopping et goûter au charme pittoresque de Lomé. De 1978 à 1982, le nombre de touristes qui choisissent Lomé comme destination a augmenté d'année en année pour diminuer à partir de 1983 comme l'indique le tableau 2, tandis que le tableau 3 nous donne le pourcentage des arrivées de touristes en 1982 et 1983.

ARRIVEES DE TOURISTES (INTERNATIONAUX ET INTRAREGIONAUX)
DANS L'ENSEMBLE DES MOYENS D'HEBERGEMENT PAR PAYS DE RESIDENCE
DE 1978 à 1983

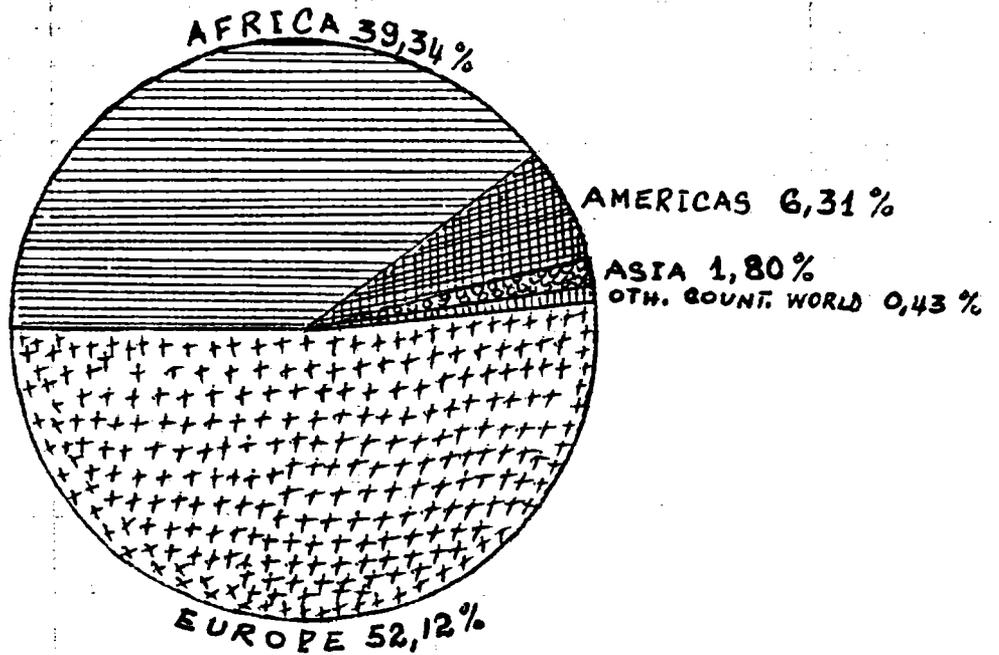
SOURCE H.C.T.	1978	1979	1980	1981	1982	1983	
BENIN		4.528	5.927	6.004	10.471	7.948	AFRICA
GHANA		3583	5084	4965	7531	4.607	
IVORY COAST		-	-	-	-	1.774	
UPPER-VOLTA-NIGER		5202	7089	8042	8761	6.032	
NIGERIA		6.458	10.369	13.329	19.545	12.157	
OTH. COUNT. AFRICA		11.844	13.671	15.578	15.283	10.017	
TOTAL	28.825	31.415	42.140	47.918	61.591	42.535	
CANADA	1.166	909	1.068	2.399	1.334	1.368	AMERICAS
UNITED STATES	3.686	2.921	3.367	4.148	5.384	5.029	
OTH. COUNT. AMERICAS	442	434	319	1.087	1.290	434	
TOTAL	5.294	4.264	4.754	7.634	8.008	6.831	
JAPAN	340	229	303	648	457	473	ASIA
OTH. COUNT. ASIA & PAC.	656	416	847	1264	1000	754	
MIDDLE EAST	1134	828	947	1019	1.132	720	
TOTAL	2.130	1.473	2097	2.931	2.589	1.947	
FRANCE	13.510	14.448	16.664	19.756	25.360	27.900	EUROPE
GERMANY, FR	7.119	6.170	6.638	9.981	8.756	7.830	
ITALY	1.491	1.566	2.108	3.459	2.242	2.126	
SWITZERLAND	6.843	5.804	6.394	8.213	7.861	5.826	
USSR	-	127	153	260	220	111	
UNITED KINGDOM	1.953	1.714	2.753	3.922	2.337	2.292	
BENELUX	2.115	3.957	4.223	7.237	6.584	5.368	
SCANDINAVIA	771	1.089	902	1.620	922	744	
OTH. COUNT. EUROPE	2.304	2.071	2.411	2.903	3366	4.162	
TOTAL	36.106	36.946	42.246	57.361	57.648	56.359	
OTH. COUNT. WORLD	871	664	689	753	773	444	OTH. COUNT. WORLD
GRAND TOTAL	73.226	74.762	91.926	116.597	130.609	108.116	OTH. COUNT. GEN.

ARRIVEES DE TOURISTES (INTERNATIONAUX ET INTRAREGIONAUX)
DANS L'ENSEMBLE DES MOYENS D'HEBERGEMENT
EN 1982 ET 1983
(POURCENTAGE)

1982



1983



SOURCE H.C.T.

Les tableaux 4 et 5 nous permettent de constater que les arrivées et les nuitées des touristes, surtout des Européens sont nombreuses de novembre à janvier. Nous avons pris l'année 1983 come année de référence car la tendance est la même chaque année. Les meilleures périodes de l'année pour visiter le Togo vont de novembre à mi-avril pour le nord et d'octobre à mi-avril et de juillet à mi-septembre pour le sud.

ARRIVEES DE TOURISTES (INTERNATIONAUX ET INTRAREGIONAUX) DANS L'ENSEMBLE DES MOYENS D'HEBERGEMENT
 SOURCE H.C.T. PAR PAYS DE RESIDENCE ET PAR MOIS EN 1983

PAYS DE RESIDENCE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ENIN	637	641	666	750	595	603	663	935	888	505	573	496
HANA	330	346	326	449	370	296	456	426	470	327	416	395
VORY COAST	25	33	56	209	40	220	386	164	133	130	169	209
RRER-VOLTA-NIGER	615	423	617	714	469	789	568	401	336	270	351	479
NIGERIA	1140	909	1132	1406	1073	637	1137	847	1050	905	878	1043
OTH. COUNT. AFRICA	994	911	1168	1101	1026	518	670	948	620	701	687	673
TOTAL	3741	3263	3965	4629	3573	3063	3980	3721	3497	2838	3080	3285
CANADA	78	94	107	193	52	126	150	129	73	102	112	152
UNITED STATES	373	421	428	330	419	387	365	549	432	480	369	476
OTH. COUNT. AMERICA	16	46	21	28	23	29	44	22	36	59	40	70
TOTAL	467	561	556	551	494	542	559	700	541	641	521	698
JAZAN	10	12	10	38	24	36	76	7	51	60	22	127
OTH. COUNT. ASIA & PAC.	67	66	91	69	45	25	47	75	102	74	23	70
MIDDLE EAST	97	37	40	67	43	38	73	81	77	77	55	35
TOTAL	174	115	141	174	112	99	196	163	230	211	100	232
FRANCE	2676	2283	2427	2271	1451	1809	1904	2074	1778	2796	2543	3988
GERMANY, FED. REP. OF	914	630	794	557	220	140	615	589	453	654	1235	1029
ITALY	412	187	127	94	53	47	141	233	111	223	153	365
SWITZERLAND	1166	687	593	207	76	106	353	248	376	474	630	913
USSR	13	43	10	7	8	5	7	-	-	4	3	8
BENELUX	558	571	528	511	370	351	552	594	243	217	522	351
UNITED KINGDOM	141	224	187	271	131	127	157	123	154	316	245	216
SCANDINAVIA	109	46	65	35	32	26	78	38	67	85	51	52
OTH. COUNT. EUROPE	215	229	240	206	94	93	295	447	301	331	833	878
TOTAL	6204	4880	4971	4219	2435	2704	4102	4346	3483	5100	6215	7700
OTH. COUNT. WORLD	30	52	20	44	37	5	15	42	85	19	41	54
GRAND TOTAL	10.616	8.871	9.653	9.617	6.651	6.413	8.752	8.972	7.836	8.809	9.957	11.969

NOTES DE TOURISTES (INTERNATIONAUX ET INTRAREGIONAUX) DANS L'ENSEMBLE DES MOYENS D'HEBERGEMENT
 PAR PAYS DE RESIDENCE ET PAR MOIS EN 1983

SOURCE H.C.T.

PAYS DE RESIDENCE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
BENIN	1.114	1.202	1.605	1.204	1.072	936	1.090	1.460	1.923	789	1.006	902
GHANA	820	682	925	764	895	549	1.022	1.226	921	624	903	901
IVORY COAST	21	92	191	335	221	496	706	443	761	551	438	603
UPPER-VOLTA-NIGER	1.573	1.338	1.449	1.011	1.156	1.079	1.131	970	646	564	638	806
NIGERIA	2.550	1.538	2.103	3.198	1.945	1.392	2.241	1.765	2.040	1.997	1.842	2.359
OTH. COUNT. AFRICA	2.510	2.005	3.591	2.780	2.327	1.249	1.841	2.836	1.521	1.293	1.425	1.417
TOTAL	8.588	6.857	9.864	9.292	7.616	5.701	8.031	8.704	7.812	5.818	6.252	6.988
CANADA	666	906	889	829	457	223	593	541	214	189	270	379
UNITED STATES	1.019	1.596	1.359	792	1.101	684	1.057	1.370	796	859	955	741
OTH. COUNT. AMERICAS	87	62	150	146	37	193	92	247	182	116	130	152
TOTAL	1.772	2.564	2.398	1.767	1.595	1.100	1.742	2.158	1.192	1.164	1.355	1.272
JAPAN	44	148	124	195	192	435	130	21	89	217	74	171
OTH. COUNT. E. ASIA & PAC.	553	512	653	659	566	543	662	565	487	385	441	384
MIDDLE EAST	189	162	292	274	270	374	300	274	276	241	228	506
TOTAL	786	822	1.069	1.128	1.028	1.352	1.092	860	852	843	743	1.061
FRANCE	7.545	6.892	7.067	5.514	3.465	4.561	4.556	4.680	4.018	6.178	8.142	9.218
GERMANY, FED. REP. OF	5.924	3.189	3.500	3.303	864	600	2.528	2.817	2.895	2.676	5.528	6.610
ITALY	2.829	882	517	387	226	338	494	775	399	1.319	740	1.569
SWITZERLAND	7.824	3.796	2.476	2.651	293	212	1.790	1.678	2.691	3.186	3.620	6.506
U.S.S.R.	111	161	155	147	135	149	132	-	-	16	5	64
BENELUX	1.705	1.779	1.570	1.211	579	460	1.013	1.229	972	936	1.485	1.408
UNITED KINGDOM	504	717	875	1.080	529	646	872	779	511	786	807	1.029
SCANDINAVIA	825	703	415	309	169	197	205	138	196	259	192	202
OTH. COUNT. EUROPE	2.042	862	905	796	402	397	614	1.111	870	1.337	2.475	1.910
TOTAL	29.109	18.981	17.480	15.398	6.662	7.560	12.204	13.207	12.552	16.693	22.994	28.516
OTH. COUNT. WORLD.	136	135	118	146	109	4	78	165	281	16	61	122
GRAND TOTAL	40.391	29.359	30.929	27.731	17.010	15.717	23.147	25.094	22.689	24.534	31.405	37.959

Nous constatons que les Français occupent la première place du gros des touristes étrangers qui arrivent chaque année à Lomé. Si nous prenons les tableaux 6 et 7 et les années 1982 et 1983 comme années de référence, nous constatons que les arrivées des Français ont augmenté de 10,01% et les nuités de 21,05% tandis que les arrivées ont diminué de 10,57% pour les Allemands et de -25,88% pour les Suisses, et les nuitées de -15,63% pour les Allemands et -36,37% pour les Suisses.

ARRIVEES DE TOURISTES (INTERNATIONAUX ET INTRAREGIONAUX) DANS
L'ENSEMBLE DES MOYENS D'HEBERGEMENT PAR PAYS DE RESIDENCE EN
1982 ET 1983

SOURCE H.C.T.

PAYS DE RESIDENCE	1982	1983	Ecart	Ecart en %	
BENIN	10.471	7948	- 2523	- 24,09	AFRICA
GHANA	7.531	4607	- 2924	- 38,82	
IVORY COAST	-	1774	-	-	
UPPER-VOLTA-NIGER	8761	6.032	- 2729	- 31,14	
NIGERIA	19.545	12.157	- 7388	- 37,79	
OTH. COUNT. AFRICA	15.283	10.017	- 5266	- 34,45	
TOTAL	61.591	42.535	- 19.056	- 30,93	
CANADA	1.334	1.368	+ 34	+ 2,54	AMERICAS
UNITED STATES	5.384	5.029	- 355	- 6,59	
OTH. COUNT. AMERICAS	1.290	434	- 856	- 66,35	
TOTAL	8.008	6.831	- 1177	- 14,69	
JAPAN	457	473	+ 16	+ 3,50	ASIA
OTH. COUNT. ASIA & PAC.	1000	754	- 246	- 24,60	
MIDDLE EAST	1132	720	- 412	- 36,39	
TOTAL	2.589	1.947	- 642	- 24,79	
FRANCE	25.360	27.900	+ 2540	+ 10,01	EUROPE
GERMANY, FR	8.756	7830	- 926	- 10,57	
ITALY	2.242	2126	- 116	- 5,17	
SWITZERLAND	7.861	5826	- 2035	- 25,88	
USSR	220	111	- 109	- 49,54	
UNITED KINGDOM	2.337	2292	- 45	- 1,92	
BENELUX	6.584	5368	- 1216	- 18,46	
SCANDINAVIA	922	744	- 178	- 19,30	
OTH. COUNT. EUROPE	3.366	4.162	+ 796	+ 23,64	
TOTAL	57.648	56.359	- 1289	- 2,23	
OTH. COUNT. WORLD	773	444	- 329	- 42,56	OTH. COUNT. WORLD
GRAND TOTAL	130.609	108.116	- 22495	- 17,22	TOT. GEN.

NUITÉES DE TOURISTES (INTERNATIONAUX ET INTRAREGIONAUX) DANS
L'ENSEMBLE DES MOYENS D'HEBERGEMENT PAR PAYS DE RESIDENCE EN

1982 ET 1983

SOURCE : H.C.T.

	1982	1983	Ecart	Ecart en %	
ETHIOPIA	19.539	14.307	- 5232	- 26,77	AFRICA
GHANA	17.566	10.232	- 7334	- 41,75	
GOLD COAST	-	4.858	-	-	
GUINEA-BISSAU	30.481	12.361	- 18120	- 59,44	
LIBERIA	27.198	24.970	- 2228	- 8,19	
OTH. COUNT. AFRICA	40.094	24.795	- 15299	- 38,15	
TOTAL	134.878	91.523	- 43.355	- 32,14	
CANADA	6.396	6.156	- 240	- 3,75	AMERICAS
UNITED STATES	15.597	12.329	- 3268	- 20,95	
OTH. COUNT. AMERICAS	3.363	1.594	- 1769	- 52,60	
TOTAL	25.356	20.079	- 5277	- 20,81	
JAPAN	2.016	1.840	- 176	- 8,73	ASIA
OTH. COUNT. ASIA & PAC.	4.984	6.410	+ 1426	+ 28,61	
MIDDLE EAST	6.219	3.386	- 2833	- 45,55	
TOTAL	13.219	11.636	- 1583	- 11,97	
FRANCE	59.344	71.836	+ 12492	+ 21,05	EUROPE
GERMANY, FR	47.930	40.434	- 7496	- 15,63	
ITALY	11.514	10.275	- 1239	- 10,76	
SWITZERLAND	57.716	36.723	- 20993	- 36,37	
USSR	1.626	1.075	- 551	- 33,88	
BENELUX	7.474	9.135	+ 1661	+ 22,22	
UNITED KINGDOM	24.860	14.347	- 10.513	- 42,29	
SCANDINAVIA	3.923	3.810	- 113	- 2,88	
OTH. COUNT. EUROPE	24.131	13.721	- 10.410	- 43,13	
TOTAL	238.518	201.356	- 37162	- 15,58	
OTH. COUNT. WORLD	2.211	1.371	- 840	- 37,99	OTH. COUNT. WORLD
GRAND TOTAL	414.182	325.965	- 88.217	- 21,29	TOT. GEN. WORLD

Quant aux recettes hôtelières, elles augmentent d'année en année: de 1 720 700 000 FCFA en 1977, elles ont atteint 5 214 630 000 FCFA en 1983⁽¹⁾. Ceci ne peut que réjouir les responsables togolais, puisque le tourisme est de nos jours l'une des composantes essentielles de l'économie togolaise. Pour remplir les hôtels à moitié vides, les autorités togolaises cherchent à conquérir des marchés dans le monde. Des bureaux d'information sont ouverts à Paris, à Washington et à Munich. En raison de l'étroite coopération entre le Togo et la RFA, la publicité en Allemagne surtout en Bavière est considérable. Le gouvernement togolais a même chargé une firme munichoise, Dingeldey, de s'occuper des intérêts touristiques togolais en Allemagne. Son but est d'augmenter le nombre des touristes allemands à destination du Togo. Dans la publicité actuelle allemande du tourisme africain, le Togo vient en troisième position après les pays maghrébins et le Kenya. Dans les prospectus des agences de voyage allemandes comme TUI et Continental Hotels Consultants (Munich), le Togo est présenté comme l'Afrique authentique avec sa faune et sa flore ainsi que sa population gaie et affable. Sa mer, ses plages de sable fin et les mets allemands ne sont pas oubliés.

La présence du Togo à la 9^{ème} Bourse Internationale du Tourisme de Berlin fut une aubaine pour percer le marché allemand. L'objectif principal de cette Bourse qui regroupait 57 pays de tous les continents, était de présenter l'industrie touristique de chaque pays. La visite au stand du Togo a permis au public allemand et aux nombreux visiteurs d'apprécier l'intarissable potentiel touristique dont dispose le

1) Source: Haut Commissariat au Tourisme.

pays. Le Togo a offert aux visiteurs une gamme variée d'objets: posters de danses traditionnelles et de scènes de la vie courante, pagnes de tissage local (Kenté, Lokpo), sculptures d'ébène,alebasses décorées de perles etc... . Une dégustation de bière togolaise organisée par les responsables du pavillon togolais a remporté un vif succès auprès du public.

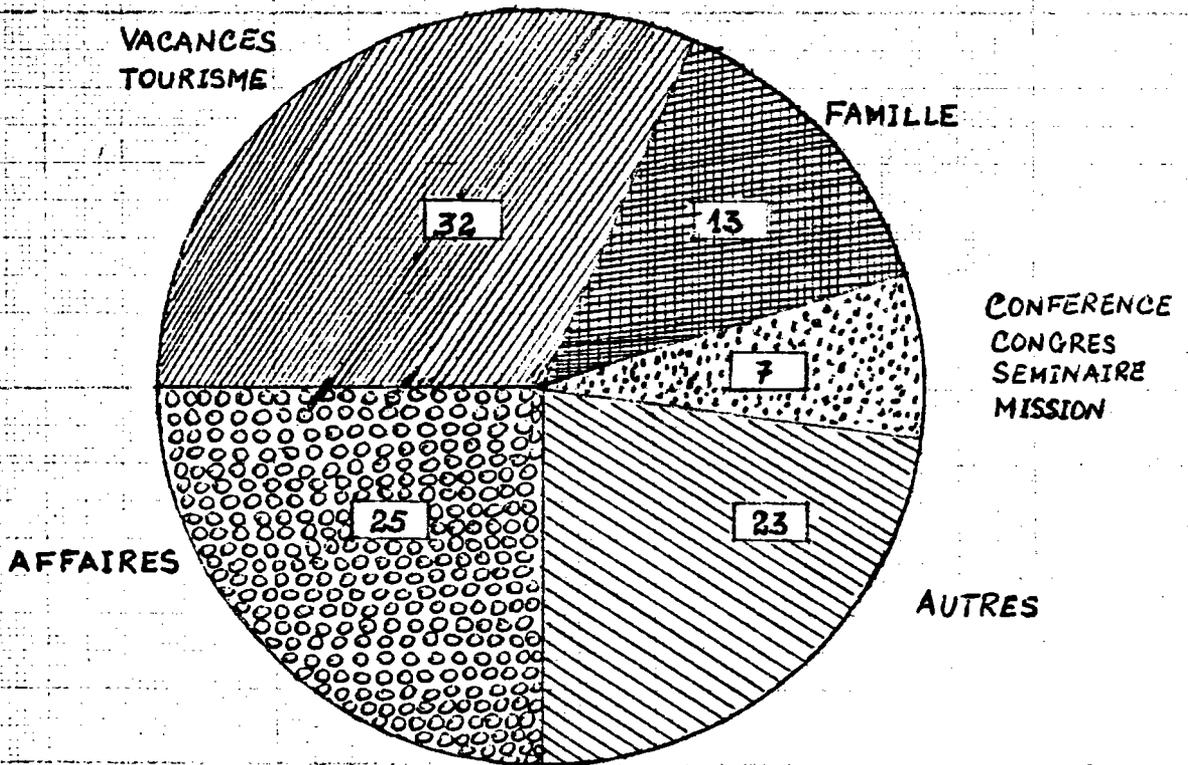
En dépit de toutes ces actions, les résultats escomptés n'ont pas été atteints, car le tourisme africain reste très cher à cause des longues distances, surtout à partir de l'Allemagne. Pour y remédier, le Togo et certains milieux d'affaires allemands ont en accord avec les autorités suisses collaboré à la fondation de la société "Togo Travel Service" à Bâle qui affrète un charter hebdomadaire (BAL AIR) au départ de Zurich dans le but de réduire le prix des vols à destination du Togo.

Dans les années 70, le Togo croyait avoir découvert des sources de devises grâce au tourisme. Aujourd'hui l'euphorie a fait place à la désillusion, car l'«industrie blanche» n'est pas aussi florissante que prévu. Le fonctionnement du tourisme lui-même coûte plus cher encore que les investissements. La grande partie des recettes provenant du tourisme retourne dans les pays industrialisés aux sociétés transcontinentales qui gèrent les hôtels et leurs accessoires et qui par là contrôlent le commerce du tourisme. Ce phénomène n'est pas particulier au Togo, c'est un cas général des pays sous-développés. Le tourisme ne cesse de ruiner les pays sous-développés, car le développement touristique leur revient deux fois plus cher que le développement des autres secteurs de leur économie.

Les hôtels togolais sont vides, surtout l'hôtel du 2 Février. Une nuit dans un hôtel de luxe à Lomé ne coûte pas moins de 200 FF. La plupart des touristes préfèrent louer des maisons chez les habitants ou loger dans les petits hôtels à bas prix à Lomé plutôt que d'aller dans les hôtels à 4 ou 5 étoiles. Le tableau 8 nous montre que 7% des visiteurs arrivés à l'aéroport de Lomé en 1983 sont venus pour des conférences et congrès et 25% pour des affaires, nous comprenons alors pourquoi les hôtels ne sont pas pleins. Ceci devient un problème crucial pour l'hôtel du 2 Février dont l'entretien seul coûte au pays au moins 700 000 DM chaque année⁽¹⁾.

1) Source: Blätter des iz3w, Nr. 119, August 1984, pages 24 et 25.

ARRIVEES DE VISITEURS A L'AEROPORT
DE LOME SUIVANT LES MOTIFS DE VOYAGES
EN 1983 (EN POURCENTAGE)



SOURCE H.C.T.

Les problèmes qu'apporte le tourisme au Togo ne sont pas uniquement économiques. Le tourisme est un instrument idéal d'exportation de modèles culturels et sociaux qui ont souvent des conséquences négatives. Ces modèles détruisent l'identité locale et la morale traditionnelle de la population qui singe les touristes. L'aménagement, par exemple, des forêts sacrées togolaises est néfaste aux coutumes des habitants de ces forêts sacrées. Sacrifier sa propre population pour le plaisir du touriste ne peut renforcer le pays que dans le sous-développement. A ce propos, nous ne résistons pas à l'envie de citer une remarque intéressante de Carfantan et de Condamines: "*Une culture ne peut devenir un objet de consommation; elle ne peut ni se vendre, ni s'acheter. Elle se vit et se partage; ou devient obscène en parvenant de moins en moins - en dépit de ses atours rutilants - à cacher la nudité des corps exsangues enlaidis par la misère. Il faut que s'arrête cette sorte de prostitution planétaire dont l'industrie touristique est un symptôme parmi les plus apparents*"⁽¹⁾.

Les parcs naturels de Fazao-Malfakassa et de la Kéran qui mesurent environ 80 km de long et 80 km de large ont obligé le déplacement de la population des environs qui doit abandonner ses terres fertiles pour d'autres terres où elle se trouve étrangère. Pour que le tourisme puisse profiter au pays et au touriste, les intérêts moraux et culturels de la population doivent prendre le pas sur le plaisir du touriste. Le tourisme ne doit pas être des "*oasis du plaisir dans un désert*

1) Carfantan, J.-Y. et Condamines, C., Qui a peur du tiers monde?

Rapports Nord-Sud: les faits,

Paris 1980, page 241.

de pauvreté", comme l'écrit François Ascher⁽¹⁾.

D'autre part nous tenons à signaler que toutes les sources à notre disposition concernant l'évolution, les arrivées et l'hébergement des touristes ne sont pas unanimes. C'est pourquoi nous avons voulu nous baser sur les sources et les tableaux du Haut Commissariat au Tourisme (HCT) pour qu'on ne nous prête pas l'intention de vouloir nuire au tourisme togolais en nous servant des chiffres erronés.

1) François Ascher, cité par Sonntag Aktuell, Nr. 14-S,
du dimanche 7 avril 1985, page 19.

7. L'aide humanitaire.

Sous le titre d'aide humanitaire, nous voulons parler de l'intervention allemande dans le domaine social et médical au Togo. Nous avons consacré nos recherches à l'aide que la RFA apporte au Togo dans le domaine médical, afin que le pays puisse valablement lutter contre les maladies qui sévissent sur tout le territoire. Nous allons étudier d'abord la modernisation de l'hôpital de Tokoin avec l'aide des médecins allemands, puis la participation allemande au développement de l'Institut National d'Hygiène et du Centre National d'Appareillage Orthopédique de Lomé.

7.1. L'hôpital de Tokoin.

L'hôpital de Tokoin avec 1 400 lits est le plus grand hôpital du Togo et aussi le mieux équipé. Il a été construit avant l'indépendance du pays. Après l'indépendance, les autorités togolaises ont contacté leurs homologues allemandes pour que la RFA intervienne dans l'infrastructure médicale de l'hôpital pour l'équiper et le moderniser. Le premier accord a été signé le 20 juillet 1960. Par ce contrat, l'Allemagne de l'Ouest a prévu 17 976 568 DM pour la réalisation du projet. Le Togo s'est engagé à prendre en charge les frais de l'entretien et du déroulement du projet.

Le but du projet consiste à mettre à la disposition de l'hôpital un personnel de 4 médecins allemands: trois gynécologues et un chirurgien. A part l'envoi de personnel, l'Allemagne est chargée de fournir au nouveau bâtiment de gynécologie qu'elle a construit un équi-

pement médico-technique, des pièces de rechange, etc... . A cet ensemble s'ajoutent la construction d'un nouveau bâtiment à deux étages pour la section de gynécologie obstétrique avec trois salles d'opération, une salle de réveil, des installations de stérilisation ainsi que des lits.

Le projet a démarré en 1961 et sa réalisation s'est déroulée en trois phases de 1961 à 1979:

— la première phase va de 1961 à 1971 et est caractérisée par la mise en marche du programme allemand et l'amélioration de l'état médical de l'hôpital. La RFA a fourni au cours de cette période des spécialistes à l'hôpital. Ils se sont occupés surtout des interventions chirurgicales;

— au cours de la seconde phase de 1972 à 1976, l'Allemagne a essayé d'élargir le programme du projet par rapport à ce qui était initialement prévu. Après la fondation de l'Université du Bénin en novembre 1972, l'hôpital de Tokoin a été transformé en un "Centre Hospitalier Universitaire" (CHU) pour la pratique des étudiants en médecine. Ainsi à partir de 1972, les activités des médecins allemands ont été beaucoup plus tournées vers l'enseignement;

— quant à la troisième phase qui va de 1977 à 1979, l'hôpital a dû être agrandi pour faire face à son nouveau statut de centre hospitalier universitaire. Il était prévu de construire une clinique sur le campus universitaire pour les étudiants en médecine, mais le manque de fonds nécessaires a conduit les autorités allemandes et togolaises à signer un autre accord pour que la participation allemande soit davantage consacrée à l'agrandissement et au développement de la gynécologie obstétrique. Dans le nouvel accord, il a été demandé aux médecins allemands de former quatre spécialistes togolais en gynécologie qui les remplaceraient à la fin du contrat en 1979. Ils devaient également

continuer la formation des étudiants en médecine et des jeunes médecins togolais en gynécologie et en chirurgie. Pour cela on a dû construire une nouvelle salle d'opération.

Bien avant la fin du premier contrat, le Togo et la RFA, soucieux de l'amélioration des soins médicaux de la population du Togo, ont décidé la poursuite du projet d'une façon plus approfondie dans les deux domaines que nous avons mentionnés plus haut c'est-à-dire la gynécologie et la chirurgie.

L'Allemagne a fait savoir à la délégation togolaise au cours des "négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique" de novembre 1980 à Bonn qu'elle avait réservé dès 1979 un montant de 9,3 millions de DM à la construction d'un nouveau bâtiment de la section chirurgicale du CHU⁽¹⁾.

Les travaux ont débuté en 1981 et sont terminés en 1982. Ce nouveau projet a permis l'installation de 120 lits supplémentaires et le renouvellement de l'ancien bloc opératoire du contrat du 20 juillet 1961 avec 7 nouvelles salles opératoires. Les installations de stérilisation de l'hôpital ont été modernisées. Par ailleurs, le chirurgien allemand, Dr. Gustav Menning mis à la disposition de l'hôpital, doit participer aussi à la formation pratique des étudiants en médecine et des jeunes médecins togolais.

1) Source: Procès-verbal des négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique, tenues à Bonn du 4 au 5 novembre 1980.

Quant à la section de gynécologie dirigée par le Dr. Hans Schmidt, elle a bénéficié d'un apport de 7,8 millions de DM. Son principal objectif est de former les spécialistes togolais en gynécologie. Grâce à ce contrat on a pu construire une maternité dans l'enceinte de l'hôpital dotée des équipements les plus modernes. L'hôpital a pu ainsi résoudre certains de ses problèmes dans le domaine gynécologique.

Le Togo a participé au projet en prenant en charge les frais de personnel et de l'entretien du projet. Ce dernier devrait passer sous la direction togolaise en 1983 pour la gynécologie et en 1985 pour la chirurgie. Mais à cause des difficultés financières du Togo, la RFA a reconduit le contrat de l'assistance technique jusqu'à la fin de l'année 1987. L'Allemagne a mis un montant de 2 millions de DM à la disposition du Togo pour le suivi du projet lors des "négociations intergouvernementales germano-togolaises de coopération économique" de 1984. C'est à la même occasion qu'elle a assuré les autorités togolaises qu'elle *"est disposée à envoyer, pendant la phase de suivi, un technicien et, en cas de besoin, un expert à court terme pour assurer l'entretien continu des installations et appareillages techniques y inclu la formation du personnel en place"* ⁽¹⁾.

Pour le projet de l'hôpital de Tokoin (médecins, installations et équipements), l'Allemagne a entre 1960 et 1985 débloqué au total 32 089 888 DM ⁽²⁾.

1) Procès-verbal des négociations intergouvernementales
germano-togolaises de coopération économique,
tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.

2) Sources: Archives GTZ, Projekt Nr. 59. 2054. 1.
Archives GTZ, Projekt Nr. 79. 2114. 1
Procès-verbal, idem.

A part ce projet médical, elle a participé également à la création de l'Institut National d'Hygiène de Lomé afin d'aider le Togo à endiguer les maladies infectieuses et parasitaires qui sévissent dans le pays.

7.2. Institut National d'Hygiène.

Les premiers contacts du gouvernement togolais avec les autorités allemandes pour la construction d'un institut d'hygiène à Lomé ont été entrepris en octobre 1961. Mais ce n'est qu'en 1963 que la demande de la construction a été remise à un architecte allemand et à une firme togolaise. Pour ce nouveau projet de coopération germano-togolaise, la RFA a prévu 9 572 000 DM. Les travaux de construction débutés en 1964 ont été achevés en 1967. Ainsi le 30 octobre 1967, l'institut a pu être remis aux autorités togolaises et dédié à la mémoire de Ernst Rodenwaldt, médecin allemand spécialiste de médecine tropicale. Avant d'entrer dans les détails de l'Institut, faisons connaissance avec ce Dr. Ernst Rodenwaldt.

Né en 1878 à Berlin, il fait de brillantes études à l'académie militaire médicale de Berlin de 1897 à 1903, il part en 1910 pour le Togo. Il travaille d'abord à Kpalimé, puis à Aného où il crée le premier service de sage-femmes de la sous-région africaine. Il préconise même l'assainissement des lagunes d'Aného et de Lomé, afin d'enrayer définitivement le paludisme du Togo. Il quitte le Togo en 1913 après avoir ouvert l'hôpital d'Atakpamé. Il ne revient de nouveau au Togo qu'en 1962. Le 4 juin 1965, il s'éteint à Berlin à l'âge de 87 ans. C'est en hommage à son oeuvre gigantesque au Togo que l'Institut National d'hygiène porte son nom.

"Equipé de tous les appareils techniques modernes, spécialisé en traitements préventifs et en travaux d'examens microscopiques permettant de dépister les agents pathogènes des maladies et ainsi de les combattre par des traitements médicaux appropriés"⁽¹⁾, l'Institut Rodenwaldt dispose de quatre sections: bactériologie et sérologie, parasitologie, hygiène appliquée ainsi que biochimie. Ses principales activités consistent à:

- faire des recherches en laboratoire pour dresser une vue d'ensemble des différentes maladies;
- contrôler les eaux potables et les vivres;
- définir la situation de l'épidémiologie dans le pays afin de pouvoir fournir au service d'hygiène des indications précises pour lutter contre les maladies épidémiques.

L'institut participe à la formation para-médicale du personnel du service d'hygiène et se charge aussi des laboratoires d'hygiène régionaux et périphériques du pays.

Bien que l'institut soit devenu une propriété togolaise le 9 juin 1976, il continue à bénéficier d'une aide allemande par l'envoi de médecins et de spécialistes en bactériologie et en hygiène hospitalière et hydraulique et par l'envoi de conseillers juridiques. L'Allemagne fournit à l'institut des équipements, des pièces de rechange, octroie des bourses de stage et finance des séminaires à l'institut. D'autre part l'Institut Rodenwaldt collabore avec certains centres et avec des chercheurs allemands, entre autres: le Professeur Habs à Bonn, le Profes-

1) La Nouvelle Marche, Numéro Spécial du 5 juillet 1984, page 21.

seur Seeliger de l'institut d'hygiène et de microbiologie de l'université de Würzburg, le Professeur Pieskarski de l'institut de la parasitologie médicale de l'université de Bonn et le Professeur Schubert du centre d'hygiène de l'université de Francfort.

Au cours des cérémonies concélébrant le centenaire de la naissance du Dr. Ernst Rodenwaldt le 5 août 1978 à Lomé le Dr. Menning a été décoré de la Croix Ernst Rodenwaldt; ce chirurgien au centre hospitalier universitaire de Lomé, est ainsi le troisième dans le monde médical après les Professeurs Seeliger et Schaller à obtenir cette décoration. Et c'est également lui qui a représenté le monde médical togolais aux manifestations du même anniversaire à Coblenze. Lors de la décoration du Dr. Menning, l'ambassadeur de la RFA au Togo, Dr. Werner Seldis, parlant de la coopération germano-togolaise, a dit: *"Entre temps et presque inaperçu pour quelques uns présents ici, l'Institut Ernst Rodenwaldt sert de cadre pour un autre projet de coopération, trilatérale, cette fois-ci entre la RFA, le Togo et l'Organisation Mondiale de la Santé, projet de lutte contre l'onchocercose"*⁽¹⁾.

L'accord pour ce projet d'installation d'un laboratoire d'onchocercose à l'institut d'hygiène de Lomé a été signé le 20 juin 1978. La participation allemande est évaluée à 681 726 DM. Le Togo est chargé de mettre à la disposition du projet des collaborateurs scientifiques, des assistants techniques médicaux, des aides et des salles de travail. Il a pris aussi en charge les dépenses des laboratoires (électricité, eau, etc...). Il doit en outre permettre une collaboration entre l'Institut et les ophtamologues du centre hospitalier universitaire de Tokoin.

1) Togo-Presse, 7 août 1978.

L'Organisation Mondiale de la Santé apporte aussi sa participation à la réalisation du projet. Tout ce programme a été rendu possible grâce à l'accord signé le 11 septembre 1978 entre la GTZ et l'Institut Bernhard-Nocht des maladies tropicales de Hambourg qui s'occupe de l'envoi de spécialistes allemands pour une durée de trois ans et de tout ce qui concerne les travaux et les animaux de laboratoire.

Le médecin envoyé par la GTZ a le devoir d'assister le collaborateur de l'Institut Bernhard-Nocht dans le domaine médical. C'est lui qui pratique l'ablation des filaires d'onchocercose et qui se consacre à la formation des aides togolais. Le rôle de l'assistante médicale, envoyée également par GTZ, est d'aider les deux spécialistes allemands dans le domaine de laboratoire.

Le laboratoire a commencé à fonctionner avec l'arrivée d'un médecin allemand en août 1978 et d'une assistance technique médicale en janvier 1979. A part le laboratoire de Lomé, il n'existe que trois centres de recherche d'onchocercose: un groupe d'Organisation Mondiale de la Santé au Cameroun, la filiale de l'institut tropical de Hambourg au Libéria et le projet international de lutte contre l'onchocercose de l'Organisation Mondiale de la Santé qui a son siège à Ougadougou (Burkina-Faso).

Selon l'accord entre tous les partenaires du projet, le laboratoire de l'Institut National d'Hygiène se consacre aux domaines suivants: la poursuite de recherches sur d'éventuelles différences de types de filaires; isolation des vers d'onchocercose et élevage en laboratoire afin d'examiner leur changement de forme sous différentes conditions; transplantation sur des animaux appropriés comme essais de modèle; détermination de la durée de vie et du potentiel de reproduction des vers, ainsi que développement d'un modèle mathématique pour un con-

trôle de longue durée des vers onchocercoses⁽¹⁾.

Après avoir étudié ces deux projets allemands dans le domaine de la santé, nous arrivons maintenant au troisième projet médical de la coopération germano-togolaise qui n'est rien d'autre que le Centre National d'Appareillage Orthopédique de Lomé (CNAO). Le centre revêt une importance suprarégionale, car il ne forme pas seulement des orthopédistes togolais, mais aussi des médecins d'autres pays d'Afrique Occidentale.

7.3. Centre National d'Appareillage Orthopédique de Lomé.

Créé en janvier 1974, le Centre National d'Appareillage Orthopédique de Lomé a été inauguré le 16 décembre 1974, il est dirigé par Sepp Heim. L'objectif du CNAO comme son nom l'indique est de fournir aux handicapés physiques des appareils orthopédiques. Le centre a été mis en place sur l'initiative du chirurgien allemand, Dr. Menning. Le CNAO construit avec une aide financière de l'Allemagne de 6 274 210 DM comprend trois parties: un atelier orthopédique de production de prothèses, une salle de physiothérapie, un atelier de formation avec un laboratoire d'essai.

La production se fait dans les différents ateliers de coordination, de menuiserie, de mécanique et de plasticage. En dehors de l'aide financière, la RFA s'est occupée aussi de la livraison de tous les matériels dont le centre avait besoin. Cinq spécialistes allemands, un ingé-

1) Source: Archives GTZ, Projekt Nr. 77. 2210. 1.

nieur et trois techniciens en orthopédie ainsi qu'un kinésithérapeute se consacrent de façon permanente aux activités du CNAO. D'autres spécialistes viennent les aider ponctuellement en dirigeant des séminaires, en préparant les examens, etc... . Le CNAO dispose d'antennes secondaires à Lama-Kara (420 km de Lomé) et à Dapaong (600 km de Lomé).

On a rattaché au Centre National d'Appareillage Orthopédique, le centre de formation des techniciens orthopédistes inauguré le 9 octobre 1975. A part les autorités togolaises, qui ont pris part aux manifestations de l'inauguration étaient présents Mr. Ginko, le directeur de l'association fédérale pour la technique en orthopédie; Mr. Munch, directeur de l'école pour la technique en orthopédie de Francfort; et Mme Stephany, représentante de la Carl-Duisberg-Gesellschaft, tous trois venus spécialement de l'Allemagne pour assister à la remise officielle du centre à la République Togolaise. On notait également la présence de l'ambassadeur Mr. Haferkamp. Au cours de l'inauguration, le directeur du CNAO, Sepp Heim, a mis surtout l'accent sur la formation des techniciens orthopédistes en déclarant: *"Ce métier, qui est encore nouveau, sinon inconnu dans les pays africains, joue un rôle très important dans le domaine de la santé. Ses responsabilités sont grandes et son travail souvent délicat. Par conséquent, il est nécessaire que la formation du technicien-orthopédiste soit basée sur un niveau relativement élevé, que ce soit dans la théorie, comme par exemple l'anatomie, la pathologie, la biomécanique, la mécanique, la chimie, etc..., ou dans la pratique, comme le travail du bois, des métaux et des plastics pour la construction de différentes sortes de prothèses et d'orthèses"*⁽¹⁾.

1) Togo-Presse, 10 octobre 1975.

La formation dure trois ans et ne sont admis au centre que des infirmiers, des assistants sociaux et des candidats titulaires, au moins, du BEPC. La formation est sanctionnée par un diplôme de technicien orthopédiste capable de réaliser des prothèses et des orthèses et d'adapter les appareils orthopédiques aux patients. Le programme de formation a été élaboré avec les institutions compétentes et spécialement avec le "Bundesinnungsverband für Orthopädie-Technik" (Association Fédérale pour la Technique en Orthopédie).

Le centre est ouvert à tous les pays francophones et anglophones africains, c'est pourquoi l'enseignement se fait dans les deux langues⁽¹⁾.

Ce centre d'appareillage orthopédique, dernier né de la coopération germano-togolaise dans le domaine de la santé, couronne l'oeuvre médicale de la RFA au Togo. Si cette oeuvre n'a pas pu couvrir tous les besoins médicaux du pays, elle a pourtant récolté de beaux succès que ne connaîtra pas le dernier aspect des relations culturelles germano-togolaises que nous allons aborder dans notre prochain et dernier chapitre, c'est-à-dire le sport.

1) Sources: Archives GTZ, Projekt Nr. 73. 2027. 8.
Togo-Presse, 17 décembre 1974.
Togo-Presse, 10 octobre 1975.

8. Le sport.

Bien que la coopération germano-togolaise en sport n'ait pas atteint les espoirs fixés par les deux parties, elle n'en demeure pas négligeable. Elle concerne toutes les disciplines sportives allant de l'athlétisme au sport d'équipe.

L'Allemagne de l'Ouest a mis à la disposition de la Fédération Togolaise d'Athlétisme des enseignants en éducation physique afin d'élever le niveau de compétition des athlètes togolais. Ces derniers, notamment les cyclistes et les boxeurs, avant certaines grandes compétitions ont pu suivre des séances d'entraînement en Allemagne, par exemple, avant les jeux olympiques de Munich en 1972. Le 9 octobre 1973 le GAWI et la GTZ ont engagé un nouveau type de relations sportives en envoyant au Togo un enseignant en éducation physique, Ewert von Oettingen, dont l'objectif principal était de former les sportifs togolais, d'organiser et d'effectuer des séminaires pour les entraîneurs sportifs et les enseignants en éducation physique. Il était chargé d'aider la Fédération Togolaise d'Athlétisme dans l'organisation des compétitions internationales. Il a quitté le Togo le 9 mai 1975⁽¹⁾.

C'est le football qui est le point fort des relations germano-togolaises en sport. Il a bénéficié pendant plusieurs années de l'aide de trois entraîneurs qui ont essayé d'amener le football togolais au niveau international. Le premier entraîneur a été Otto Westphale qui a séjourné au Togo de 1962 à 1964. Le second, dont le nom restera toujours

1) Source: Archives GAWI/GTZ, Projekt Nr. 68. 5 126. 5, page 189.

attaché au football togolais a été Gottlieb Goeller. Il a été envoyé par le GAWI. Il avait comme responsabilité de former une équipe nationale de football, d'organiser des cours pour les entraîneurs et de former les jeunes avec des séances d'entraînement de football. Il a commencé sa mission au Togo le 7 mars 1970. Il y est resté jusqu'à la fin du mois de septembre 1972. Il a fait un autre séjour par la suite entre 1982 et 1984. Si nous jetons un coup d'oeil sur ses deux séjours au Togo, nous constatons que Gottlieb Goeller a bien accompli les responsabilités qui lui avaient été confiées malgré toutes les difficultés qu'il a rencontrées au Togo. C'est grâce à lui que l'équipe nationale togolaise de football a pu participer aux deux phases finales de la coupe d'Afrique des Nations à Yaoundé (Cameroun) en 1972 et à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 1984. Tout cela a contribué à faire de lui l'entraîneur allemand le plus célèbre au Togo. Nous n'oublions pas non plus le séjour de deux ans, de 1980 à 1982, d'un autre entraîneur de football allemand Bernhard Streun qui s'est occupé de la formation des entraîneurs et de la préparation des juniors togolais aux éliminatoires de la coupe du monde. Son séjour s'est soldé par un échec quant à ce qui concerne les juniors puisque ceux-ci ont été éliminés dès le premier tour par la Guinée. D'autre part, ses démarches pour faire construire un terrain de football de classe internationale à Lomé sur le terrain de Boka (voir Annexes) sont demeurées sans succès.

Outre l'envoi de ces trois entraîneurs, le Togo et l'Allemagne ont eu des échanges d'équipes de football: Kaiserslautern en 1972 et l'équipe militaire de football de la RFA en 1984 ont joué à Lomé. L'équipe de football de l'université du Bénin et celle des juniors ont effectué des séjours en RFA.

Par ailleurs, l'Allemagne de l'Ouest a octroyé des bourses d'études et de stage à certains étudiants et cadres togolais⁽¹⁾.

1) Sources: Archives GAWI, Projekt Nr. 68. 5126. 5, page 187.

Archives Dyckerhoff et Widmann S.A..

Archives DIWITO.

Ambassade de la RFA au Togo, Ref. Nr.: 254-80-Ri/Ki,

Lomé 17 juillet 1980.

Conclusion Générale

Arrivé au terme de nos recherches sur un quart de siècle de relations germano-togolaises, nous avons pu constater que les investissements allemands au Togo ont connu une nette croissance d'année en année, aussi bien dans le domaine public que dans le domaine privé. Ce dernier cependant a pris le pas sur le premier au cours de ces dernières années. Du 27 avril 1960 au 27 avril 1985, la République Fédérale d'Allemagne a accordé au Togo une aide au développement d'une valeur de 794,6 millions de DM pour les prestations publiques⁽¹⁾.

Les domaines privilégiés de la coopération financière entre les deux pays sont les projets concernant l'amélioration de l'infrastructure, l'adduction d'eau et l'aide en marchandises. Parmi les projets les plus importants auxquels la RFA a apporté sa contribution financière, nous comptons la contribution du Port Autonome de Lomé et sa transformation en un port pour produits en vrac, c'est à lui que revient la part du lion avec un volume de 180 millions de DM de contribution allemande. Le Port Autonome de Lomé, poumon de l'économie togolaise, ne permet pas seulement la croissance du commerce extérieur togolais, mais constitue une source de devises supplémentaires grâce à son rôle de transit pour les produits des pays voisins enclavés comme le Burkina-Faso, le Mali et le Niger. D'autre part, la RFA a, dans le cadre de sa coopération financière avec le Togo, participé à la construction d'un terminal clinker. Elle a accordé des crédits de 13,5 millions de DM pour l'alimentation en eau des centres ruraux et de 9 millions de DM pour un programme de construction de ponts préfabriqués en milieu

1) Sources: Archives, Ministère du Plan et de la Réforme Administrative – Direction générale du Plan et de Développement – Direction de la Coordination du Plan, Dossier RFA-Togo.

rural. Une partie des fonds de la coopération financière est destinée à l'aide en marchandises qui sert à l'achat en Allemagne de l'Ouest des matières premières, des pièces de rechanges, des vivres et des biens de consommation.

Le Centre de Recherche et d'Elevage d'Avétonou (CREAT), le développement rural intégré de la région centrale, le service phytosanitaire de Cacavéli, le service gynécologique et chirurgical du Centre Hospitalier Universitaire de Tokoin, le Centre National Orthopédique de Lomé, l'Institut National d'Hygiène, la construction de la station radio de Lomé ainsi que la formation et le perfectionnement des Togolais en RFA sont autant de projets privilégiés, qui ont bénéficié d'aides allemandes dans le cadre de la coopération technique.

Au niveau des investissements privés, c'est la Brasserie du Bénin qui vient en tête avec un capital social de 1 300 000 000 FCFA. Puis suit toute une série de firmes privées allemandes ou avec participation allemande.

Quant aux relations culturelles, elles n'en demeurent pas moins importantes. La RFA, par le truchement de ses divers organismes, essaie d'introduire sa langue et sa culture au Togo. Elle octroie une aide sous forme de bourses de perfectionnement et de formation aux ressortissants togolais. Le service des volontaires allemands, de son côté, mène sur toute l'étendue du territoire d'importantes activités dans différents domaines comme l'agriculture, l'enseignement, la santé. Aidés par des contrôleurs togolais de la lèpre, les volontaires allemands mènent dans le cadre de leur action sociale une lutte acharnée contre la lèpre.

Force est pourtant de constater que les résultats obtenus justifient de moins en moins l'importance des moyens mis en oeuvre. Et ceci n'est pas particulier à la coopération entre l'Allemagne et le Togo, mais général à toute aide que les pays développés apportent aux pays sous-développés. Cette aide n'est pas seulement insuffisante, elle est aussi inefficace, car elle est assortie de conditions politiques, financières, économiques et militaires draconiennes. Toute aide, qu'elle vienne d'un pays socialiste ou capitaliste, est *«appliquée sans plan cohérent de développement économique. Cette aide, comme le dit très bien Tibor Mende, "on peut la comparer à un poumon d'acier. Elle fournit l'oxygène nécessaire. Elle emprisonne et maintient le malade en vie, mais sans pour autant amoindrir sa dépendance. Elle lui apporte un soulagement immédiat, mais le prive aussi d'une chose plus importante, l'espoir dans l'avenir"»*⁽¹⁾. Car les problèmes auxquels les pays sous-développés sont confrontés sont à la fois conjoncturels et structurels. Ces problèmes ne peuvent pas être résolus à court terme, c'est un effort de longue haleine. Il ne faut pas donc s'attendre à ce que l'aide au développement soit un remède palliatif; il s'agit d'un processus à moyen et long termes. La coopération doit durer et s'étendre sur plusieurs générations, plusieurs décennies. C'est pour cette raison que nous sommes partisans de l'aide individualisée comme le font certains petits groupes chrétiens et laïcs allemands au Togo, car lorsque l'aide est organisée sur une grande échelle, les intermédiaires sont si nombreux qu'elle n'arrive pas à destination. Ce ne sont pas les "médecins sans frontières" ou les "organiseurs de l'Aide pour l'Afrique" qui nous démentiront. Donner à la foule certes, mais penser aussi à l'indivi-

1) Présence Africaine, N^{os} 18-19, Février-Mai 1958.

vidu, autrement la coopération germano-togolaise fera des assistés, de nouveaux pauvres. C'est pourquoi *"Il importe ici de remettre à jour le modèle de coopération du type traditionnel (bourses, envois d'experts, etc...)*. *La nouvelle dimension de cette coopération doit porter sur des programmes et des projets complets de développement liés à l'expansion économique et à d'autres types de relations avec les pays en développement*"⁽¹⁾.

Pour que les relations germano-togolaises puissent profiter aux deux parties il faut que les lignes politiques de l'aide au développement de la RFA deviennent plus flexibles et que les deux pays trouvent et mettent en place *"de nouvelles formes d'institutions rurales susceptibles de promouvoir le potentiel de productivité des pauvres avec autant de soins que celui consacré à la protection du pouvoir des riches"*⁽²⁾.

C'est pourquoi de nouvelles orientations s'imposent à la coopération germano-togolaise:

- la connaissance du pays qu'on veut aider doit être approfondie;
- la coopération doit être un problème humanitaire et non

1) Dragasevich, Virko, dans *Review of International Affairs*,
volume XXVIII, N° 687, page 7.

2) Mac Namara, Robert, *Address to the Board of Governors*,
Nairobi, Kenya 25 septembre 1973, page 17 -
cité par
Touré, Ben Yacine, *Afrique: L'épreuve de l'indépendance*, Paris 1983, page 63.

d'intérêts puisque c'est une relation entre hommes privilégiés et hommes démunis;

— les coopérants doivent s'adapter à l'esprit et au milieu où ils apportent leur aide. Ils doivent servir le pays comme le leur et même mieux que le leur, car ils sont envoyés pour aider le Togo à vaincre son sous-développement.

Le Togo est sous-développé, non pas parce qu'il est pauvre, mais parce qu'il a voulu copier l'Europe dès son accession à l'indépendance. Le sous-développement ne peut être vaincu que par l'encadrement et l'éducation d'une paysannerie adaptée au pays. Il est inutile, par exemple, d'acheter des tracteurs qui iront dormir dans les garages, alors que le pays dispose de bras en quantité suffisante pour faire décoller son agriculture. Le gouvernement doit faire sentir au paysan l'amour et l'honneur de son travail, lui faire découvrir son rôle primordial dans le développement de son pays. Et pour que les couches rurales puissent participer d'une manière significative à la croissance du pays, il faut:

— d'abord améliorer leur qualité de vie en développant les conditions de commercialisation de la production agricole vers la ville, en installant une couverture médico-sanitaire de base généralisée et en encourageant l'alphabétisation rurale;

— ensuite promouvoir le développement rural auto-centré en créant des groupements villageois ayant accès au crédit agricole et prenant en charge l'entretien des puits et de l'auto-encadrement de leurs systèmes agricoles et en diffusant les techniques de production moderne;

— enfin lutter contre les feux de brousse et la désertification en sensibilisant les populations à ce problème.

C'est ainsi que l'on pourra ralentir le rythme de l'exode rural et retenir les paysans sur leur terre. Et le chômage déguisé de la majorité de la population pourrait être aussi résolu. Le pays aurait alors la possibilité de réduire sa dépendance alimentaire et de réaliser ainsi son vœu le plus cher, celui de l'autosuffisance alimentaire, c'est à elle donc que revient la priorité dans les relations du Togo avec la République Fédérale d'Allemagne.

Bibliographie

I – OUVRAGES GENERAUX

ADICK, Christel, Bildung und Kolonialismus in Togo –

Eine Studie zu den Entstehungszusammenhängen eines
europäisch geprägten Bildungswesens in Afrika am Beispiel
Togos (1850-1914), Frankfurt/Main 1981.

AGBOBLI, Edo Kodjo, Les moyens financiers du développement au Togo,

Les Editions du Togo, Lomé 1978.

Aktuell, Das Lexikon der Gegenwart,

Chronik-Verlag, Dortmund 1984.

AKUE, Adokué Messavussu, Aperçu historique du Togo,

Première Edition, Lomé juin 1978.

ALTHUSSER, Louis et BALIBAR, Etienne, Lire le capital,

Tomes I et II, François Maspero, Paris 1971.

AMIN, Samir, Trois expériences africaines de développement: le Mali, la

Guinée et le Ghana, Paris 1965.

AMIN, Samir, L'accumulation à l'échelle mondiale – Critique de la théo-

rie du sous-développement, Tomes 1 et 2, Editions Anthropos,
Paris et Sfan Dakar 1970.

d'AQUIN, Thomas (Saint), De Regimine Principum,

Opera Omnia (Parmae 1865), tom. XVI, Opusculum XVI.

BESSON, Waldemar, Die Außenpolitik der Bundesrepublik – Erfahrung
und Maßstäbe, München 1970.

BLEY, Helmut / TETZLAFF, Rainer, Afrika und Bonn – Versäumnisse
und Zwänge deutscher Afrika-Politik, Reinbek bei Hamburg,
September 1978.

BOULOUIS, Jean, Droit international des communautés européennes,
Paris 1984.

BOYE, Abd-el-Kader, L'acte de nationalisation, Berger-Levrault, Les
Nouvelles Editions Africaines, Dakar-Abidjan-Lomé 1979.

CARFANTAN, J.-Y., / CONDAMINES, C, Qui a peur du tiers monde?
Rapports Nord-Sud: les faits, Editions du Seuil, 1980.

COLLIARD, Claude-Albert, Institutions des relations internationales,
Dalloz 8^{eme} Edition, Paris 1985.

COLLIARD, C.-A. / MANIN, A., Droit International et Histoire
Diplomatique – Documents choisis:

Tome Premier: I – Textes généraux.

II – Afrique - Amérique - Asie.

Editions Montchrestien, Paris 1971.

Tome II : – Europe.

Editions Montchrestien, Paris 1970.

COLLINS, Joseph / LAPPE Frances Moore, Vom Mythos des Hungers,
Die Entlarvung einer Legende: Niemand muss hungern,
Fischer Verlag, Frankfurt am Main 1978 – Traduit de l'améri-
cain par Ernst Otto: Food first - Beyond the myth of
Scarcity, San Francisco 1977.

CORNEVIN, Robert, Histoire du Togo,
Editions Berger-Levrault, Paris 1969.

CORNEVIN, Robert, Le Togo,
Que sais-je?, N° 1272, PUF, Paris 1973.

CORNEVIN, Robert, Le Togo, nation-pilote,
Nouvelles Editions Latines, Paris 1963.

DENNERT, Jürgen, Entwicklungshilfe, geplant oder verwaltet?
Bielefeld 1968.

DLOCZIK, M. / SCHÜTTLER, A. / STERNAGEL, H., Der Fischer Infor-
mationsatlas - Bundesrepublik Deutschland,
Fischer Taschenbuch Verlag 1982.

DUMONT, René, L'Afrique Noire est mal partie,
Editions du Seuil, Paris 1973.

DUMONT, René / MOTTIN, Marie-France, L'Afrique étranglée,
Editions du Seuil, 1980 et 1982.

DUROSELLE, Jean-Baptiste, Histoire diplomatique de 1919 à nos jours,
Paris 1953.

ENNEN, Edith / JANSSEN, Walter, Deutsche Agrargeschichte – Vom
Neolithikum bis zur Schwelle des Industriezeitalters,
Wiesbaden 1979.

EPPLER, Erhard, Wenig Zeit für die Dritte Welt,
Urban-Taschenbücher Kohlhammer, Reihe 80, Band 822,
Stuttgart 1972.

FANON, Frantz, Les damnés de la terre,
François Maspero, Paris 1982.

FISCHER / KÖCK, Allgemeines Völkerrecht – Ein Grundriß,
Prugg Verlag, Eisenstadt 1983.

FOCKE, Katharina, von Lomé 1 zu Lomé 2,
Texte des Berichts und der am 26. September 1980
von der Beratenden Versammlung AKP-EWG
angenommenen EntschlieÙung

FRIEDRICH, Hans-Eberhard, Deutschland,
Teil 1: Der Norden und Berlin,
Leske Verlag, Opladen 1969.
Teil 2: Die Mitte: Von Xanten bis Fulda,
Leske Verlag, Opladen 1971.

FROELICH, Jean-Claude, Cameroun – Togo – Territoires sous tutelle,

Editions Berger-Levrault, Paris 1956.

FUCHS, Yves, La coopération, aide ou néo-colonialisme?

Editions Sociales, Paris 1973.

FULL, August, Fünfzig Jahre Togo,

Berlin 1935.

GOSELIN, G., Développement et tradition dans les sociétés rurales

africaines, Bureau International du Travail, Genève 1970.

GREWE, Wilhelm G., Deutsche Außenpolitik der Nachkriegszeit,

Stuttgart 1960.

GROSSER, Alfred, Hitler, la presse et la naissance d'une dictature,

Armand Colin, Paris 1959.

GROSSER, Alfred, La République Fédérale d'Allemagne,

Que sais-je?, N° 1 069, PUF, Paris 1974.

GROSSER, Alfred, Was ist Deutsche Außenpolitik?

Konstanz am Fischmarkt 1975.

GROSSER, Alfred, Dix leçons sur le nazisme,

Librairie Arthème Fayard, Paris 1976.

Handbuch der Entwicklungshilfe, Partnerschaften zwischen Hochschulen
in der BRD und in Togo, I Togo 42 15.

HETZEL, Wolfgang, Studien zur Geographie des Handels in Togo und
Dahomey, Köln 1974.

KAYSER, Günter (Hrsg), Deutsche Auslandsinvestitionen in
Entwicklungsländern – Forschungsberichte des Bundes-
ministeriums für Wirtschaftliche Zusammenarbeit, Band 3,
München 1981.

KEBSCHULL, Dietrich, Entwicklungspolitik – Eine Einführung,
Düsseldorf 1971.

KINDER, Hermann / HILGEMAN, Werner, Von der Französischen
Revolution bis zur Gegenwart, dtv-Atlas zur Weltgeschichte –
Karten und chronologischer Abriß – Band II,
Bielefeld September 1977.

KLUYVER, Urs F. / NORDEN, Jörn, Ein Hafenschlepper für Togo,
Lübeck 1979.

KONU, E., La coopérative agricole d'Agou-Nyogbo ou Quelques
problèmes du développement rural au Togo, Lomé 1969.

La Bible de Jérusalem,

Paris 1961.

- LACOSTE, Yves, Géographie du sous-développement – Géopolitique
d'une crise, PUF, Paris 1981.
- LEFEBVRE, Henri, Introduction à la modernisation,
Les Editions de Minuit, Paris 1969.
- MALLARD, Henri-Victor, La Communauté Economique Européenne,
Paris 1975.
- MANN, Golo, Deutsche Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts,
Fischer Verlag, Frankfurt am Main 1983.
- MAROIX, Général, Le Togo, Pays d'influence Française,
Larose Editeurs, Paris 1938.
- MARROU, Henri-Irénée, De la connaissance historique,
Editions du Seuil, 1954.
- MENDE, Tibor, De l'aide à la recolonisation,
Editions du Seuil, 1972 et 1975.
- MENUJER, Henri, L'Allemagne après 1945,
Guides de recherches, Paris 1972.
- MERLE, Marcel, Théorie générale des relations internationales,
Les cours de droit – Fascicule I et II, Paris 1973-1974,

- MEUERLER, Erhard (Hrsg), Unterentwicklung – Arbeitsmaterialien für Schüler, Lehrer und Aktionsgruppen – Wem nützt die Armut der dritten Welt?, Band 1 et 2, Reinbeck bei Hamburg, November 1974.
- MEYER, Hans, Das Deutsche Kolonialreich – Eine Länderkunde der deutschen Schutzgebiete, zweiter Band, Leipzig und Wien, 1910.
- MONTANI, Guide, Le tiers-monde et l'unité européenne, Lyon 1982 – Traduit de l'italien: Il Terzo Mondo e l'unita europea, Guida Editori Via Port'Alba, 19 Napoli 1979.
- NEME, Jacques et Colette, Economie européenne, Paris 1970.
- NICOLSON, Harold, Diplomatie, Traduit de l'anglais par Petronella ARMSTRONG, Ed. de la Baconnière, Neuchâtel (Suisse) 1945.
- N'KRUMAH, Kwame, La lutte des classes en Afrique, Traduit de l'anglais par Marie-Aida Bah-DIOP, Présence Africaine, Paris 1972.
- NOHLEN, Dieter / NUSCHELER, Franz (Hrsg), Handbuch der Dritten Welt 1 – Handband I – Unterentwicklung und Entwicklung: Theorien – Strategien – Indikatoren, Hoffmann und Campe, Hamburg 1982.

NOHLEN, Dieter / NUSCHELER, Franz (Hrsg), Handbuch der Dritten Welt 2 – Handband II – Unterentwicklung und Entwicklung in Afrika, Hoffmann und Campe, Hamburg 1982.

NUSSBAUM, Manfred, Togo, eine Musterkolonie?
Rutten & Loening, Berlin 1962.

NUSSBAUM, Manfred, Vom "Kolonialenthusiasmus" zur Kolonialpolitik der Monopole, zur Deutschen Kolonialpolitik unter Bismarck, Caprivi, Hohenlohe,
Akademie-Verlag, Berlin 1962.

POMONTI, Jean-Claude, L'Afrique trahie,
Paris 1979.

RAUX, Jean, Les relations extérieures de la communauté économique européenne, Editions Cujas, Paris 1966.

REITEL, François, Les Allemagnes,
Paris 1969.

REITHINGER, Anton, Togo als Wirtschaftspartner,
Bundesstelle für Außenhandelsinformation, Köln 1965.

REUTER, Paul / GROS, André, Traité et documents diplomatiques,
Presses Universitaires de France, Paris 1976.

ROBERT, Paul, Le Petit Robert, Dictionnaire Alphabétique & Analogique de la Langue Française, Nouvelle édition, Paris 1978.

ROSTOW, W. W., Les Etapes de la croissance économique,
Editions du Seuil, 1963,
Traduit de l'américain par M.-J. du ROURET: The stages of economic growth, Cambridge University Press, 1960.

SCHMIDT, Rochus, Deutschlands Kolonien (West-Afrika und Südsee) ihre Gestaltung, Entwicklung und Hilfsquellen,
zweiter Band, Verlag des Vereins der Bücherfreunde Schall & Grund, Berlin 1895.

SCHRAMM, Josef, Togo,
Bonn 1959.

SEIBT, Ferdinand / HILDEBRANDT, Reiner / HEROLD, Alfred / von BREDOW, Wilfried / WUNDRAM, Manfred, Deutschland,
Unipart-Verlag, Remseck bei Stuttgart 1984.

SHIRER, William L., Le Troisième Reich Des Origines à La Chute,
Tomes I et II, Stock 1983 –
Traduit de l'anglais: The Rise And Fall Of The Third Reich

THOMAS, Rüdiger, Modell DDR, Die kalkulierte Emanzipation,
Carl Hanser Verlag, München, Wien 1977.

- TOURE, Ben Yacine, Afrique: L'épreuve de l'indépendance,
Presses Universitaires de France, Paris 1983.
- TOWNSEND, Mary Evelyn, The Rise And Fall Of Germany's Colonial
Empire 1884-1918, Howard Fertig, New York 1966.
- TRIERENBERG, Georg, Togo – die Aufrichtung der deutschen
Schutzherrschaft und die Erschließung des Landes,
Berlin 1914.
- UNESCO, La politique culturelle en République Fédérale d'Allemagne,
Paris 1973.
- VIERING, Erich, Togo singt ein neues Lied,
Verlag der Evang.-Luth. Mission, Erlangen 1969.
- WEROBEL-LA ROCHELLE, J.-M. / HOFMEIER, R. / SCHÖNBORN,
Politisches Lexikon, Schwarzafrika
- WÜLKER, Gabriele, Togo – Tradition und Entwicklung,
Wissenschaftliche Schriftenreihe des Bundesministeriums
für wirtschaftliche Zusammenarbeit, Stuttgart 1966.
- ZAJADACZ, P. / OBERMAIER, H., Entwicklung und Entwicklungs-
politik in Togo, Institut für Wirtschaftsforschung,
Afrika-Studienstelle, München November 1967.

ZIEGLER, Jean, Main basse sur l'Afrique,

Editions du Seuil, 1978.

ZIMMERMANN, Alfred, Geschichte der deutschen Kolonialpolitik,

Königliche Hofbuchhandlung, Berlin 1914.

II – MEMOIRES, THESES ET TRAVAUX.

AMEGAVI-ATTISSOU, A., J.-B., Les Missionnaires Catholiques

Allemands de la Société du Verbe Divin

Au Togo de 1892 à 1918, Mémoire de Maîtrise

d'Allemand, Université de Metz 1981.

AMPHOUX, Jean, Le chancelier fédéral dans le régime constitutionnel

de la République Fédérale d'Allemagne, Tomes I et II,

Doctorat en Droit, Aix-en-Provence 1960.

ASSAH, Elliott Cornelius, Bildungsplanung und sozialökonomische

Entwicklung in Togo, Doctorat, Berlin 9. Februar 1976.

Bundesstelle für Aussenhandelsinformation:

– Togo - Wirtschaftsdaten und Wirtschaftsdokumentation,

Ausgabe 1983, Köln Oktober 1983

- Togo - Wirtschaftsdaten (Kurzfassung), Wirtschaftsdokumentation und Projekte, Ausgabe 1986, Köln Juli 1986

- Togo - Wirtschaftliche Entwicklung 1982,
Köln Oktober 1983.

- Togo - Wirtschaftliche Entwicklung 1985,
Köln August 1986.

- Togo - Energiewirtschaft 1982, Köln November 1983.

- Togo - Energiewirtschaft 1985, Köln Oktober 1986

CADENAT, Patrick, La coopération bilatérale de la France avec les pays en voie de développement (1958-1978), Thèse de doctorat d'Etat en droit, Aix-Marseille III 1979.

DAAD - Jahresbericht 1969-1971; 1972-1974; 1975-1977; 1978-1980; 1981-1984.

DAAD - Jahresbericht / Tätigkeitsbericht 1985.

DAAD - Leitfaden 1977.

Deutsche Landwirtschafts-Gesellschaft e. V. (DLG), Unsere Landwirtschaft - eine Zwischenbilanz, Frankfurt/Main 1985.

FOTSING-KAMYA, Julienne, Togo und die Bundesrepublik Deutschland: Ein
Überblick über die Beziehungen in Politik, Wirtschaft
und Kultur (1965-1970), Mémoire de Maîtrise
d'Allemand, Saarbrücken und Yaoundé 1981.

FREYSSINET, Jacques, Le concept de sous-développement,
Thèse pour le Doctorat ès sciences économiques,
présentée et soutenue le 24 octobre 1963, Université
de Paris, Faculté de droit et de sciences économiques.

Institut für Auslandsbeziehungen, Die Auswärtige Kulturpolitik der
Bundesrepublik Deutschland, Grundlagen, Ziele, Aufgaben,
Stuttgart 1980.

JOHNSON, Benissan Biova, Untersuchung über systematische
Einflussfaktoren auf die Leistung weiblicher Rinder der
Zuchtstation Avetonou in Togo, Doctorat d'Agronomie,
Technische Universität Berlin 1985.

KASPRZYK, Peter, Die Förderung afrikanischer Studenten durch
den DAAD, 2 DAAD-FORUM, Studien, Berichte,
Materialien, Bonn-Bad Godesberg 1974.

KASPRZYK, Peter, Das Sur-Place-Stipendienprogramm des Deutschen
Akademischen Austauschdienstes 1963-1979,
14 DAAD-FORUM, Studien, Berichte, Materialien,
Bonn-Bad Godesberg 1981.

Les atlas Jeune Afrique, Atlas du Togo,

Les éditions Jeune Afrique, Paris 1981.

Ministère du Développement Rural / Office Allemand de la
Coopération Technique (GTZ), Le Centre de Recherche
et d'Elevage Avétonou-Togo, CREAT 1984.

NATABOU, Amouzoun Benoît, Les Rapports entre la République
Populaire du Bénin et la République Fédérale
d'Allemagne de 1960 à 1980, Thèse pour le Doctorat
de 3^{ème} Cycle en Etudes Germaniques,
Université de Metz juin 1983.

NEGREPONTI-DELIVANIS, Maria, Influence du développement
économique sur la répartition du revenu
national, Thèse pour le Doctorat
es sciences économiques (présentée et
soutenue à Paris le 28-X-1959),
SEDES, Paris 1960.

République Togolaise:

- Plan de développement économique et social 1966-1970,
Direction des Etudes et du Plan
- Plan de développement économique et social 1971-1975,
Direction des Etudes et du Plan
- Plan de développement économique et social 1976-1980,
Direction Générale du Plan et du Développement

- Plan de développement économique et social 1981-1985,
Direction Générale du Plan et du Développement

République Togolaise, Annuaire Economique Officiel, 1982/1983,
ABC 1982, Paris 1982.

République Togolaise, Code des investissements et charte des entreprises togolaises, Loi N^o 85-02 du 29 janvier 1985,
Loi N^o 85-03 du 29 janvier 1985, Ministère du Plan et de l'Industrie, Lomé 29 janvier 1985.

République Togolaise:

- Conférence des bailleurs de fonds pour le développement du Togo,
Ministère du Plan et de l'Industrie, Lomé juin 1985.
- Présentation des Projets à la Recherche de Financements Extérieurs,
Volume II.
- Programme de Développement Local et Participatif (Micro-Réalisatons), Volume III.
- Situation et Perspectives de Développement (1985-1990), Résumé et Conclusions, Volume IV.

République Togolaise, Code Togolais des Investissements,

Ministère du Plan, du Développement Industriel et de la Réforme Administrative

SEGBENOU, René Mawunyo, Monographie d'une économie rurale
en transformation: le cas des Tolinu du district rural
d'Avrankou au S-E de la République Populaire du Bénin -
Aspects sociologiques - Thèse de doctorat présentée
à la faculté de sociologie, Bielefeld semestre
d'hiver 1981-1982.

Statistisches Bundesamt/Wiesbaden: Verlag W. Kohlhammer GmbH/
Stuttgart und Mainz:

- Allgemeine Statistik des Auslandes, Länderkurzberichte
Togo, 1968 - Togo 1970 - Togo 1981.

- Statistisches Jahrbuch 1961 für die Bundesrepublik
Deutschland.

- Statistisches Jahrbuch 1964 für die Bundesrepublik
Deutschland.

- Statistisches Jahrbuch 1967 für die Bundesrepublik
Deutschland.

- Statistisches Jahrbuch 1970 für die Bundesrepublik
Deutschland.

- Statistisches Jahrbuch 1973 für die Bundesrepublik
Deutschland.

- Statistisches Jahrbuch 1977 für die Bundesrepublik
Deutschland.
- Statistisches Jahrbuch 1981 für die Bundesrepublik
Deutschland.
- Statistisches Jahrbuch 1985 für die Bundesrepublik
Deutschland.
- Statistisches Jahrbuch 1986 für die Bundesrepublik
Deutschland.

TUAKLI, Senyo James, Les Missionnaires Protestants Allemands
dans le Pays Ewé (Togo) 1847-1914, Mémoire de maîtrise
d'Allemand, Année 1976-1977, Université de Metz.

TUAKLI, Senyo James, La politique scolaire de la Mission de Brême
au Togo 1847-1914, Thèse pour le doctorat de 3^{eme} cycle
d'Histoire contemporaine, présentée et soutenue publiquement
le 24 juin 1981, Université de Paris XII Val de Marne.

III – SOURCES D'ARCHIVES.

1. Documents.

1.1. Dossiers.

1.1.1. Dossiers du Ministère du Plan et de la Réforme Administrative, de la Direction Générale du Plan et de Développement, de la Direction de la Coordination du Plan portant sur les relations Germano-Togolaises.

1.1.2. Direction Générale du Plan et du Développement, Procès-verbal des négociations intergouvernementales Germano-Togolaises de coopération économique:

- tenues à Lomé en juin 1977.
- tenues à Bonn du 4 au 5 novembre 1980.
- tenues à Lomé du 16 au 18 juin 1982.
- tenues à Bonn du 8 au 9 mai 1984.

1.1.3. Dossiers TOGO-RFA de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (Nanterre) et du Centre de Documentation (rue Quai Voltaire).

1.2. Autres sources.

1.2.1. Archives des firmes allemandes Marox, Dywidag, Afrique Promotion Schlegel.

1.2.2. Archives de Bayerisch-Togoische Gesellschaft.

- 1.2.3. Archives de la Capitainerie du Port Autonome de Lomé.
- 1.2.4. Archives du Deutscher Caritasverband à Freiburg.
- 1.2.5. Archives du Deutscher Entwicklungsdienst à Berlin et à Lomé.
- 1.2.6. Archives de la Fondation Eyadéma.
- 1.2.7. Archives de la Fondation Hanns-Seidel.
- 1.2.8. Archives de la Mairie de Duisburg.
- 1.2.9. Archives Nationales de Paris.
- 1.2.10. Archives de la Norddeutsche Mission de Brême.
- 1.2.11. Archives du Service Technique du Port Autonome de Lomé.
- 1.2.12. "Institut für Entwicklungshilfe" de Sarrebruck.
- 1.2.13. "Institut für Afrika-Forschung" de Hambourg.

1.3. Articles, Périodiques et autres.

BERNETEL, P., «Les Africains à l'ONU». Jeune Afrique N^o 514,

10 novembre 70, pages 22-27.

BETOOUT-MOSSE, E., «Sous-développement de jadis et sous-déve-

loppement d'aujourd'hui». Revue d'Economie Poli-

que N^o 6, novembre-décembre 1962, pages 856-876.

BIENAYME, Alain, «La théorie des valeurs internationales et son

application aux pays en cours de développement». Revue

d'Economie Politique, N^o 1, janvier-février 1962,

pages 35-60.

«Charte de la coopération pour le développement».

SIPE, Paris 4^{eme} trimestre 1983.

COUSIN, Marie Elisabeth, «Satisfaire les besoins essentiels, condition première du développement». Revue juridique et politique N° 34 (2), avril-juin 80, pages 537-550.

DRAGASEVICH, Virko, Review of International Affairs, volume XXVIII, N° 687, page 7.

FARINE, Philippe, «CEE-ACP, La convention de Lomé à mi-parcours».

AC 102, mars-avril 1979, pages 22-26.

Fondation Eyadéma, «Rapports du quatrième séminaire de formation

politique, tenu à Atakpamé du 30 août au 1^{er} septem-

bre 1978», Edition novembre 1978.

- «Rapport sur l'essentiel des événements en matière de politique extérieure», Lomé janvier 1979.

- Livre vert.

FREITAS, E. K., / KARBE, E., «Trypanotolérance et Production

Animale». Publication N° 1/1980, Centre de Recherche

et d'Elevage Avétonou, Avétonou mars 1980.

FREITAS, E. K., / FIMMEN, H.-O., «Trypanotolérance et Production Animale». Publication N^o 3/1984, Centre de Recherche et d'Elevage Avétonou, Avétonou 1984.

FRIEDLANDER, P., / LIEBSCHER, G., «Die EWG und Afrika».
Deutsche Aussenpolitik 2 (11), novembre 76, L 1473,
pages 1 674-1 687.

GEPPERTH, Rainer, «Les projets de la Fondation Hanns Seidel en République Togolaise». Hanns Seidel Stiftung I.B.Z.

GERIGHAUSEN, Josef, / SEEL, Peter, (München), «Der fremde Lerner und die fremde Sprache Überlegungen zur Entwicklung regionalspezifischer Lehr- und Lernmaterialien für Länder der "Dritten Welt"».
Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache 10, 1984,
pages 143-146.

LEDUC, Gaston, «Le sous-développement et ses problèmes»,
Rapport introductif au Congrès des Economistes de langue française (mai 1952), Revue d'Economie Politique, N^o 2, 1952, pages 133-189.

LEGRAND-LANE, R., «L'association entre la communauté européenne et l'Afrique». Etudes (Paris) mai 1969, pages 635-654.

LEMAITRE, Philippe, «Les relations entre les Etats africains et l'Europe». Le Monde 10 février 1979, pages 1 et 31.

LEWIS, John P., «Scénarios pour la stratégie du développement». Conjoncture 44, mars 80, pages 25-33.

MELICZEK, H., «Die Tätigkeit der FAO in Afrika». Int. Afr. Forum 5 (1), janvier 69, pages 59-66.

MUTHARIKA, B.W., «The trade and economic implications of Africa's association with the enlarged European Economic Community». Economic Bulletin for Africa 10 (2), 1974, pages 40-86.

NGANGO, G., «L'association des pays africains au Marché commun européen: bilan et perspectives». Tam-Tam 3, 1969, pages 9-20.

N'KRUMAH, Kwamé, «L'Afrique et la politique mondiale». Synthèses 178, mars 61, pages 16-20. (Le discours de N'Krumah à la 18^{eme} session de l'Assemblée Générale de l'ONU).

PLANGE, Niki-k., «Underdevelopment in Northern Ghana: natural causes or colonial capitalism?». Review of African Political Economy, N° 15/16, 1980.

SADJI, Amadou Booker, (Dakar), «Deutschunterricht und Germanistik in Senegal». Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache 10, 1984, pages 75-85.

UKPABI, S.C., «L'Afrique et la CEE».

Revue Politique Internationale (Belgrade) 21 (490),
5 septembre 70, pages 34-37.

«Chronik der Agrarpolitik und Agrarwirtschaft in der

Bundesrepublik Deutschland von 1945-1967». Zeitschrift für Agrarpolitik und Landwirtschaft, 185. Sonderheft, Hamburg und Berlin 1970.

«Dreißig Jahre Agrarpolitik in der Bundesrepublik Deutschland -

Entwicklung, Standort, Ausblick». Zeitschrift für Agrarpolitik und Landwirtschaft, 196. Sonderheft, Hamburg und Berlin 1979.

Publications du BMZ, Bonn:

- Politik der Partner, 5. Auflage 1981.
- Deutsche Unternehmen und Entwicklungsländer,
2. Auflage 1982.
- Entwicklungspolitik, Jahresbericht 1981.
- Entwicklungspolitik, vierter Bericht zur Entwicklungspolitik der Bundesrepublik 1980.

- Journalisten-Handbuch Entwicklungspolitik 1982.
- Journalisten-Handbuch Entwicklungspolitik 1985.
- Entwicklungspolitik:
 - Materialien Nr. 62, Entwicklungszusammenarbeit zwischen der Bundesrepublik und den christlichen Kirchen, Januar 1979.
 - Materialien Nr. 63, Entwicklungszusammenarbeit zwischen Staat und privaten Organisationen, Februar 1979.
 - Materialien Nr. 66, Lomé II, Mai 1980.
 - Materialien Nr. 68, Internationale Entwicklungsstrategie für die dritte Entwicklungsdekade der Vereinten Nationen, Mai 1981.
 - Materialien Nr. 69, Welternährung, Dezember 1981.
- Übersicht über die bilaterale wirtschaftliche Zusammenarbeit mit der Republik Togo, Referat III, Bonn im April 1983.

Afrique Agriculture N^o 27, 1^{er} novembre 77, La CEE et l'Afrique, pages 24-61.

Afrique-Asie N^o 392 du 26 janvier au 8 février 1987.

Afrique Contemporaine N^o de mars-avril 1980, pages 4-5.

Afrique Industrie Infrastructures N^o 175, 15 décembre 78, Lomé II, pages 14-22.

Afrique Nouvelle N° du 30 mars au 5 avril 1977;
N° du 17-23 mars 1982.

AGEH-Text für Informations-Prospekt "Weltkirchliche Aufgaben".

Agence France Presse N° du 24 mai 1971; N° du 17 mars 1973;
N° du 11 mai 1973.
Spécial Outre Mer, N° 5 117 du 10 juillet 1963.

Allgemeine Sonntagszeitung - Würzburg, Nr. 50/DT
Nr. 150, Freitag/Samstag, 14/15. Dezember 1984.

Bayern Kurier, Weihnachten, 24-27. Dezember 1981.

Blätter des iz3w, Nr. 119, August 1984, Fehlinvestitionen und
Verschwendung: Das Beispiel Togo.

Bulletin d'Afrique: N° 384 du 15 juillet 1965;
- 1971: N° 7497 du 23-24 mai; N° 7499 du 26 mai;
N° 7500-7501 du 27-28 mai; N° 7507 du 5 juin;
N° 7552 du 29 juillet;
- 1973: N° 8035 du 1^{er} mars;
- 1974: N° 8395 du 8 juin;
- 1977: N° 9217 du 5 mars; N° 9368 du 16 septembre;
N° 9369 du 17 septembre;
- 1978: N° 9587 du 13 juin; N° 9588 du 14 juin;
- 1981: N° 10 592 du 7 octobre;
- 1982: N° 10 672 du 12 janvier; N° 10 696 du 9 février;
N° 10 697 du 10 février; N° 10 719 du 7-8 mars;
N° 10 811 du 29 juin;

Bulletin de l'Afrique Noire: N^o 470 du 5 juillet 1967.

- 1973: N^o 721 du 24 janvier, page 14 119; N^o 725 du 21 février, page 14 183; N^o 739 du 6 juin, pages 14 483-14 484; N^o 741 du 20 juin, pages 14 511-14 512; N^o 742 du 27 juin, page 14 541; N^o 749 du 19 septembre, page 14 684; N^o 760 du 5 décembre, pages 14 882-14 888;
- 1976: N^o 855 du 11 février, pages 16 672-16 673; N^o 868 du 19 mai, pages 16 928-16 933; N^o 869 du 26 mai, page 16 958; N^o 870 du 2 juin, pages 16 968-16 969; N^o 873 du 23 juin, pages 17 034-17 035; N^o 874 du 30 juin, pages 17 054-17 058; N^o 875 du 7 juillet, pages 17 063-17 069; N^o 897 du 15 décembre, page 17 437;
- 1980: N^o 1 040 du 12 mars, pages 20 072-20 082; N^o 1 041 du 19 mars, page 20 096; N^o 1 043 du 2 avril, pages 20 131-20 132; N^o 1 045 du 23 avril, pages 20 152-20 154; N^o 1 047 du 7 mai, page 20 182; N^o 1 050 du 4 juin, page 20 244; N^o 1 053 du 25 juin, pages 20 290-20 292; N^o 1 061 du 24 septembre, pages 20 417-20 420; N^o 1 062 du 1^{er} octobre, page 20 431; N^o 1 064 du 15 octobre, pages 20 464-20 466; N^o 1 067 du 5 novembre, page 20 503.

Défense Nationale N^o d'août-septembre 1981.

- Die Welt: Nr. vom 10. September 1961; Nr. vom 17. Mai 1963;
- Nr. vom 29. Juni 1965: Besuch aus Togo bei Heinrich Lübke;
 - Nr. vom 9. März 1966: Staatsbesuch bei alten Freunden: Einige Togolesen sangen die "Wacht am Rhein";
 - Nr. vom 29. März 1966: Die "Wacht am Rhein" in Togo.

DYWIDAG-Berichte, Heft 9, Bauen im Ausland: Togo, pages 445-485.

Europe - Outremer, L'économie africaine vue par les banques,
60^{ème} Année, N^o 642, juillet 1983, page 8.

- Frankfurter Allgemeine Zeitung: Nr. vom 7. November 1962;
- Nr. vom 10. Januar 1965; Nr. vom 13. Januar 1965;
 - Nr. 54, Samstag, 5. März 1966; Nr. 57, Mittwoch, 9. März 1966;
 - Nr. 64, Donnerstag, 17. März 1966: Brauerei in Togo läuft an.

Frankfurter Rundschau, Nr. 112, Freitag, 15. Mai 1987.

Friedrich Naumann-Stiftung, Jahresbericht 1982.

Handelsblatt: Nr. 68, Mittwoch, 7. April 1965: Entwicklungshilfe für Togos Fischerei; Nr. 238, Freitag/Samstag, 10/11. Dezember 1965: Deutsch-togoische Textilfabrik nimmt den Betrieb auf, page 6; Nr. 150, Dienstag, 9. August 1966: Deutsche Brauerei in Togo entwickelte sich gut, page 4;

Nr. 186, Mittwoch, 28. September 1966: Bierdurst in Afrika, page 6; Nr. 28, Mittwoch, 8. Februar 1967: Einen 14 Millionen DM-Kredit für Togo, page 5;

Nr. 99, Freitag/Samstag, 26/27. Mai 1967: Unerwartet großer Bierdurst in Afrika. Brasserie du Bénin nahm zweite Ausbaustufe im Angriff, page 13;

Nr. 130, Mittwoch, 10. Juli 1968: Wachsender Bierdurst in Togo, page 6; Nr. 136, Dienstag, 21. Juli 1970: Deutsche Industrien erhöhen ihre Investitionen in Togo. Textilfabriken und Brauereien an der Spitze, pages 1 et 4.

Jeune Afrique N^o 1 323 du 14 mai 1986;

Kieler Nachrichten, 10. Februar 1982.

La Documentation Française: Problèmes politiques et sociaux,
Les Relations Nord-Sud, N^o 444 du 30 juillet 1982.

Le Flash Africain N^o 22, Année 1975, Special Togo Nouveau.

Le Monde: N^o 9 942 du 14 janvier 1976, pages 5 et 7;
- N^o 11 806 du jeudi 13 janvier 1983.

Libération-Afrique N^o de novembre-décembre 1981, page 1.

Marchés Tropicaux et Méditerranéens:

— Les numéros spéciaux sur l'Allemagne et l'Afrique:

N^o 1 040 du samedi 16 octobre 1965;

N^o 1 463 du vendredi 23 novembre 1973;

N 1 725 du vendredi 1^{er} décembre 1978.

— Les numéros d'ordre général:

N^o 1 039 du samedi 9 octobre 1965, pages 2 220-2 222;

N^o 1 042 du samedi 30 octobre 1965, page 2 803;

N^o du 21 novembre 1970; N^o du 22 mai 1971;

N^o du 12 juin 1971; N^o de juillet 1973;

N^o 1 460 du vendredi 2 novembre 1973,

pages 3 185-3 186, et 3 204.

N^o 1 461 du vendredi 9 novembre 1973, page 3 264;

N^o du 7 décembre 1973; N^o du 10 octobre 1975;

N^o du 15 janvier 1982; N^o du 12 février 1982;

N^o du 31 mai 1985.

Marox Information, 11. Ausgabe, September 1979.

Missio Informations-Prospekt über die Organe und Fachstellen
der Kirche in der Bundesrepublik Deutschland für
weltkirchliche Aufgaben, Missio Aachen und Missio München.

Neue Ruhr Zeitung, Nr. vom 23. November 1974; Nr. vom 18. Dezember 1974.

Office de Presse et d'Information, RFA du 12 février 1982;

Päpstliches Missionswerk der Kinder in Deutschland,
Informations-Prospekt.

Présence Africaine, N^{OS} 18-19, février-mai 1958.

Revue du Port Autonome de Lomé N^O 1, Lomé, le 24 mai 1982.

Revue française d'études politiques africaines N^O 82 d'octobre 1972.

Rheinische Post, Nr. vom 23. November 1974;

Nr. vom 18. Dezember 1974.

Saarbrücker Zeitung, Nr. 98, Mittwoch, 27 April 1960;

Nr. 11, Montag, 14 Januar 1961.

Sonntag Aktuell Nr. 14 - S, Sonntag, 7. April 1985.

Stern, Heft Nr. 39, 18. September 1986.

Stuttgarter Nachrichten, Donnerstag, 31. Juli 1986,

41. Jahr-31. W.-Nr. 173, page 2.

Süddeutsche Zeitung:

- Nr. vom 9. Juni 1965: Togos Präsident privat in München;

- Nr. vom 15. März 1966: Der Bundespräsident in Togo.

Kamerun dankt für deutsche Hilfe.

- Nr. vom 17. Oktober 1968: Togo fordert Fertigwaren-Produktion.

"Mehr Kontakte zur Bundesrepublik".

Togo-Dialogue, mensuel du Bénin, N^O 2/28, février 1975.

Togo Journal, N^{OS} 1-2/81.

Togo-Presse (Quotidien Togolais d'Information):

12 octobre 1970, pages 4 et 5; 19 octobre 1970, pages 4 et 5; 16 novembre 1970; 23 mars 1971; 17 avril 1971; 19 mai 1971; 24 mai 1971; 28 juillet 1971; 9 décembre 1972; 21 avril 1973; 30 avril 1973; 11 mai 1973; 9 novembre 1973; 17 décembre 1974; 2 octobre 1976; 2 mars 1977; 3 et 4 mars 1977; 9 juin 1977; 16 septembre 1977; 24 septembre 1977; 23, 24 et 25 février 1978; 6 mai 1978; 7 août 1978; 25 et 30 septembre 1978; 29 novembre 1978.

Togo-Presse devenu La Nouvelle Marche:

N^o 619 du samedi 12 décembre 1981;
N^o 1 050 du samedi 14 mai 1983, pages 1, 4 et 7;
N^o 1 398 du samedi 9 juin 1984, page 5;
N^o 1 400 du mardi 12 juin 1984;
N^o 1 404 du samedi 16 juin 1984, pages 3 et 12;
Numéro Spécial du 5 juillet 1984;
N^o 1 567 du jeudi 3 janvier 1985, pages 1 et 4;
N^o 1 581 du vendredi 18 janvier 1985, pages 1 et 4;
N^o 1 584 du mardi 22 janvier 1985, page 4;
N^o 1 792 du mardi 8 octobre 1985;
N^o 1 811 du mercredi 30 octobre 1985, pages 1 et 4;
N^o 1 812 du jeudi 31 octobre 1985, pages 1, 3-4;
N^o 1 813 du samedi 2 novembre 1985, pages 1, 3 et 5;
N^o 1 817 du jeudi 7 novembre 1985, pages 1-6;
N^o 1 822 du mercredi 13 novembre 1985, page 6;
N^o 1 824 du vendredi 15 novembre 1985, page 3;
N^o 1 830 du vendredi 22 novembre 1985, pages 1, 3 et 5;

N^o 1 838 du lundi 2 décembre 1985, pages 1 et 4;

N^o 1 845 du mardi 10 décembre 1985, pages 1 et 4;

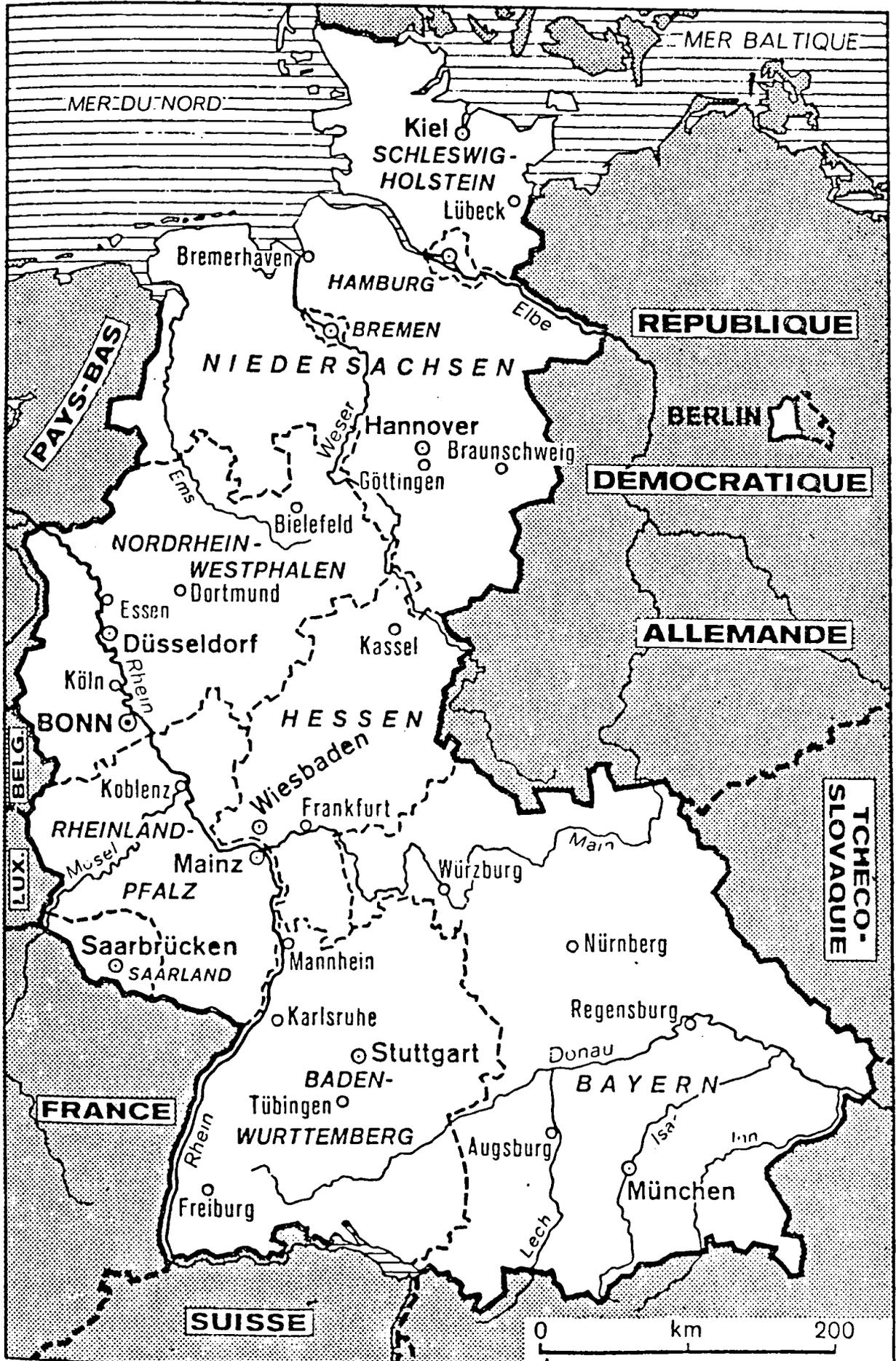
N^o 1 847 du jeudi 12 décembre 1985, page 3;

N^o 1 848 du vendredi 13 décembre 1985, pages 1, 3-4.

Tribune d'Allemagne du 21 février 1982.

West Africa du 25 juin 1971.

Annexes



Photos d'archives

Bilder aus Anecho.



1. Das Bezirksamt Anecho-Aebe; 2. Das höhere Zollamt, jetzt im Privatbesitz; 3. Das Rathhaus-Konakrahau; 4. Die Lagerstrasse in Anecho.

Quelques bâtiments à Anecho au début du siècle

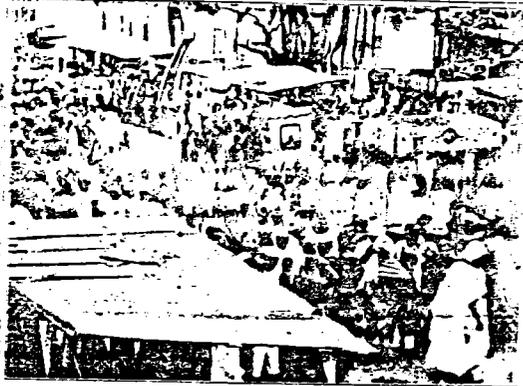
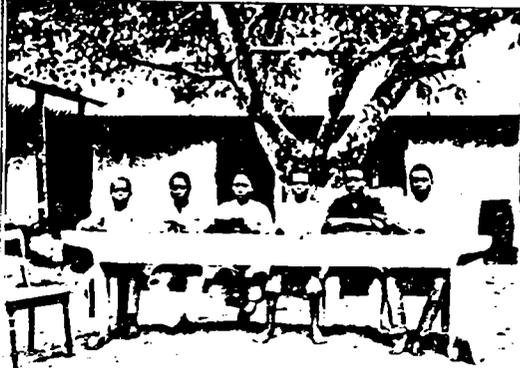
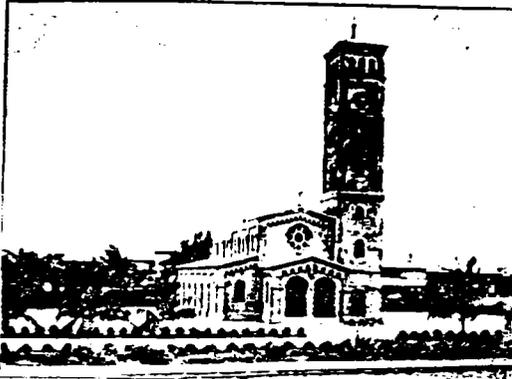
Der Maisbau.



Le maïs faisait déjà l'objet d'une culture intensive

Photos d'archives

Mission und Schule.



L'évangélisation et la scolarisation avaient été menées en profondeur

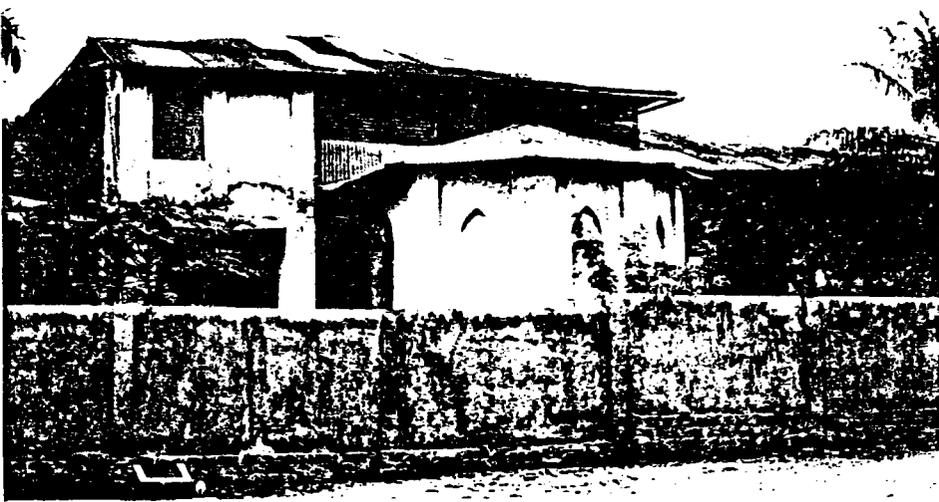
Palime und Misahöhe.



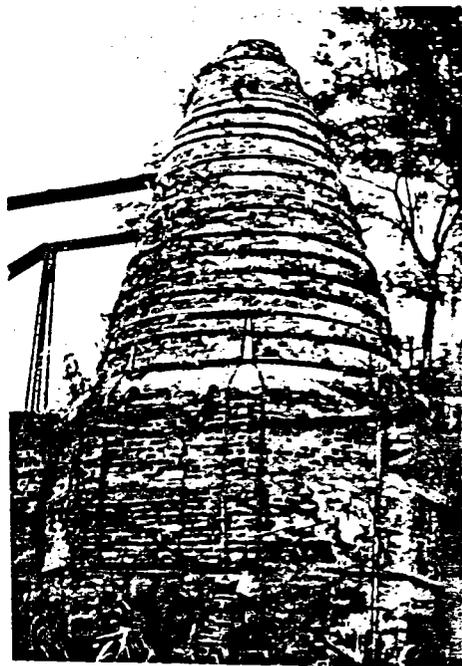
1. Die Missionsschule in Palime. 2. Die Bremer Schulmutter. 3. Bauern bei Misahöhe. 4. Die Station. 5. Landschaft.

Kloto et en particulier Misahöhe à la végétation luxuriante avaient favorablement impressionné les Allemands

Les vestiges de l'époque allemande



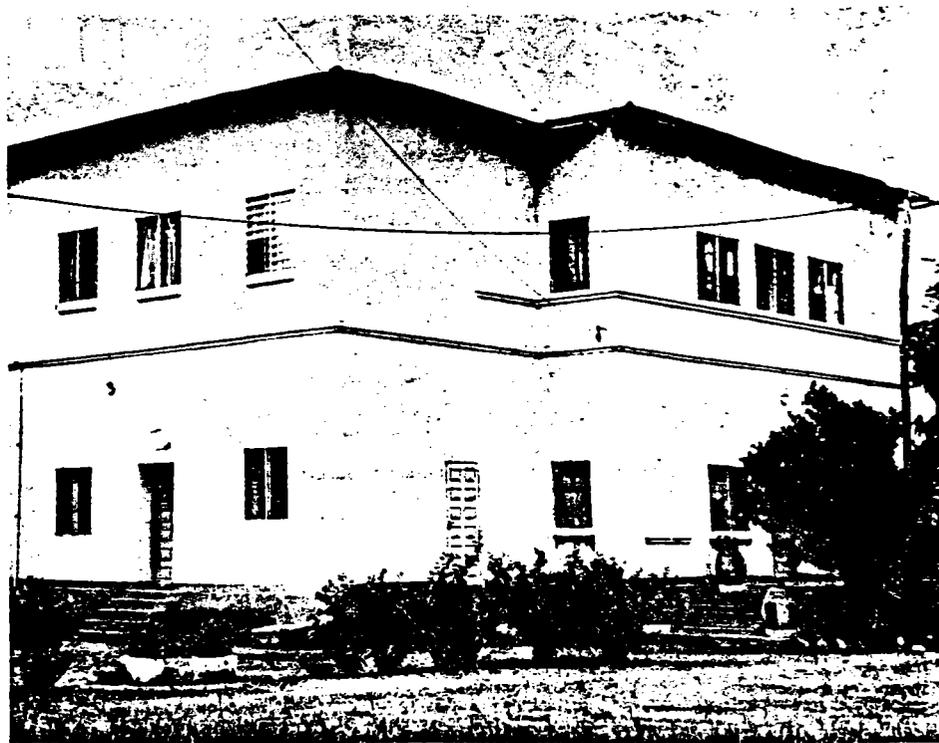
La mission catholique à Kpalimé, encore debout, malgré l'outrage des ans et les intempéries



Le four à chaux vive à Tokpli : un peu de replâtrage, et un bon feu... et ça repartirait en ronronnant



La citerne pour la collecte des eaux de pluie sur le marché de Nuatsé. Moyennant quelques menues réparations, elle reprendrait volontiers encore du service

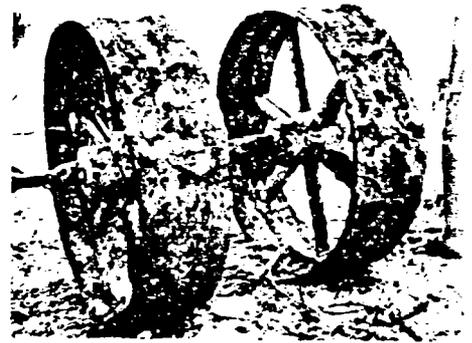


Le préfet de Notse n'a pas à se plaindre de son logement, bien que celui-ci ait déjà abrité, au début du siècle, le personnel allemand du centre agronomique

Les vestiges de l'époque allemande



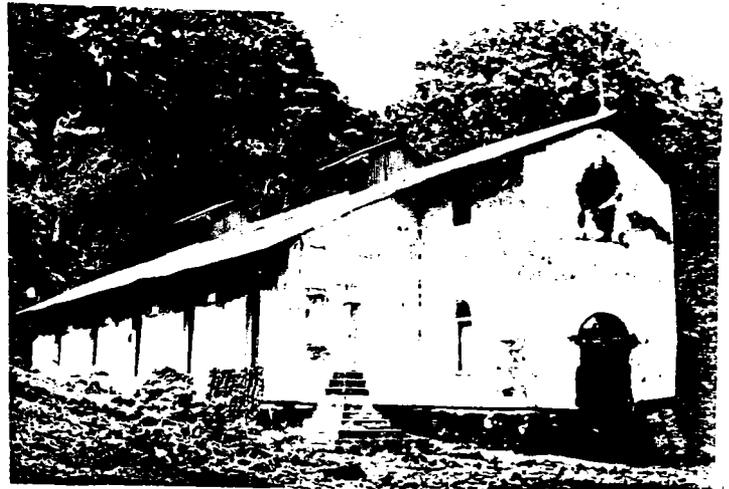
Game. Le hangar de ce marché est presque centenaire. Le village abritait un important camp militaire qui gardait le « route du coton »



Togoville : Une usine de traitement de sisal traitait la récolte de la plantation qu'abritait la région. Voici le volant de la machine à vapeur qui faisait tourner l'usine.



Tokpli. C'est ici qu'habitaient les ingénieurs qui faisaient tourner l'usine de chaux vive. Bâti sur un tertre, l'immeuble garantissait à ses occupants, une vue imprenable sur le majestueux Mono et sur toute la région



Agou Nyogbo : Le temple protestant. C'est la ruine, ou presque



Agou Nyogbo : Des casques de hussard en cuivre étincelant et à crinière comme celui de notre cliché, les Allemands en avaient distribués en tout et pour tout 4 exemplaires aux chefs traditionnels les plus méritants.

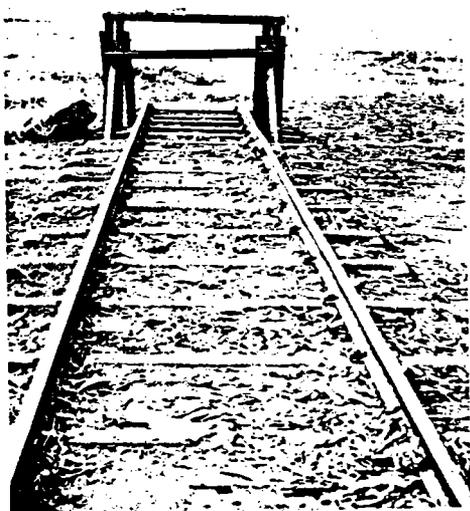
Les vestiges de l'époque allemande



A Kpalimé : L'église catholique : Que de grâce !
Que de majesté ! Que de ferveur !



Les restes de la machine à vapeur qui captait les eaux
du Sio, pour l'adduction d'eau et l'irrigation
des plantations d'Avétonou



Game : La gare est toujours là.
Pas un atome de rouille



Akpawoe, (Akposso). Un pont vraiment
«indestructible»



Tsévié. La plus forte concentration des « témoins oculaires »

Les vestiges de l'époque allemande



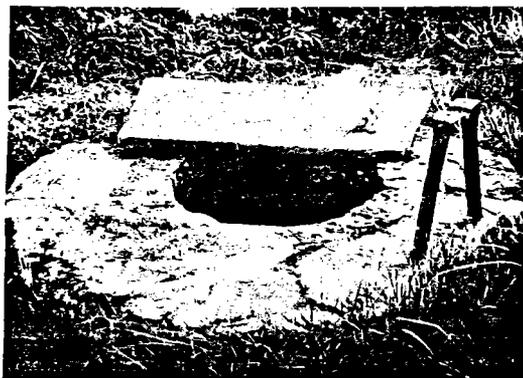
L'impressionnante allée des kapokiers à Bombouaka

TARIF BON DIMANCHE

Dans le cadre de la célébration du Centenaire de l'Amitié Germano-Togolaise, le Réseau des Chemins de Fer du Togo informe son aimable clientèle qu'il organise un transport spécial au tarif « BON DIMANCHE » sur la ligne d'ANEHO aux dates ci-après :

MARDI 3 JUILLET 1984: DEUX VOYAGES
 1er TRAIN : départ LOME GV 4 h 30 — Arrivée ANEHO 6 h 41
 2e TRAIN : Départ LOME GV 5 h 30 — Arrivée ANEHO 7 h 59

SAMEDI 7 JUILLET 1984
 UN SEUL TRAIN : Départ LOME GV 13 h 00
DIMANCHE 8 JUILLET 1984
 UN SEUL TRAIN : Départ LOME GV 16 h 00
 NB : Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Chef de Gare de LOME GV
 Tél: 21-43-01
 Poste 233



Un puits à Sokodé



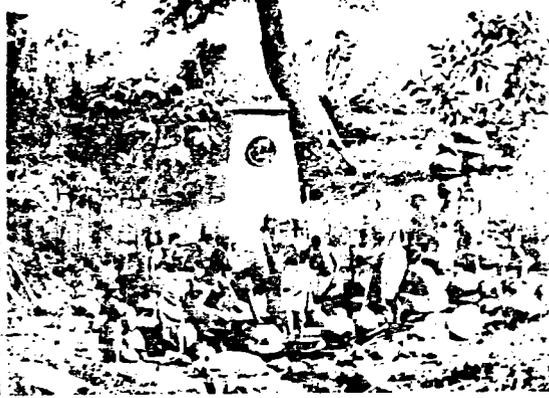
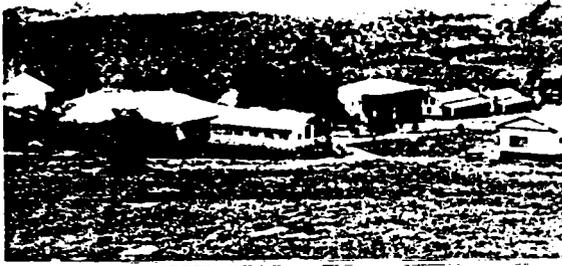
Une palmeraie à Dédalé



Une plantation de rôniers à Bogou

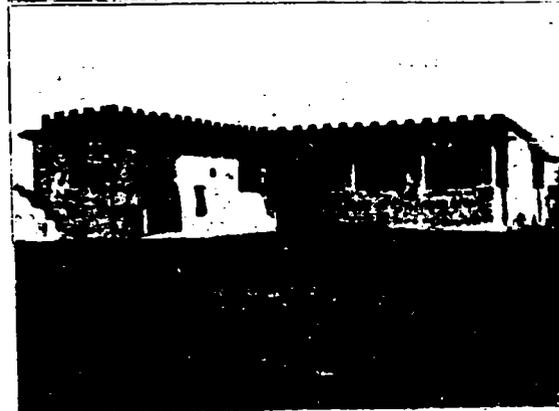
Photos d'archives

Bilder aus Atakpame.



Images de la ville d'Atakpamé au début du siècle

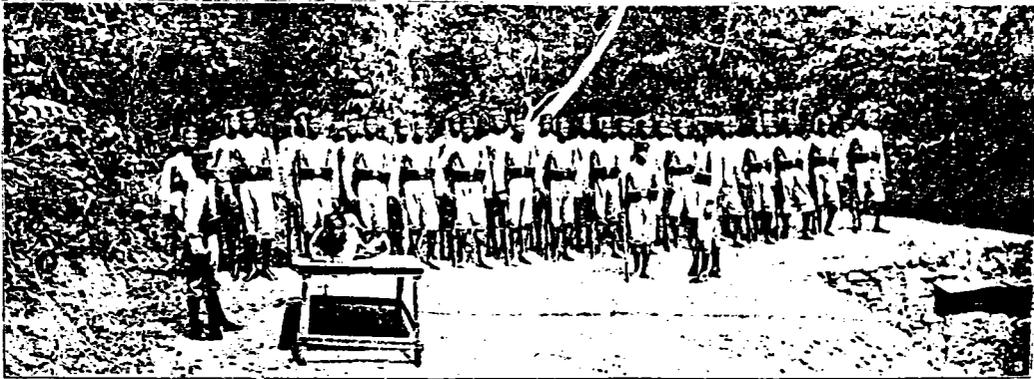
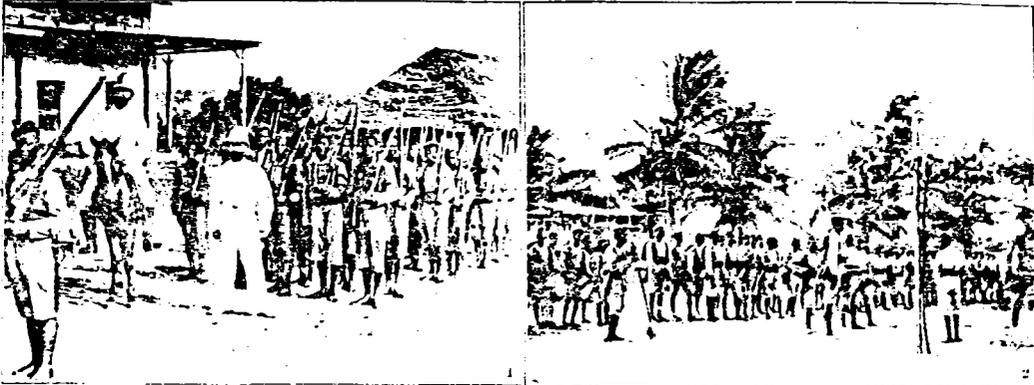
Die nördlichen Stationen.



Images de Sokodé, Bassar et Mango

Photos d'archives

Die Polizeitruppe.



Les troupes de la police

Die Eisenbahnen.



Les voies ferrées

CONSULS HONORAIRES DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE EN REPUBLIQUE FEDERALE
D'ALLEMAGNE

HERR HEINZ FAHRENKROG-PETERSEN
Schlossstrasse 5
1000 BERLIN 19

TELEX : 18 27 18 ICB D
TEL. : 030/321 4008 BUREAU
TEL. : 030/37 55 191 DOMICILE

HERR DR. FRANZ HOCHREITER
Mathildenstrasse 1
8000 MUNCHEN 2

TEL. : 089/59 46 36 BUREAU
TEL. : 089/59 18 60 DOMICILE

HERR HAASE
Baumwall 7
2000 HAMBURG 11

TEL. : 040/279 07 32 BUREAU
36 12 10
TEL. : 04185/33 55 DOMICILE
TELEX : 21 35 80 NICO D

HERR HEINZ GLAHR
Schlachte 31
POSTFACH 105 467
2800 BREMEN 1

TEL. : 0421/17 640 BUREAU
TEL. : 0421/666 009 DOMICILE
TEL. : 24 55 37

HERR HANS IMHOFF
KONSULAT DER REPUBLIK TOGO
C/O STOLLWERK AG.
Industrie Strasse 27-31
5000 KOLN 90

TEL. : 02203/431 BUREAU
TEL. : 0221/49 14 40 DOMICILE
TELEX : 88 74 64 2STK

KONSULAT VON TOGO IN DUSSELDORF
Lindenmannstrasse 35
4000 DUSSELDORF 1

HERR NELKE GERD
Raiffeisenstrasse 2
3006 HANNOVER-BURGWEDEL 1

TELEX : 92 12 86
TEL. : 05139/70 51
TEL. : 05139/8631
TEL. : 05139/80 88 20 DOMICILE

.../...

Accord

de coopération financière

entre

le Gouvernement de la République togolaise

et

le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

Le Gouvernement de la République togolaise

et

le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne,

considérant la Résolution n° 165 (S-IX) du Conseil de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement en date du 11 mars 1978, dans laquelle les pays industrialisés déclarent leur volonté d'adapter les conditions régissant les crédits publics d'aide au développement octroyés et non encore versés à des pays en développement moins favorisés, notamment aux pays les moins avancés, aux conditions plus souples appliquées aujourd'hui ou d'adopter d'autres mesures analogues,

dans l'esprit des relations amicales qui existent entre la République togolaise et la République fédérale d'Allemagne,

desireux de consolider et d'approfondir ces relations amicales par une coopération entre partenaires,

conscients que le maintien de ces relations forme la base du présent Accord,

dans l'intention de contribuer au développement social et économique en République togolaise,

sont convenus de ce qui suit:

Article 1^{er}

- (1) Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne rendra possible de modifier, sur la base des accords intergouvernementaux visés à l'annexe jointe au présent Accord et conclus par le Gouvernement de la République togolaise, ou par d'autres bénéficiaires choisis en commun par les deux Gouvernements, avec la Kreditanstalt für Wiederaufbau (Institut de crédit pour la reconstruction),

Frankfurt/Main, les contrats de prêt et de garantie suivants également fixés à l'annexe jointe au présent Accord et portant sur un montant total de 316.394.096,24 DM (en toutes lettres: trois cent seize millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt-seize Deutsche Mark et 24/100), en ce sens que

- a) les prêts accordés au Gouvernement de la République togolaise, avec effet à partir du 30 juin 1983, seront convertis en subventions et qu'ainsi, les remboursements et intérêts dus à partir de cette date en vertu desdits contrats de prêt feront l'objet d'une remise;
- b) les remboursements et intérêts dus à partir du 30 juin 1983 en vertu du prêt accordé à la Banque togolaise de Développement (BTD) ne devront plus être versés à la Kreditanstalt für Wiederaufbau mais être versés, en monnaie nationale, au Gouvernement de la République togolaise, avec effet libératoire et que
- c) les commissions pour ouverture de crédit versées sur des montants résultant desdits contrats de prêt et non versés ne seront plus portées en compte à partir du 1^{er} janvier 1983.

En vertu du paragraphe 1 ci-dessus, il sera renoncé - sous réserve des contrats à conclure aux termes de l'article 2 ci-dessous avec la Kreditanstalt für Wiederaufbau - au remboursement d'un montant total de 280.559.096,24 DM (en toutes lettres: deux cent quatre-vingt millions cinq cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-seize Deutsche Mark et 24/100), plus les intérêts et la commission pour ouverture de crédit.

Article 2

Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne rendra possible au Gouvernement de la République togolaise d'obtenir désormais de la Kreditanstalt für Wiederaufbau, Frankfurt am Main, à la place des prêts accordés et non encore versés d'un montant total

de 7.179.932,05 DM (en toutes lettres: sept millions cent soixante-dix-neuf mille neuf cent trente-deux Deutsche Mark et 05/100) aux termes

a) des accords intergouvernementaux des 10 juin 1977, 8 mars 1979 et 16 mai 1983 ainsi que

b) du protocole d'accord du 18 juin 1982,

des contributions financières à titre de subventions.

12) Pour le reste, toutes les dispositions contenues dans les accords intergouvernementaux visés à l'alinéa a) du paragraphe 1 ci-dessus continueront d'être applicables mutatis mutandis. Un arrangement intergouvernemental séparé devra encore être conclu en ce qui concerne les contributions financières visées au paragraphe 1 ci-dessus.

Article 3

Les autres détails seront fixés dans des contrats séparés à conclure entre le Gouvernement de la République togolaise, les bénéficiaires actuels et la Kreditanstalt für Wiederaufbau, contrats soumis à la législation en vigueur en République fédérale d'Allemagne.

Article 4

Le présent Accord s'appliquera également au Land de Berlin, sauf dérogation contraire faite par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne au Gouvernement de la République togolaise dans les trois mois qui suivront l'entrée en vigueur du présent Accord.

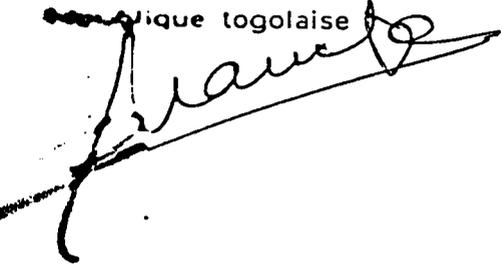
Article 5

Le présent Accord entrera en vigueur à la date de sa signature.

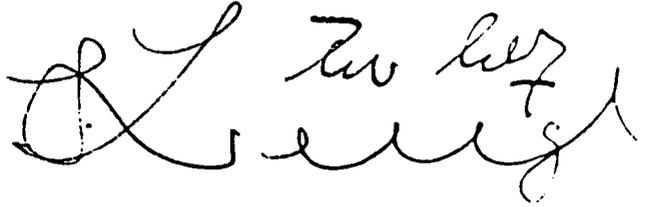
Fait à Lomé, le 06 JUIL. 1984

En double exemplaire en langues française et allemande, les deux textes font également foi.

Pour le Gouvernement de la
République togolaise



Pour le Gouvernement de la
République fédérale d'Allemagne



Stand: Mai 1984

Firmen mit deutscher Beteiligung

Firma	Postadresse	Besuchsadresse	Telefon	Telex
ATRIC (Agence Togol. des Représentations Industrielles et Commerciales) Herr Steffen	B. P. 1642	Av. de la Libération	216175	5203
Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO) (Beteiligung an Hamburg-Afrika-Bank)	B.P. 346 Lomé	Angle Rue du Commerce Rue de la Gare	212081 212083 213286	5218
Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI) (Beteiligung der Dresdner Bank)	B.P. 363	169, Bd. Ciruclaire	214641	5221
BATIMAT (Bau- und Handwerksbedarf)	B.P. 3707 Lomé	52, Rue Jacob Adjallé		
BENA-Développement SARL (Viehzucht)	B.P. 1268 Lomé	Route d'Aného	215087	5203
Brasserie du Bénin S.A. Herr van Bömmel	B.P. 896 Lomé	Fabrik: PR 12, Route d'Atakpamé Verwaltung: Rue du Grand Marché	213904 213905 213151 210150	5228
Continental Hotel Consultants Afrique SARL	B.P. 2724 Lomé	Hôtel Tropicana Lomé	213404 bis 213407	5269
DTG (Sté Allemande du Togo) S.A. H. Lichtwerk und H. Baumann u.a. Mercedesvertretung	B.P. 299 Lomé	9, Route d'Aného	213157 215176	5241

Dyckerhoff & Widmann S.A. (DYWITO) Herr Adler	B.P. 1987 Lomé	Zone Portuaire	215697	5291
HOECHST Togo SARL Herr Richter	B.P. 4871 Lomé	35, Bd. Circulaire	215972	5335
IGIP (Beratende Ingenieure)	B.P. 407 Lomé		212398	
International Trading Company (ITC) u.a. Vertreter von Nordmann, Rassmann und Fa. v. Berg Herr Fendt	B.P. 3671 Lomé	128, Route de Kpalimé	216980	5391
Kamina-Développement (KADE) Herr Kluge (Landwirtschaft)	B.P. 522 Lomé	6, Route de Kpalimé	215344	
Prof. Dr. Lackner & Partner (Beratende Ingenieure) Herr Ziethen	B.P. 441 Lomé	Port de Lomé	210692	5243
MAROX Afrique SARL Herr Strehle	B.P. 1268 Lomé	Route d'Aného und 48, Rue Lawson Kayigan	211653 215087 216175	5203
Hans Mehr (Togo) Herr Baumeister	B.P. 1395 Lomé	Rue du Professeur Lassey	213831	
Meridien Breckwolddt & Co. (Togo) SARL Herr Siemsglüss Herr Loew (Import/Export)	B.P. 1381	5, Rue Anani Fini	216830	5065
NOVISO (Nouvelle Im- primerie de Sokodé) Herr Köslér	B.P. 153 Sokodé		990165	
Siwel Herr Dörr	B.P. 13101			
PB-Afrique (Pumpen-Boese) Herr Kreibich	B.P. 9104 Lomé/Port	32, Rue Flatters	216838	5335 (HOECHST)

SEMAT SARL Frau Karch (Motorräder, Auto- klimaanlagen u.a.)	B.P. 1858 Lomé	10, Av. du 24 janvier	216046	5001
PTC PABU-Trading Import/Export Herr Pahl	B.P. 12640 Lomé		214501	5278
SOA Sté Ouest Afri- caine d'Alimentation Fleischimport Herr Schlinkert	B.P. 13567 Lomé	102, Rue de l' Ocean	216547	
Sté Compagnie Germa- no-Africaine d'Echan- ge (CGAE) Herr Hoffmann (Medizin. Geräte)	B.P. 1316 Lomé		215104	
Sté d'Affrètement Maritime du Lomé Togo (SAFT) (DAL/Woer- mann-Linie) Herr Ames	B.P. 1085 Lomé	Rue Simon Dogbé	216978	
Sté d'Equipement Tech- nique et d'Approvisio- nnement (SETA) Elektro- u. Fernseh- installation) Herr/Frau Amah-Atayi	B.P. 1523	275, Bd. Cirulaire		
Sté Industrielle du Togo S.A. (S.I.T.) (Streichholzfabrik) (Tochterges. von PB)	B.P. 2292 Lomé	Fabrik: Zone Por- tuaire Verwaltung: 47, Rue du Grand Marché	215133	
Sté Togolaise 2000 SARL (Landwirtschaft) Herr W.G. Voet	B.P. 10099 à l'Aéroport Lomé	Kodjoviakopé		
Sté Togolaise de Gal- vanisation de Toles (SOTOTOLES) S.A. Herr von Einem	B.P. 9135 Lomé	Route d'Aného		

TECHNICON TOGO (beratende Ingenieure) Herr Gall	B.P. 3138 Lomé	c/o OCC 13, Ancienne Route Circulaire	216628	
TOBETON (Sté Togo- laise de Béton S.A.) (Betonherstellung) (Tochterges. von DYWIDAG)	B.P. 9086 Lomé	Zone Portuaire	214746	5291
TOGO AIRWAYS SARL (Air Togo/LH-Ver- treter) Herr Adé	B.P. 1090 Lomé	16, Rue du Commerce	213310	5277
TOGO GERMANIA MOTOR SARL (TGM) VW-Vertretung	B.P. 2091 Lomé	Angle 32 Rue Flatters Rue Notre Dame des Apôtres	214796	
Union Togolaise de Banque (UTB) (Beteiligung der Deutschen Bank)	B.P. 359 Lomé	Rue de la Gare	215002	5215 5270

Ambassade
de la République Fédérale d'Allemagne
Lomé

Wi 440 TOG/260/82 -

10 - 6 - 82
4202

Urgent

MINISTÈRE DU PLAN

Direction du Cabinet

NOTE VERBALE

Arrivée le 10/6/82
Enreg. S/N° 2073

L'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Togolaise et, se référant à sa note n° Wi 440 TOG/245/82 du 25 Mai 1982, a l'honneur de communiquer ce qui suit :

La délégation allemande envoyée au Togo en vue des pourparlers gouvernementaux sur la coopération économique arrivera au Togo, déjà le Samedi 12 Juin 1982 à 14.00 heures (heure togolaise), à la frontière de Hillacondji. L'Ambassade serait reconnaissante au côté togolais de bien vouloir y envoyer, pour la délégation, deux véhicules climatisés. Elle permet aussi d'attirer l'attention du Ministère sur la nécessité d'informer le poste de douane togolais afin de faciliter l'entrée au Togo de la délégation.

De son côté, l'Ambassade sera représentée à la frontière de Hillacondji, en vue de l'accueil de la délégation allemande.

L'Ambassade remercie le côté togolais pour le programme qu'il a bien voulu élaborer à cette occasion mais, eu égard à l'arrivée anticipée de la délégation, elle propose un changement du début du programme, comme suit :

- Samedi 12 Juin 1982 : Arrivée à 14.00 heures à la frontière de Hillacondji

• après-midi :

ou

• dans la journée du Mardi 15 Juin : visite de courtoisie du chef de la délégation allemande à Leurs Excellences Messieurs les Ministres :

.../...

- Anani Kuma AKAKPO-AHIANYO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Koudjolou DOGO, Ministre du Plan et de la Réforme administrative
- Tété TEVI-BENISSAN, Ministre de l'Economie et des Finances.

. soirée : libre.

- Dimanche 13 Juin 1982

- . Début de l'après-midi : départ pour Sokodé en vue de visiter les projets germano-togolais "Planification de la Région centrale" et "Développement rural de la Région Centrale". A cet effet, l'Ambassade saurait gré aux Autorités compétentes togolaises de bien vouloir mettre à la disposition de la délégation allemande deux véhicules climatisés.

- Lundi 14 Juin 1982

- . Poursuite de la visite des projets à Sokodé;
- . Soirée : retour à Lomé, puis temps libre.

- Mardi 15 Juin 1982

- . Matinée : éventuellement visite de courtoisie du chef de la délégation à Messieurs les Ministres susmentionnés, et visite du projet "Service phytosanitaire, Cacaveli".
- . Après-midi : visite du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et éventuellement du Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO).
- . Soirée : Dîner offert en l'honneur de la délégation par l'Ambassadeur Dr. Reitberger, à sa Résidence.

La suite du programme pourra se dérouler selon les propositions togolaises.

L'Ambassade se permet d'ajouter qu'à cause d'une petite modification intervenue dans la composition de la délégation...

.../..

gation, vont participer maintenant aux pourparlers :

• Délégation allemande

- Dr. Wolf PRUSS, du Ministère fédéral de la Coopération économique, Chef de la délégation
- Dr. Heiner SCHMIDT-BURR, du Ministère fédéral de la Coopération économique
- Madame Helga ZELL, du Ministère fédéral de la Coopération économique
- Monsieur Hans-Dietrich LANGE, de la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau)
- Monsieur Peter CONZE, de la GTZ (Office allemand de la Coopération technique)
- Dr. Wolfgang ROLF, de la DEG (Deutsche Entwicklungsgesellschaft);

• Ambassade de la République fédérale d'Allemagne

- Dr. Johannes RLITBERGER, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en République Togolaise
- Dr. Dirk BAUGARTNER, Premier Secrétaire.

L'Ambassade saurait gré au Ministère de bien vouloir lui communiquer la liste des membres composant la délégation togolaise.

L'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne remercie d'avance le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Togolaise pour son aimable collaboration, et elle saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa très haute considération.

Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération
de la République Togolaise

L O M E

LOME, le 9 Juin 1982



Liste des Marchandises

F CFA DM
1 000 1 000

Pays d'origine
D = RFA
A = Autre pays

1. RNET

Reactive	37 000		D
Distribution (Pièces de Réseau)	2280 000		D
Pièces d'équipement	<u>14 000</u>		D/A
	<u>331 000</u>	= 2 317	

2. Service des engrais et
Moyens de Production

Engrais 1983	521 000		D
1984	600 000		D
Insecticides, Fongicides, Fongici- des	<u>62 000</u>		D
	<u>1 173 000</u>	= 8 211	

3. C E E T

Pièces de rechange			
- Unités de production	428 000		A
- Véhicules	30 000		A
Alternateurs (remplacement)	<u>62 000</u>		A
	<u>520 000</u>	= 3 640	

4. Consultant

18 mois	64 000	= 450	D
---------	--------	-------	---

5. Marchandises non spécifiées
et révision de prix

	198 000	= 1 382	
--	---------	---------	--

6. Total

	<u>2 286 000</u>	= 16 000	
--	------------------	----------	--

Taux de change : F CFA 143 = DM 1,00

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Arrondissement Bâtiments

N° 039 /TP/AB.-

COUT PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 1983,
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU BATIMENT DE LA
MATERNITE DE BE.

1°) COUT TOTAL DE LA REALISATION PAR UNE MOYENNE ENTREPRISE :

90.313.080 F CFA. Condition économique de Février 1981
(devis n°140/TP/AB du 13 Février 1981)

2°) COUT TOTAL PREVISIONNEL DE LA REALISATION PAR UNE MOYENNE ENTREPRISE
POUR L'ANNEE 1983

- Augmentation due à la hausse des prix 60 %
- Imprévu et divers 10 %

Total = 70 %

90.313.080 F CFA. X 1,7 = 153.532.236 F CFA

Condition économique de l'année 1983.

3°) REALISATION PAR UNE GRANDE ENTREPRISE

112.891.350 F CFA x 1,7 = 191.915.295 F CFA au minimum

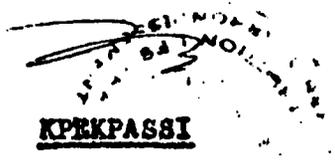
Condition économique de l'année 1983.

Dressé par l'Architecte

VU

LE CHEF DE L'ARRONDISSEMENT BATIMENTS


A. K. AITE


KPEKPASSI

PROGRAMME DES NEGOCIATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES GERMANO-TOGOLAISES

12-18 JUIN 1982

+++++

MERCREDI 16 JUIN 1982

MATIN : 9 h = Ouverture des négociations à la
Maison du Rassemblement du Peuple
Togolais (Salle de Tapis Vert)

- Allocution des Chefs de délégation -

: 10 h = Intermède

: 10 h30-12h30

PRESENTATION ET DISCUSSION
DES PROJETS SUIVANTS :

MINISTERE
CONCERNE

Remorqueur pour le Port Autonome de Lomé	T. P.
Extension du Port de Pêche	T. P.
Adduction d'eau : Mango, Bassar, Tabligbo	T. P.
Adduction d'eau dans 10 centres secondaires	T. P.
Hydraulique Villageoise	T. P.
Electrification rurale : Micro-centrales	T. P.
Equipements ferroviaires	M. C. T.
Banque Togolaise de Développement (a- 2è ligne de crédit b- Augmentation du Capital social)	M.E. F.
SOTOCO II	M. D. R.
MARché de Hanoukopé	TOGOPROM
Maternité de Bè	M. S. P.
Aménagements hydro-agricoles	PLAN
Projet d'acide phosphorique	PLAN
Projet de construction d'une unité de production de chaux à intégrer dans l'infrastructure de CIMAO	PLAN

JEUDI 17 JUIN 1982

MATIN : 9 h = Reprise des discussions
de projets

Projet de planification régionale	PLAN
DRDR-ARAC (Région Centrale)	M. D. .R.
Avétonou	M. D. R.
Renforcement de l'Institut d'Hygiène	M. S. P.
Fonds d'Etudes	PLAN

.....suite.....

Etude de projet de manioc	PLAN/TOGOPROM
Journées Togolaises en RFA	PLAN
Etude d'Adduction d'eau de Tchamba	T. P.
Bourses	M.E.N./PLAN

ASSISTANCE TECHNIQUE

- Mission d'expert pour la C.E.B. (Energie renouvelable Petit barrage)	T. P.
- Expert pour la Direction de la Cartographie et du Cadastre)	T. P.
- Expert pour TOGOPROM	TOGOPROM
- Expert pour SOTED	PLAN/SOTED
- Expert pour l'Ecole Supérieure de Mécanique Industrielle	M.E. N.
Personnel navigant pour SOTONAM	MCT

Liste de matériel RNET

tas

359 /RNET/DG

21 AOUT 1984.

OBJET : Aide en marchandises
2 ème phase.-

Monsieur le Ministre
du Plan, de l'Industrie
et de la Reforme Administrative

L O M E

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la coopération germano-togolaise et après discussion avec les experts Allemands,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint en deux exemplaires, la liste du matériel complémentaire, indispensable pour l'entretien et le renforcement des réseaux de production et de distribution d'eau des centres d'exploitation de la Régie Nationale des Eaux du Togo.

En vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués.

Très haute considération.

LE DIRECTEUR GENERAL,



Y. BADJO.

MATERIELS AUX DE DISTRIBUTION PVC POUR AMELIORATION ET
 RENFORCEMENT DES RESEAUX D'EAU DES VILLES
 D'ATAKPAME KPALIME ANEHO KARA ET DAPONG

N° (D'ORDRE:	DESIGNATION	QUANTITE
1	Tuyau PVC Rigide Ø 75	10 000 m
	Ø 90	6 000 m
	Ø 110	6 000 m
	Ø 160	3 000 m
2	Tuyau PVC Pression Ø 21/25	12 000 m
	Ø 26/32	6 000 m
	Ø 33/40	2 000 m
3	Tés égaux 90 ° PVC Ø 75	500 u
	Ø 90	500 u
	Ø 110	200 u
	Ø 160	200 u
4	Bouchon PVC pression Ø 75	500 u
	Ø 90	500 u
	Ø 110	200 u
	Ø 160	200 u
5	Coude au 1/4 PVC Ø 20/25	6 000 u
	Ø 25/32	6 000 u
	Ø 32/40	2 000 u
	Ø 40/50	1 000 u
	Ø 50/63	500 u
	Ø 63/75	1 000 u
	Ø 75/90	1 000 u
	Ø 90/110	1 000 u
Ø 110/160	250 u	
6	Réducteur PVC à Collier Ø 20/25	6 000 u
	Ø 25/32	6 000 u
	Ø 32/40	2 000 u
	Ø 40/50	1 000 u
	Ø 50/63	500 u
	Ø 63/75	1 000 u
	Ø 75/90	1 000 u
	Ø 90/110	1 000 u
Ø 110/160	250 u	
7	Robinets vannes Ø 75	100 u
	Ø 90	100 u
	Ø 110	100 u
	Ø 160	50 u
8	Ventouses sur forages Ø 40	40 u
9	Ventouses pour réseau de distribution Ø 40	100 u
	Ø 60	100 u
		.../...

10	: Vidanges pour réseau : distribution	Ø 40 Ø 60	100 u 100 u
11	: Colle pour PVC		1 000 Kg
12	: Joints de réparation : type joint Gibault : pour PVC	Ø 75 Ø 90 Ø 110 Ø 160	300 u 300 u 300 u 150 u

Le matériel que nous utilisons localement a les normes suivantes
Diamètres extérieurs - épaisseurs.

Normes de l'organisation internationale de normalisation, (ISO)
ISO 161 -1976 "Tubes en matières plastiques - Diamètres extérieurs
et pressions nominales"

ISO/R 1165 "Tubes en polychlorure de vinyle non plastifié - tolérances
sur les épaisseurs".

Tuyau pression avec manchon à joint en caoutchouc

Pression : 10 bars
Longueur utile : 6 m

<u>DIAMETRE INTERIEUR</u>	<u>DIAMETRE EXTERIEUR</u>	<u>EPAISSEUR MINIMUM</u>
57	63	3,0
67,8	75	3,6
81,4	90	4,3
99,4	110	5,3
144,6	160	7,7
180,8	200	9,6
203,4	225	10,8

Dans la mesure du possible il faudrait que les normes des produits
fournis se rapprochent de celles que nous utilisons.

QTE	DESIGNATION - SCHLUMBERGER -	REFERENCES
3	AMPEREMETRE sur T.C. 15/5 A	NE 96 A 250°
8	- " - 30/5 A	- " -
4	- " - 50/5 A	- " -
6	- " - 60/5 A	- " -
4	- " - 100/5 A	- " -
4	- " - 125/5 A	- " -
4	- " - 150/5 A	- " -
5	• " - Direct 0- 50 A	- " -
20	Voltmètre Direct 0 -300-450V Repère 589	NE 96 A 90°
20	Fréquencemètre: 48-52-380V Repère 583	NE 96 A 9L
5	Indicateur d'ordre de phases: Repère 2202	E 21
10	Audio multimètre: Repère : 2230	WIP 7000
20	Mesureur d'isolement et de continuité Repère : 2210	C 741
20	Controleurs-pinces classe 2,5, Repère 2150	P 742
20	- " - Repère 2212	P 862
20	Relais voltométrique RM 340	Boîtier EGE 178 X 138 X 158 mm
5	Relais watlmétrique RM 600	Boîtier fonte 233 X 175 X 120 mm
5	- " - RM 640	Boîtier EGE 178 X 138 X 158mm
20	Transformateur de tension :	220/36V
10	Transformateur de tension	220/24V
5	Transformateur de tension	220/110
	TRANSFORMATEUR DE COURANT	
5	Transformateur à canon central	50/5
8	- " -	30/5
10	- " -	60/5
10	- " -	15/5
2	- " -	100/5
2	- " -	125/5
2	- " -	150/5

40	Manomètre	Type D	5304 - 21
10	-	" -	5304 - 23
	-	" -	5304 - 24
	"	-	6304 - 25
80	Robinet à Boisseau pour Manomètre	1/4" - PN6 - 50° C	415.03.003
	POMPES KSB		
	1°) ETA-NORM - 00/250		
20	Roulements à billes gorges profondes		
20	Bagues de protection d'Arbre		
	2°) ETA-NORM - C 150/33		
10	Roulements à billes gorges profondes		640903
	3°) WKL 80/3		
20	Roulements à rouleaux cylindriques		90209K03
20	Roulements avec douille de serrage		H. 209
20	Roulements à billes à portée oblique		330603
	4°) WKL 50/6		
20	Roulements à billes à portée oblique		330603
20	Douilles de serrage	H. 208	
20	Roulements à rouleaux cylindrique		330603
	5°) ETA-NORM 50-125		
20	Roulements à billes à gorges profondes		330603
10	Bague de protection d'Arbre		

MATERIELS DE CHANTIERS

1) 1 Tracto-pelle combiné chargeur
type J C B ou équivalents

0

2) Tronçonneuse universelle à meule
Puissance 10cv - 2 unités
- Meules pour fonte ductile 20 u
- Meules pour amiante ciment 20 u
- Meules pour PVC 20 u

0

3) Matériel d'outillage pneumatique pour
compresseur type ATLAS - CORPO

* Marteaux-piqueurs

Masse 11kg

Emmanchement 22 X 82,5 mm

hexagonal

Raccord flexible 12,5 mm

fréquence de frappe 1600 coups/mn

Accompagnés des outils adaptés :

Couteau asphalte	5 u
Bêche	5 u
Ciseau plat	5 u
Coin	5 u
Flexible	20 m

* Marteau piqueur

masse 29 kg

Emmanchement - hexagonal 32 X 160 mm

Raccord flexible 19 mm

fréquence de frappe 1130 coups/mn.

Ces références sont données à titre indicatif.

Accompagnées des outils adaptés :

Couteau asphalte	5 u
Bêche	5 u
Ciseau plat	5 u
Coin	5 u
Flexible	20 m

0

4) Moto-pompe de chantier pour eaux chargées débit 200 m³/h.

0

///)) MATERIELS DE LABORATOIRE

Remarque préliminaire : choix des options suivant première liste de matériel (cf document d'appel d'offre).

- P 16
 - PH mètre type 91/Set
 - fournisseur Wissenschaftlich
 - Technische - Werkstatt 1 unité

- P 17
 - Balance analytique électrique de pressions
 - Sartorius type : 1615MP 6 1 unité

 - Sonde à oxygène
 - WTW, type : OXi 91/Set 1 unité

- P 18
 - Etuve
 - Horo, type : 038 1 unité

 - Four à moufle (7L)
 - STRÖHLEIN, type : LMF 1 unité

- P 19
 - Minuterics de laboratoire
 - Grässlein, type : Theben-Timer 1 unité

- - Spectrophotomètre
 - Dr Lange, type : M7DC 1 unité
 - Turbidimètre
 - Dr Lange, type : LTP 3 4 unités

 - Trousse contrôle de Fluor
 - Fournisseur : MERCK 1 unité

COMPLEMENT DE MATERIELS DE LABORATOIRE

- Flocculateurs
 - Hoelzle et Celius
 - type, 1 X AMF4 2 unités

- Etuve
 - Horo, type 038 1 unité

- Conductivimètres
 - WTW, type : LF 90 2 unités
 - + accessoire : standard électrode

- WTW, type LF A1 2 unités.
- Autoclave (20l)
JURGENS avec chauffage
type : 9. 842 020 1 unité
 - Microscope WILL
type B X 300 1 unité
 - Filtration sur membrane
Schleicher et Schuell
Réf: 9.603.502 (complet) 2 unités
 - Accessoire complet pour coloration
au gramme
Fournisseur : GW. GLAS
Références : 9.163.277 2 unités
9. 163.278 2 unités
9.163.279 2 unités
9.163.284 2 unités
9.163.281 2 unités
 - Pour mémoire :
1 camionnette (WW. POLO).

POMPES DE REPRISSE

MARQUE K S B

- 1) Groupe de reprise :
 - K S B Type = WKL 50/4)
 - Q = 25M3/H)
 - HMT = 107 m) 2 u
 - Vitesse = 2900 Trs/min)
 - Moteur marque Leroy Somer)
 - Type = NIGO MI tropicalisé)
 - Puissance = 15 kw) 2 u
 - Vitesse = 2925 Trs/min)

- 2) Groupe de reprise K S B
 - Pompe wkl 980/3)
 - Q = 140 m3/h)
 - HMT=120m) 1 u
 - Vitesse = 2900 tr/min)
 - Roue = 20/21 mm)
 - Moteur Leroy Sommer)
 - type LSP 2505 - tropicalisé)
 - triphase = 220/380 V)
 - Puissance = 90 Kw = 125 ch)
 - vitesse = 2935 TR/Min)
 - 50 HZ)

- 1 Socle N° 13
- 1 Accouplement EUPEX N° 160

P O M P E

- Marque = KSB)
- Type = ETANORK 80/250)
- Q = 130 m3/H) 1
- HMT = 65 m)
- Vitesse = 2900 trs/min)

M O T E U R :

- Marque = LEROY SOMER)
- Type = LSNa 200 M4) 1
- Puissance = 45 Kw)

Tension = 220/380V
Intensité = 144/83A
Vitesse = 2920Trs/min
50 HZ

P O M P E

Marque = KSB)
Type = ETANORM 65/200)
Q = 72 m3/h)
HMT = 57m)
Vitesse = 2900 Trs/min.)

M O T E U R

Marque = LEROY SOMER)
Type = LSP 160 LG)
Puissance = 22 Kw)
Tension = 220/380 V)
Intensité = 74,5/43 A)
Vitesse =)
50 HZ)

Obligatoire

Primaire

CEET

Lomé, Réseau B.T.

LISTE DE MATERIEL POUR ELIMINATION RESEAU CUIVRE DE 7,1 mm²

designation	Unité	Quantité	Observations
* Câble vultylène 3 x 70 + 2 x 16 + 54,6 mm ² Alu	m	1 072	
* Pincas d'ancrages MP 15	1	14	
* Pincas d'alignement AP 45	1	22	
* Console malico 450	1	36	
* Trousse de k jonction de dérivation 70-70 mm ² Alu type 4 BR - SIMEL	1	5	
* Trousse de jonction bout-à-bout 70-70 mm ² Alu type 4G - SIMEL	1	1	

LISTE DE MATERIEL POUR ELIMINATION DU RESEAU
CUIVRE DE 10,8 mm² DE SECTION

D E S I G N A T I O N	Unité	Qtité	Observations
. Câble vultylène 3x70 + 2x16+1x54,6 mm ² Alu	m	26 635	
. Console malico 450	1	772	
. Pince d'alignement AP 45	1	586	
. Pince d'ancrage MP 15	1	373	
. Trousse de déviation type 4 BR - Simel	1	80	
. Trousse de jonction type 4 G - Simel	1	54	

LISTE DE MATERIEL POUR ELIMINATION DE RESEAU CUIVRE DE 22 mm2

DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	OBSERVATIONS
* Câble vultylène 3 x 70 + 2 x 16 + 54,6 mm2 Alu	m	43 792	
* Pincés d'ancrage MP 15	1	616	
* Pincés d'alignement AP 45	1	968	
* Console malico 450	1	1 584	
* Trousse de jonction de dérivation 70-70 mm2 Alu type 4 BR - SIMEL	1	220	
* Trousse de jonction bout-à-bout 70-70 mm2 Alu type 4G - SIMEL	1	44	

LISTE DE MATERIEL POUR ELIMINATION DE RESEAU CUIVRE DE
25mm² DE SECTION

DESIGNATION	UNITE	QUT.	OBSERVATION
* Câble vultylène 3 x 70 + 2 x 16 + 1 x 54,6mm ²			
Alu	m	8 930	
* Console malico 450	1	240	
* Pince d'alignement AP 45	1	181	
* Pince d'ancrage M P 15	1	115	
* Trousse de déviation type 4BR Simel	1	41	
* Trousse de jonction type 4G Simel	1	25	

Non obligatoire

LISTE DE MATERIEL POUR ELIMINATION DE
RESEAU CUIVRE DE 48 MM2

Reseau Sans Tendeur, Lomé
Ligne aérienne

D E S I G N A T I O N	Unité	Quantité	Observations
* Câble tordé vultylène 3x70 + 2X16 + 1x54,6mm2			
Alu	m	3 880	
* Console malice 450	1	110	
* Pince d'alignement AP 45	1	84	
* Pince d'ancrage MP 15	1	54	
* Trousse de dérivation type 4 BR - Simel	1	19	
* Trousse de jonction type 4 G - Simel	1	12	

LISTE DE MATERIEL POUR ELIMINATION DE RESEAU CUIVRE DE 38 mm²

DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	OBSERVATIONS
* Câble vultylène 3 x 70 + 2x 16 + 54,6 mm ² Alu	m	18 579	
* Pincés d'ancrage MP 15	1	252	
* Pincés d'alignement AP 45	1	308	
* Console malico 450	1	560	
* Trousse de jonction de dérivation:			
70-70 mm ² Alu type 4 BR - SIMEL	1	90	
* Trousse de jonction bout-à-bout			
70-70 mm ² Alu type 4G - SIMEL	1	18	

DES PIÈCES DE RECHARGE POUR C.F.T.

Annexe 3

A - Pour 2 Locomotives 33 Henschel DH 1100 CV

<u>Poste</u> :	<u>Désignation</u>	<u>Nombre</u>
1	: Boogie complet avec roues monoblocs Ø 950 et boîte d'essieu SKF	2
2	: Ensemble coupleur de ventilation hydro-dynamique auto réglable N3663041	2
3	: Essieux complets avec ponts	4
4	: Soupape de contrôle complet Réf. 6-4080101-01542	4
5	: Pompe d'injection avec régulateur PE6ZWM 140/400/3RS 2/72	1
6	: Pompe d'injection sans régulateur PE6Z 140/400 RS27/7	1
7	: Régulateur RQU 300/750 2 W/4 pour pompe d'injection	1
8	: Turbo compresseur de suralimentation VTR 250 W3P 3/48753 II M92 WEZ4R341 T/max 2700 T - max 650 C avec paliers à roulements lubrification autonome et pompe à huile centrifuge	1
9	: Culasse complète avec préchambre anneau, soupapes et siège de soupape Réf. 28360103720	24
10	: Compresseur W - 175 - P 4428 3	2
11	: Arrangement de l'appui latéral amortisseur Réf. 6.41167.01 00	8
12	: Boîtes Voith en réparation pour 33 Henschel 1100 CV	2

B - Pour deux LT Gmeinder 180 CV

3	: Inverseur complet	1
4	: Essieu complet avec ponts et roue monobloc Ø 950	4
5	: Moteur MAN complet avec accessoires de refroidissement et conver- tisseur de couple hydraulique	1
6	: Silent bloc sur boîte d'essieu	32
7	: Silent bloc sur pont	4
8	: Vilebrequin MAN	1

LOME, le 26 OCTOBRE 1984



P R O C E S - V E R B A L

D'EVALUATION DE L'AIDE EN MARCHANDISES PAR UNE MISSION DE

A K F W AU 26 OCTOBRE 1984

Entre le 22 et le 26 octobre 1984 une délégation de la Kfw, composée de Mme WIECHARDT et de M. ZILLER, s'est rendue au Togo pour effectuer une évaluation d'un programme d'aide en marchandises II dans des secteurs déterminés. Lors des négociations intergouvernementales à Bonn, au mois de mai 1984, il était réservé un montant global de DM 6 Millions à cet effet, dont DM 3 Millions pour la livraison du matériel pour les Chemins de Fer (CFT).

Les résultats des évaluations sur place peuvent être retenus comme suit :

1/ Secteur RNET, CEET, SEMP (DM 3 Millions)

Comme s'était envisagé et en se basant sur les résultats de l'évaluation du programme d'aide en marchandises I, un montant total de DM 3 Millions sera destiné à approvisionner encore une fois la RNET, la CEET et le SEMP en matériel et en pièces de rechange. A cet effet, les responsables des entreprises ou des services concernés avaient déjà soumis des listes spécifiant leurs besoins. Concernant la RNET, cette liste correspond tout à fait aux exigences. Par contre, les listes de la CEET et du SEMP retenaient un très grand nombre de véhicules. La délégation de la Kfw est bien consciente de la nécessité de ces véhicules. Mais vu le fait que la plupart des voitures fournies au mois de juillet 1984 dans le cadre du programme

d'aide en marchandises I n'a pas été délivrée à l'utilisateur initialement prévu, à savoir la CEET, la délégation ne voit pas de possibilités de respecter cette demande.

C'est pour cette raison qu'elle a demandé aux deux services de lui soumettre une liste en matériel et/ou pièces de rechange remplaçant les listes de voitures.

La partie Togolaise a exprimé vivement ses réserves quant à la position de la délégation sur cette question.

Les listes retenues en commun accord se trouvent en annexe. Pour ce qui est du SEMP, ce service va commander encore 2 000 T d'engrais pour la campagne 1986.

2/ Programme pour le CFT

Pendant son évaluation sur place, la délégation de la KfW a pu visiter les installations et les ateliers et a pu avoir une vue d'ensemble de la situation actuelle du CFT. En général, elle félicite le CFT pour les efforts qu'il fait pour garantir un trafic permanent malgré la situation financière très difficile, qui est caractérisée par un déficit croissant à couvrir par l'Etat Togolais.

Face à cette situation, un plan d'action a été établi qui retient les mesures nécessaires pour réduire ce déficit. La délégation tient beaucoup à ce que ce plan d'action soit réalisé le plus vite possible. C'est pour cette raison que la KfW harmonisera son programme avec ce plan d'action et l'intégrera aux mesures envisagées dans le cadre du programme d'ajustement structurel II de la Banque Mondiale.

C'est dans cet ordre d'idée que la délégation a pu retenir une liste de matériel et pièces de rechange (voir en annexe) pour deux locomotives Henschel et deux locotracteurs Gmeinder ainsi que 10 appareils de voie et 3 draisines avec remorque pour les besoins d'entretien de la ligne centrale Lomé-Blitta. Ce matériel contribuera à maintenir une exploitation régulière sur la ligne centrale pour les années à venir.

Il a été convenu que les acquisitions de pièces de rechange seront adaptées aux fonds disponibles, à savoir, au montant réservé de DM 3 Millions.

Au cas où il resterait un reliquat- suite aux résultats des appels d'offres- la délégation a recommandé de l'utiliser en priorité pour l'acquisition d'une quatrième draisine. Pour la réhabilitation des deux locomotives Henschel et des deux locotracteurs Gmeinder il est prévu d'engager un ingénieur du fournisseur pour un montant de DM 60 000, ce qui correspond à deux hommes-mois environ.

3/ Exécution du programme et planning

Vu les bonnes expériences acquises lors de l'exécution du programme d'aide en cours, la partie Togolaise et la délégation sont convenues de prolonger le contrat d'ingénieur-conseil avec le bureau LACKNER et de le charger aussi de la préparation et de la surveillance/assistance pendant l'exécution des livraisons nouvelles.

Comme déjà pratiqué lors du programme en cours, l'acquisition du matériel pour tous les volets se fera par lancement d'appels d'offres en RFA, à l'exception de quelques matériaux électriques à commander dans d'autres pays pour des raisons de standardisation en cas de besoin.

Les appels d'offres seront préparés et lancés le plus tôt possible.

4/ Financement

Sous réserve d'un résultat positif du rapport d'évaluation de la KfW et d'une décision positive du comité de direction de la KfW et de l'approbation du Gouvernement Allemand de la proposition de financement correspondante, la KfW pourrait financer du matériel dans le cadre des DM 6 Millions disponibles. Afin de tenir compte de la situation financière difficile au Togo et afin de garantir les effets budgétaires souhaités, les fonds seront accordés aux mêmes conditions qui étaient appliquées pour le programme en cours. Compte tenu de la remise de dettes accordée par le Gouvernement Allemand les fonds seraient accordés directement au Gouvernement Togolais sous forme de subvention.

La délégation de la KfW a présenté ses vifs remerciements au Gouvernement Togolais, à tous les services concernés pour l'accueil chaleureux et le concours efficace qui lui ont été réservés et pour toutes les facilités qui ont été accordées pendant son séjour au Togo./-

Fait à Lomé, le 26 octobre 1984

Pour la Délégation de la KfW,
Mme Ulrike WIECHÄRDT



Pour le Ministère du Plan
et de l'Industrie,

M. T. C. ADDRA,
Directeur Général du Plan
& du Développement



Tabelle 21: Finanzierungszusagen und Auszahlungen des Europäischen Entwicklungsfonds an Togo (1.2.1967)
(in Tsd. Rechnungseinheiten)

Projekt	Ursprüngliche Zusage	Abschluss des Finanzierungs- abkommens	Gesamt- zusagen	Aus- zahlungen	Stand des Projektcs
<u>1. Entwicklungsfonds</u>					
Modernisierung der Eisenbahn (1. Tranche) (Lieferung von 20 Güterwagen und Eisenbahngerät)	294	25. 3.1960	194	194	Abgeschlossen
Elektrifizierung der Krananlagen des Wharfs in Lomé (Lieferung von neuen Kränen)	165	25. 3.1960	169	169	Abgeschlossen
Bau eines Entbindungsheims in Anécho	30	25. 3.1960	27	27	Abgeschlossen
Bau eines Entbindungsheims und eines Krankensaals in Palimé	90	25. 3.1960	56	56	Abgeschlossen
Bau von 10 Volksschulen mit Lehrer- wohnungen	81	25. 3.1960	90	90	-
Bau von 20 Volksschulen mit Lehrer- wohnungen	82	21.11.1960	125	125	Abgeschlossen
Errichtung eines Lycée und einer Verwaltungsschule in Lomé	2.127	21.11.1960	2.156	2.154	Vorläufige Abnahme erfolgte am 16.9.1965
Kanalisation und Wasserversorgung von Lomé	835	21.11.1960	936	922	Endgültige Abnahme erfolgte am 5.2.1965

Tabelle 21: Finanzierungszusagen und Auszahlungen des Europäischen Entwicklungsfonds an Togo (1.2.1967)
 (Fortsetzung) (in Tsd. Rechnungseinheiten)

Projekt	Ursprüngliche Zusage	Abschluss des Finanzierungsabkommens	Gesamtzusagen	Auszahlungen	Stand des Projektes
Modernisierung des Eisenbahnnetzes (2. Tranche) (Ersatz von 44,4 km Schiene der CFT)	1.500	8. 2.1961	1.515	1.515	Abgeschlossen
Verbesserung des Verkehrsnetzes: Strecke Badou - Atakpamé und Palimé - Atakpamé (Ausbau von 180 km Strasse und Teilasphaltierung)	2.836	1. 6.1961	2.775	1.325	In Durchführung
Studie eines regionalen Entwicklungsprogrammes (Region von Akposso)	20	22. 8.1961	13	13	Abgeschlossen
Schulbauten für fünf Cours complémentaires und Bau von 20 Volksschulen	1.349	21.11.1961	1.850	1.524	Die Gebäude für die Cours complémentaires in Tsévié, Palimé, Bassari, Lama-Kara und Dapango wurden fertiggestellt.
Bau einer Landwirtschaftsschule in Tové	632	17. 5.1962	673	455	Vorläufige Abnahme erfolgt am 7.1.1967

Tabelle 21: Finanzierungszusagen und Auszahlungen des Europäischen Entwicklungsfonds an Togo (1.2.1967)
(Fortsetzung) (in Tsd. Rechnungseinheiten)

Projekt	Ursprüngliche Zusage	Abschluss des Finanzierungsabkommens	Gesamt-zusagen	Aus-zahlungen	Stand des Projektes
Verbesserung des Verkehrsnetzes: Strecke Aflao-Hillakondji	1.661	1.10.1962	2.086	120	In Durchführung
Bau einer Krankenpflegerschule u. eines Entbindungsheims in Lomé	968	4.12.1962	1.077	39	In Durchführung
Ausbau der Wasserversorgung von Lomé	677	1. 2.1963	608	489	In Durchführung
Soforthilfe: Zurverfügungstellung von Planiergeräten zur Beseiti- gung von Überschwemmungsschäden	61	1. 2.1963	62	62	Abgeschlossen
Anpflanzung von Palmenhainen	587	21. 4.1964	673	62	In Vorbereitung
Zahl der Projekte insgesamt: 18	13.995	-	15.088	9.341	-
Mittel für Leitung und Überwa- chung mehrerer Vorhaben	-	1. 2.1963	589	419	-
Mittel gemäss beschleunigtem Be- willigungsverfahren ("procédure accélérée") (Erstellung einer Planungsstudie für Togo)	-	Vertragsab- schluss am 24. 7.1964	196	196	Abgeschlossen
Reserve	-	-	92	-	-
1. Entwicklungsfonds insgesamt	-	-	15.935	9.956	-

Tabelle 21: Finanzierungszusagen und Auszahlungen des Europäischen Entwicklungsfonds an Togo (1.2.1967)
 (Fortsetzung) (in Tsd. Rechnungseinheiten)

Projekt	Ursprüngliche Zusage	Abschluss des Finanzierungs- abkommens	Gesamt- zusagen	Aus- zahlungen	Stand des Projektes
2. Entwicklungsfonds					
<u>Investitionen</u>					
Verbesserung des Verkehrsnetzes: Strecke Lomé - Tsévié	1.013	13.10.1965	1.013	21	In Vorbereitung
Asphaltierung der Strecken Atakpamé - Palimé und Atakpamé - Badou	<u>1.053</u>	9.12.1966	<u>1.053</u>	-	In Vorbereitung
	2.066		2.066	21	
<u>Produktionshilfe</u> ¹⁾					
1. Tranche der Preisstützungs- massnahmen	748	7.10.1965	748	-	In Durchführung
Strukturverbesserungen	<u>217</u>	7.10.1965	<u>217</u>	<u>4</u>	-
	965		965	4	
<u>Technische Hilfe im Rahmen fol- gender Vorhaben:</u>					
Technische Studie für Umstellungs- massnahmen der togoischen Eisen- bahn	15	-	15	-	-
Zeitweilige Entsendung von Experten	84	-	84	-	-

Tabelle 21: Finanzierungszusagen und Auszahlungen des Europäischen Entwicklungsfonds an Togo (1.2.1967)
(Fortsetzung) (in Tsd. Rechnungseinheiten)

Projekt	Ursprüngliche Zusage	Abschluss des Finanzierungsabkommens	Gesamtzusagen	Auszahlungen	Stand des Projektes
Strassenstudien über die Strecken Tsévié - Blitta und Lomé - Palimé	583	16.12.1966	583	214	-
Technische Überwachung	<u>98</u>	-	<u>98</u>	<u>69</u>	-
	776		776	283	
2. Entwicklungsfonds insgesamt	3.807	-	3.807	308	-

1) Die Höhe der Rahmenzusagen an Hilfe für die Landwirtschaft für den gesamten Fünfjahresplan wird mit 5,7 Millionen RE angegeben, davon für Produktionshilfe insgesamt 3,465 Millionen RE; der Rest von 2,235 Millionen RE, wofür noch keine endgültigen Einzelzusagen gemacht worden sind, soll für die Diversifizierung der Landwirtschaft verwendet werden.

Von dem Betrag in Höhe von 3,465 Millionen RE sollen 25 % für Preisstützungsmassnahmen verwendet werden (von Erdnüssen, Baumwolle und Palmöl) 75 % für Strukturverbesserungsmassnahmen, und zwar

- hinsichtlich des Erdnussanbaus durch Einführung von Dünger mit Phosphatdünger sowie durch Gespannbewirtschaftung;
- hinsichtlich des Anbaus von Baumwolle durch Intensivierung der Kultur der Mono-Varietät und Einführung und Verbreitung der Allen-Sorte im Süden und Nordosten Togos;
- hinsichtlich des Kaffeeanbaus durch Massnahmen des Pflanzenschutzes, der Mineraldüngung sowie der Verjüngung von Pflanzungen;
- hinsichtlich des Kokospalmenbestandes durch Bekämpfung der Kainkope-Krankheit.

Quelle: Communauté Economique Européene, Fonds Europeen de Développement, 1er FED, Situation trimestrielle des projets en execution. Date de mise à jour 31 déc. 1966. Ebenfalls 2ème FED...; Angaben der FED-Vertretung in Lomé.

Tabelle 27: Studierende aus Togo an deutschen Hochschulen, Ingenieur- und höheren Fachschulen nach Studienrichtung

Studienrichtung	WS 1960-1961 bis WS 1961-1962	SS 1962	WS 1962-1963	SS 1963	WS 1963-1964	SS 1964	WS 1964-1965	SS 1965	WS 1965-1966	SS 1966
<u>Universitäten und andere Hochschulen</u>										
Medizin	6	7	5	10	12	12	10	10	10	10
Landwirtschaft u. Gartenbau		1	3	2	3	3	3	3	3	3
Betriebswirtschaft		2	1	4	2	2		2	2	-
Volkswirtschaft	2				3	2	1	2	1	2
Sport, Leibesübungen		2	2	1	1	1		1	1	1
Vermessungswesen				1			7			
Bauingenieurwesen					2	2	2	2	2	-
Elektrotechnik			2	1		1	1	1	1	-
Dolmetscher	2				2				1	
Zahnmedizin		2								
Berg- und Hüttenwesen						2				
Chemie						1		1		
Mathematik					1					
Biologie, Botanik)										
Zoologie)							1		1	-
Philologie				1						
Musik				1						
Sonstige (Gasthörer)		2	2	3	4		1	3	4	4
<u>Ingenieurschulen und höhere Fachschulen</u>										
						1	3	3	1	2
Zusammen	10	16	15	24	30	27	29	28	27	22

Quelle: Bundesstudentenring e.V., Bonn, und Otto-Benecke-Stiftung, Bonn.

Tabelle 28: Finanzierung von Projekten der Zentralstellen für Entwicklungshilfe (31.12.1965)

Position	Verwendungszweck	Zuschuss	Eigenleistung ohne Grundstück in Tsd. DM
21	Errichtung und anfänglicher Unterhalt eines landwirtschaftlichen Ausbildungszentrums in Dzogbégan	151,0	47,0
41	Krankenstation Agou	62,6	-
	Ausbau der Krankenstation in Nyongbo zu einem Vollkrankenhaus	1.740,0	327,7
	Beihilfe zur Erweiterung des Dispensariums Farende	19,4	-
44	Handwerkerschule Piya ^{a)}	35,0	-
	Erweiterung des Collège Protestant, Lomé	303,5	96,5
	Grundausstattung für die naturwissenschaftlichen Fächer für die Mädchen-Mittelschule, Palimé	25,0	-
45	Errichtung des Sozialzentrums, Nuatja	180,0	70,0
	Errichtung eines Mädchenwohnheims, Lomé	511,5	127,1
	Errichtung eines Sozialzentrums mit Seemannsheim, Lomé	628,0	223,0
	Zusammen	3.656,0	891,3

a) Weitere 46.000 DM wurden 1965 beantragt, um die laufenden Kosten decken zu können.

Quelle: Deutsche Stiftung für Entwicklungsländer, Bonn.

Bernhard Streun
Fußball-Lehrer

Freisspiegel

DYWITO OLYMPIC
CFA Francs

1. Ausbaustufe.

Abbruch der bestehenden Mauer:	310.000	1.075.000
Bau der neuen Mauer:	2.430.000	2.649.600
Zumauern der bestehenden Öffnungen:	65.000	138.800
Einbau einer Eingangstür:	<u>2.495.000</u>	<u>2.788.400</u>
Zurichtung des Geländes. Planieren, Abschieben: Auffüllung mit Laterit:	1.200.000 4.800.000 <u>6.000.000</u>	nach mündl. Rückfrage: <u>8.100.000</u>
Errichten eines Drahtzaunes:	<u>1.896.000</u>	<u>2.290.500</u>
	<u>10.701.000</u>	<u>14.253.900</u>
(Kurs 115)	(DM 93.052,17)	(DM 123.947,--)

1 & 2. Ausbaustufe.

1. Ausbaustufe	<u>10.701.000</u>	<u>14.253.900</u>
Auffüllen des Feldes mit Humus und Pflanzen von Rasen:	14.650.000	5.095.000
	<u>25.351.000</u>	<u>19.348.900</u>
(Kurs 115)	(DM 220.443,--)	(DM 168.251,--)

3. Ausbaustufe.

Errichten der Gebäude laut Plan. Büro, Klassenzimmer, Umkleideraum mit Dusche.	7.400.000	10.838.700
Sartchen der	<u>1.020.000</u>	<u>600.000</u>
	<u>8.420.000</u>	<u>11.438.700</u>
(Kurs 115)	(DM 73.217,--)	(DM 29.866,--)



Deutsche Gesellschaft für
Technische Zusammenarbeit GTZ

- Monsieur Bernhard STREUN
Entraîneur National Allemand

s/c Ambassade Allemande

L o m é

V/Réf.

N/Réf. N°.: 254.80 - Ri/ki

Lomé/Togo, le 17. Juli 1980

**Betr.: Angebot zur Errichtung eines Fußballplatzes
auf dem alten Boka-Gelände, Lomé**

I. Ausbaustufe 1.

- | | | |
|--|--------|---------------|
| 1. Abbruch der bestehenden Mauern bis auf Oberkante Gelände und Abfuhr des Mauerwerks auf Kippe
- 100 lfm | 3.100 | 310.000 CFA |
| 2. Errichtung einer Mauer mit Agglo-Creux Betonsteinen von 2,20 m Höhe, d = 20 cm, mit Zwischenaussteifungen aus Beton, beidseitigen Putz und Betonfundament
- 90 lfm | 27.000 | 2.430.000 CFA |
| 3. Bestehendes Gelände abschieben und planieren, überschüssiges Material auf Deponie, Oberfläche verdichten
- 10.000 m ² | 120 | 1.200.000 CFA |
| 4. Auffüllen des Fußballfeldes mit Laterit d = 15 cm, einebnen, nivellieren und verdichten, einschl. Anfuhr des Materials
- 10.000 m ² | 480 | 4.800.000 CFA |

Übertrag:

8.740.000 CFA

.... / 2



Übertrag:

8.740.000 CFA

5. Errichten eines Gartensaunes, Höhe des Maschendrahtes 2,00 m Pfosten bestehend aus Eisenrohr 2", alle 3 m in Betonfundamenten gegründet
- 120 lfm

15.800

1.896.000 CFA

6 Liefern und Einbauen einer Gartentür aus Eisenrohr mit Maschendrahtfüllung Größe 2m x 1m mit Zylinderschloß
- 1 Stück

65.000

65.000 CFA

Summe 1. Ausbaustufe

10.701.000 CFA

II. 2. Ausbaustufe:

7. Auffüllen des Fußballfeldes mit Humus d = 10 cm und bepflanzen mit Rasen
- 10.000 m²

1.465

14.650.000 CFA

8. Alternativ:

Erstellung eines Pumpenschachtes für die Wasserversorgung des Rasens, bestehend aus: Betonringen, Ø 1 m, abgetäuft, Tiefe ca. 4 m, mit Betondeckel
1 Stück

250.000

Summe 2. Ausbaustufe

14.650.000 CFA



III. 3. Ausbaustufe

Schätzpreise, müßten im Auftragsfalle nochmal überprüft werden und neu präzisiert werden. Sie dienen nur zu Ermittlung der Summe für die Ausbaustufe 3.

8. Errichten von Gebäuden mit einfachem Zement-Fußboden, Fundamenten, Wänden aus 15 cm Agglo- mit beidseitigem Putz, Belüftung mit Claustras, Dach in Holakonstruktion mit Aluminium- oder Eternit-Abdeckung

- ca. 185 m²

40.000 7.400.000 CF

9. Befestigung der Gehwege mit Zementplatten

- ca. 85 m²

12.000 1.020.000 CF

Summe 3. Ausbaustufe

8.420.000 CF

IV. Zusammenfassung

1. Ausbaustufe

10.701.000 F.CFA

2. Ausbaustufe

14.650.000 F.CFA

3. Ausbaustufe (Schätzpreise)

8.420.000 F.CFA

Gesamtkosten

33.771.000 F.CFA

Sämtliche Preise sind TTC (tout taxe compris).

Sollte für das Bauwerk eine Zollbefreiung und TCA-Befreiung erwirkt werden, so ermäßigen sich die Gesamtpreise um 10 % TCA sowie die Pos. 5 um einen Betrag von zusätzlich 10 % für zollfreie Einfuhr des Maschendrahtes.

Sollte das gesamte Objekt in Eigenregie errichtet werden und von uns nur die Lieferung von Laterit gewünscht werden, so kann

1 m³ Laterit ab Werk zum Preise von F.CFA 500 TTC geliefert werden.

Anlagen

DYWITO
DYCKORHOFF & WIDMANN S.A.
AGENCE
1987

PROJET D'UN CENTRE D'ENTRAINEMENT DE FOOTBALL
POUR JUNIOR ET ENTRAINEUR POUR PROMOTEUR G.T.A.

L O M E

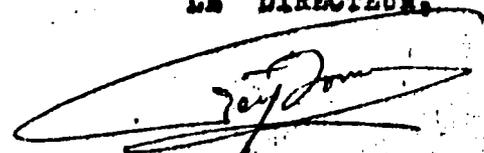
A L'ATTENTION DE MONSIEUR STREUN

Aménagement du Terrain de Football	ENSEMBLE	13 195 000
Démolition du mur existant	ENSEMBLE	1 075 000
Construction d'un nouveau mur de clôture avec porte d'accès	ENSEMBLE	2 649 600
Rébochage des ouvertures existantes	ENSEMBLE	138 800
Clôture grillagée	ENSEMBLE	2 290 300
Construction de bureau, salle de classes vestiaire	ENSEMBLE	10 838 700
Aménagement des abords	ENSEMBLE	600 000

30 787

Lomé, le 21 JUILLET 1980

LE DIRECTEUR,



B. DORSO

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
CLARENCE OLYMPIO
B. P. 1020 - Tél. 40-59 R. P. 74
LOME (Togo)

Übersetzung ins Deutsche des Kostenvoranschlages
 von CLARENCE OLYMPIO

Herrichtung des Fußballfeldes		insgesamt	13.195.000
ohne Zufuhr von Muttererde und Rasenpflanzung	} 8.100.000		
Abbruch der bestehenden Mauer			1.075.000
Bau der neuen Mauer einschl. Eingangstor			2.649.600
Zumauern der bestehenden Öffnungen			138.800
Errichtung eines Drahtzaunes			2.290.500
Bau des Büros, des Klassenzimmers und des Umkleideraumes einschl. Duschen			10.838.700
Zurichtung der Zugangswege			600.000
			<hr/>
			30.787.600

Lomé, den 31. Juli 1980.

QUARTALSLISTE UBER DEN STAND DER ICH IN TOGO ZUM 15. OKTOBER 1984

1.-	BONK, Uwe	V/1
2.-	DAMER, Maria	II/1
3.-	DETERMANN, Norbert	XII/1
4.-	DINKEL, Klaus	VI/1
5.-	DOHMEN, Gerd-Peter	VII/1
6.-	EITEL, Dieter	X/1
7.-	EITEL, Günter	IX/1
8.-	ETZKORN, Angelika	I/1
9.-	GIRARDIN, Méry	I/2
10.-	GNAD, Horst	I/3
11.-	GRÄBNER-ALI, Gabriele	I/4
12.-	GUNDERT, Ulrich Hans	X/2
13.-	HEES, Achim	V/2
14.-	JUNK, Margret	III/1
15.-	KOCHENDORFER, Hans Albrecht	V/3
16.-	MULLER, Jahann	XIV/1
17.-	PAULY, Udo	X/3
18.-	REESE, Wilfried	IV/1
19.-	SCHAPER, Christa	I/5
20.-	SCHMIDT, Martin	V/4
21.-	SCHMUTZ, Alfred	VIII/1
22.-	SEIBACH, Jutta	I/6
23.	SOMMER, Mathias	XI/1
24.-	SPIEGELBERG, Günter	XIII/1
25.-	WAGNER, Werner	IX/2
26.-	WAGNER, Eckart	IX/3
27.-	WANKE, Karin	I/7
28.-	WARTENBERG, Henning	V/5
29.-	WIEDEMANN, Franz	V/6
30.-	ZECHER, Florentine	I/8
31.-	ZORN, Inge	III/2

SERVICE DES VOLONTAIRES ALLEMANDS AU TOGO

5, Rue de la Paix
B. P. 1510
Tél. 21-34-72

L O M E

VOLONTAIRES ALLEMANDS EN POSTE AU 15 OCTOBRE 1984

QUARTALSLISTE ÜBER DEN STAND DER ENTWICKLUNGSHELFER/INNEN ZUM 15. OKTOBER 1984

Nom/Prénom Name/Vorname	Profession Beruf	N°d'immt. Bew.-Nr.	Lieu d'affectation Projektplatz	Adresse	Domaine Projekt- bereich	Contrat début/fin Vertrag Beginn/Ende	Rattaché au Projektträger/ Projektinstitution
<u>I.- Service de la Lèpre</u>							
1) LETZKORN, Angelika	infirmière Krankenschwester	35323	Vogan	B. P. 35 Vogan	G	01.01.1984 28.02.1986	Ministère de la Santé Publique - Service de la Lèpre Vogan
2) GIRARDIN, Méry	infirmière Krankenschwester	32811	Lomé	B. P. 1510 Lomé	G	01.01.1982 31.12.1984	Ministère de la Santé Publique - Service de la Lèpre Lomé
3) GNAD, Horst	infirmier Krankenpfleger	33007	Notsé	B. P. 15 Notsé	G	01.10.1982 30.11.1984	Ministère de la Santé Publique - Service de la Lèpre Notsé
GNAD, Rose-Mary	épouse Ehefrau	33008					
GNAD, David	enfant Kind						
4) GRÄBNER-ALI Gabriele	infirmière Krankenschwester	24641	Bassar	B. P. 4 Bassar	G	01.07.1977 30.11.1985	Ministère de la Santé Publique - Service de la Lèpre Bassar
GRÄBNER, Tanja	enfant Kind						

5)	SCHAPER, Christa	laborantine Laborantin	2229	Dapaong	B. P. 5 Dapaong	G	11.04.1976 30.06.1985	Ministère de la Santé Publique - Service de la Lèpre Dapaong
6)	SEEBACH, Jutta	infirmière Krankenschwester	2686	Badou	B. P. 38 Badou	G	01.02.1983 31.01.1986	Ministère de la Santé Publique - Service de la Lèpre Badou
7)	WANKE, Karin	infirmière Krankenschwester	31486	Atakpamé	B. P. 338 Atakpamé	G	01.01.1982 31.05.1985	Ministère de la Santé Publique - Service de la Lèpre Atakpamé
	THOMSEN, Léa Morganne	enfant Kind						
8)	ZECHER, Florentine	infirmière Krankenschwester	35100	Kara	B. P. 64 Kara	G	01.10.1983 30.11.1985	Ministère de la Santé Publique - Service de la Lèpre Kara

II.- Centre de Formation et de Promotion Rurale de Wli TOG-CDS-CFPR

1)	DAMER, Maria	assistante sociale Sozialarbeiterin	32705	Tsévié	B. P. 21 Tsévié	CDS	01.07.1983 31.08.1985	Ministère de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Condition Féminine - C F P R Wli
----	-----------------	--	-------	--------	--------------------	-----	--------------------------	--

III.- Coopérative des Handicapés de Niamtougou (CODHANI) TOG-CDS-COD

1)	JUNK, Margret	assistante sociale Diplom-Sozial- arbeiterin	17701	Niamtougou	B. P. 52 Niamtougou	CDS	01.04.1982 30.09.1985	Ministère de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Condition Féminine - CODHANI Niamtougou
2)	ZORN, Inge	professeur de travaux manuels (spécialisée en textile) et de sport Fachlehrerin für textiles Werken und Sport	36046	Niamtougou	B. P. 52 Niamtougou	CDS	01.10.1984 31.10.1986	Ministère de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Condition Féminine - CODHANI Niamtougou

IV.- Centre d'Observation et de Réinsertion Sociale TOG-CDS-COC

- 1) REESE, maître-menuisier 29498 Lomé B. P. 1510 CDS 01.09.1984 Ministère de la Santé Publique,
Wilfried Möbeltischler Lomé 31.10.1986 des Affaires Sociales et de la
Condition Féminine
- Centre d'Observation Cacavelli
- REESE-GAGA, épouse
Jeannette Ehefrau

V.- Collèges et Lycée d'Enseignement Technique TOG-TH-CET/LET

- 1) BONK, mécanicien-auto 32217 Sokodé B. P. 56 TH 01.01.1982 Ministère de l'Enseignement Techni-
Uwe Kfz-Techniker Sokodé 31.07.1985 que et de la Formation Professionnel-
le
- Lycée Ens. Technique Sokodé
- BONK, épouse 32218
Magdalene Ehefrau
- BONK, enfant
Ragnar Kind
- BONK, enfant
Anna Dorothee Kind
- 2) HEES, mécanicien-auto 31294 Pya B. P. 64 TH 01.07.1981 Ministère de l'Enseignement Technique
Achim Kfz-Mechaniker Kara 31.07.1985 et de la Formation Professionnelle
- Collège Ens. Technique Pya
- HEES-BIDASSA, épouse
Atèïdéou Ehefrau
- 3) KOCHENDORFER, menuisier 29974 Pya B. P. 64 TH 01.10.1980 Ministère de l'Enseignement Technique
Hans Albrecht Möbeltischler Kara 31.07.1985 et de la Formation Professionnelle
- Collège Ens. Technique Pya
- KOCHENDORFER, épouse
Damatom (née Pere) Ehefrau

- KOCHENDÖRFFER, enfant
Uwe Boyodi Kind
- 4) SCHMIDT, menuisier 32244 Kandé B. P. 5 TH 01.07.1982 Ministère de l'Enseignement Technique
Martin Schreiner Kandé 31.07.1985 et de la Formation Professionnelle
- Collège Ens. Technique Kandé
- 5) WARTENBERG, électricien 30696 Dapaong B. P. 179 TH 01.07.1981 Ministère de l'Enseignement Technique
Henning Starkstromelektriker Dapaong 31.07.1985 et de la Formation Professionnelle
- Collège Ens. Technique Dapaong
- WARTENBERG, épouse
Abukari Asibi Ehefrau
- 6) WIEDEMANN, maçon 32675 Pya B. P. 64 TH 01.07.1983 Ministère de l'Enseignement Technique
Franz Maurer Kara 31.07.1985 et de la Formation Professionnelle
- Collège Ens. Technique Pya

VI.- Imprimerie Ecole Normale Supérieure TOG-TH-ENS

- 1) DINKEL, maître industr. 32654 Atakpamé B. P. 338 TH 01.07.1983 Ministère de l'Education Nationale
Klaus imprimerie Atakpamé 31.08.1985 et de la Recherche Scientifique
Industriemeister Druck
- Imprimerie ENS Atakpamé

VII.- Garage de la Santé Publique TOG-TH-GSP

- 1) DOHMEN, mécanicien-auto 25676 Lomé B. P. 1510 TH 01.01.1978 Ministère de la Santé Publique,
Gerd-Peter Kfz-Mechaniker Lomé 31.01.1985 des Affaires Sociales et de la
Condition Féminine
- Garage de la Santé Publique Lomé

DOHMEN, épouse
Afoua Ehefrau

Dao T. enfant
Essodina Kind

	EITEL, Florian	enfant Kind							
	EITEL, Katherina	enfant Kind							
2)	GUNDERT, Ulrich Hans	ingénieur d'agri- culture Diplom-Landwirt	24895	Sokodé	B. P. 86 Sokodé	LW	01.07.1984 31.08.1986	Ministère du Développement Rural - D R D R Sokodé	
3)	PAULY, Udo	ingénieur agronome (diplômé) Diplom-Agraringénieur	26992	Kazaboua	B. P. 40 Sotouboua	LW	01.10.1983 30.11.1985	Ministère du Développement Rural - Centre Polyvalent Kazaboua	
	PAULY, Brigitte	épouse Ehefrau	30912						

XI.- Ranch de l'Adélé TOG-LW-RANCH

1)	SOMMER, Mathias	ingénieur agronome (diplômé) Diplom-Agraringénieur	36474	Ranch de l'Adélé	B. P. 146 Atakpamé	LW	01.10.1984 31.10.1986	Ministère du Développement Rural - Direction Ranch de l'Adélé Atakpamé
	SOMMER, Monika	épouse Ehefrau	36475					
	SOMMER, Dominique	enfant Kind						
	SOMMER, Deborah	enfant Kind						

XII.- Centre de Formation et de Promotion Rurale de Wli TOG-LW-CFPR

1)	DETERMANN, Norbert	maître serrurier Schlosser	32704	Tsévié	B. P. 21 Tsévié	LW	15.07.1983 31.08.1985	Ministère du Développement Rural - C F P R Wli
----	-----------------------	-------------------------------	-------	--------	--------------------	----	--------------------------	---

XIII.- Projet pour la Promotion de la Traction Animale TOG-LW-PROPTA

1) SPIEGELBERG, économiste 30467 Atakpamé B. P. 82 LW 01.10.1982 Ministère du Développement Rural
Günter d'entreprises Atakpamé 30.11.1985 - PROPTA Atakpamé
Betriebswirt

XIV.- Protection des Végétaux TOG-LW-DPV

1) MÜLLER, agronome 19865 Dapaong B. P. 164 LW 01.07.1984 Ministère du Développement Rural
Johann staatl. geprüfter Dapaong 31.08.1985 - Sce Régional Protection des Végétaux
Landwirt Dapaong

CHRISTENSEN-MÜLLER, épouse
Deborah Ehefrau

MÜLLER, enfant
Jürgen Kind

Employés du bureau du S.V.A. à Lomé (Mitarbeiter im DED-Büro Lomé)

CIRSOVIUS, Walter Directeur (Beauftragter)
VERISSIMO, Barbara Directrice-Adjointe (Beauftragtenassistentin)
GALLEY, Gerlinde Secrétaire (Sekretärin)
KUMA, Kodzo Secrétaire (Sekretär)
AMOUZOU, Mawulawoe Messenger (Bote)

Seite	Bauwerk	Bauherr	Entwurf	Statik	Fotograf
2-5	Bauen in Togo	—	—	—	Axel Krueger, Taufkirchen; E. Michel, München
6-8	* Hafenerweiterung Lomé	Ministerium für öffentliche Arbeiten Lomé, Hafen Lomé	Prof. Dr. Lackner & Partner, Bremen, Beratende Ingenieure	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen; E. Michel, München; Werkfoto DYWIDAG
9	Mono-Brücke	Ministerium für öffentliche Arbeiten, Lomé	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen; E. Michel, München
10	Boko-Brücke	Ministerium für öffentliche Arbeiten, Lomé	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen; E. Michel, München
10	Brücke Pagala	Ministerium für öffentliche Arbeiten, Lomé	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
10	Brücke Lomé, Straße Lomé-Cotonou	Ministerium für öffentliche Arbeiten, Lomé	DYWIDAG	DYWIDAG	—
11-13	Hotel Tropicana	Société Togolaise du Tourisme (STT)	Arch.-Büro Rosengart, Busse, Schröck, Bremen	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen; Heinz-Peter Schotz, München
3, 14-15	Hotel Kara, Lama Kara	Ministerium für öffentliche Arbeiten, Lomé	Arch.-Büro Hauss-Walla & Partner, Heidelberg	Arch.-Büro Hauss-Walla & Partner, Heidelberg	Axel Krueger, Taufkirchen
15	Hotel am Togosee „Le Lac“	OPAT – Office des Produits Agricoles du Togo	Dr.-Ing. Lippsmeier & Partner, Architekten, Starnberg	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
16/17	Erweiterung der UTB-Zentrale Lomé	Union Togolaise de Banque (UTB)	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
17	Filiale der UTB in Lama Kara	Union Togolaise de Banque (UTB)	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
18-19	Filiale der UTB Lomé	Union Togolaise de Banque (UTB)	Dr.-Ing. Lippsmeier & Partner, Architekten, Starnberg	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
19	Filiale der UTB in Dapaong	Union Togolaise de Banque (UTB)	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
20	Gynäkologie im CHU Lomé	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)	Dr.-Ing. Lippsmeier & Partner, Architekten, Starnberg	DYWIDAG	E. Michel, München; Axel Krueger, Taufkirchen
20	Blutspendezentrale Lomé	Deutsches Rotes Kreuz	Deutsches Rotes Kreuz	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
21-22	* Infrastruktur Hafen Lomé mit Hafenhallen und Kapitansgebäude	Ministerium für öffentliche Arbeiten, Hafen Lomé	Prof. Dr. Lackner & Partner, Bremen, Beratende Ingenieure	Prof. Dr. Lackner & Partner, Bremen	Axel Krueger, Taufkirchen
21	OPAT-Hallen	Office des produits agricoles du Togo (OPAT)	Prof. Dr. Lackner & Partner, Bremen, Beratende Ingenieure	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
23	Vollgut-Lagerhalle Lomé	Brasserie du Benin (BB)	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
23	Lagerhalle Lama Kara	Brasserie du Benin (BB)	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
23	Streichholzfabrik Lomé	Société des alumettes du Benin (SAB)	DYWIDAG	DYWIDAG	—
23	Lagerhalle Sokodé	Brasserie du Benin (BB)	DYWIDAG	DYWIDAG	—
23	Werkstattgebäude Cacavelli	Gesellschaft für technische Zusammenarbeit	DYWIDAG	DYWIDAG	—
24	* Botschaft der Bundesrepublik Deutschland in Lomé	Bundesrepublik Deutschland	Dr.-Ing. Lippsmeier & Partner, Architekten, Starnberg	Dr.-Ing. Lippsmeier & Partner, Architekten, Starnberg	Axel Krueger, Taufkirchen; Werkfoto DYWIDAG
25-29	Klinkerterminal Lomé	Republik Togo – Ministère des Mines, de l'Energie et des Ressources Hydrauliques	Ausgeführter Sonder-vorschlag DYWIDAG	Sondervorschlag DYWIDAG	E. Michel, München; G. Muchowski, München; F. Juhasz, Lomé; Axel Krueger, Taufkirchen
30-31	Wasserturm Be Lomé	Regie Nationale des Eaux du Togo (RNET)	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen
32-34	Fertigungshallen und Kranbahnen der TOBETON	Société Togolaise du Beton (TOBETON)	DYWIDAG	DYWIDAG	Axel Krueger, Taufkirchen

* Ausführung in Arbeitsgemeinschaft

DYWIDAG-Berichte Heft 9
Bauen im Ausland: Togo

Herausgeber:
DYCKERHOFF & WIDMANN AG
Postfach 81 02 80
Erdinger Landstraße 1,
8000 München 81
Telefon 089/92 55 -1
Telex: 5-23 036

Schriftleitung:
Dipl.-Ing. Dietloff von Schmidt
Hauptverwaltung München

Mitarbeiter dieses Heftes:
Dipl.-Ing. Eberhard Michel, NL Ausland;
Dieter Linné, HV-München

Lithos: Oestreicher & Wagner, München

Gesamtherstellung:
Gebr. Parcus KG, München

Nachdruck nach vorheriger Genehmigung
und Übersendung von 2 Belegexemplaren
gestattet. 1108 (88015.)

Nom	Siège	Branche	Nombre de salariés	Bilan en milliards de DM
Volkswagen	Wolfsburg	Automobile	207 000	18,1
Bayer	Leverkusen	Chimie	179 000	11,1
Hoechst	Francfort	Chimie	179 000	13,0
Ruhrkohle	Essen	Houille	129 000	11,9
Robert Bosch	Stuttgart	Équipement auto. Électrotechn.	118 000	6,9
Gutte Hoffnungs-Hütte	Oberhausen	Constr. Machines. Moyens Transp.	84 000	9,5
Verba	Düsseldorf	Énergie. Chimie	81 000	22,9
Salzgitter	Salzgitter	Sidérurgie. Extraction	50 000	7,0
Hoesch (sans Estel-Nimwegen)	Dortmund	Sidérurgie	48 000	1,3
Bayerische Motor-Werke (B.M.W.)	Munich	Automobile	40 000	2,9
Maschinen Fabrik Augsburg Nürnberg (M.A.N.)	Augsbourg	Techn. de l'Énergie. Transmissions, etc.	39 000	3,8
Opel	Rüsselsheim	Automobile	65 000	4,8
Klöckner	Duisbourg	Sidérurgie. Métallurgie	31 000	3,8
Standard Elektrik Lorenz (S.E.L.)	Stuttgart	Transmissions	30 000	1,8
Klöckner-Humboldt-Deutz	Cologne	Tracteurs. Moteurs. Équipement	25 000	33,0
Rheinisch-Westfälisches Elektrizitätswerk	Essen	Électricité	21 500	19,5
Continental	Hannovre	Pneumatiques	18 000	1,3
Preussag	Hannovre	Équipement	17 000	2,3
Linde	Wiesbaden	Techn. du froid, de la chaleur	15 000	2,3
Rheinische Braunkohlenwerke	Cologne	Extraction. Lignites. Électricité	15 000	3,5
Vereinigte Aluminium Werke	Bonn	Aluminium	15 000	2,5
Schering	Berlin	Pharmacie	9 400	2,1
Degussa	Francfort	Fonderie de métaux précieux (or-argent)	12 700	2,0
GRANDS MAGASINS				
Karstadt	Essen	163 grands magasins en 1979	75 000	4,3
Horten	Düsseldorf	Plus de 60 grands magasins	28 000	1,4
Neckermann	Francfort	A été racheté par Karstadt	8 000	0,8
Kaufhof	Cologne	188 grands magasins	58 000	2,5

LES GOUVERNEMENTS SIX CHANCELIERS

Sélection de dix portefeuilles importants. Parmi les autres, souvent importants aussi, avec des attributions parfois changeantes : Transports, P. et T., Expulsés, Réfugiés et Victimes de guerre (supprimé à partir de Brandt), Construction et Logement, Coopération économique, Relations avec le Bundesrat, Recherche et Technologie, Formation et Science (« Famille et Jeunesse » est indiqué à cause de la présidence de l'O.F.A.J.).

	Vice-Chancelier (titre sans pouvoirs particuliers)	Affaires étrangères	Intérieur	Justice	Finances	Economie	Défense	Agriculture	Travail	Famille Jeunesse	Affaires allemandes
ADENAUER I Sept. 49-Oct. 53	Blücher (F.D.P.)	Adenauer ¹ (C.D.U.)	Heinemann (C.D.U.)	Dehler (F.D.P.)	Schäffer (C.S.U.)	Erhard (C.D.U.)		Niklas (C.S.U.)	Storch (C.D.U.)		Kaiser ² (C.D.U.)
ADENAUER II Oct. 53-Oct. 57	<i>idem</i>	Adenauer ¹ + v. Brentano ³ (C.D.U.)	Schröder (C.D.U.)	Neumayer ⁴ (F.D.P.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	7-6-55 : Blank (C.D.U.) 16-10-56 : Strauss (C.S.U.)	Lübke (C.D.U.)	<i>idem</i>	Wuermeling (C.D.U.)	<i>idem</i>
ADENAUER III Oct. 57-Nov. 61	Erhard (C.D.U.)	v. Brentano (C.D.U.)	<i>idem</i>	Schäffer (C.S.U.)	Etzel (C.D.U.)	<i>idem</i>	Strauss (C.S.U.)	Lübke + Schwarz ⁵ (C.D.U.)	Blank (C.D.U.)	<i>idem</i>	Lemmer (C.D.U.)
ADENAUER IV Nov. 61-Déc. 62	<i>idem</i>	Schröder (C.D.U.)	Höcherl (C.S.U.)	Stammberger (F.D.P.)	Starke (F.D.P.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Schwarz (C.D.U.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>
ADENAUER V Déc. 62-Oct. 63	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Bucher (F.D.P.)	Dahlgrün (F.D.P.)	<i>idem</i>	v. Hassel (C.D.U.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Heck (C.D.U.)	Barzel (C.D.U.)
ERHARD I Oct. 63-Oct. 65	Mende (F.D.P.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Bucher ⁶	<i>idem</i>	Schmücker (C.D.U.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Mende (F.D.P.)
ERHARD II Oct. 65-Nov. 66	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Lücke (C.D.U.)	Jaeger (C.S.U.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Höcherl (C.S.U.)	Katzer (C.D.U.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>
KIESINGER Déc. 66-Oct. 69	Brandt (S.P.D.)	Brandt (S.P.D.)	Lücke + Benda ⁷ (C.D.P.)	Heinemann ⁸ (S.P.D.)	Strauss (C.S.U.)	Schiller (S.P.D.)	Schröder (C.D.U.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Heck + M ^{me} Brauksiepe ⁹ (C.D.U.)	Wehner (S.P.D.)
BRANDT I Oct. 69-Déc. 72	Scheel (F.D.P.)	Scheel (F.D.P.)	Genscher (F.D.P.)	Jahn (S.P.D.)	Möller (S.P.D.) + Schiller ¹⁰ (S.P.D.)	Schiller ¹¹	Schmidt ¹² (S.P.D.)	Ertl (F.D.P.)	Arendt (S.D.P.)	M ^{me} Strobel (S.D.P.)	Franke ¹³ (S.P.D.)
BRANDT II Déc. 72-Mai 74	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Schmidt (S.D.P.)	Friderichs (F.D.P.)	Leber (S.D.P.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	M ^{me} Focke (S.D.P.)	<i>idem</i>
SCHMIDT I Mai 74-Déc. 76	Genscher (F.D.P.)	Genscher (F.D.P.)	Maihofer (F.D.P.)	Vogel (S.P.D.)	Apel (S.P.D.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>
SCHMIDT II Déc. 76-Nov. 80	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Maihofer + Baum ¹⁴ (F.D.P.)	<i>idem</i>	Apel + Matthöfer ¹⁵ (S.P.D.)	Friderichs + Lambsdorff ¹⁶ (F.D.P.)	Leber + Apel ¹⁵ (S.D.P.)	<i>idem</i>	Ehrenberg (S.P.D.)	M ^{me} Huber (S.P.D.)	<i>idem</i>
SCHMIDT III Nov. 80-Oct. 82	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Baum (F.D.P.)	Vogel + Schmude ¹⁷ (F.D.P.)	Matthöfer (S.P.D.) + Lahnstein ¹⁸ (F.D.P.)	<i>idem</i>	Apel (S.P.D.)	<i>idem</i>	Ehrenberg + Westphal ¹⁸ (S.P.D.)	M ^{me} Huber + M ^{me} Fuchs ¹⁸ (S.P.D.)	<i>idem</i>
KOHL I Oct. 82-Mars 83	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Zimmermann (C.S.U.)	Engelhard (F.D.P.)	Stoltenberg (C.D.U.)	<i>idem</i>	Wörner (C.D.U.)	<i>idem</i>	Blüm (C.D.U.)	Geissler (C.D.U.)	Barzel (C.D.U.)
KOHL II Mars 83	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Lambsdorff + Bangemann ¹⁹ (F.D.P.)	<i>idem</i>	Kiechle (C.S.U.)	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Windelen (C.D.U.)

1. A dater de mars 1951. 2. « Für gesamtdeutsche Fragen. » 3. A dater du 08-06-55. 4. A dater du 16-10-56 von Merkatz (D.P.). 5. A dater du 14-10-59. 6. A dater du 01-04-65 Weber (C.D.U.). 7. A dater du 02-04-68. 8. A dater du 26-04-69 Ehmke (S.P.D.). 9. A dater du 16-10-68.

10. A dater du 14-05-71. 11. A dater du 07-07-72 Schmidt prend les deux portefeuilles. 12. A dater du 07-07-72 Leber (S.P.D.). 13. Depuis lors « für innerdeutsche Beziehungen ». 14. A dater du 08-10-78. 15. A dater du 16-02-78. 16. A dater du 07-10-77. 17. A dater du 28-01-81. 18. A dater du 28-04-82. 19. A dater du 27-06-84.

LES DIX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1949-1983

	14-8-1949			6-9-1953			15-9-1957			17-9-1961			19-9-1965		
Inscrits	31,2 ¹			33,2			35,4			37,4			38,5		
Votants	24,5 (78,5 %) ²			28,5 (85,8 %)			31,1 (87,8 %)			32,8 (87,7 %)			33,4 (86,8 %)		
Votes nuls	0,8 (3,1 %)			0,9 (3,3 %)			1,2 (3,8 %)			1,3 (4,0 %)			0,8 (2,4 %)		
	Voix ¹	% ²	Sièges	Voix	%	Sièges									
C.D.U./C.S.U.	7,4	31,0	139	12,4	45,2	243	15,0	50,2	270	14,3	45,3	242	15,5	47,6	245
S.P.D.	6,9	29,2	131	7,9	28,8	151	9,5	31,8	169	11,4	36,2	190	12,8	39,3	202
F.D.P.	2,8	11,9	52	2,6	9,5	48	2,3	7,7	41	4,0	12,8	67	3,1	9,5	49
Deutsche Partei.	0,9	4,0	17	0,9	3,3	15	1,0	3,4	17	0,9	2,8	—	—	—	—
Expulsés (G.B./B.H.E.)	—	—	—	1,6	5,9	27	1,4	4,6	—						
Parti bavarois	1,0	4,2	17	0,5	1,7	—	0,2	0,5	—						
D.R.P. puis N.P.D.	0,4	1,8	5	0,3	1,1	—	0,3	1,0	—	0,3	0,8	—	0,7	2,0	—
K.P.D.	1,4	5,7	15	0,6	2,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Les Verts.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
« Neutralistes »	—	—	—	0,3	1,1	—	—	—	—	0,6	1,9	—	0,4	1,3	—
Divers	2,9	12,2	26	0,4	1,2	3	0,2	0,8	—	0,1	0,2	—	0,1	0,3	—
TOTAL	23,7	100	402	27,6	100	487	29,9	100	497	31,6	100	499	32,6	100	496

1. En millions.
2. Par rapport aux inscrits.
3. Par rapport aux secondes voix.
4. G.V.P. 1953, D.F.U. 1961, A.D.F. 1969.

LES DIX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1949-1983

	28-9-1969			19-11-1972			3-10-1976			5-10-1980			6-3-1983		
Inscrits	38,7			41,4			42,1			43,2			44,1		
Votants	33,5 (86,7 %)			37,8 (91,1 %)			38,2 (90,7 %)			38,3 (88,6 %)			39,3 (89,1 %)		
Votes nuls	0,6 (1,7 %)			0,3 (0,8 %)			0,3 (0,9 %)			0,4 (0,9 %)			0,3 (0,9 %)		
	Voix ¹	% ²	Sièges	Voix	%	Sièges									
C.D.U./C.S.U.	15,2	46,1	242	16,8	44,9	225	18,4	48,6	243	16,9	44,5	226	19,0	48,8	244
S.P.D.	14,1	42,7	224	17,2	45,8	230	16,1	42,6	214	16,3	42,9	218	14,9	38,2	193
F.D.P.	1,9	5,8	30	3,1	8,4	41	3,0	7,9	39	4,0	10,6	53	2,7	7,0	34
Deutsche Partei.	0,05	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Expulsés (G.B./B.H.E.)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Parti bavarois	0,05	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
N.P.D.	1,4	4,3	—	0,2	0,6	—	0,1	0,3	—	0,07	0,2	—	0,09	0,2	—
D.K.P.	0,2	0,6	—	0,1	0,3	—	0,1	0,3	—	0,07	0,2	—	0,06	0,2	—
Les Verts.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,6	1,5	—	2,2	5,6	27
« Neutralistes »	0,2	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	0,09	0,2	—	0,03	0,0	—	0,09	0,3	—	0,03	0,1	—	0,04	0,0	—
TOTAL	33,0	100	496	37,43	100	496	37,8	100	496	38,0	100	497	48,9	100	498

1. En millions.
2. Par rapport aux inscrits.
3. Par rapport aux secondes voix.
4. G.V.P. 1953, D.F.U. 1961, A.D.F. 1969.

COOPERANTS

Ils sont douze mille en Afrique noire. Ils se laissent néanmoins aisément enfermer dans des catégories très typées. En voici un échantillon savoureux qui fait le bonheur de leur ministère de tutelle.

Croquis au vitriol au vitriol

La rue Monsieur s'amuse parfois. Ces croquis au vitriol du monde des coopérants, profils acérés d'assistants techniques et autres conseillers culturels que nous présentons ici, font en effet beaucoup rire au ministère français de la Coopération. Ils ont été écrits entre deux séjours africains par un fonctionnaire, coopérant lui-même, auquel ne manquent ni l'humour ni la connaissance de cette curieuse faune pâle qui hante les salles de classe, les pistes de dancing et les couloirs ministériels du continent. Nul doute que bon nombre des douze mille coopérants français d'Afrique noire et beaucoup de ceux qui les pratiquent, les observent et les jugent trouveront dans ces portraits féroces un peu de leur image.

Car les discours et les dossiers produits depuis un an rue Monsieur, par une équipe soucieuse de redéfinir le rôle et la place des 27 000 coopérants français dans le Tiers monde (soit la moitié du nombre total des

« assistants » mis à la disposition des pays en développement par l'ensemble des nations industrialisées), n'ont pas, c'est évident, transformé les comportements. Choc des réalités, bien sûr, contre un discours généreux mais parfois irréaliste (comme celui qui vise à transformer les coopérants « par le bas » en comptant sur l'action dynamique et désintéressée des volontaires bénévoles membres d'organisations non gouvernementales) mais aussi poids des résistances. Certains, ceux pour qui coopération est synonyme de grand éclatement vacancier et d'explosion de volupté exotique, imaginent mal que l'on puisse ainsi perturber le flux de leur désir. Pour eux, comme l'a écrit François de Negroni dans son délicieux pamphlet sociologique *Les Colonies de vacances*, « les nations sous-

développées constituent de magnifiques réserves naturelles où l'on peut encore prendre le temps de vivre et de jouir ».

D'autres — surtout parmi les titulaires de contrats à longue durée — estiment que le niveau de leur salaire est justifié par la somme de leur dévouement et des « risques » (scolarisation difficile des enfants, conditions climatiques « pénibles », etc.) encourus loin de cette mère qu'ils s'obstinent à appeler métropole. Pas question, donc, de les priver de cette possibilité unique d'épargner du CFA convertible en villa sur la côte d'Azur...

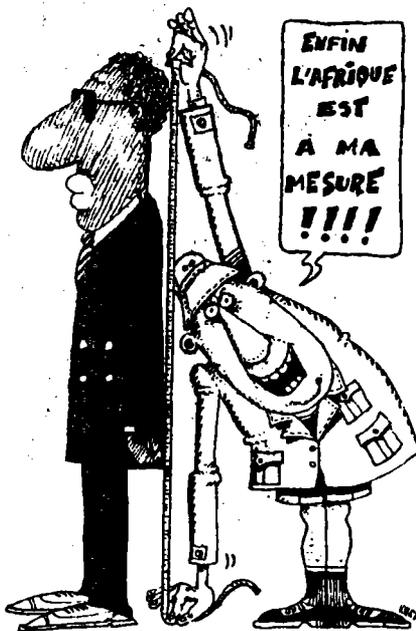
Bien sûr, tous les coopérants ne sont pas réductibles aux croquis qui vont suivre. Mais ils sont une part non négligeable de cette « colonie française » d'Afrique que François Mitterrand va rencontrer, lors des rituelles *garden parties* dans les jardins des ambassades, au cours de son premier périple sur le continent.

✽ F.S.

Le coopérant qui a tout compris

Il part... la tête farcie du livre de monsieur ou madame Untel. Et dans l'avion qui l'emporte pour la première fois en Afrique, il a tout compris. L'altitude, peut-être, ou un coup du Saint-Esprit...

Il vous arrive à Port-Bouët, Yoff ou M'Poko sachant tout des Africains et de l'Afrique... Et lorsque, après des années d'expérience sur le tas dans divers pays, vous lui expliquez que plus vous avancez

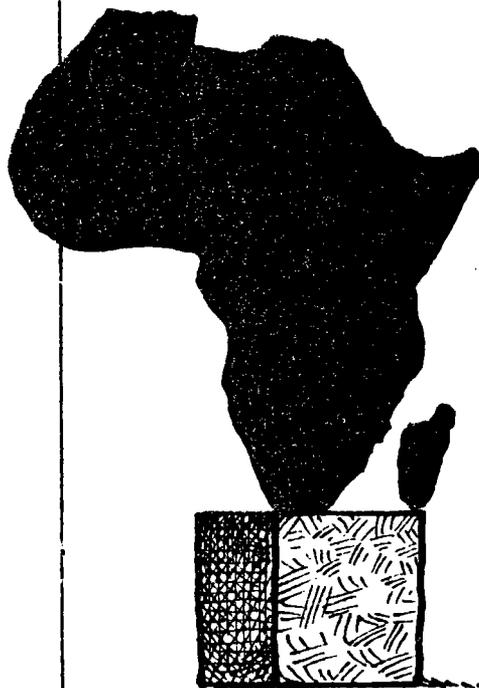


dans la recherche de la culture africaine réelle, plus vous comprenez que vous ne comprendrez jamais tout... il vous regarde de très haut, pensant que vous êtes « demeuré » (lire débile) ou que le soleil vous a déjà tapé « bien bon » sur la tête.

Ses références sont des citations de M. ou Mme Untel, mais son efficacité personnelle à l'action... tout à fait relative, voire nulle. Courant après son identité, il est souvent fatigué, et s'essouffle à vouloir être... le Saint-Esprit qui sait tout, qui voit tout, qui comprend tout.

A bout de souffle, il est parfois rapatrié sanitaire pour insuffisance respiratoire.

COOPERANTS (suite)



La sainte de la coopération

En général une demoiselle, confite dans l'acide virginique concentré, d'un âge certain, type « ces dames au chapeau vert » ou « bonne sœur ». Elle fait semblant de vivre avec le même pouvoir d'achat que les Africains à qui elle a voué sa vie.

« Je n'achète pas de gâteaux, ni de chocolat, ni de fromage, dit-elle, car les Africains ne peuvent pas en acheter ! »

Cependant elle accepte bien son salaire, je suppose. En réalité, très souvent, cela devient pour elle une véritable compensation à des manques aux niveaux affectif, maternel ou... autres. Son dévouement est chronique, obsessionnel, elle ne peut se sortir de ses idées protectionnistes, maternalistes et... étouffantes.

Sa vie entière étant centrée et consacrée à « aider pour aider », elle ne vit que pour ça, ne pense qu'à ça. Inconditionnelle de la coopération, elle ne peut plus être objective vis-à-vis de son travail, elle l'a sanctifié. Il faut lui élever une statue, mais la mettre à l'abri de la poussière comme spécimen du temps passé.



Le coopérant « à problèmes »

Personne ne le comprend ! Personne ne l'aime ! Alors il va en Afrique ou ailleurs aider les autres à résoudre les leurs. L'attaché-case bourré de diplômes. Le cœur en capilotade. Et la tête pleine de pensées contradictoires.

Il vous tombe littéralement dans les bras, vous prend successivement pour sa mère, son amie, son directeur de conscience, son amant de cœur ou du reste. Le malheureux se trouve submergé par ses problèmes. Ou il vous étouffe comme un boa, ou ayant un comportement bizarre, on les rapatrie. Lui et... ses problèmes.

Le coopérant y'a bon bananianisé



Fringant, il cherche l'aventure, l'exotisme, le sensationnel. Il s'africanise au lit et devient polygame. A table, il ne mange plus que du foutou banane. Il parle « façon-façon » pour faire plus authentique, singe au propre et au figuré l'Africain, qui lui se veut européenisé ; le coopérant « y'a bon bananianisé » oubliant parfois qu'il est de race blanche, cela donne des situations cocasses !!!

D'un racisme échevelé, mais à rebours, sa théorie est « y'en a bonn'façon, qu'africain'façon !!! » Il confond essayer de comprendre avec guignolade. En général, il est rejeté par les uns et les autres très rapidement, et ne comprend pas du tout ce qui lui arrive. Modèle assez courant chez les plus jeunes, garçons et filles, en cours d'études.

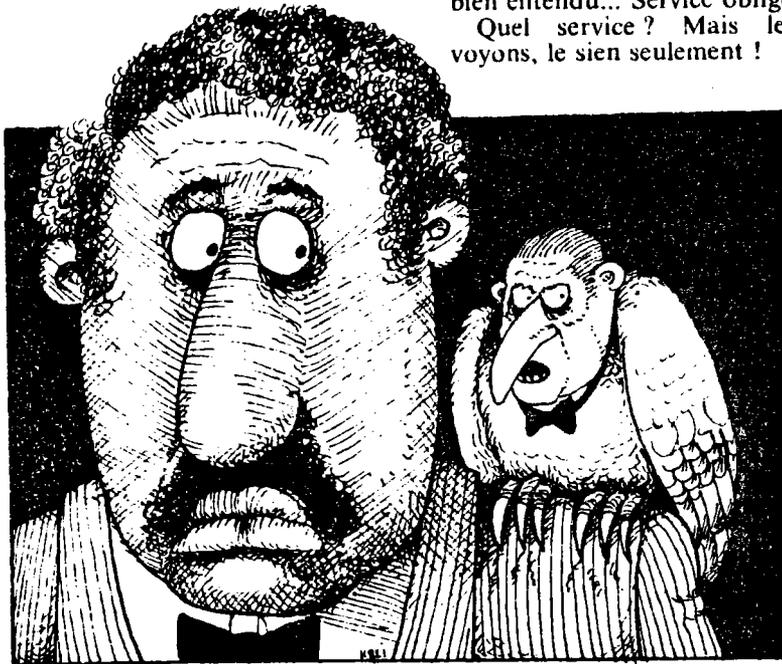
Le coopérant dont-on-ne-peut-plus-se-passer

Son influence est beaucoup plus sournoise, il élimine systématiquement et par derrière toute personne susceptible d'influencer le chef. L'edit chef, bien à point, ne peut plus se passer du « cher conseiller » qui lui, de son côté, sape tout travail pour faire échouer ou partir tout rival possible, surtout quand il est de valeur. Tous les moyens sont bons pour le Premier Conseiller Technique Principal. Ils vont de la délation au blocage d'information en passant par l'espionnage, la diffamation, la

comédie des larmes, les mensonges éhontés, les calomnies, jusqu'à ce que la personne attaquée craque ou parte, ce qui est le but du conseiller technique dont-on-ne-peut-plus-se-passer.

Ce conseiller-là, tout dévouement, ne prend pas de vacances. Il part en mission. Pour qui ? Pour le service, bien entendu, même et surtout si ce service l'amène, deux mois par an et à plus de 7 000 ou 8 000 km de là, dans sa ville d'origine, avec billet d'avion et traitement « Afrique », bien entendu... Service oblige.

Quel service ? Mais le sien, voyons, le sien seulement !

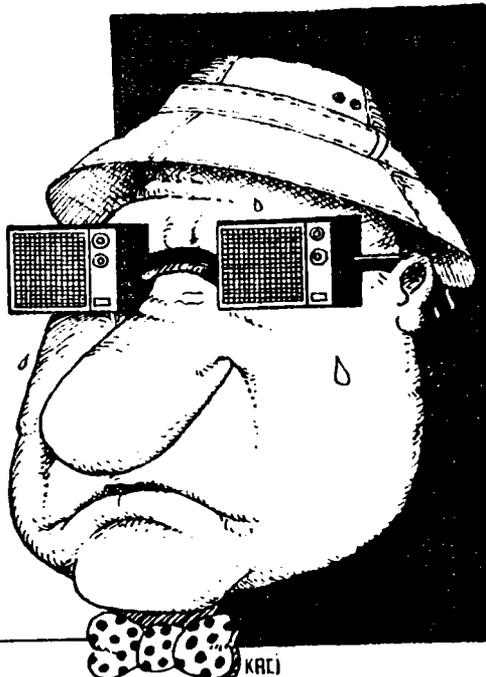


Le coopérant climatisé

Il dort en climatisé, avec une femme climatisée, il monte dans sa voiture climatisée, et va dans son bureau climatisé.

Il mange en climatisé de la nourriture surgelée. Il voyage en climatisé, fait ses courses dans des magasins climatisés, va au cinéma dans des salles climatisées, sort et ira boire un pot dans un café climatisé.

Qu'est-ce qu'il connaîtra, au bout de trois, quatre ans, de l'Afrique et des Africains ? La climatisation.



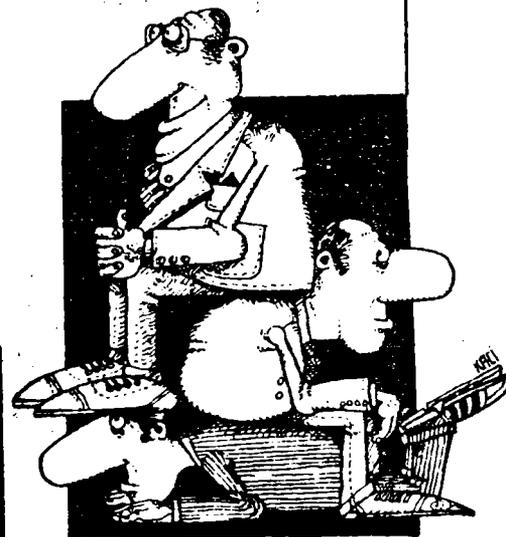
Le coopérant « Petit Ministre »

Tout, du comptage des pions du matériel éducatif *made in France* au renouvellement de contrat de ses collègues coopérants, passe par lui.

Les cours impériales ou royales, quelquefois présidentielles ou ministérielles, se sont déplacées et sont devenues « la cour de M. le Conseiller Technique Petit Ministre ».

Il va même jusqu'à faire passer des examens, probatoires ou non, à ses collègues coopérants.

Sa succession, non encore héréditaire, est cependant longuement préparée à l'avance, par l'apparition du « Sous-Petit Ministre », coopérant médiocre (il faut surtout que M. le Petit Ministre soit regretté) qui sert de « bonne à tout faire » à Monsieur le Petit Ministre. Tout part et revient à M. le Petit Ministre qui accorde rendez-vous et audiences suivant son bon plaisir. Maintes paternités, surtout des projets qui réussissent, sont reconnues par M. le Petit Ministre qui s'attribue ceux-ci comme ses propres enfants. ❖



Dessins de Kaci

LISTE des TABLEAUX

I	Evolution des exploitations agricoles de la RFA	72
II	Structure du BMZ	92
III	Tableau illustrant la préparation et la réalisation d'un projet de développement	102
IV	Schéma récapitulatif de la procédure du FED	135
V	Tableau récapitulatif des structures de la coopération de la RFA	141
VI	Importations togolaises en millions de dollars US	160
VII	Evolution des principaux produits exportés en tonnes	161
VIII	Exportations togolaises en millions de dollars US	162
IX	Bilan et solde des importations togolaises en millions de dollars US	162
X	Evolution du commerce extérieur entre le Togo et la RFA en millions de DM	164
XI	Prévisions du trafic du Port Autonome de Lomé	194
XII	Phase I de la construction et l'extension du Port Autonome de Lomé	196
XIII	Phase II	197
XIV	Phase III	198
XV	Phase IV	199
XVI	Situation des dettes du Port Autonome de Lomé	202
XVII	Organigramme du Port Autonome de Lomé	206
XVIII	Mouvement des navires et évolution des conteneurs	208
XIX	Répartition des troupeaux et nombre de bovins femelles	231

XX	Evolution du commerce extérieur entre le Togo et la RFA en millions de DM 247-248
XXI	Principaux produits importés du Togo par la RFA en millions de DM 249
XXII	Principaux produits des exportations allemandes en direction du Togo en millions de DM 250-252
XXIII	Les principaux fournisseurs du Togo en millions de FCFA 253
XXIV	Les principaux clients du Togo en millions de FCFA 254
XXV	Importations du Togo de la CEE et des exportations vers la CEE en millions de FCFA 260
XXVI	Tableau récapitulatif de l'intervention du Fonds Européen de Développement au Togo 261-262
XXVII	Calendrier des plantations en hectares 268
XXVIII	Echéancier des investissements en 1 000 FCFA 269
XXIX	Echéancier des frais de personnel et des autres dépenses de fonctionnement en 1 000 FCFA 269
XXX	Organisation des séminaires de 1978 à 1985 314
XXXI	Evolution du nombre des participants de 1978 à 1985 315
XXXII	Tableau d'évolution du tourisme (international et intrarégional) dans l'ensemble des moyens d'hébergement du Togo en 1983 323
XXXIII	Arrivées de touristes (internationaux et intrarégionaux) dans l'ensemble des moyens d'hébergement par pays de résidence de 1978 à 1983 326
XXXIV	Arrivées de touristes (internationaux et intrarégionaux) dans l'ensemble des moyens d'hébergement en 1982 et 1983 (pourcentage) 327

XXXV	Arrivées de touristes (internationaux et intrarégionaux) dans l'ensemble des moyens d'hébergement par pays de résidence et par mois en 1983 329
XXXVI	Nuitées de touristes (internationaux et intrarégionaux) dans l'ensemble des moyens d'hébergement par pays de résidence et par mois en 1983 330
XXXVII	Arrivées de touristes (internationaux et intrarégionaux) dans l'ensemble des moyens d'hébergement par pays de résidence en 1982 et 1983.....	332
XXXVIII	Nuitées de touristes (internationaux et intrarégionaux) dans l'ensemble des moyens d'hébergement par pays de résidence en 1982 et 1983.....	333
XXXIX	Arrivées de visiteurs à l'aéroport de Lomé suivant les motifs de voyages en 1983 (en pourcentage) 337

Développement des sigles

utilisés dans le travail

- ACP : Afrique, Caraïbes et Pacifique.
- AETB : Association des étudiants togolais du Bénin.
- AFASPA : Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique.
- AFP : Agence France-Presse.
- AGEH : Arbeitsgemeinschaft für Entwicklungshilfe (Groupement de travail pour l'aide au développement).
- AIESEC : Association Internationale des Etudiants et Stagiaires en Sciences Economiques et Commerciales.
- BAD : Banque Africaine de Développement.
- BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique.
- BASF : Badische Anilin- und Soda-Fabrik.
- BEI : Banque Européenne d'Investissement.
- BEPC : Brevet d'Etudes Primaires Complémentaires.
- BfdW : Brot für die Welt.
- BfE : Bundesstelle für Entwicklungshilfe.
- BIC : Bénéfices industriels et commerciaux.
- BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.
- BMFT : Bundesministerium für Forschung und Technologie.
- BMZ : Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit.
- BTD : Banque Togolaise de Développement.
- CCAIT : Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie du Togo.
- CDG : Carl Duisberg-Gesellschaft.

- CDU : Christlich-Demokratische Union.
- CEB : Communauté Electrique du Bénin.
- CEE : Communauté Economique Européenne.
- CEET : Compagnie d'Energie Electrique du Togo.
- CEPD : Certificat d'Etudes Primaires du Premier Degré.
- CFT : Chemins de Fer du Togo.
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CIM : Centrum für internationale Migration und Entwicklung.
- CIMAO : Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest.
- CIMTOGO : Société des Ciments du Togo.
- CNAO : Centre National d'Appareillage Orthopédique de Lomé.
- CNCA : Caisse Nationale de Crédit Agricole.
- CNTT : Confédération Nationale des Travailleurs du Togo.
- CODHANI : Coopérative des handicapés de Niamtougou.
- CONAUDEC : Comité National pour le Développement des Unions
Coopératives d'Epargne et de Crédit.
- CPNP : Coopérative des Producteurs de Noix de Palme d'Alokoégbé.
- CREAT : Centre de Recherche et d'Elevage d'Avétonou Togo.
- CSU : Christlich-Soziale Union.
- CTMB : Compagnie Togolaise des Mines du Bénin.
- CUT : Comité d'Unité Togolaise.
- DAAD : Deutscher Akademischer Austausch-Dienst.
- DAHW : Deutsches Aussätzigen-Hilfswerk.
- DCV : Deutscher Caritasverband.
- DED : Deutscher Entwicklungsdienst.
- DEG : Deutsche Gesellschaft für wirtschaftliche Zusammenarbeit
- DM : Deutsche Mark.
- DSE : Deutsche Stiftung für Internationale Entwicklung.
- DTG : Deutsche Togoische Gesellschaft.

- DUEL : Diplôme Universitaire d'Etudes Littéraires.
- DYWIDAG : Dyckhoff und Widmann AG München.
- DYWITO : Dyckhoff und Widmann Togo.
- EAMA : Etats Africains et Malgache associés.
- ENA : Ecole Nationale d'Administration.
- ENAM : Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux.
- ESMI : Ecole Supérieure de Mécanique Industrielle.
- FAC : Fonds d'Aide et de Coopération.
- FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine.
- FDP : Freie Demokratische Partei.
- FED : Fonds Européen de Développement.
- FGCET : Fonds de Garantie des Crédits aux Entreprises Togolaises.
- FMI : Fonds Monétaire International.
- FNADP : Fonds National d'Amortissement de la Dette Publique.
- FNI : Fonds National d'Investissement.
- FSD : Fonds Saoudien de Développement.
- GATE : German Appropriate Technology Exchange
Deutsches Zentrum für Entwicklungstechnologien.
- GTZ : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.
- HCT : Haut Commissariat au Tourisme.
- IDA : International Development Agency.
- IFC : International Finance Corporation.
- IG Farben : Interessengemeinschaft Farben.
- IRCT : Institut de Recherche du Coton et des Textiles Exotiques.
- IRHO : Institut de Recherche des Huiles et Oléagineux.
- IRTO : Institut de Recherche du Togo.
- ITP : Industrie Togolaise des Plastiques.

- ITT : Industrie Textile Togolaise.
- JRPT : Jeunesse du Rassemblement du Peuple Togolais.
- KED : Kirchlicher Entwicklungsdienst.
- KfW : Kreditanstalt für Wiederaufbau.
- LLDC : Least Developed Countries.
- MONESTO : Mouvement National des Etudiants et Stagiaires Togolais.
- MSAC : Most Seriously Affected Countries.
- NDMG : Norddeutsche Mission Gesellschaft.
- NSDAP : National-soziale Deutsche Arbeiterpartei.
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.
- ODEF : Office National de Développement et d'Exploitation des Forêts.
- ONU : Organisation des Nations Unies.
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.
- OPAT : Office des Produits Agricoles du Togo.
- OPEP : Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole.
- OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.
- OTP : Office Togolais des Phosphates.
- OUA : Organisation de l'Unité Africaine.
- PAL : Port Autonome de Lomé.
- PCO : Programme Complémentaire Optionnel.
- PMK : Päpstliches Missionswerk der Kinder in Deutschland.
- PNB : Produit National Brut.
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- PPM : Programme Prioritaire Minimum.
- RDA : République Démocratique Allemande
Deutsche Demokratische Republik (DDR).
- RFA : République Fédérale d'Allemagne.
Bundesrepublik Deutschland (BRD).

- RPT : Rassemblement du Peuple Togolais.
- SAB : Société d'Allumettes du Bénin.
- SDN : Société des Nations.
- SGMT : Société des Grands Moulins du Togo.
- SIT : Société Industrielle Togolaise.
- SMB : Société Minière du Bénin.
- SNI-FA : Société Nationale d'Investissement et des Fonds Annexes.
- SNS : Société Nationale de Sidérurgie.
- SODETO : Société des Détergents du Togo.
- SONAPH : Société Nationale pour le Développement de la Palmeraie
et des Huileries.
- SOPROLAIT : Société des Produits Laitiers du Togo.
- SORAD : Sociétés Régionales d'Aménagement et de Développement.
- SOTOCO : Société Togolaise de Coton.
- SOTOMA : Société Togolaise de Marbrerie et de Matériaux.
- SOTONAM : Société Togolaise de Navigation Maritime.
- SPAR : Sociétés Publiques d'Action Rurale.
- SPD : Sozialdemokratische Partei Deutschlands.
- SRCC : Société Nationale pour la Rénovation et le Développement
de la Cacaoyère et de la Cafélière Togolaises.
- SST : Société des Salines du Togo.
- STB : Société Togolaise de Boissons.
- STH : Société Togolaise des Hydrocarbures.
- STT : Société Touristique du Togo.
- TFRTT : Taxe Forfaitaire Représentative de la Taxe sur les Transactions.
- TUI : Touristik Union International.
- UB : Université du Bénin.
- UC : Unité de Compte.

- UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.**
- UNFT : Union Nationale des Femmes Togolaises.**
- UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund.**
- US(A) : United States (of America), Etats-Unis (d'Amérique).**
- ZAV : Zentralstelle für Arbeitsvermittlung.**
- ZEL : Zentralstelle für Ernährung und Landwirtschaft.**
- ZGB : Zentralstelle für Gewerbliche Berufsförderung.**
- ZÖV : Zentralstelle für Öffentliche Verwaltung.**